DERNIÈRE ÉDITION

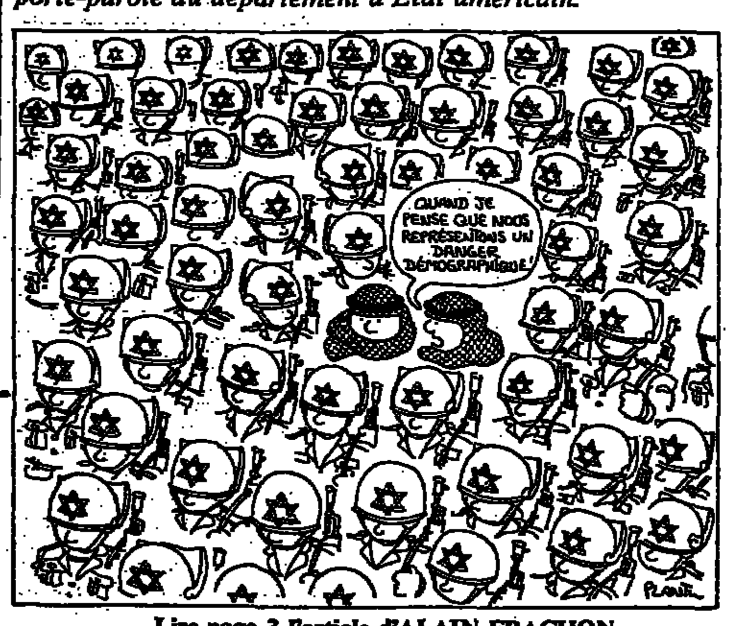
Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13426 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 30 MARS 1988

Démonstration de force de l'armée israélienne

Les territoires occupés «fermés» pour trois jours

L'armée israélienne a annoncé, le lundi 28 mars, la « fermeture », notamment à la presse, pour une période de trois jours, des territoires occupés, afin de prévenir toute manifestation violente à l'occasion de la Journée de la terre, célébrée par les Palestiniens le 30 mars. Cette mesure, sans précédent depuis qu'Israël a occupé la Cisjordanie et la bande de Gaza, a été « déplorée » par un porte-parole du département d'Etat américain.



Lire page 3 l'article d'ALAIN FRACHON

La quarantaine

Israël a résolument choisi de montrer sa force. En déclarant « zones militaires » pour trois jours les territoires occupés, le gouvernement de Jérusalem a pris une décision spectaculaire et sans précédent. Jusqu'à vendredi, la Cisjordanie et Gaza seront virtuellement coupés du monde.

Officiellement justifié par le souci de prévenir un nouveau regain de violence lors de la rituelle « journée de la terre » — devenue une date symbole pour le nationalisme palestinien, — le « bouclage » des territoires vise un triple objectif : empêcher les Arabes d'Israël — et ceux vivant au-delà de ses frontières — d'affirmer encore plus nettement leur solidarité mutuelle ; tenir les journalistes, de plus en plus abusivement assimilés à des « fauteurs de troubles » par la classe politique israélienne, à l'écart d'éventuels désordres ; enfin, et surtout, faire clairement comprendre aux habitants de la Cisjordanie et de Gaza que l'Etat juif n'hésite pas à user des grands moyens pour mater une révolte qui, après quinze semaines, ne manifeste aucun signe d'essoufflement.

On peut douter de l'efficacité de cette mise en quarantaine des territoires. Certes, le précédent sud-africain a montré que l'interdiction des caméras de télévision dans les banlieues noires pouvait favoriser, à elle seule, un certain apaisement. Mais comparaison n'est pas raison ; outre les criantes différences de contexte entre Israël et l'Afrique du Sud, les récentes semaines ont prouvé que nombre d'affrontements, dans de lointains villages de Cisjordanie, n'avaient rien à voir avec une quelconque présence de la presse sur le terrain.

Cédant pour la circonstance aux surenchères de l'extrême droite, les dirigeants israéliens ont justifié leurs décisions avec un brin de cynisme. « Nous verrons qui sera le plus fort », a lancé M. Rabin, ministre de la défense et numéro deux du Parti travailliste. Rappelant les Arabes d'Israël à leur devoir de loyauté envers l'Etat, M. Shamir, chef du gouvernement et patron du Likoud, eut recours, pour sa part, à une métaphore plutôt méprisante pour ses sept cent mille compatriotes non juifs. « Si vous recherchez l'épreuve de force », leur a-t-il dit, « elle opposera la mouche à l'éléphant ».

Si M. Shamir gonfle ses muscles, c'est parce qu'il se sent, depuis peu, revigoré : à l'intérieur, une large majorité d'Israéliens souhaitent un durcissement de la répression ; à l'extérieur, le premier ministre vient de torpiller impunément le « plan Shultz », et les Etats-Unis se sont contentés lundi de « déplorer » l'isolement forcé des territoires. L'intransigeance de M. Shamir n'a d'ailleurs fait que rehausser son prestige dans son pays. Quant à M. Pérès, le meilleur avocat de l'initiative américaine, il réclame pour la énième fois des « négociations immédiates »... mais semble prêcher dans le désert.

Comment ne pas voir pourtant que la fermeté d'Israël traduit l'incapacité des parties en cause à trouver une solution politique ? Comme l'écrit Richard Cohen dans le « Washington Post » : « Pour les deux camps l'avenir est incertain et effrayant. Chaque camp défend son point de vue avec ténacité, et les plus heureux ont aussi des passeports étrangers... »

Critiquant sans les nommer M. Chirac et M. Giscard d'Estaing

M. Barre dénonce les arrière-pensées dans la majorité

M. Raymond Barre s'en est pris, le mardi 29 mars, au cours d'une conférence de presse, non seulement à M. François Mitterrand, mais aussi, sans les nommer, à M. Giscard d'Estaing et M. Chirac. Il reproche à ces deux derniers de se situer dans l'hypothèse d'une victoire de M. Mitterrand.

M. Barre a chiffré son programme : 130 milliards de francs, étalés sur cinq à sept ans.

M. Barre s'est d'abord opposé, très vivement, à l'argumentation utilisée par M. Mitterrand dénonçant l'« *équivoque* », l'« *imprécision* » du projet et critiquant la manière dont il a présenté son combat comme la lutte « *des principes de la démocratie et de la République contre le sectarisme et les privilèges* ».

M. Barre a ensuite justifié le maintien de sa candidature en dépit des rumeurs. Il s'en est pris à ceux qui, dans la majorité, préparent les scénarios de l'après-8 mai ou qui s'apprêtent à diriger l'opposition à M. Mitterrand. Ce reproche s'adresse essentiellement à M. Giscard d'Estaing et à M. Chirac. « *Je me bats pour gagner l'élection présidentielle. Cela vaut mieux que d'échafauder des scénarios pour l'après-8 mai ou de se préparer à jouer un rôle dans la future opposition* », a-t-il dit. Après avoir exprimé l'ambition d'une « *France forte dans une Europe puissante* », il a formulé cinq engagements pour le septennat : éducation, emploi, solidarité, participation de tous les Français à la vie de la nation, « *Etat impartial* ». M. Barre propose notamment l'adoption avant le 1er janvier 1989 d'un plan décennal de rénovation de l'éducation, un accroissement des aides pour les investissements, l'affectation de 3 % du montant du PIB à la recherche publique et privée, le maintien du pouvoir d'achat des retraites, le doublement de l'allocation parentale d'éducation, la création d'un revenu social garanti l'élargissement du champ d'application du référendum.

M. Barre a enfin chiffré à 130 milliards de francs le coût de ses engagements étalés sur cinq à sept ans, 69 milliards de francs devant être, selon lui, engagés dans les deux premières années de son éventuel septennat.

(Lire nos informations page 7.)

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

Ethique et droit

Le rapport « Sciences de la vie : de l'éthique au droit », que le Conseil d'Etat vient de remettre au gouvernement, propose un cadre juridique qui régisse l'ensemble des activités médicales et biologiques soulevant *des problèmes éthiques et moraux*. Ce rapport porte notamment sur la procréation médicalement assistée, les interventions sur l'embryon humain et sur l'expérimentation sur l'homme.

Autant de thèmes qui n'ont jusqu'à présent fait l'objet d'aucune disposition législative ou réglementaire. Ce vide juridique laisse au médecin la lourde responsabilité de décider en conscience et peut amener à d'inquiétantes dérives. Avec ce rapport, la France est le premier pays a proposer un ensemble juridique à la fois cohérent et humaniste.

PAGES 17 à 19

Deux années de cohabitation en politique étrangère

La diplomatie du duo et du duel

La cohabitation en politique étrangère entre M. Mitterrand et M. Chirac n'a, en apparence, soulevé aucune difficulté majeure. En réalité, une lutte sourde et subtile a opposé les deux hommes.

par Samy Cohen
chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques (CERI)

« *Laissons cela, messieurs, c'est l'affaire de M. le président de la République et de M. le ministre des affaires étrangères.* » On imagine mal Jacques Chirac renouveler cette phrase célèbre d'Emile Combes, président du conseil sous la IIIe République, un jour où la politique étrangère était en discussion en conseil des ministres.

L'histoire ne pouvait se répéter : dès avant mars 1986, Jacques Chirac avait clairement indiqué qu'il revendiquerait un rôle important dans la conduite de la politique étrangère et militaire. Très vite, il se lance dans une activité diplomatique soutenue, participe aux côtés de François Mitterrand aux grands sommets, établit des relations personnelles avec les chefs d'Etat ou de gouvernement étrangers et prend dans ses discours le ton du décideur suprême. Sécurité de l'Europe, désarmement, relations Est-Ouest, alliance atlantique, politique africaine, otages français au Liban, conflit Irak-Iran, conflit israélo-arabe : il n'est pas de problème que le premier ministre s'interdise d'évoquer avec ses interlocuteurs étrangers. M. Chirac ne manque pas non plus une occasion d'adresser de son avion un message d'amitié aux chefs d'Etat des pays survolés. Ce qui irrite profondément François Mitterrand, cette pratique de savoir-vivre diplomatique étant habituellement réservée au président de la République. L'offensive chiraquienne ne se limite pas aux apparences et aux symboles mais tend également à remettre en cause certaines orientations prises par François Mitterrand, notamment dans le domaine de la défense.

Cette incursion dans le « périmètre sacré » n'est-elle que gesticulation ou modifie-t-elle véritablement l'équilibre des pouvoirs entre le président et le premier ministre ? A lire le discours de M. Mitterrand, on serait tenté de croire que rien n'a changé. Pour un peu le président aurait pu citer le général de Gaulle concluant en janvier 1964 à l'absence de diarchie au sommet de l'Etat.

François Mitterrand le réaffirmera implicitement et explicitement : le maître de la politique étrangère et de la politique de défense c'est lui. Après huit mois de cohabitation, il déclare : « *Le dessein n'a pas changé* », qu'il s'agisse du refus de l'initiative de défense stratégique, de l'Europe, de l'alliance atlantique, des relations avec l'Union soviétique, de la politique arabe, méditerranéenne et africaine de la France.

Le président n'admet que « *des inflexions de-ci, de-là (...) un peu plus d'Europe, un peu moins d'Europe, etc.* » (*le Point*, 10 novembre 1986). En mars 1987, à l'occasion du premier anniversaire de la cohabitation, il enfonce le clou : « *... la ligne générale est celle dont j'ai héritée ou que j'ai décidée* » (association de la presse diplomatique, le 10 mars 1987).

Des pouvoirs du premier ministre, le président donne deux interprétations divergentes. Dans un premier temps, il prononce ces paroles très sereines : « *Je ne me plains pas quand je vois le premier ministre, comme le faisaient ses prédécesseurs, développer avec beaucoup de dynamisme la politique qui me convient* » (*le Point*, 10 novembre 1986).

(Lire la suite page 10.)

La dation au Musée national d'art moderne

Les villes et les rêves de Chagall

Avec la dation, un ensemble de 46 peintures et de plus de 400 dessins et gouaches qu'expose, à partir du 30 mars, le Musée national d'art moderne, Chagall entre en force dans les collections nationales.

Loué soit l'article 1716 du code général des impôts ! A lui seul, ce dispositif légal créé il y a vingt ans à l'initiative de Georges Pompidou a fait autant pour l'enrichissement des collections nationales que toutes les commissions d'achat réunies. On lui doit le Musée Picasso, et désormais la dation Chagall, bien moins nombreuse assurément, mais assez pour permettre une sorte de révision du « cas Chagall ».

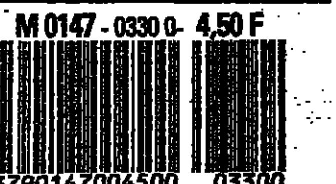
Car il y a bien un « cas », ou un problème : celui d'un artiste prodigieusement prolixe, adoré de bien des collectionneurs, et dont la place dans l'art du vingtième siècle ne demeure pas moins incertaine. Son pittoresque de fantaisie, sa naïveté, fût-elle plus étudiée qu'il n'y paraît d'abord, la gaieté parfois répétitive de ses couleurs, ne font guère « sérieux », comparés aux styles des maîtres, Matisse ou Picasso. Il suffit, pour se convaincre de cet état de fait, de mesurer sa faible représentation dans les musées français (1), à l'inverse de ce qui se pratique en Grande-Bretagne ou dans certains musées américains.

Il n'est pas sûr que la dation soit de taille à lever toutes les préventions et à convertir tous les incrédules. On y retrouverait plutôt la division classique, somme toute gênante, de l'œuvre de Chagall en deux périodes opposées et presque inconciliables : d'une part, le Chagall « avant-gardiste » d'avant 1914 et de l'épisode russe de 1914 à 1923, de l'autre, le peintre et illustrateur universellement estimé et tenté, semble-t-il, de faire « du » Chagall avant tout.

PHILIPPE DAGEN.

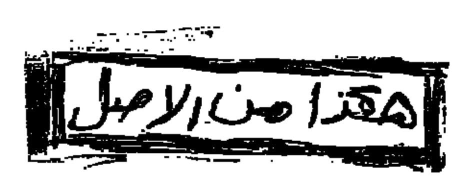
(Lire la suite page 13.)

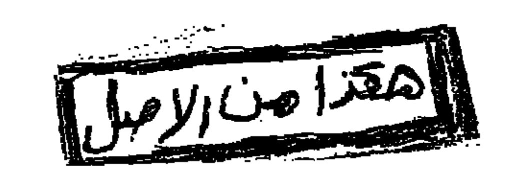
(1) A l'exception naturellement du Musée du message biblique de Nice.



M 0147 - 0330 0- 4,50 F
3790147004500 03300

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.





Débats

SCIENCES

L'anglais doit-il remplacer le latin ?

par JEAN MALAURIE (*)

LA communauté française et francophone est trop peu consciente du péril mortel que court sa langue – maternelle ou officielle, ou langue de premier usage pour cent cinq millions de personnes et seconde langue pour cent millions d'étrangers, quarante Etats engagés dans une coopération basée sur l'usage de la langue française. Il nous faut aujourd'hui dresser, avec lucidité, un angoissant constat : la recherche internationale tend, de manière accélérée, et dans de nombreuses disciplines – physique, chimie, médecine (partiellement), biologie, géologie, – à devenir résolument monolingue, c'est-à-dire ne plus s'exprimer qu'en anglais. Est-ce un bien ? Est-ce une nécessité ?

Il est capital de saisir que, si notre intelligentsia continue à renoncer à écrire (c'est-à-dire ne plus penser) dans sa langue maternelle, elle risque de condamner, peu à peu, la France profonde à une progressive démission culturelle. Sans cesse, sont évoqués dans la presse, et à juste raison, les méfaits du colonialisme mental – peut-être encore plus subtil et ravageur que l'autre – qui s'exerce, depuis une vingtaine d'années, à travers le monde, et particulièrement sous le signe de la rentabilité. Faudrait-il conclure que le français n'est plus « rentable », et, avant peu, la France tout court ?

Ce qui est vrai pour les Inuits...

Il est juste – nous en convenons tous – que les Chiliens, les Israéliens ou les Inuits puissent continuer à s'exprimer et à écrire dans leur langue, mais ce qui est vrai pour ces peuples ne devrait-il pas l'être aussi pour tous les autres et particulièrement les Français ? Une langue n'est pas seulement pour un homme le moyen d'exercer un métier, d'embrasser une carrière, mais celui d'exprimer une parcelle de la pensée créatrice du pays qui est le sien.

Certes, communiquer, c'est avoir un maximum de lecteurs et, sur le plan de la recherche, c'est essentiel. Mais cet argument ne donne pas aux Britanniques et aux Américains du Nord, du fait de leur prestige et de leur puissance économique actuels, le droit d'établir le principe que tout scientifique doive parler et écrire exclusivement en anglais. Faut-il rappeler la boutade que j'ai récemment entendue à Londres : « *Oh ! oui, vous avez raison ! Il faut le multilinguisme, mais pour moi c'est inutile : je parle déjà anglais.* »

L'humour de nos amis d'outre-Manche ne doit pas faire oublier les réalités. De nombreux travaux scientifiques fondamentaux, en langue française, sont aujourd'hui bel et bien totalement ignorés par nos chers collègues anglophones, sous prétexte qu'ils ne savent pas notre langue : 2 % seulement des Britanniques apprennent le français (1) et ce pourcentage est du même ordre aux Etats-Unis.

« *Mais*, n'hésitait pas à me dire, non sans cynisme, un collègue américain, *puisque nous ignorons le français... une seule solution si vous voulez qu'on vous lise : écrivez en anglais !* » Or, quand un grand pays comme les Etats-Unis accorde à ses chercheurs des crédits considérables (recherche, missions, appareils), ne pourrait-il estimer à sa juste valeur la connaissance de ce qui est pensé et cru ailleurs, en incluant dans ses crédits des frais de traduction des travaux étrangers de portée internationale ? Un apartheid linguistique serait-il admissible de la part de nations qui se veulent exemplaires sur le plan de la démocratie et de la liberté ? Le mépris américain pour ce qui lui est étranger lui coûtera cher à long terme. On en observe déjà les prémices. On ne peut être puissance mondiale en ignorant les grandes langues des civilisations. Et nous-mêmes, si nous ne voulons pas mériter la phrase humiliante de Salluste sur les peuples se bousculant, tel un troupeau de moutons, vers un état de servitude, devons-nous nous comporter comme des colonisés en acceptant d'écrire en anglais (et quel anglais !), parfois si rudimentaire qu'il achève de nous déconsidérer ?

Démissionnaire à un niveau mondial, en certaines disciplines, le chercheur français se prépare à cette démission également en Europe. Gribouille ne ferait pas mieux ; il convient de le rappeler, à la veille de l'ouverture du grand marché européen, en 1992.

« *Mais c'est l'intérêt de la recherche scientifique*, m'opposera-t-on, *qui n'a pas de patrie* ». A cet argument, il est urgent de répondre que celle-ci est trop chargée de conséquences à tout niveau – méthodologique, théorique, éthique, social et politique – pour que ses responsables se permettent d'écrire sur des problèmes complexes dans une langue d'emprunt, souvent mal maîtrisée et avec tous les risques d'erreur ou d'à peu près que cela comporte. Pour un Oxfordien, ce « bas anglais » de l'Indien, de l'Africain, du Japonais et du... Français, rappelle souvent le « bas latin ». Car il est un autre problème : c'est celui de la langue... anglaise. Universelle, la langue anglaise, parlée et écrite, n'est, le plus souvent, qu'un *basic english*, qu'un « *pidgin* scientifique » d'une grande imprécision dans l'usage et le sens des termes, variant grandement selon le pays étranger qui l'emploie.

Que faire ? Les plus grands de nos savants (Curie, Langevin, Joliot, Perrin, Pasteur, Roux, Calmette, Nicolle, Bergson, Bachelard, Braudel ou Lévi-Strauss) se sont bien gardés, eux, d'écrire dans une autre langue que leur langue maternelle. Ils ont eu la prudence et la modestie de laisser à des traducteurs dignes de ce nom le soin de traduire les subtilités et la complexité de leur pensée. Je sais que nombre de représentants des sciences exactes repondraient que l'écrit scientifique peut se passer des subtilités indispensables à l'écrit littéraire. Mais c'est simplement oublier que la pensée ne se morcelle pas ; elle est indivisible. Entre les sciences « pures » et les sciences humaines, il y a continuité, une continuité d'autant plus importante à rappeler que l'on s'interroge chaque jour davantage, non sans angoisse, sur les multiples implications du progrès technique.

A mon sens les travaux scientifiques de portée internationale écrits dans leur langue spécifique devraient, par disposition gouvernementale propre à chaque pays, non seulement être introduits par d'importants résumés et figures, mais être traduits, comme à l'ONU, dans les grandes langues de travail scientifique : anglais, allemand, russe, français, espagnol, arabe... La France se devrait (comme le font déjà de grands pays tels que le Japon ou l'URSS) de faire traduire aussi rapidement que possible après leur parution et diffuser par des services compétents officiels les travaux écrits en français qu'une commission supérieure scientifique, régionalisée et liée aux centres et aux principales rédactions et revues de recherche, jugerait chaque mois de portée internationale, en évitant les affreux périls de mandarinat et de bureaucratie... De telles publications, parfaitement ciblées, seraient seules en mesure de rappeler à de larges milieux scientifiques étrangers l'importance de la recherche française.

Défense nationale...

Mais essayons de voir de plus haut. Quand la France veut tenter, en ce temps de crise des grands pouvoirs, de replacer la langue française au niveau des langues majeures de communication, il lui faut, dans sa stratégie, apporter « un plus ». Et ce plus ne peut venir que d'une plus grande culture mul-tinationale, à laquelle l'Amérique ou la Grande-Bretagne ne peuvent prétendre, en l'état actuel de leur déplorable politique linguistique.

Pour ce faire, commençons par nous réformer : les chercheurs français devraient d'urgence parler au moins deux ou trois langues européennes – outre l'anglais, l'allemand, bien sûr, notre principal partenaire, le russe, l'espagnol ou l'italien. Ce devrait être une condition *sine qua non* de recrutement. Mais ce vœu présupposerait, en France, une réforme profonde, dès le primaire, d'un enseignement des langues actuellement tout à fait inadéquat et peu efficace. Vœu utopique ? N'oublions pas qu'en Scandinavie, en Europe centrale, en Afrique même, tout homme cultivé est trilingue.

La défense nationale d'un pays commence d'abord par la protection de son patrimoine, dont la langue est le vecteur essentiel, ensuite par des orientations offensives. Le moins que l'on pourrait souhaiter dans ce domaine capital, c'est, en France, une politique et une volonté. L'audience d'une langue est liée à la vitalité de la nation qui la parle.

(*) Géographe et écrivain.

(1) Et cela, bien que le français soit la première langue étrangère enseignée jusqu'à la fin des études secondaires.

BONHEURS

Le clerc et le politique

par ALBERT MEMMI

ON a vu récemment les Prix Nobel du monde entier reçus à l'Elysée : malgré les égards du chef de l'Etat, gauches et respectueux, ils semblaient lui faire une suite. Les journalistes n'ont pas manqué de reparler des *princes de l'esprit* : ce n'est qu'une métaphore ; seul est véritablement prince qui détient le pouvoir politique.

Platon souhaitait que les philosophes deviennent rois, et les rois philosophes. Cette coïncidence entre le spirituel et le temporel est le naïf désir des clercs ; il a été rarement exaucé et, presque toujours, d'une manière catastrophique.

∴

Dion de Sicile, conseillé par Platon, périt assassiné ; Thomas More, qui conseilla Henri VIII d'Angleterre, eut la tête tranchée. Aristote, qui éduqua Alexandre le Grand, fut condamné à mort par les politiques, à l'instar de Socrate, son ancêtre en philosophie. Les écrivains sont la catégorie professionnelle qui fournit le plus d'emprisonnés.

Le clerc et le politique n'ont ni le même dessein ni les mêmes moyens. Fût-il roi, il y a du camelot chez le politique ; il doit séduire pour persuader, et mieux dominer ; d'où l'illusion recherchée par le geste et par la rhétorique. Le discours n'est qu'une arme au service de l'action ; la fameuse *langue de bois* n'est pas une irritante exception, mais son ordinaire.

Le clerc, lui, veut convaincre, même au risque de déplaire. Le discours est son outil précieux et délicat, qu'il soigne avec amour ; car s'il transige avec la vérité, il cesse aussitôt d'être un clerc.

∴

Ne réservons pas, pour cela, le beau rôle au clerc, et celui du vilain au politique. Au service des siens, le politique se considère engagé dans une guerre ; un chef militaire qui dirait tout serait irresponsable. Exigerait-on d'un médecin qu'il soit d'une constante et totale franchise ? Il n'est pas sûr que l'homme de la rue le sente autrement. Un grand honnête homme, Mendès France, prétendit ne rien cacher à la nation ; il devint un symbole respecté mais il perdit le pouvoir au bout de sept mois et ne le retrouva jamais.

Nous pouvons tenir le politique en suspicion légitime ; lui rappeler que le pouvoir est une délégation qu'il tient de nous et dont il doit rendre compte ; qu'il peut se taire quelquefois mais non mentir ; que l'information, essence de la démocratie, doit être largement partagée. Mais, sans prendre au sérieux son théâtre et ses palinodies, il nous faut le laisser, provisoirement, travailler.

∴

La manière dont certains clercs tournent autour du pouvoir est dérisoire et contre-nature. Fascinés, ils veulent trouver en lui le laboratoire de leurs rêves ; mais gouverner n'est pas expérimenter. Les utopies, laïques ou religieuses, sont toujours redoutables pour la liberté.

Pour conserver son intégrité, le clerc doit garder bonne distance d'avec le politique. Cette fréquentation ne lui vaut rien ; comme Faust ou l'homme à la cervelle d'or, il n'a que son âme à vendre.

En somme que chacun fasse son métier et les vaches seront mieux gardées ; il y va de l'intérêt et du repos de tous.

∴

Le billet intitulé *Lectures* m'a valu quelque courrier. Ai-je semblé dire qu'il fallait se limiter à Epictète et à la Bible ? Bien entendu, il ne s'agit là que du *premier rayon* ; je croyais avoir parlé aussi de romans et même de polar,... mais soit, *mea culpa*, qui est mal compris s'est mal exprimé.

Au courrier du Monde

CAMPAGNE

Pitié pour nous !

D'ici au 24 avril, du matin au soir, c'est-à-dire quatre fois par jour sur chaque télévision, toutes les heures sur chaque radio, nous entendrons évoquer les hauts faits des campagnes des trois grands.

Nous saurons tout des arguments et des répliques (de préférence volant le plus bas), des scoops et contre-scoops. Chirac : vous aurez la Coupe du monde de foot, je vous le promets ! Jack Lang : on veut les résultats tout de suite ! Des vacheries mielleuses : les petites fiches de M. Barre. Des compliments perfides : ceux de MM. Pasqua ou Toubon.

Toute actualité, nationale ou extérieure, sociale ou économique, artistique ou littéraire, est sinon occultée du moins précédée, truffée ou accompagnée du couplet politico-campagnard, assaisonné de commentaires pour ou contre, de sondages bons ou mauvais, avec rapprochement des précédents et anticipation sur les suivants (« Quand M. X... aura fait son importante déclaration de tel jour, son « 7/7 », son « Heure de vérité », il est probable que les chiffres changeront, mais dans quel sens ? ») horrible suspense !

Au fur et à mesure que la classe politique se passionne et que les états-majors s'excitent, le peuple se dépassionne et les gens de la rue se blasent.

Chaque « montée en puissance » des médias, audio et visuels, braquant projecteurs et micros pour obtenir un effet multiplicateur voire surmultiplicateur, est suivie d'une indifférence croissante qui confinera bientôt au rejet si ce n'est à la répulsion.

Est-il possible que les politiques n'aient pas encore compris – depuis plusieurs semaines que dure ce phénomène – que les chômeurs en fin de droits, les personnes âgées qui ont tout juste de quoi manger et les jeunes qui n'ont aucune idée de ce que sera leur avenir, se moquent éperdument de ce cirque lamentable ?

Il est temps qu'à défaut d'un homme courageux – en tout cas responsable – un organe, une institution ou une autorité morale disent, au choix : Non ! Assez ! De grâce ! Pitié !

J'ai lutté toute ma vie pour la liberté, notamment pendant les années sombres. Je voudrais que quelqu'un dise que les excès des libertés tuent la liberté, que l'anarchie verbale n'est pas la démocratie, que le peuple qui est, dit-on, le plus spirituel de la Terre, ne mérite pas cela.

JACQUES FAVIER
(Auxerre, Yonne).

PUBLICATION

Espéranto contre Babel

« *Il semble que, jusqu'à présent, aucune œuvre importante n'ait été écrite en espéranto, et il serait souhaitable qu'aucune ne le soit jamais* », affirme Rafael Conte, critique littéraire d'*El Pais*, dans un article publié par *le Monde* du 22 mars. Or cette année marque précisément le centenaire de la publication de la première œuvre littéraire traduite en espéranto : *Vent de neige*, de Pouchkine, en traduction d'Antoni Grabowski. Elle fut publiée un an seulement après la parution du premier manuel d'espéranto. Ingénieur, poète, Grabowski connaissait trente langues. Loin d'afficher du mépris ou de la condescendance à l'égard d'une langue qui n'avait alors que quelques centaines de racines combinables avec quelques dizaines d'affixes, il s'empressa de mettre ses possibilités à l'épreuve. Depuis, des milliers d'œuvres ont été traduites et publiées en espéranto. Parmi les plus récentes figurent les *Roba'iyat* du Persan Omar Khayyam.

Aujourd'hui, deux ouvrages paraissent en moyenne chaque semaine en espéranto. Sa littérature ne cesse de s'enrichir d'œuvres originales ou traduites qui témoignent des ressources prometteuses de cette langue.

HENRI MASSON,
secrétaire général de SAT-Amikaro et rédacteur d'Espéranto-Informations.

LIBERTÉ

Heidegger, et alors ?

Heidegger nazi ? Grande nouvelle ! Surtout en 1987-1988.

Le disculper ? Gros risque de s'y déconsidérer.

Plus que jamais il importe de ne pas confondre philosophie et opinion. Pourquoi lire un philosophe, quel qu'il soit ?

Si c'est pour y trouver une pensée toute faite, le choix de l'auteur est important. Mais quel profit pour le lecteur si le plus libre philosophe n'induit alors qu'une pensée servile ?

Mais, si c'est ma pensée que je veux former, je ne suis plus asservi à tel auteur plutôt qu'à tel autre. « *Ce n'est pas dans Montaigne, mais dans moi que je trouve tout ce que j'y vois* », écrivait Pascal.

Et même, pourrait-on dire, plus l'auteur est odieux et plus je suis libre dans mon jugement, car je ne suis pas tenté d'adhérer.

MICHEL COUDARCHER
(Riom, Puy-de-Dôme).

GEL

Salariés et OPA

L'article de M. Varlin « OPA, cigales et fourmis » (*le Monde* du 16 mars) m'a beaucoup intéressé. Nous l'avons discuté en section syndicale. Il rejoint une préoccupation très importante des syndicalistes cadres, soucieux de trouver les meilleurs compromis possibles entre les diverses « logiques » de la vie économique, selon que l'on privilégie la facette industrielle, nationale, financière ou humaine. Le tout avec le moins possible de dirigisme.

L'idée de geler la revente de titres pendant *x* années est séduisante, mais sans doute difficile à mettre en application. On ne peut pas empêcher un propriétaire de mourir ni d'avoir des revers de fortune. Quelles seront les exceptions jugées valables ? Ou les pénalisations ?

Plutôt qu'une « interdiction », quelques collègues ont suggéré un « plus » en donnant tout simplement automatiquement un droit de vote double aux titres détenus depuis plus de *x* années par un même propriétaire. Le délai pourrait être réduit quand le détenteur serait également salarié.

LOUIS ALLIOT,
délégué syndical CGC, SNEA (Courbevoie).

CHIFFRES

Le vote beur

Les chiffres actuellement publiés sur l'électorat potentiel beur sont gravement erronés.

Si le terme de « beur » signifie jeunes électeurs, de dix-huit à vingt-cinq ans, d'origine maghrébine, chaque chiffre avancé implique un rapport de 10 %. Autrement dit, pour 100 000 électeurs beurs potentiels, il faut 1 million de Franco-Maghrébins de tous âges.

Par conséquent, lorsque la presse parle de « 500 000 électeurs beurs », cela implique une communauté franco-maghrébine de 5 millions de personnes. Or, selon l'INED, en 1982, les Français « *par acquisition* », toutes nationalités confondues, réunissaient 1 400 000 personnes de tous âges.

Lorsqu'une démocratie laisse publier sans réagir n'importe quel chiffre sur un problème politique important, elle fait le lit du démagogue.

PIERRE-PATRICK KALTENBACH,
président du Fonds d'action sociale.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

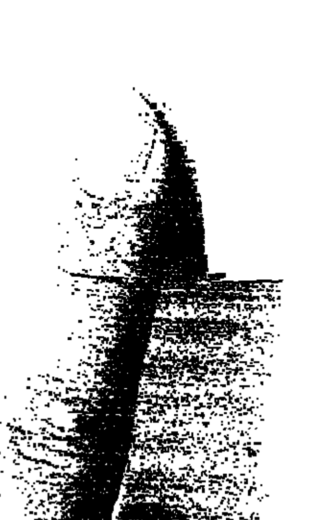
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037





NICARAGUA

Les négociations portent maintenant sur les zones de repli des « contras »

A Sapoa (Nicaragua) se poursuivait, mardi 29 mars, la réunion technique entre sandinistes et « contras » destinée à déterminer les « enclaves » dans lesquelles doivent se replier les rebelles. Les troupes américaines envoyées au Honduras ont commencé à regagner les Etats-Unis. Un premier contingent de huit cents soldats a déjà quitté le pays. Dimanche, à Managua, une centaine de détenus politiques ont été libérés : parmi eux, Roberto Amador, un ancien pilote de la Contra, et Manuel Rugama, un médecin, fils d'une des fondatrices du Comité des familles de prisonniers politiques. Pour sa part, un des leaders de l'opposition armée, M. Adolfo Calero, a confirmé dans une interview à la presse espagnole que les siens *« ne désarmeraient pas tant que les sandinistes ne montreraient pas leur volonté délibérée de mettre à exécution l'accord de Sapoa et de démocratiser le Nicaragua »*.

Réticences à la « Nouvelle Managua »

MIAMI
de notre envoyé spécial

Au détour de la voie rapide qui traverse la ville apparaît Sweet Water, une banlieue banale avec ses centres commerciaux, son église et ses parkings. Les affiches sont le plus souvent rédigées en espagnol, comme il est fréquent en Floride, et tout particulièrement à Miami. Les noms des commerces surprennent déjà plus : « Farmacia de Managua », « Nicaragua-Pressing ». Cette Sweet Water est, à n'en pas douter, mâtinée de *chicha*, l'une des boissons favorites des Latino-Américains.

La communauté exilée est ici forte d'environ soixante mille personnes. Elle édite même un guide, *Nicaragua dans Miami*, qui regroupe en quarante-huit pages d'annonces les commerces, les professionnels et les industriels nicaraguayens. Elle dispose aussi d'un journal, *l'Etoile du Nicaragua*, diffusé chaque mois à trente mille exemplaires. Les écoles, si elles ne leur sont pas, bien sûr, réservées, accueillent une grande majorité d'élèves nicaraguayens.

Depuis quelques jours, la « Nouvelle Managua », comme on l'appelle ici, est en émoi. La signature de l'accord entre le gouvernement sandiniste et la résistance nicaraguayenne le 23 mars au soir, à Sapoa, fait l'objet de toutes les discussions. Partout la tonalité est la même. *« Tous les Latino-Américains devraient s'opposer à une pareille stupidité »*, dit la pharmacienne, vite approuvée par ses clients. Une ancienne journaliste, qui a quitté Managua depuis cinq ans et *« n'a jamais été somoziste »*, affirme que *« les sandinistes ne respecteront jamais leurs engagements. Ils peuvent signer cent mille papiers, cela ne changera rien »*.

Quelques centaines de mètres plus loin, dans un petit restaurant, l'élégant directeur d'une compagnie d'investissements immobiliers assure qu'il *« préférerait tout abandonner pour rentrer à Managua »*. Mais, ajoute-t-il, *« c'est toujours impossible, et cela ne s'arrangera pas avec l'accord. Il n'y a plus de résistance maintenant »*. Le directeur de la chambre de commerce américano-nicaraguayenne est encore plus sévère : *« Les sandinistes n'ont jamais rien fait de ce qu'ils ont dit, ils ont perdu toute crédibilité. »*

« Il n'y a que les armes »

Ce pharmacien de vingt-huit ans, ancien dirigeant étudiant et emprisonné plusieurs fois sous Anastasio Somoza, avait émigré peu avant le départ de l'ancien dictateur. Il était retourné dans son pays pour devenir directeur des relations internationales de l'Université. Francesco Ortega a quitté Managua quatre ans plus tard sur *« les conseils d'un ami appartenant aux services de sécurité »*. Sur le comptoir de sa pharmacie figure en bonne place une pétition *« condamnant ce mauvais accord et appelant les Nicaraguayens préoccupés par la libération de leur pays à une réunion-débat dans un hôtel de Miami »*.

Le colonel Juan Manuel Gomez ne peut, lui, affirmer avoir combattu Somoza ; il était l'un des chefs de son aviation. Dans la galerie d'art du photographe nicaraguayen Lopez Maltez, qui est aussi directeur du journal *l'Etoile du Nicaragua*, il condamne l'accord d'une manière expéditive : *« Contre les communistes, il n'y a que les armes »*, dit cet homme d'une soixantaine d'années pour qui le plan de paix pour l'Amérique centrale ne mérite guère plus d'attention : *« C'est un numéro d'exhibitionnisme de la part du président costaricien ! »*

Partout cette mise en cause de la rencontre de Sapoa est assortie de violentes critiques contre les dirigeants de la Contra : *« Ceux qui ont signé n'ont aucune idée de la guerre, ils téléphonent de Miami pour savoir comment elle se déroule, ce sont simplement des fonctionnaires des Etats-Unis. »*

Dans le nord-ouest de Miami, loin de la « Nouvelle Managua », les dirigeants de la résistance nicaraguayenne disposent de confortables et discrets appartements où travaillent une vingtaine de personnes. L'un des membres du bureau directeur, Pedro Joaquim Chamorro, est conscient des réticences de la communauté : *« La plupart des gens*, dit-il, *n'ont pourtant pas lu l'accord et ne savent pas que, pour l'instant, les combattants n'ont pas encore remis un seul fusil ! »*

Alors que trois des membres du bureau terminent une série d'entretiens à Washington, M. Chamorro explique : *« Nous avons obtenu de parler politique à Managua, ce n'est pas rien. Cet accord préliminaire, il faut le rappeler, devra permettre de discuter tous les aspects de la démocratie. Nous mettons les sandinistes devant leurs responsabilités. »*

Chamorro, qui est aussi le fils de la propriétaire du quotidien d'opposition *la Prensa* à Managua, insiste sur la totale liberté d'information qui devra être respectée, en souhaitant que soient discutées aussi les confiscations de biens qui ont eu lieu après la révolution. Il affirme que le cessez-le-feu permettra aux troupes de la résistance de renforcer leur présence parmi la population. *« La chose la plus négative dans cet accord*, dit en ironisant M. Chamorro, *c'est que nous avons signé aux côtés des sandinistes ! Mais, pour le reste, sans être forcément optimiste, je reste réaliste. »*

Au moment où la résistance se prépare à une nouvelle série de discussions avec les sandinistes, le 6 avril à Managua, une partie de la communauté nicaraguayenne, malgré sa farouche opposition, s'apprête, avec ce même réalisme, à fêter l'arrivée en Floride du premier prisonnier politique libéré depuis la trêve, Roberto Amador, un ancien pilote de la Contra, capturé par les sandinistes en 1983.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

PANAMA : alors que la répression s'accentue

Le général Noriega recherche toujours un départ « honorable »

PANAMA
de notre correspondant
en Amérique centrale

Quelques milliers de personnes à peine ont répondu, le lundi 28 mars, à l'appel de l'opposition, qui a prouvé ainsi une fois de plus son incapacité à mobiliser la population dans la rue. Cet échec ne renforce pas pour autant la position du général Manuel Antonio Noriega, qui serait toujours en train de négocier un départ *« honorable »*, une *« solution panaméenne »* à la grave crise politique que vit le pays depuis dix mois.

La manifestation organisée par la Croisade civique nationale (plus d'une centaine d'organisations d'opposition) avait été interdite par les autorités ! ce qui a sans doute été très dissuasif. Certains dirigeants de l'opposition brillaient par leur absence (cinq d'entre eux ont cependant été arrêtés après la manifestation). Agitant des mouchoirs blancs – le symbole de la Croisade civique depuis sa création en juin 1987 – et criant des slogans hostiles au général Noriega, la foule a parcouru l'avenue Centrale, une des principales artères de la capitale. Malgré la présence importante des troupes de choc de la police, tout semblait devoir se passer sans incident. Jusqu'à ce que la police décide de charger sans avertissement.

Les manifestants ont été dispersés en quelques minutes à peine, les gaz lacrymogènes, les canons à eau et les volées de chevrotines créant une véritable panique. A l'issue de cette brève bataille, il ne restait plus, face à face, que les policiers – casques, boucliers et masques à gaz – et les journalistes, dont beaucoup portaient eux aussi un masque pour se protéger des « gaz au poivre », fabriqués aux Etats-Unis. Etrange spectacle, qui donnait l'impression qu'une véritable guerre était en train de se dérouler au Panama, alors qu'il n'y a pratiquement pas eu de victimes – c'est d'ailleurs un miracle ! – en dix mois d'affrontements.

Les autorités reprochent précisément à la presse internationale d'avoir contribué à l'aggravation de la situation en diffusant des images de violence, qui ne correspondent pas à la réalité. Les chaînes de télévision américaines sont plus particulièrement visées par cette critique, car leurs images sont diffusées au Panama par la chaîne de l'armée américaine, à l'intention des dix mille hommes stationnés dans les bases situées le long du canal.

Après la manifestation, un soldat nous a déclaré : *« Ces salauds de gringos* (les Américains), *ils ont provoqué tout ça pour ne pas nous rendre notre canal. »* Les partisans du général Noriega sont, en effet, *convaincus que les Etats-Unis* veulent remettre en question l'accord signé en 1977, qui prévoit la remise du canal aux Panaméens en l'an 2000.

Aussi, par les temps qui courent, il ne fait pas bon être américain à Panama, sauf auprès de l'opposition, qui est fascinée par les Etats-Unis et attend tout de Washington. Il ne fait pas bon non plus être journaliste, comme on a pu le constater lundi en fin d'après-midi. Un groupe de policiers de la sécurité d'Etat et des civils fortement armés ont investi le principal hôtel de la capitale et arrêté brutalement une dizaine de reporters – pour la plupart des Mexicains – qui venaient d'assister au passage à tabac d'un militant de la Croisade civique. Les policiers ont semé la panique dans l'hôtel, puis ont saisi l'essentiel du matériel des chaînes de télévision.

Dans ce pays où l'on a toujours préféré la fête à la violence, le climat devient chaque jour plus malsain avec l'aggravation de la situation économique provoquée par la fermeture des banques depuis le 4 mars, et la grève générale décrétée il y a neuf jours par l'opposition. Les autorités ont annoncé qu'elles allaient prendre des mesures sévères pour obliger certains commerces à ouvrir leurs portes (alimentation, pharmacies, etc.). Elles espèrent aussi convaincre les banques de reprendre leurs activités et trouver les fonds nécessaires pour payer les 144000 fonctionnaires.

Malgré la détérioration de la situation, aucun des adversaires ne semble pourtant disposé au compromis. Des rumeurs – la principale source d'information au Panama en l'absence des journaux d'opposition, suspendus depuis un mois – font état de négociations entre les émissaires du général Noriega et plusieurs dirigeants latino-américains au Costa-Rica. Une chose semble acquise : le général Noriega serait disposé à quitter ses fonctions à court terme, à condition de pouvoir rester au Panama. Les Etats-Unis maintiennent que *« la solution à la crise passe par son départ du pays »*, si possible vers l'Espagne, qui est disposée à l'accueillir. Mais le responsable de l'Amérique latine au département d'Etat, M. Elliott Abrams, a dû reconnaître dans une interview télévisée qu'il s'était *« trompé »* en pensant que le général Noriega partirait plus vite.

BERTRAND DE LA GRANGE.

ISRAËL : en isolant pour trois jours les territoires occupés

Jérusalem se livre à une démonstration de fermeté

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Cette fois, ce sont les grands moyens. Après avoir longuement hésité, apparemment pour ne pas nuire à son image, le gouvernement a décidé d'isoler à peu près totalement la Jordanie et Gaza, au moins pour trois jours – du mardi 29 mars au vendredi 1er avril. L'objectif est ouvertement annoncé : empêcher que les traditionnelles manifestations de la Journée de la terre, que les Palestiniens célèbrent le 30 mars, ne soient cette année l'occasion d'une mobilisation redoublée, d'un regain de violences et surtout d'un mouvement de solidarité entre habitants des territoires et Arabes israéliens (1).

La méthode tient en un dispositif choc, présenté lundi soir par le général Ephraïm Lapid, le porte-parole de l'armée israélienne. Les territoires sont déclarés *« zone militaire »*. Les résidents de Cisjordanie et deGaza ne sont plus autorisés à entrer en Israël. Un couvre-feu total est imposé à la bande de Gaza (dont les six cent cinquante mille habitants ne peuvent plus sortir de leur domicile du lundi soir au vendredi matin). Les Palestiniens des territoires ne sont plus autorisés à franchir les ponts en direction de la Cisjordanie (qui restent ouverts dans l'autre sens). L'accès des territoires à la presse est quasiment prohibé (soumis à autorisation préalable et à escorte militaire). Toute personne ne résidant pas habituellement dans les territoires doit les quitter et n'a plus le droit d'y pénétrer.

Le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, déclarait dans la soirée à la télévision sur le ton du défi : *« Tout cela est pour nous une façon de dire aux Arabes : c'est vous qui avez décidé cette Journée de la terre, eh bien, qu'on en fasse une épreuve de force et on verra qui en sortira vainqueur (...), mais n'oubliez pas, messieurs, que, d'une façon générale, nous sommes loin d'avoir épuisé toutes les possibilités à notre disposition. »*

Même attendues, ces mesures, qui ne s'appliquent pas aux colons juifs, ont fait l'effet d'une douche froide. *Certaines sont sans précédent depuis* 1967, comme la limitation à l'accès aux ponts sur le Jourdain ou le statut de zone militaire étendu à l'ensemble des territoires occupés. De source militaire, on soulignait leur caractère *« provisoire et exceptionnel »*, on expliquait l'importance qu'il y a à empêcher que les *« activistes des territoires ne viennent exacerber la tension en Galilée »*, dans le nord d'Israël, le 30 mars.

C'est dans cette région que résident la majorité des quelque sept cent mille Arabes israéliens, invités à observer une grève générale et à participer à une série de manifestations pour la Journée de la terre. On prévoit enfin quelques assouplissements : le couvre-feu sera levé à certaines heures pour permettre aux résidents de Gaza de faire leurs courses, et si les habitants de Cisjordanie doivent être confinés dans leurs villages la veille du 30 mars, des accommodements seront acceptés dans les cas d'urgence (notamment médicaux).

Il est vrai que la Journée de la terre s'annonce comme un test dans la bataille engagée depuis décembre. Les incidents n'ont cessé de se multiplier en Galilée, souvent peu graves (jets de pierres et de cocktails Molotov), mais de plus en plus fréquents. Dans les territoires occupés, la mystérieuse « direction unifiée du soulèvement » a appelé la population à faire du 30 mars une journée d'*« attaques »* contre les soldats et les colons ; enfin, ces derniers jours, les affrontements avec l'armée ont redoublé d'intensité.

Cette stratégie de l'isolement des territoires vient s'ajouter à une vague d'arrestations elles aussi sans précédent : en quelques semaines, on a largement dépassé les trois mille incarcérations, selon une estimation de la radio israélienne. Ces mesures viennent également compléter une panoplie de pressions économiques dénoncées lundi à la Knesset par le parti Ratz (centre gauche), qui attend des sanctions collectives. Les mesures prohibant l'entrée en Israël aux habitants des territoires ou leur accès en Cisjordanie paraissent participer du même esprit.

Il y a longtemps que certains *milieux politiques, notamment* dans les rangs du Likoud (droite), réclamaient le durcissement de la répression et l'interdiction pure et simple de la presse israélienne et étrangère dans les territoires. Depuis quelques semaines, les officiers sur le terrain pouvaient à loisir – et ne s'en privaient pas – interdire momentanément telle ou telle région aux journalistes. Mais le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin (travailliste), hésitait, de peur de donner libre cours à des campagnes de rumeurs fantaisistes.

Cette fois, la décision a été prise d'une interdiction quasi globale durant trois jours. Certains dirigeants de la presse israélienne estiment qu'elle relève de l'*« hystérie »* et l'Association de la presse étrangère a immédiatement dénoncé ce *« dangereux précédent »*.

Annoncé tard dans la soirée, ce *« dispositif pour la Journée de la terre »*, comme le dit le communiqué de l'armée, n'avait encore guère suscité de commentaires, mardi, du côté palestinien ; à la Knesset non plus, où la journée était consacrée à une séance extraordinaire sur les résultats du récent voyage à Washington de M. Shamir. Le premier ministre a de nouveau et en termes catégoriques rejeté la proposition américaine de convoquer une conférence internationale pour relancer des négociations israélo-arabes. Il a souligné qu'il entendait *« ne pas bouger des principes de Camp David »* et encore moins *« céder aux pressions internationales »*. Autant d'avertissements adressés à Washington à quelques jours du retour au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz.

ALAIN FRACHON.

(1) Célébrée depuis plus d'une dizaine d'années d'abord par les Arabes israéliens, puis plus tard par les habitants des territoires, en souvenir de la répression d'une manifestation qui fit six morts – des Arabes israéliens, – le 30 mars 1976, la Journée de la terre est destinée à manifester contre les expulsions et les confiscations de terres.

Le recours aux armes chimiques au Kurdistan

Téhéran réclame une condamnation formelle de Bagdad

Les deux experts mandatés par les Nations unies pour enquêter en Iran au sujet de l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak – le Dr Manuel Dominguez Carmona et M. James Holger – ont été reçus, le lundi 28 mars, peu après leur arrivée à Téhéran, par M. Mohammad Javad Larijani, vice-ministre iranien des affaires étrangères. Ce dernier a affirmé que *« le peuple iranien et l'opinion publique internationale attendaient des Nations unies une condamnation formelle du régime irakien pour l'emploi d'armes chimiques en violation du protocole de Genève de 1925 »* et demandé que l'ONU *« prenne des mesures pour forcer Bagdad à respecter les conventions internationales dans ce domaine »*.

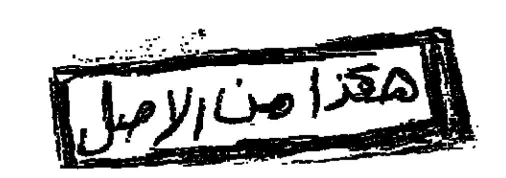
A Bagdad, la presse irakienne poursuit ses attaques contre les Nations unies, qui, au lieu de résoudre le conflit irako-iranien *« d'une manière globale et définitive »*, cherche, selon elle à *« camoufler l'agression iranienne au moyen de déclarations hostiles à l'Irak » (...)*, *« encourageant Téhéran à persévérer dans son défi à la volonté internationale, représentée dans la résolution 598 du Conseil de sécurité »*.

L'Iran a lancé un nouvel appel aux organisations internationales, leur demandant de lui fournir d'urgence des médicaments indispensables pour soigner les victimes des bombardements aux armes chimiques. Répondant à cet appel, la Norvège et la Suède ont d'ores et déjà annoncé qu'elles étaient prêtes à accueillir les gazés de Halabja dans leurs hôpitaux.

A Paris, l'UNEF a appelé à participer le mardi 29 mars à 18 heures à un rassemblement qui aura lieu devant l'ambassade d'Irak, rue de la Faisanderie, *« afin de protester contre le massacre de la ville de Halabja, d'exiger que soient immédiatement interdite la fabrication et l'utilisation des armes chimiques et d'imposer au gouvernement français qu'il cesse les ventes d'armes aux belligérants de la guerre Iran-Irak, et qu'il use de ses moyens politiques et diplomatiques pour qu'aucun pays ne continue à alimenter le carnage que constitue le conflit du Golfe »*. Par ailleurs, l'UNEF voudrait attirer l'attention sur le fait que *« ce sont des Mirage français qui servent au régime irakien pour envoyer des bombes chimiques au Kurdistan d'Irak et d'Iran »*, que *« la loi de programmation militaire adoptée l'année dernière par l'Assemblée nationale prévoit la fabrication à grande échelle d'armes chimiques »* et que *« cela constitue un danger pour la paix mondiale »*.

Entre-temps, la guerre du Golfe se poursuit sans répit. L'Irak a annoncé lundi après-midi avoir tiré trois missiles sol-sol sur la ville de Qom, haut lieu du clergé chiite iranien, alors que deux pétroliers étaient attaqués dans le Golfe par des vedettes probablement iraniennes. Le premier, le superpétrolier danois *Karama-Maersk*, a été sérieusement touché, alors que les dégâts sont mineurs à bord du second pétrolier, le *Golar-Kansai* (libérien).

Au centre du front irano-irakien, dans la région de Fakkeh, les forces de Téhéran affirment avoir repoussé une attaque des troupes de Bagdad, appuyée par les Moudjahidines, tuant ou blessant plus d'un millier d'assaillants. A Bagdad, l'Armée de libération nationale iranienne (ANLI) des Moudjahidines du peuple, appuyée et financée par les Irakiens, affirme pour sa part avoir pris le contrôle de 600 kilomètres carrés dans le sud-ouest de l'Iran, notamment dans la région frontalière de Fakkeh.



Europe

URSS : conseiller de M. Gorbatchev

L'économiste Abel Aganbeguian attaqué dans une revue conservatrice

MOSCOU
de notre correspondant

Conseiller de M. Gorbatchev et grand théoricien des tentatives de libéralisation de l'économie soviétique, M. Abel Aganbeguian vient d'être violemment dénoncé par une revue soviétique comme tenant « *des idées bourgeoises sur l'homme et la production* ».

Bien que l'article soit précédé d'une citation du secrétaire général et fasse révérencieusement référence aux grands textes adoptés sous la période de la « perestroïka », sa véritable cible est clairement M. Gorbatchev lui-même, puisque c'est sa politique, à défaut de sa personne, qui est mise en cause.

Publié dans le petit mensuel *Moskva*, organe de l'Union des écrivains de Russie, sous la signature de Mikhaïl Antonov, agrégé de sciences techniques, ce pamphlet s'en prend en effet à chacune des idées-forces de la réforme économique et des projets de réformes politiques. Là où les réformateurs parlent de la nécessité de décentraliser le processus de prise de décisions, M. Antonov rétorque : « *A la différence du capitalisme, le socialisme ne peut se développer de façon anarchique. Il doit être dirigé par le Parti, aussi bien en politique qu'en économie.* »

Là où les réformateurs désignent à la vindicte publique bureaucrates et « *méthodes administratives de gestion* », M. Antonov vole, lui, au secours de l'appareil en s'exclamant : « *La cause principale de la stagnation ne tient pas aux méthodes administratives de gestion, mais à la perte du sens de responsabilité envers les destinées de la patrie* [et il ne faut pas oublier que ces] *cadres ont supporté le poids de l'industrialisation forcée et fait de l'URSS l'un des pays les plus puissants du monde.* »

Aux projets d'instauration de la vérité des prix, M. Antonov oppose la défense des démunis (« *cela signifie que les pauvres n'auront rien* [ou le strict minimum] *et que les riches auront tout* »). Devant la volonté de fermer les entreprises non rentables, il fait appel au réalisme (« *peut-on abandonner les maisons et déplacer les hommes ?* [On] *n'ira pas jusqu'à prendre de telles décisions* »).

L'acceptation du chômage comme instrument régulateur l'indigne, car ce serait là la porte ouverte à une recrudescence de la criminalité, de l'alcoolisme et de la toxicomanie et qu'on finirait ainsi par déboucher sur le terrorisme. Le recours, enfin, aux stimulants matériels lui paraît totalement illusoire, car « *tous ne souhaitent pas gagner davantage, alors qu'il y a pénurie de produits* ».

Matérialisme amoral

Le fond idéologique de cette attaque est fortement teinté de puritanisme et d'appels à la défense des valeurs spirituelles contre un matérialisme amoral. « *Là où la prospérité économique n'est pas assurée par un accroissement du capital spirituel*, écrit ainsi M. Antonov, *le peuple ne pourra pas être heureux, même si la croissance de la consommation en biens matériels est très rapide.* » *A priori* surprenant de la part d'un homme qui se pose en défenseur de l'orthodoxie marxiste, le propos est en fait très représentatif de la fusion qui se fait de plus en plus en souvent entre les courants nationalistes russes et les conservateurs de l'appareil.

Le carrefour privilégié de cette rencontre est l'influente association Pamiat, tolérée bien que régulièrement attaquée par la presse et dont le programme s'articule autour de l'antisémitisme et de la défense des monuments, des valeurs traditionnelles et du nationalisme russe.

Dans une phrase caractéristique, M. Antonov explique ainsi que la création de sociétés mixtes avec l'Occident, de zones économiques libres et ls projets de convertibilité du rouble le choquent « *en tant que Russe et citoyen soviétique. Cela blesse*, ajoute-t-il, *mon patriotisme* ».

Même dans une période où conservateurs et libéraux polémiquent quotidiennement dans les colonnes de leurs journaux respectifs, cet article dépasse donc les bornes implicites du débat politique officiel suscité en URSS par la volonté réformatrice de M. Gorbatchev. Il ne faudrait pourtant pas y voir le signe du développement d'une offensive réelle contre le secrétaire général.

Moskva est une revue quasi confidentielle, et de leur côté, les journaux de la « perstroïka » ne reculent pas. *Ogoniok* vient ainsi de publier sur deux pages le témoignage d'un ancien prisonnier des camps staliniens racontant comment il avait connu en détention la femme de Mikhaïl Kalinine, chef de l'État soviétique de 1938 à 1946. Répandu, souligne l'auteur, ce type de prise d'otage permettait à Staline de s'assurer de la docilité de son entourage.

BERNARD GUETTA.

M. Lev Zaïkov se présente comme le numéro trois du Kremlin

M. Lev Zaïkov, qui a succédé en novembre au turbulent Boris Eltsine à la tête du Parti communiste de Moscou, s'est présenté implicitement comme le numéro trois du PCUS dans une interview que publie cette semaine l'hebdomadaire américain *Newsweek* : « *Mikhaïl Gorbatchev*, dit-il, *préside toujours les réunions du Politburo. Quand il n'est pas là, c'est* [Egor] *Ligatchev. Ligatchev dirige le secrétariat* [du comité central]. *Et quand Ligatchev s'en va, alors c'est moi qui dirige le secrétariat.* »

M. Zaïkov, soixante-cinq ans, ancien patron du PC à Leningrad, et chef de l'industrie de la défense, révèle, d'autre part, que les réunions du Politburo ne sont plus ce qu'elles étaient : « *Avant* [Gorbatchev], *elles étaient préparées et closes en l'espace d'une heure. Maintenant, elles durent parfois jusqu'à dix heures. On y débat beaucoup. Pratiquement chaque fois, presque tous les membres expriment leurs opinions. Mais il n'y a virtuellement aucun désaccord au sein du Politburo. Nous ne votons jamais, car après nous être efforcés ensemble de parvenir à une opinion il ne reste plus d'objecteurs.* »

Le nouveau numéro un de Moscou affirme avoir été « *simplement stupéfait* » des accusations de Boris Eltsine sur les privilèges abusifs dont joueraient les cadres du PCUS. Oui, reconnaît-il en substance, il y a certains avantages, mais ils sont justifiés..., même si M. Gorbatchev trouve les limousines du Politburo « *trop grosses* ».

« *Enfin*, ajoute Lev Zaïkov, interrogé sur l'Arménie, *je dois dire franchement que nous, les gens et le leadership, ne sommes pas encore habitués à la glasnost. Y a-t-il des déséquilibres ? Oui, parce que certains éléments profitent de la* « *glasnost* ».

Au Caucase

Stepanakert paralysée par la grève

MOSCOU
de notre correspondant

La grève paralysait toujours, le lundi 28 mars, la capitale du Haut-Karabakh, Stepanakert, et la tension demeure assez vive entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan pour que des camions venus d'Erevan prendre une livraison à Sumgaït se soient vu purement et simplement refuser l'entrée de la ville.

Livrées au fil de courts reportages que les *Izvestia* publient désormais chaque jour sur la situation dans le Caucase, ces informations confirment que si Moscou a, pour l'instant, globalement repris le contrôle de la situation, la crise n'en est pour autant pas résolue. Espérant, explique-t-il, pouvoir envoyer à sa rédaction un reportage sur le retour de Stepanakert à la vie normale, l'envoyé spécial des *Izvestia* est allé dès 6 heures du matin faire le tour des entreprises, mais a découvert que « *les ouvriers de la soierie, de la cordonnerie et de l'usine électronique ne s'étaient pas présentés au travail* », que les étudiants n'étaient pas à leurs cours et que « *les mères n'avaient pas accompagné leurs enfants dans les garderies* ».

Des bandes de jeunes, dit encore le journaliste, menaceraient ceux qui voudraient aller travailler et empêcheraient la circulation des autobus de ramassage. Au total, et à en croire les tracts et les messages radiophoniques qu'a fait diffuser la municipalité, l'arrêt de la production aurait déjà endetté la ville de 7 millions de roubles envers l'Etat.

Parallèlement, on a appris de source indépendante qu'après M. Aïrikian deux autres militants nationalistes arméniens, MM. Movses Mordisian et Mekhak Gabrelian, auraient été inculpés de « *propagation de fausses nouvelles et calomnies antisoviétiques* ».

B. G.

● **Reprise des troubles dans le Haut-Karabakh ?** — Selon Radio-Bakou captée à Londres, « *des éléments extrêmement fanatiques* » ont provoqué des troubles, le samedi soir 26 mars, dans la région du Haut-Karabakh, majoritairement peuplée d'Arméniens mais rattachée à l'Azerbaïdjan. — (AP.)

PORTUGAL : malgré le succès de la grève générale du 28 mars

Le gouvernement n'entend pas renoncer à sa réforme de la législation du travail

LISBONNE
de notre correspondant

La grève générale du lundi 28 mars a été particulièrement suivie dans les grands centres comme Lisbonne et Porto. Les transports en commun étaient paralysés ; dès les premières heures de la matinée, et d'énormes files de voitures se sont formées sur les routes qui mènent à la capitale portugaise. Les chantiers navals de la Lisnave et de la Setenave, la sidérurgie du Sexal et le complexe pétrochimique de Sines se sont totalement arrêtés.

Un climat de tension avait marqué les jours qui ont précédé la grève. Les syndicats ont dénoncé des tentatives d'intimidation, surtout dans les entreprises publiques. En visite officielle dans l'intérieur du pays, le président de la République, M. Mario Soares, a rappelé que « *la grève est un droit constitutionnel de tous les travailleurs* ». « *Aussi*, a-t-il ajouté, *personne dans l'exercice de ce droit ne peut être poursuivi.* »

Soutenue par l'ensemble des partis politiques de l'opposition, cette grève représente la première initiative menée conjointement par les deux grandes centrales syndicales, la CGTP, proche du Parti communiste, et l'UGT, de tendance socialiste et social-démocrate. Leur front commun est dû au projet de loi du gouvernement libéralisant les licenciements. Parmi les aspects les plus controversés de ce projet figure la possibilité donnée aux patrons de licencier les travailleurs jugés « *inadaptés* » aux conditions de travail dans l'entreprise ; l'abrogation du régime de protection des dirigeants syndicaux ; l'alternative laissée aux tribunaux d'exiger la réintégration d'un salarié injustement licencié, ou de fixer une indemnisation en faveur de celui-ci lorsque sa réintégration « *est susceptible de nuire au bon fonctionnement de l'entreprise* ».

Pour le gouvernement, la réforme en question est consistante avec la législation en vigueur dans les pays européens les plus favorables aux salariés. Les syndicats estiment de leur côté qu'on ne peut pas faire des comparaisons entre les Etats développés de l'Europe communautaire et un pays comme le Portugal économiquement très en retard : « *Chômage européen et salaires portugais* », lisait-on sur des affiches appelant à la journée de grève de lundi.

Une manifestation devant le palais de l'Assemblée nationale est convoquée pour le 14 avril, date à laquelle commencera le débat parlementaire sur le projet. Fort de sa majorité absolue à la chambre, le premier ministre social-démocrate (centre-droit), M. Caraco Silva, ne semble pourtant pas ouvert à la conciliation.

Interviewé à la télévision lundi soir, il a dénoncé la grève comme « *strictement politique* », et réaffirmé son refus de céder.

JOSÉ REBELO.

RFA

Le contre-espionnage ouest-allemand estime avoir porté un coup très dur au KGB

BONN
de notre correspondant

« *Le coup le plus dur jamais porté au KGB en Allemagne* » : c'est ainsi que le procureur fédéral, M. Kurt Rebmann, a qualifié, le lundi 28 mars, le vaste coup de filet lancé la semaine dernière par le contre-espionnage ouest-allemand en RFA. Cette opération, qui a nécessité la mobilisation de cent soixante-dix policiers sur tout le territoire du pays, s'est soldée par l'arrestation de six personnes. Dix-huit autres suspects ont été placés sous contrôle judiciaire en attendant les résultats d'enquêtes plus approfondies. Le directeur de l'Office fédéral de protection de la Constitution, M. Gehrard Boeden, a souligné que « *la détente dans les relations avec l'URSS ne signifie pas, bien au contraire, que le KGB réduise ses activités d'espionnage en RFA* ».

Le cas le plus grave, selon le procureur général, est celui d'un industriel de quarante-quatre ans, M. Helmut Stefan Kolasch, qui a travaillé depuis 1971 dans diverses firmes de haute technologie avant de créer, en 1985, sa propre entreprise dans la région de Karlsruhe. M. Kolasch aurait fourni aux services secrets soviétiques des données concernant l'avion de combat européen Tornado et le futur « chasseur 90 ». Certains plans du Tornado avaient déjà été fourni à l'URSS par l'espion Manfred Rotsch, ingénieur chez MBB en Bavière, qui est revenu vivre en RFA après son échange avec des prisonniers politiques est-allemands.

Les autres personnes arrêtées sont, à l'exception d'un ingénieur de nationalité colombienne, des Allemands nés en Union soviétique, venus en RFA dans les années 1970 dans le cadre des accords entre la RFA et l'URSS sur l'émigration des Soviétiques de souche allemande. Il leur est reproché d'avoir informé le KGB sur les partis politiques ouest-allemands, les organisations de réfugiés de l'Est et le Centre fédéral d'apprentissage des langues, où sont formés les membres des services secrets ouest-allemands.

Deux médecins, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été placés sous contrôle judiciaire. Il leur est reproché d'avoir, après leur émigration d'URSS, conservé des contacts avec les services secrets soviétiques, qui leur avaient demandé de se tenir prêts à abriter dans leur cabinet un centre de transmission radio clandestin.

LUC ROSENZWEIG.

GRANDE-BRETAGNE : encore une mort étrange chez Marconi

Loi des séries (noires) pour les ingénieurs de l'armement

LONDRES
de notre correspondant

S'il n'avait pas travaillé pour Marconi, une filiale de la General Electric Company (GEC) bénéficiaire de nombreux contrats de recherches militaires du gouvernement britannique, l'ingénieur Trevor Knight intéresserait bien peu de monde, et l'annonce de son suicide n'aurait pas défrayé d'autres chroniques que celle de la gazette de Harpenden (à 50 kilomètres au nord de Londres), où il vivait.

Mais huit scientifiques britanniques, dont cinq de chez Marconi, travaillant de près ou de loin dans le secteur de la défense, sont morts de causes non naturelles depuis 1982. De quoi exciter les imaginations. Certains mêmes n'hésitent pas à y voir une sombre machination venue de l'autre côté du rideau de fer pour empêcher les pays occidentaux de se lancer dans « *la guerre des étoiles* ».

Rien n'est encore venu étayer cette thèse. Pour le médecin-légiste qui a examiné, lundi, le corps de Trevor Knight, cinquante-deux ans, ce dernier est mort asphyxié dans sa voiture, après avoir inhalé de l'oxyde de carbone provenant des gaz d'échappement. Très probablement un suicide, a conclu le rapport d'autopsie. La police refuse de trouver cette mort « *suspecte* » ; elle souligne que Knight travaillait dans le secteur commercial de la division missiles de Marconi, et qu'il n'avait pas accès à des documents classés « secret défense » à l'usine de Stanmore (nord de Londres).

A la demande d'un député travailliste, M. Douglas Hoyle, le ministère de la défense va toutefois ouvrir une enquête pour déterminer s'il y a un lien entre la mort de Knight et les précédentes. « *Est-ce simplement du surmenage ou y a-t-il quelque chose de plus sinistre derrière ces morts ?* » interroge M. Hoyle. Un porte-parole du ministère s'est empressé de rappeler qu'une même enquête, décidée il y a un an sur cette étrange loi des séries, n'avait rien donné.

Sur les huit morts recensées, quatre ont été officiellement enregistrées comme suicides. Une autre des victimes a vraisemblablement été étranglée par sa femme, qui est inculpée de meurtre. Plusieurs femmes des disparus ont fait état du surmenage subi par leur mari tenu au secret pour expliquer leur suicide.

La presse populaire britannique, qui fait d'ordinaire ses choux gras de ce type d'information propice aux amalgames, est restée étonnamment discrète sur la mort de Knight. Les journaux se sont bornés à rapporter les faits et à énumérer les morts précédentes, sans d'ailleurs se mettre toujours d'accord sur le chiffre : huit, pour la plupart, dix ou même douze, pour certains.

Il est vrai qu'il y a un peu plus d'un an, ces mêmes tabloïds faisaient leurs gros titres sur la « *mystérieuse disparition* » d'un ingénieur britannique d'origine sikh de vingt-six ans, M. Avta Singh-Gita, qui faisait des recherches sur la guerre sous-marine à l'université de Loughborough (centre de l'Angleterre). Quelques mois plus tard, l'ingénieur avait été retrouvé en parfaite santé à Paris, où il travaillait dans une boutique de la rue Saint-Denis. Selon la police britannique, il avait voulu échapper à des « *problèmes familiaux* ».

(Intérim.)

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Pretoria justifie son raid au Botswana par la découverte d'« infiltrations terroristes »

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Quatre personnes ont été tuées, le lundi 28 mars, lors d'un raid effectué par l'armée sud-africaine dans les faubourgs de Gaborone, capitale du Botswana (*nos dernières éditions du 29 mars*). Présentées comme des terroristes de l'ANC (Congrès national africain) par Pretoria, les victimes sont, selon un communiqué de la présidence, un réfugié sud-africain, deux femmes de nationalité botswanaise et une troisième dont l'origine n'a pu être, pour l'instant, déterminée.

Le commando aurait franchi la frontière à bord d'une camionnette, retrouvée sur les lieux, et a attaqué une maison située au nord de Gaborone, dans la township de Thiring. Selon des témoins, la fusillade a duré longtemps. L'habitation a ensuite été incendiée. Les soldats auraient regagné l'Afrique du Sud au moyen d'un hélicoptère.

Cette opération fait suite à un accrochage, vendredi dernier, à proximité de la frontière, en territoire sud-africain. Une patrouille s'est heurtée à un groupe armé dont trois membres ont été tués et un autre capturé, semble-t-il. Des armes et des munitions ont été saisies. Selon le communiqué de l'état-major de l'armée sud-africaine, cet incident aurait permis de recueillir des renseignements à partir desquels le raid a été décidé. « *Il s'agit*, d'après les autorités militaires, *d'une preuve supplémentaire que des terroristes de l'ANC en provenance de Zambie et du Zimbabwe utilisent le Botswana comme voie de transit pour s'infiltrer en Afrique du Sud.* »

En décembre 1987, la police sud-africaine avait imposé pendant plus d'un mois de sévères mesures de contrôle aux postes frontières conduisant au Botswana. Ces mesures avaient, à l'époque, été justifiées par la nécessité, selon Pretoria, de « *protéger la population du pays contre les risques d'infiltration des terroristes* ». Gaborone avait démenti les accusations selon lesquelles son territoire était utilisé comme sanctuaire ou voie de pénétration par les militants du mouvement armé (*le Monde* du 5 décembre 1987). Le gouvernement du président Quett Masire avait rejeté toute collaboration en matière de sécurité avec son voisin, et, refusant du matériel permettant de recevoir des messages codés de Pretoria, l'avait réexpédié à l'envoyeur. Le président Masire s'est également toujours opposé à la signature d'un pacte de bon voisinage et de non-agression, du type de celui conclu entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, d'une part, et le Swaziland, d'autre part.

Le dernier raid effectué au Botswana et revendiqué par l'Afrique du Sud remonte au 19 mai 1986. Ce jour-là, Pretoria avait lancé une triple opération, choisissant également comme cible Lusaka et Harare, alors que la mission de bons offices du Commonwealth tentait d'instaurer le dialogue entre le régime du président Botha et l'ANC. L'opération avait fait capoter définitivement les pourparlers.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Encore sept exécutions

Malgré le sursis accordé il y a dix jours aux « six de Sharpeville », ces Noirs condamnés pour leur participation à une manifestation s'étant terminée par un lynchage, les bourreaux ont du travail en ce moment à Pretoria. Sept hommes — cinq Noirs et deux Blancs, — condamnés pour meurtre, ont été pendus à l'aube du mardi 29 mars à la prison centrale de cette ville. Cela porte à trente-six le nombre des exécutions depuis le début de l'année, indique l'AFP. Sept Noirs coupables de crimes de sang avaient été pendus le 25 mars.

Manœuvres aux Philippines autour d'une fortune perdue

Les aventuriers du trésor de Yamashita...

MANILLE
correspondance

En juillet 1987, deux « avocats-aventuriers » américains remirent aux autorités de Manille des bandes magnétiques dans lesquelles l'ancien président Marcos dévoilait son intention d'envahir l'archipel. Il se disait notamment en possession de *« plus de 1 000 tonnes d'or »* pour financer ce rocambolesque projet. Sur ce point précis, on prend l'ancien président au mot : l'or existe réellement, c'est le trésor du général Yamashita. Fin février, un « chasseur de trésors » américain affirme que le butin se trouve dans la poudrière du fort Siantago, en plein Manille. On parle aussi de 14 milliards de dollars cachés à travers le pays. Les fouilles reprennent. Un conseiller de la présidente Aquino évoque la somme fabuleuse de 200 milliards de dollars... Les esprits s'enflamment.

Le premier à parler fut Primitivo Mijares, proche collaborateur de Marcos jusqu'au jour où, en 1975, il accepta de témoigner contre son ancien patron devant une commission du Congrès américain. Mijares disparut peu de temps après. Présumé «liquidé» par les services spéciaux philippins. Pour comprendre ce témoignage, un retour en arrière s'impose. Le 23 février 1946, à 3 heures du matin, le «Tigre de Malaisie» gravit dignement les treize marches d'*« une potence peinte en noir prise sous le feu de trois projecteurs géants »*. Stratège brillant et héros pour les siens, le « Tigre » *« paye »* pour les atrocités commises par ses troupes. Avant de basculer dans l'éternel, Tomoyuki Yamashita, général de l'armée impériale japonaise, souhaite *« une longue vie à l'empereur »*. Se doutait-il que son nom allait continuer à défrayer la chronique pendant des décennies ?

Dans le sillon d'une armée japonaise victorieuse écumant l'Asie, le « Tigre » et ses hommes s'étaient «abreuvés», selon la légende, de trésors fabuleux, arrachés à des cours royales balayées par la tourmente. Lors de la contre-offensive américaine dans le Pacifique et de celle des forces britanniques à terre, l'état-major japonais avait décidé de rapatrier le butin. Las ! les mers n'étant plus sûres pour la flotte nippone, le magot s'était retrouvé aux Philippines. Devant l'avance de MacArthur, Yamashita se hâta alors de l'enfouir, en pensant qu'un jour...

Le « Tigre » en parla-t-il lors de son procès ? Dans les archives du *Manila Bulletin*, qui a couvert l'événement, les numéros du journal qui s'y réfèrent se sont volatilisés. Le rédacteur en chef est étonné de l'apprendre...

Deux décennies après l'exécution de Yamasihita, Marcos, élu président en 1965, commence à devenir riche, très riche. La presse philippine pose d'indiscrètes questions, l'opposition parlementaire s'émeut.

Le président fait face aux accusations. Selon le témoignage écrit de Mijares, un beau jour de janvier 1970, arrivé au neuvième trou de son golf privé, Marcos se retourne vers les journalistes convoqués pour l'occasion et leur lance : *« Oui, les gars, je suis riche, mais savez-vous pourquoi ? J'ai découvert le trésor de Yamashita... »* Un faux pas dont il ne se serait aperçu qu'après coup ? Toujours est-il que la presse de l'époque, que nous avons pu consulter, ne souffle mot de l'étrange propos. Serait-ce parce que, comme le suggère Mijares, Marcos s'est rappelé à temps que la loi l'oblige à verser à l'Etat 75 % d'une fortune ainsi acquise ?

Ce qu'on sait aujourd'hui de ce trésor, on le doit à un irréductible ennemi de Marcos, M. Steve Psinakis, homme d'affaires américain d'origine grecque, qui est actuellement, en dépit de ses bons rapports avec l'entourage de Mme Aquino accusé par la justice californienne d'être en relation avec la campagne de terrorisme qui secoua Manille en 1978 (1). Nous recevant dans la capitale philippine, M. Psinakis soupire : *« C'est une très longue histoire... »* En voici le résumé, que l'homme d'affaires assure être étayé par une grande quantité de documents et de bandes magnétiques.

Des caves débordant d'or

En décembre 1974, un industriel américain de Reno (Nevada), Robert Curtiss (2), président de l'US Platinium Corporation, entreprise qui s'occupe d'extraire l'or du minerai, reçoit une succession de coups de téléphone d'un individu énigmatique, obstiné et évasif à la fois, Norman Kirst, *« financier »*. Certains des appels, dira plus tard Curtiss, provenaient du palais présidentiel de Malacanang, à Manille, et Marcos serait intervenu en personne, au moins une fois, sur la ligne. Kirst tente de convaincre Curtiss de se rendre aux Philippines afin d'*« évaluer »* un projet secret cher à Marcos et à son chef d'état-major, le général Fabian Ver.

Curtiss finit par céder et fait le voyage en mars 1975, en compagnie de Kirst et d'un voyant suédois, Olof Jonsson. Devant le scepticisme affiché de l'industriel, Marcos l'invite à visiter les caves de son palais d'été à Bataan. Là, Curtiss jure avoir vu *« du sol au plafond, des lingots d'or marqués de caractères chinois... »* et un *« Bouddha en or massif de deux pieds et demi, pesant au moins une tonne... »*.

Entre-temps, il découvre la raison de tant de sollicitude : *« Marcos voulait « blanchir » l'or avant de le mettre sur le marché. »* Il voulait donc que Curtiss installe une fonderie dans les jardins du palais. *« Cela me faisait mal au cœur,* avouera ce dernier à un Steve Psinakis tout ouïe, *de détruire des objets d'art d'une valeur inestimable... »* (Psinakis devait publier ces révélations dans une revue destinée à l'émigration philippine hostile à Marcos.) L'or doit absolument devenir anonyme : Marcos et le Leber Group (3), dont Curtiss fait désormais partie, ont la ferme intention de garder le butin pour eux. *« Marcos avait pensé au problème de l'écoulement. Une telle quantité d'or arrivant tout de go aurait fait chuter les cours. »* L'expertise de Curtiss sur le marché aurifère lui est donc essentielle.

Les lingots de la cave de Bataan, que Curtiss estime à 60 millions de dollars, ne sont pourtant qu'une partie de la totalité enfouie. Le Leber Group comprend deux mystérieux personnages, « Paul » et « Ben », présentés à Curtiss comme survivants de ces équipes qui avaient été chargées d'ensevelir le trésor du «Tigre». Leurs compagnons avaient été massacrés par leurs gardiens. Ledit Leber Group dispose de cartes codées des officiers nippons indiquant l'emplacement de *« cent soixante-douze caches, dont trente-quatre de grande taille »*. Le trésor est, dit-on, de l'ordre de *« 100 milliards de dollars »*. Bien plus tard, un incrédule fit la conversion : un tel chiffre représenterait la bagatelle de 23 725 tonnes de métal précieux, les six septièmes de la plus grande quantité d'or jamais entreposée à Fort Knox...

Morbide découverte

Le trésor, à en croire les cartes, est disséminé un peu partout. Dans la panique de la déroute, les Japonais n'eurent pas le temps d'aller très loin. Dans la capitale même, des caches avaient été préparées dans l'enceinte du fort Santiago, où défilent maintenant chaque jour des centaines de touristes, au pied de la hampe du camp de Fort-Bonifacio, sous la tour de contrôle d'un aéroport américain devenue depuis un restaurant de luxe — le Nielson Tower — dans un destroyer japonais coulé dans la baie de Manille, dans les caveaux de l'église San-Augustin et sous le futur siège (en construction aujourd'hui) de la Banque asiatique de développement.

Informé de toutes ces possibilités, le Leber Group compte à l'époque utiliser les talents de Jonsson pour localiser le reste. Les Américains se voient confier un site *« positivement identifié »*, baptisé «Teresa Two», à 60 kilomètres au sud de Manille, dans le Sierra Madre. Il s'agit de treize camions enterrés à 31 mètres de profondeur, protégés par un *« réseau de bombes de 500 kilos, avec dispositif de mise à feu instantané en cas d'intrusion illicite »*, le tout sous une solide gangue de béton. Procédant avec d'infinies précautions, les chercheurs, conformément aux cartes de l'armée japonaise, tombent sur la voûte de ciment.

A partir de ce moment, tout va mal pour les hôtes discrets du président Marcos : *« Dès que nous eûmes percé le béton, les ouvriers se plaignirent d'étranges maux, migraines, infections cutanées... Très vite, nous comprîmes pourquoi... »*, dira Curtiss : mêlés à la terre, ils retrouvent les cadavres de mille deux cents prisonniers de guerre philippins et américains enterrés vivants — « Paul » et « Ben », l'assurent — par les Japonais *« pour que leurs esprits gardent le trésor »*. Les gaz de putréfaction au contact de l'air libre transforment la zone en un enfer nauséabond... Peu de temps après, pourtant, le 6 juillet 1975, l'aile avant d'un camion est mise au jour, mais les fouilles ne peuvent aller plus loin.

En effet, sitôt Malacanang informé de la découverte, le site est encerclé par des soldats. C'est ce qui avait été convenu avec le général Ver pour sauvegarder le trésor. Pourtant, les soldats qui le *« prennent en charge »* ce beau matin ne sont pas les « hommes de Ver ». Ce sont les « gardes » dévoués à la First Lady, Imelda Marcos. Lorsqu'arrivent les troupes du général Ver, raconte Curtiss, *« nous crûmes que nous allions être pris dans une fusillade entre les soldats de Marcos et ceux de sa femme »*. La confrontation n'a pas lieu, mais les Américains sont invités à regagner leur hôtel manillais.

Selon Curtiss, *« Jonsson pressentait de mauvaises vibrations, il embarqua à bord du premier avion à destination des Etats-Unis »*. Peu désireux d'abandonner sa part de ce trésor qu'il assure avoir eu à portée de pioche ainsi que la fonderie qu'il avait fait venir à ses frais, Curtiss tente de bluffer : il a droit, alors, à la visite guidée d'un cimetière. *« Ce ne pouvait être plus clair, on me commandait le silence. »*

Curtiss rentre, lui aussi, aux Etats-Unis, où il apprend qu'en son absence son associé a filé avec la caisse de l'US Platinium et qu'il est ruiné. Mais deux malheurs n'arrivent jamais seuls. Pour financer son épopée philippine, Curtiss a eu besoin de fonds, déboursés par des gens comprenant la nécessité de la discrétion. Aussi s'était-il mis de mèche avec la John Birch Society, organisation d'extrême droite qui lui avait avancé 375 000 dollars. Curtiss, que ne quitte pas le souvenir des «conseils» prodigués à Manille, s'est résolu à taire ses déboires philippins. Lorsque la «Society» le poursuit en justice pour escroquerie, il est contraint de «vider son sac» et d'incriminer plusieurs hauts responsables de l'organisation.

Curtiss déclare : *« Nous n'avions aucune idée de la sorte de gens (Marcos, Ver...) à qui nous avions affaire ; et, bien que nous ayons perdu une fortune, nous pouvons nous estimer heureux d'être partis de Manille vivants. »* Curtiss promet aussi de *« venir s'excuser auprès du peuple philippin libre »*... C'était en 1978.

L'or contre les communistes

Depuis, le trésor du «Tigre» continue de faire couler de l'encre. Fin 1986, un ancien colonel des services secrets américains, John Singlaub, débarque à Manille avec, comme raison officielle, *« la quête du trésor »*. Le gouvernement de Mme Aquino lui aurait même remis un permis de recherche. Pour la gauche philippine, cependant, «Yamashita» n'était qu'un prétexte, la mission réelle de Singlaub aurait été d'organiser des structures de combat anticommuniste. Devant le tollé de la presse, cet Américain «bien tranquille» quitta l'archipel.

Aujourd'hui, selon un officier des services de renseignement de l'armée philippine, une équipe composée de vétérans américains du Vietnam et de *« trois Français »* arpente et creuse les collines reculées de la province de Nueva-Ecija. Au dire de cet officier, les relations entre les membres de cette équipe seraient houleuses. *« Un des Français a emmené une prostituée avec lui, ce qui a déplu aux autres pour des raisons de sécurité... »*

L'officier assure aussi que plusieurs fortunes apparues subitement dans les milieux d'affaires, difficiles à justifier autrement, s'expliqueraient par de chanceux coups de pelle. Enfin, dernier rebondissement en date de cette histoire, Curtiss lui-même est, depuis récemment, de retour aux Philippines. Avec un permis officiel pour, lui aussi, chercher l'or de Yamashita...

KIM GORDON-BATES.

(1) Steve Psinakis, libéré sous caution (200 000 dollars), est le premier «accusé» à pouvoir circuler à l'étranger.

(2) Robert Curtiss, qui dirige les fouilles au fort Santiago depuis la mi-février ne s'est pas vu accorder, le 8 mars, l'autorisation de quitter le territoire philippin. Trois autres ressortissants américains, qui participent avec lui aux fouilles, se sont vu signifier la même interdiction à la demande du Sénat, qui conteste la validité de leur permis de recherche, délivré par la présidence de la République.

(3) Selon Curtiss et Psinakis, Marcos aurait preuve d'un certain humour puisque «Leber» correspondrait aux initiales de Legitimate Ethical Business Enterprises Related.

Selon le ministre vietnamien des affaires étrangères

Le prince Sihanouk et l'ancien premier ministre Pham Van Dong ont échangé des lettres sur le Cambodge

Le ministre vietnamien des affaires étrangères a exclu, le lundi 28 mars, que des rencontres puissent avoir lieu entre le prince Sihanouk, chef de la résistance khmère, et des responsables de Hanoï. M. Nguyen Co Thach a cependant estimé que des échanges de lettres avec l'ancien souverain étaient envisageables *« si nécessaire »*. Il a rappelé que l'ancien premier ministre Pham Van Dong — aujourd'hui « conseiller » du comité central du PCV — avait, *« pour la première fois depuis 1975 »*, échangé en janvier et février des messages avec le prince sur la situation au Cambodge. Mais, a-t-il souligné, *« ce sont des échanges entre personnalités privées. Il n'y a pas eu depuis d'autres lettres, mais, si nécessaire, on continuera dans cette voie »*.

Cet échange de correspondance est interprété dans les milieux diplomatiques de Hanoï comme un signe de soutien du Vietnam aux efforts du prince pour régler le problème cambodgien. Cependant, M. Thach a estimé que le prince n'avait *« pas besoin d'un coup d'épaule »* dans ses négociations avec Phnom-Penh, qui, selon lui, *« risquent de traîner en longueur »*.

M. Thach a, d'autre part, réaffirmé la volonté de son pays de négocier avec la Chine pour régler la crise des îles Spratleys. Il a néanmoins souligné que *« toute chose avait ses limites »* et que les Vietnamiens avaient *« le droit de défendre leur territoire »*. *« Si la Chine désire une négociation globale sur les Spratleys et le Cambodge, nous sommes prêts à y participer. »* La Chine et le Vietnam s'étaient violemment affrontés sur leur frontière commune en 1979, et un grave incident naval les a opposés récemment dans les Spratleys. Cependant, M. Thach a estimé que *« la Chine n'avait pas intérêt à provoquer une nouvelle guerre »*. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

La résistance a reçu des missiles antichar franco-allemand Milan

Des missiles antichar Milan ont été livrés au cours du mois de mars à la résistance afghane, a-t-on appris à Islamabad de source diplomatique et proche des moudjahidins. Une première livraison de ces armes de fabrication franco-allemande a eu lieu et une vingtaine de moudjahidins ont été formés à leur utilisation.

Ces armes, livrées par l'intermédiaire d'*« un pays ami »* non précisé, devraient améliorer la panoplie des résistants, qui ne disposaient pas jusqu'à présent de missiles capables de détruire les chars soviétiques. Ils ont cependant déjà reçu des missiles sol-air américains Stinger, très efficaces contre avions et hélicoptères. Mais, selon le *Washington Post*, les Etats-Unis viennent de suspendre leur fourniture de Stinger aux moudjahidins. — *(AFP.)*

Côte-d'Ivoire

M. Pasqua envisage un assouplissement des mesures sur les visas

Abidjan. — Le gouvernement français envisage d'assouplir la procédure d'attribution des visas pour les ressortissants de certains pays africains, a annoncé, le lundi 28 mars à Abidjan, M. Charles Pasqua avant son retour à Paris. Dans une conférence de presse, le ministre de l'intérieur a laissé entendre que cette mesure pourrait être étendue à d'autres pays d'Afrique francophone.

M. Pasqua a estimé que les Africains avaient fait preuve de compréhension après l'adoption d'une stricte politique de visas par la France, à l'automne 1986, conséquence de la vague d'attentats de septembre. Il a indiqué que toutes les personnes appelées à se rendre régulièrement en France pourront bénéficier de visas d'une durée de trois ans. — *(AFP.)*

Etats-Unis

Le candidat démocrate Richard Gephardt abandonne la course à la Maison Blanche

A la veille d'une importante primaire, qui devait avoir lieu le mardi 29 mars, dans le Connecticut, le candidat démocrate Richard Gephardt a préféré jeter l'éponge et se retirer de la compétition.

Connu pour ses thèses « protectionnistes » et démagogiques, le représentant du Missouri, après une victoire surprenante au caucus de l'Iowa en février dernier — véritable coup d'envoi de la campagne pour l'investiture, — n'avait pu confirmer son succès.

Grand vaincu dans le Sud, il espérait remonter la pente dans les Etats industriels du Nord, plus sensibles à son message, mais, samedi, son score médiocre dans le Michigan, l'a contraint d'abandonner.

Le retrait de M. Gephardt laisse quatre concurrents démocrates en piste : MM. Jesse Jackson, Albert Gore, Paul Simon et Michael Dukakis. Avec un net avantage au pasteur noir Jackson et au gouverneur du Massachusetts Dukakis, qui sont au coude à coude en tête.

Libye

Le colonel Kadhafi annonce la réouverture des frontières de son pays avec l'Egypte

Tobrouk. — Le colonel Kadhafi a annoncé, le lundi 28 mars, la réouverture des frontières de son pays avec l'Egypte et le retrait des forces libyennes qui y sont stationnées.

Dans un discours prononcé à Tobrouk (nord-est) à l'occasion du dix-huitième anniversaire de l'évacuation des forces britanniques de Libye, le colonel Kadhafi a affirmé que *« tout Egyptien peut désormais pénétrer librement en Libye, par le poste frontière de son choix, et tout Libyen est libre de se rendre en Egypte »*. *La frontière entre la Libye et l'Egypte était fermée depuis la fin des années 70, à l'époque où un conflit armé avait opposé les deux pays.*

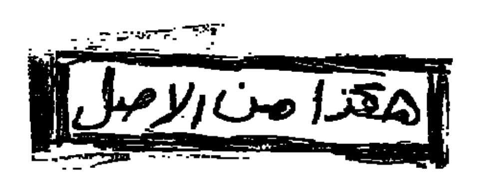
Le colonel Kadhafi a cependant écarté le rétablissement des relations politiques avec le régime égyptien, tant que celui-ci demeure lié à l'impérialisme et à l'ennemi sioniste. « La Jamahiriya libyenne boycottera tout sommet arabe auquel l'Egypte assistera et se retirera de la Ligue arabe si l'Egypte la réintégrait », a-t-il ajouté.

Le dirigeant libyen a évoqué, par ailleurs, *« le droit légitime de se défendre contre les bombes atomiques produites par Israël et qui constituent une menace quotidienne pour les Arabes »*. *« Il faut attaquer Israël et détruire le réacteur nucléaire israélien destiné à anéantir la nation arabe »*, a-t-il dit. — *(AFP.)*

EN BREF

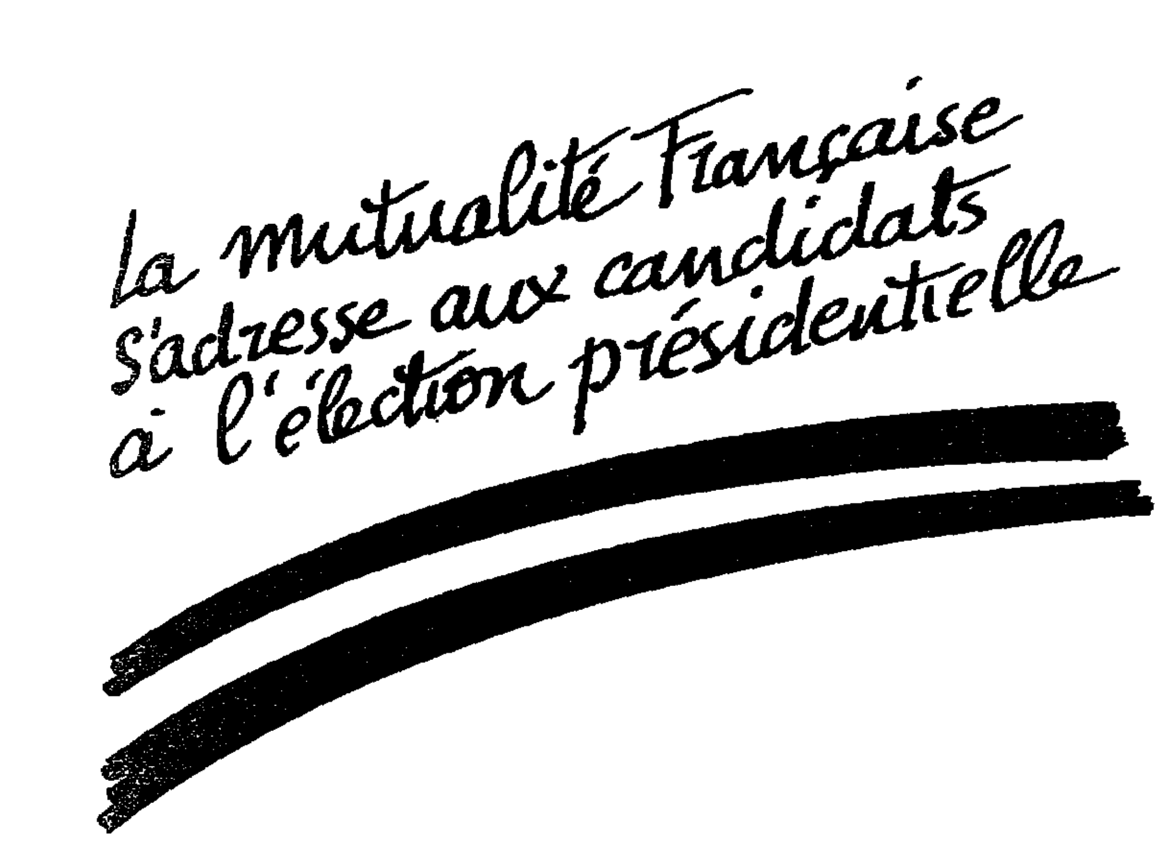
● **BURKINA : libération de deux anciens ministres.** — Deux anciens ministres de l'ex-président Thomas Sankara, qui avaient été arrêtés au lendemain du coup d'Etat du 15 octobre dernier, ont été libérés, annonce-t-on de source officielle à Ouagadougou, le dimanche 27 mars. Il s'agit de M. Basile Guissou, qui avant d'être ministre de l'information avait détenu le portefeuille des affaires étrangères, et de M. Valère Somé (enseignement supérieur). Trois autres civils, dont M. Benoît Kadiéré, de nationalité béninoise, ont été également libérés, ainsi que neuf militaires. Parmi ces militaires figurent cinq officiers, dont le capitaine Ousséni Compaoré (ancien commandant de la gendarmerie nationale révolutionnaire), son adjoint le lieutenant Diallo Moussa et le lieutenant Daouda Traoré. Les militaires ont été radiés des cadres de l'armée et intégrés dans la fonction publique, tandis que les civils regagneront leurs anciens services, ajoute-t-on de même source. — *(AFP.)*

● **Le traité FNI approuvé par une commission du Sénat américain.** — La commission des forces armées du Sénat américain a recommandé, le lundi 28 mars, la ratification du traité soviéto-américain sur l'élimination des armes nucléaires à portée intermédiaire (FNI) par 18 voix contre 2. La commission sénatoriale des affaires étrangères, qui a la compétence principale pour l'étude du traité, devrait, quant à elle, voter mercredi. — *(AFP.)*

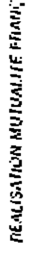


هكذا من الاصل

(Publicité)



La Protection Sociale est au cœur des préoccupations quotidiennes des Français et tout particulièrement des mutualistes.
La dramatisation à l'excès des difficultés financières est contredite par le consensus d'apparence sur le maintien de la Protection Sociale. Cette contradiction ne peut donner aux Français une vision claire de la situation.
Dans cette période déterminante de la vie démocratique de notre pays, des choix sont à faire qui engageront l'avenir de la France et des Français.
Au nom de ses 25 millions d'adhérents, la Mutualité Française vous demande à Vous, Candidats à la plus haute fonction de l'Etat, d'expliquer clairement vos choix :
— Comptez-vous, oui ou non, assurer la pérennité d'un système de protection sociale obligatoire de haut niveau ? Fondé sur une vraie solidarité ? Par quels moyens ?
— Etes-vous prêts à garantir la vocation solidaire de la Mutualité Française en particulier dans son rôle irremplaçable de complémentarité ?
— Dans la perspective de 1992 et de l'harmonisation nécessaire des législations sociales, pouvez-vous vous engager à défendre les acquis sociaux de notre pays ?
Nous Mutualistes refusons les solutions à courte vue, la succession des "plans de sauvetage ", car c'est pour les décennies à venir que le système doit être reconsidéré.
Soyons clairs ! La Mutualité ne nie pas les difficultés mais refuse ce fatalisme ambiant qui crée dans l'opinion publique le sentiment d'une régression inéluctable de la protection sociale.
Les Français doivent savoir que l'on ne peut impunément laisser tomber des pans de la solidarité nationale sans nuire gravement à la cohésion sociale.
La solidarité est non seulement compatible avec une économie moderne, elle est aussi un facteur d'efficacité économique.
La solidarité est indispensable à toute grande démocratie.



René TEULADE
Président de la Mutualité Française



La campagne pour l'élection présidentielle

Histoires d'« off »

PARFOIS la campagne s'égare dans les détails. Faute de mieux. Dimanche, Jacques Chirac, qui a bonne mémoire ou une excellente équipe de documentalistes, exhiba l'une de ces perles qu'il adore dissoudre dans le vinaigre de sa désapprobation. Il avait retrouvé une phrase du président-candidat, d'octobre 1981, foi d'article paru à l'époque dans *le Figaro* : *« Le Parti socialiste a encore beaucoup à faire pour pénétrer l'Etat, je l'y encouragerai vivement. »*

« Tout faux », s'indigna le lendemain Edith Cresson. L'état-major de campagne de l'avenue Franco-Russe avait *« fait des recherches »* et retrouvé l'objet du délit. *« Or, cette phrase de François Mitterrand,* a asséné Mme Cresson, *n'a jamais été prononcée. Il n'y a pas eu de discours et pas de citation officielle. [...] Il y avait cinquante journalistes, c'était une conversation à bâtons rompus. A la suite de ce repas, il y a vingt articles ou dépêches que nous avons épluchées un par un. Aucun de ces articles ou dépêches ne reprend ces propos [...]* « pénétrer l'état » *hormis un article du* Figaro. [...] *Donc, comment est-ce possible qu'une phrase énoncée devant cinquante journalistes n'ait été reprise par aucun sauf le représentant... »*

Hélas, la journaliste auteur du vieux forfait, Nicole Kern, était présente : *« Mme Cresson, je m'excuse mais comme c'est moi qui ai écrit l'article, je crois que je peux répondre... »*

La journaliste, Mme Cresson : *« Tout à fait ! »*
« Ce que je peux dire, c'est que le président l'a dit. »

Mme Cresson : *« Alors je suis très étonnée qu'aucun de vos collègues, qui étaient cinquante... »*

La journaliste : *« J'étais assise à côté de lui. »*

Mme Cresson : *« Alors c'était une confidence qu'il vous a glissée. »*

Chœur des folliculaires : *« Ah, ce sont des choses qui arrivent ! »*

La journaliste : *« Je me suis entretenue avec le président* [il y a peu de temps] *il ne m'a pas dit qu'il ne l'avait pas dit, il m'a simplement dit que c'était « off ».* (1) »

Mme Cresson : *« Et vous, les choses « off », vous les mettez dans votre journal... »*

Les confrères : *« Bah, on l'a tous fait... »*

Tentant de ne pas se laisser démonter, Mme Cresson s'est lancée dans une *« interprétation »* de la phrase *« off »* du président : *« Les socialistes,* a-t-elle souligné, *ont été absents de tous les rouages de l'Etat pendant vingt-trois ans. Peut-être a-t-il souhaité que les socialistes prennent des responsabilités. Ça n'est pas illégitime. » « En tout cas [...] il n'y a jamais eu d'invitation du président de la République à* « pénétrer l'Etat ». *Il ne s'est jamais adressé (...) au PS de cette manière-là. »*

Soit.

Au Conseil constitutionnel, au même moment, d'autres journalistes échappant momentanément à la philippique d'Edith Cresson marchaient sur des off ». Admis dans le Saint des Saints, les combles de la rue de Montpensier où sont traitées — par informatique désormais — les présentations de candidatures à l'élection présidentielle, ils étaient priés de regarder et de ne point voir. D'entendre le bruit minutieux et impeccablement réglé de cette machinerie préélectorale qui a tout prévu et réglera tout imprévu, mais de n'écouter aucun des noms qui s'y engouffrent.

En ces lieux, tout ou presque est « off ». Pour le moment du moins. Les aspirants-candidats en savent quelque chose, qui risquent quelquefois une pêche aux informations pour savoir si leur affaire est bien engagée. Bredouilles.

La dix mille cinq cent soixante-dix-septième présentation de candidatures vient de rentrer (sans encombre) dans le système : « Off ». M. Boussel-Lambert, connu par les trotskistes sous le pseudonyme de Lambert, est redevenu M. Boussel parce qu'il est moins risqué, en ces moments délicats, de porter son propre nom qu'un autre : « Off ». Un aspirant-candidat qui ne milite ni pour le lait à tous les repas ni en faveur de l'eau minérale obligatoire pourrait bien compter quelques soutiens dans la France profonde : « off ».

Broutilles. Les plus beaux « off » de cette histoire dorment dans des armoires fortes où gisent quelquefois dans les machines à détruire les documents qui ne quittent jamais des yeux les photocopieuses intempérantes.

On trouve tout, bien-sûr, au royaume du « off ». Le plus dramatique : incessantes agitations dans l'ombre, ces derniers temps, autour des otages du Liban. Jacques Chirac recherche du même coup un peu de miel électoral. Qu'importe, voilà trois hommes que l'on voudrait bien voir sortir d'une détention aussi longue que terrifiante.

Le dérisoire aussi. Bernard Claude Savvy, député de la Nièvre, fait savoir *urbi* et *orbi* qu'il soutient sans réserve une caravane publicitaire qui promène dans Paris le slogan : *« La faillite tranquille »*. Il nous laisse bien sûr ignorer qu'il est député apparenté RPR, qui paye la campagne d'*Avenir et Liberté* et ce qu'elle coûte. Par vague désir, peut-être de rester *« off »*, comme tant d'autres.

Récit du service politique.

(1) « Off ». En termes journalistiques, ce qui est « off » ne doit pas être reproduit et permet d'éclairer la démarche et le contexte des paroles de l'intéressé.

Présentant son « projet pour la France » au cours d'une conférence de presse

M. Raymond Barre tente de relancer sa campagne

Pris dans la spirale des mauvais sondages, freiné par une UDF qui se délecte toujours de ses états d'âme, fâché enfin de voir cette campagne présidentielle accaparée davantage par *« les queues de cerise que par les choses sérieuses »*, M. Raymond Barre a choisi de tenir, le mardi 29 mars, une conférence de presse pour tenter de relancer sa campagne.

En déplacement la veille en Alsace, il a déclaré que les mauvais sondages *« ne l'empêchent pas de dormir »*, qu'il est résolu à poursuivre sa campagne jusqu'au bout *« dans la sérénité »*. Une sérénité néanmoins entachée le même jour par les déclarations successives des deux lieutenants de M. François Léotard, MM. Alain Madelin et Gérard Longuet. Interrogé le lundi 28 mars sur Europe 1, le premier, se fondant sur les récentes déclarations barristes contre la cohabitation, l'Etat RPR et le bilan du gouvernement, a relevé qu' *« on a peut-être donné de mauvais conseils à Raymond Barre dans la mesure où celui qui porte la division dans la majorité porte un peu la défaite ». « Toutes les attaques contre Jacques Chirac,* a-t-il conclu, *reviennent à livrer des munitions à François Mitterrand. »*

Lundi encore, au cours d'une conférence de presse sur l'activité des télécommunications, M. Longuet a fait quelques digressions pour critiquer l'état-major de campagne barriste. *« Les électeurs, ça se soigne,* a-t-il déclaré. *Ils aiment les candidats qui mouillent leur chemise »*. Interrogé sur ces critiques du Parti républicain, M. Charles Millon, lui-même membre de ce parti, a lancé lundi soir, sur France-Inter, une mise en garde : *« Je dis solennellement à tous ceux qui soutiennent Raymond Barre du bout des lèvres qu'ils sont en train de creuser leur propre tombe. Actuellement, Raymond Barre est l'espoir de ce qu'on appelle le courant social et libéral, et si, par malheur, il était battu, ce serait leur courant, leur influence, qui seraient diminués dans l'opinion publique. »* Par ailleurs, M. Millon a qualifié de *« canular »* les rumeurs d'un éventuel retrait de la candidature de M. Barre.

« Confiant dans la raison et la sagesse des Français », réaffirmant sa préoccupation *« pour les véritables problèmes »*, l'ancien premier ministre devait présenter à la presse *« son projet pour la France »* contenu dans un document synthétique reprenant ses idées essentielles sur les chapitres économique, social, européen et de politique étrangère.

« Rien n'est perdu tant qu'il reste l'espoir »

déclare l'ancien premier ministre à Strasbourg

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

Rien ne vaut, pour remonter le moral, quelque deux mille cinq cents Alsaciens vous applaudissant pendant vingt-cinq minutes au son d'une fanfare. Une journée en terre « amie » telle que l'est l'Alsace pouvait-elle effacer — pour le moins atténuer — les difficultés de la période que traverse M. Raymond Barre ?

Les barristes haut-rhinois et bas-rhinois avaient fait ce qu'il fallait. L'ultime phrase concluant le discours du député du Rhône prononcé au Palais des congrès et de la musique de Strasbourg, au soir du lundi 28 mars, l'illustre : *« Rien n'est perdu tant qu'il reste l'espoir. »* Tel a été le *leitmotiv* de la journée, non pas tant celui du candidat lui-même que celui de ses hôtes.

Ainsi, M. Marcel Rudloff, maire de Strasbourg, sénateur et président du conseil régional, a proclamé que *« les électeurs ne règlent pas leurs suffrages sur les sondages mais sur leur volonté [...] de mesure et d'équilibre »*. Ainsi M. Daniel Hoeffel, sénateur et président du conseil général du Bas-Rhin, a affirmé que *« tout reste possible »* et que *« ce ne sont pas les rumeurs et les sondages mais la confiance et la détermination qui guideront les Français »*.

M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité sociale et des personnes âgées, résume le barrisme dans sa foi en *« une France de la vérité, de la dignité et de la morale en politique »*. Il recourt à un proverbe : *« Lorsque le renard se met à prêcher il faut surveiller les oies. »*



Le credo barriste, maintenant que la campagne est lancée, se veut intangible. Les Français sont confrontés à cette *« époque particulière »* qu'est l'élection présidentielle. Cette échéance ne doit pas consister, affirme M. Barre, en *« la recherche d'un maître qui dispose de tous les pouvoirs mais en celle d'un homme à qui est confié le service du pays »*, d'un *« homme qui n'appartient à aucune catégorie »*, mais *« qui appartient à la France »*.

Une fois cet axiome posé, M. Barre réclame la *« clarté »*, alors que, selon lui, règne *« le temps de la confusion »* avec des *« choses superficielles »* qui l'emportent sur les questions de fond, *« les affrontements de personnes et de partis »*, qui paraissent plus intéressants *« à rapporter que les propositions concernant l'avenir du pays »*.

Le député du Rhône continue donc à asséner ses vérités : il faut, recommande-t-il, *« garder notre sang-froid à l'égard des scories d'une campagne »* qui, comme toute campagne, *« échauffe les esprits »*, et *« être conscient des grands problèmes »* que doit affronter la France, tels la natalité, l'emploi, la santé des entreprises, la protection sociale, le progrès, la rénovation du pays et l'Europe.

Pour relever tous ces défis, il faut une politique cohérente. Et de rappeler la *« cohésion »* et la *« dignité »* voulues par le général de Gaulle en 1958.

Ce seront les seules piques lancées aux protagonistes de la cohabitation par le député du Rhône. Pour une fois MM. Chirac et Mitterrand auront été quelque peu oubliés pendant cette journée. Sans doute pour mieux faire passer ce message : *« Il faut que les Français se rassemblent sur la France s'ils veulent que la France puisse affronter le vingt et unième siècle. »*

Piloté par M. Henri Goetschy, président du conseil général et sénateur du Haut-Rhin, M. Barre s'est engagé, au centre sportif régional de Mulhouse à ce que les crédits destinés aux sports représentent, d'ici quelques années, 1 % du budget de la nation. Toujours en compagnie de M. Goetschy et guidé par M. Gerrer, maire de la ville, il a parcouru la rue des Clés, à Colmar où il s'est accordé, avec les commerçants, sur la nécessité d'harmoniser les taux de TVA. A Strasbourg, sa visite d'une résidence de personnes âgées lui a permis d'affirmer que les difficultés sont *« solubles à condition de bien gérer et la France et la sécurité sociale »*. M. Barre entend rester fidèle à son image. Pas question de se lancer dans *« des affrontements qui feraient naître des oppositions archaïques »*.

Reste que son périple alsacien a été obscurci par... M. Pierre Pflimlin. L'ancien président du conseil, ancien maire de Strasbourg et ancien président de l'Assemblée des Communautés européennes, a vu son refus de voter pour M. Barre — exprimé dans une lettre à M. Méhaignerie — rendu public ce même lundi. Ses héritiers centristes alsaciens n'en ont pas pris ombrage. M. Pflimlin avait soutenu M. Lecanuet en 1965, M. Poher en 1969, M. Chaban-Delmas en 1974 et M. Giscard d'Estaing en 1981. Pour eux l'erreur est humaine...

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. Daniel Hoeffel, barriste tout terrain

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

« Daniel, c'est possible le mariage de la petite X... le 30 avril ? Elle attend ta réponse pour le photographe. » Mme Hoeffel veille aux devoirs et obligations du maire de Handschuheim. Il sera libre ce jour-là, comme il l'est depuis vingt-trois ans pour les grands et petits événements touchant à la vie de ses administrés. Un village de deux cent vingt-cinq habitants a de ses exigences auxquelles — élection présidentielle ou pas — M. Daniel Hoeffel ne se soustrait et ne soustraira pas.

L'important de l'accessoire, l'essentiel de l'anecdotique, le nécessaire du futile... Il y longtemps que cet homme de cinquante-neuf ans a tracé une ligne de partage. Tout ce qu'il a appris de la vie publique le conforte : la seule chose qui compte, c'est le travail sur le terrain, les contacts directs. Ce comportement correspond à un caractère : celui de ces Alsaciens protestants rigoureux et pudiques envers les autres comme ils le sont pour eux-mêmes.

Rien d'étonnant à ce que M. Barre l'ait séduit. Pas plus surprenant que M. Barre l'ait remarqué. Elu président du conseil économique et social d'Alsace en 1976, il est sollicité tant par le RPR que par le CDS pour figurer sur leur liste sénatoriale. L'« indépendant » Daniel Hoeffel refuse. Il inspire la constitution d'une liste commune de la majorité. Il en prend la tête. Il l'emporte avec ses trois colistiers (deux CDS et un RPR) dès le premier tour. Neuf ans plus tard, il confirme le succès.

Le 6 avril 1976, le premier ministre d'alors lui téléphone pour lui proposer le secrétariat d'Etat à l'action sociale. M. Barre, après le départ du gaulliste André Bord, tient là son ministre « alsacien ». A l'automne 1980, M. Daniel Hoeffel prend du galon : ministre des transports. L'échec de M. Valéry d'Estaing l'a laissé pantois : jusqu'à l'heure du verdict des urnes, il croyait dur comme fer à la réélection du président de la République sortant.

Peu importe. Il retrouve bien vite le chemin du palais du Luxembourg et peut consacrer plus de temps encore à la présidence du conseil général du Bas-Rhin qu'il occupe depuis 1979 après avoir commis un crime de lèse-gaullisme : battre le président du conseil général RPR dans le canton strasbourgeois de la Meinau, M. Bord.

Président depuis 1986 du groupe sénatorial de l'Union centriste et, du même coup, de l'intergroupe UDF, M. Daniel Hoeffel affiche un barrisme bon teint. Tout en continuant de siéger au conseil pour l'avenir de la France de M. Gicard d'Estaing, tout en étant un opposant sans faille à la gauche, il se félicite que les alternances successives aient été *« de nature à atténuer la coupure bloc contre bloc »*.

L'hôtel Matignon ? La question fait briller dans son regard un mélange d'étonnement et d'ironie. Bien sûr, il n'aurait qu'un seul *credo* : la priorité à l'Europe. Pas de quoi rebuter un Raymond Barre devenu président. Le député du Rhône ne pourrait aussi que se féliciter d'une belle fidélité militante : M. Daniel Hoeffel et M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale et des personnes âgées, distribuaient, le samedi 26 mars, des tracts à l'entrée de la gare de Strasbourg.

A. CH.

Selon la SOFRES

Les artisans, les commerçants, les patrons et les actionnaires responsables de la différence entre les deux candidats de la majorité

M. Raymond Barre a tiré peu de bénéfices de sa déclaration officielle de candidature à l'élection présidentielle. Tel est le principal enseignement des deux vagues d'enquêtes réalisées par la SOFRES avant et après l'annonce, le 8 février, par l'ancien premier ministre qu'il se portait candidat (1).

Pour le premier tour de la consultation, la seule catégorie d'interviewés réellement sensibles à la déclaration de M. Barre est celle des agriculteurs. Lors des premières vagues de l'enquête, 26 % de ces derniers accordaient leurs suffrages à l'ancien premier ministre tandis que M. Jacques Chirac bénéficiait de 50 % de leurs voix. Après le 8 février, M. Barre comble quelque peu son retard en obtenant 31 % des intentions de vote auprès de cette catégorie, contre 41 % au chef du gouvernement.

De même, pour le second tour de scrutin, la déclaration officielle de candidature de M. Barre a été entendue par... les écologiste et les sondés proches du Front national. 39 % des premiers (au lieu de 30 % avant le 8 février) et 79 % des seconds (au lieu de 70 %) se déclarent prêts à voter en faveur du candidat de l'UDF s'il est opposé à M. François Mitterrand le 8 mai prochain.

Les pertes les plus rudes se comptent, pour M. Barre, au premier tour, auprès des artisans, commerçants et chefs d'entreprise, des salariés du secteur public et des personnes âgées de trente-cinq ans à quarante-neuf ans. 18 % des patrons apportent leur soutien à l'ancien premier ministre alors que 28 % étaient dans ce cas à la veille de sa déclaration. M. Chirac conserve l'avantage sur M. Barre dans cette catégorie en recueillant 37 % de leurs suffrages (au lieu de 32 %).

Le candidat de l'UDF perd en revanche l'avance qu'il détenait sur le chef de gouvernement auprès des deux autres catégories. 17 % des interviewés âgés de trente-cinq ans à quarante-neuf ans accordent désormais leurs voix à M. Barre, soit une chute de six points en l'espace d'un mois, tandis que M. Chirac est crédité de 22 % de leurs intentions de vote (au lieu de 19 %). De même, 11 % des salariés du secteur public (au lieu de 17 %) soutiennent l'ancien premier ministre, alors que le candidat du RPR recueille 14 % de leurs suffrages (au lieu de 12 %).

M. Barre réussit néanmoins à accroître son avance sur M. Chirac dans deux catégories : celles des employés et des salariés du secteur privé. 20 % des premiers (au lieu de 17 %) accordent leurs voix au candidat de l'UDF tandis que le premier ministre bénéficie du soutien de 12 % d'entre eux (au lieu de 16 %). De même, M. Barre est crédité de 19 % des intentions de vote auprès des salariés du secteur privé (au lieu de 18 %) quand le chef du gouvernement obtient les suffrages de 16 % d'entre eux (au lieu de 17 %).

Enfin, il prend un faible avantage sur celui-ci auprès des jeunes âgés de vingt-cinq à trente-quatre ans. M. Barre est crédité de 18 % des intentions de vote de cette catégorie (au lieu de 16 %), tandis que le premier ministre obtient, sans changement, 17 % de leurs voix.

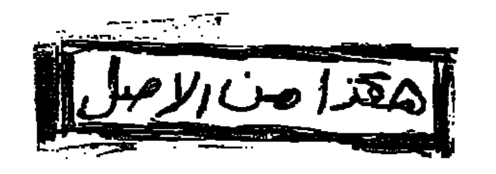
Les deux candidats de la majorité bénéficient, par ailleurs, du soutien des électeurs actionnaires. 30 % des interviewés de cette catégorie accordent leurs suffrages au premier ministre au premier tour de la consultation présidentielle, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le mardi 29 mars, dans *les Echos* (2), tandis que le candidat de l'UDF obtient 21 % de leurs voix. (Seuls 19 % des électeurs non actionnaires apportent respectivement leur soutien à MM. Chirac et Barre.) Au second tour, les deux représentants de la majorité prennent l'avantage sur le président de la République, le chef du gouvernement avec 56,5 % des intentions de vote et l'ancien premier ministre avec 56 % des suffrages.

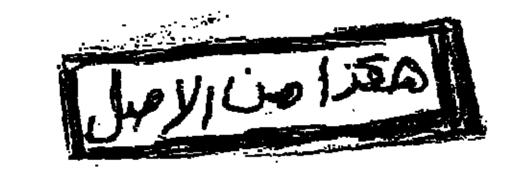
V. D.

(1) Cette enquête de la SOFRES a été réalisée en deux fois trois vagues : du 16 au 20 janvier, du 22 au 26 janvier et du 1er au 3 février d'abord ; puis du 16 au 19 février, du 23 au 26 février et du 1er au 3 mars. Un échantillon représentatif de 1 000 personnes a été interrogé à chacune des six vagues de ce sondage.

(2) Enquête réalisée du 1er au 17 mars auprès de 865 actionnaires extraits d'un échantillon représentatif de 3 000 personnes interrogées en trois vagues.

● **M. Edouard Leclerc se retire.** — M. Edouard Leclerc a annoncé, le jeudi 24 mars, qu'il retire sa candidature à l'élection présidentielle, car il n'est *« ni homme de pouvoir ni homme de show-business »* et se *« refuse à participer au grand Loto national »* dans un contexte de *« comédie de boulevard »*. Mais il prévient qu'*« on n'a pas fini de* [l']*entendre »*.





Politique



La campagne pour l'élection présidentielle

Les socialistes exploitent les déclarations de M. Giscard d'Estaing

L'équipe de campagne de M. François Mitterrand s'est empressée, le lundi 26 mars, d'exploiter les déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing, la veille, lors de l'émission « Questions à domicile » de TF 1. Directeur de campagne du président de la République, M. Pierre Bérégovoy a affirmé sur France-Inter que l'ancien président de la République « *doit sans doute attendre la défaite de ses deux anciens premiers ministres pour jouer un nouveau rôle politique important* ».

Le même jour, dans le cadre des « points de presse » quotidiens de l'équipe de campagne du candidat Mitterrand, Mme Édith Cresson a comparé les prestations de MM. Giscard d'Estaing et Jacques Chirac (qui, la veille, s'était exprimé devant le « Forum RMC-FR3 » en prenant soin d'opposer la tonalité du premier ministre à celle de l'ancien président de la République.

Pour Mme Cresson, l'intervention de M. Chirac a eu « *un aspect assez insultant* » pour M. Mitterrand, ce qui, selon elle, est « *une habitude* ». Par contraste, l'ancien ministre du commerce extérieur a été « *saisi[e] par la différence de niveau* » de M. Giscard d'Estaing : un « *véritable homme d'Etat* », alors que le maire de Paris s'est exprimé, dit-elle, de façon « *sectaire* » avec « *énormément d'inexactitudes* ».

Mme Cresson a trouvé « *intéressante* » la « *tonalité générale* » de l'ancien président et s'est dite « *persuadée de la justesse de ses observations* » sur le risque d'effacement de l'Europe. En matière de politique intérieure, en réponse aux déclarations du président du conseil régional d'Auvergne sur la nécessaire non-dissolution de l'Assemblée après le 8 mai, quel que soit l'élu, le député de la Vienne a convenu que « *la théorie de la dernière légitimité n'est nulle part inscrite dans la Constitution* » et a convenu aussi que le gouvernement constitué par le nouveau premier ministre de M. Mitterrand devrait faire, s'il se présente devant elle, des propositions « *acceptables par une majorité de l'actuelle Assemblée* ».

En résumé, Mme Cresson a vu en M. Giscard d'Estaing « *quelqu'un qui se situait un peu au-dessus* » et qui « *connaît les problèmes économiques, ce qui n'est pas le cas (...) de M. Chirac* ».

Mme Cresson a continué le tir de barrage des socialistes contre le premier ministre en dénonçant une nouvelle fois, critiques barristes et listes de noms à l'appui, l'Etat-RPR et en se défendant de toute volonté similaire de la part du PS entre 1981 et 1986 (*lire le récit de la journée*). « *Il est néfaste pour la démocratie*, a-t-elle soutenu, *que des lieux de pouvoir aussi importants* [que l'audiovisuel, l'administration, etc.] *soient investis par un seul parti quel qu'il soit.* »

Le maire de Châtellerault a également vivement contesté les résultats économiques de la gestion de M. Chirac en parlant de « *catastrophe* » à propos de la dégradation des échanges industriels et mis en cause la politique menée vis-à-vis de la représentation des Français de l'étranger.

Le tour de piste des candidats marginaux

Président ? Non, il faudrait être fou. Candidat, oui. Et encore, pas jusqu'au bout. En dehors des grands, moyens et petits qui franchiront l'épreuve des cinq cents signatures nécessaires à la participation à la campagne officielle, une *trentaine de candidats minuscules* effectuent un tour de piste discret. Ils rentreront dans leurs foyers le 8 avril lorsque le Conseil constitutionnel aura publié la liste officielle des candidats agréés par lui.

Pour certains, cet appel aux électeurs est devenu une tradition. *Ainsi, M. André Dupont, qui hante la mémoire* du quartier Latin sous le nom de Mouna Aguigui, s'est bien sûr porté candidat, en dépit de ses *innombrables insuccès*. Le « *citoyen du monde, Don Quichotte des temps modernes* » a repris le 17 février, son pot de colle et ses affiches et a (re)constitué son comité de soutien. Moins célèbres, mais tout aussi atypiques, Mme Tchen Gi-Vane, présidente de « *l'Association tradition tao antique* » *qui mène campagne* depuis sa pagode de Rambouillet, et M. Gérard Vialet, qui cherche depuis 1979 à faire reconnaître *son remède contre le cancer* à base de... chocolat chaud et d'eau-de-vie de mirabelle, se sont remis dans la course après un intermède de sept ans.

La *majorité de ces citoyens*, somme toute peu ordinaires, s'adressent au pays pour la première fois. Les motivations, simples *ou complexes, qui les ont* poussés à se mettre ainsi sous les feux des projecteurs sont multiples. M. Bruno Bourrinet, par exemple, demandeur d'emploi de *trente-quatre ans, entend* seulement user du droit constitutionnel, reconnu à chaque personne, de « *prendre part à la direction des affaires publiques de son pays* ».

Moins rationnels, d'autres sont soutenus dans leur action par une inspiration divine. *Ainsi, M. Philippe Dervin*, président du Mouvement socialiste populaire pour l'Europe chrétienne, déjà en lice en 1981, *s'estime « désigné par le destin du fait de son don prophétique pour présider la République, don constaté par l'Eglise et par plusieurs personnalités politiques »*.

Avocats des minorités

Plus sérieusement, nombre de petits candidats se transforment en avocats des minorités, en tribunal *de la campagne électorale*. M. Jean-Jacques Kapp, président de l'Association française des bègues, se lance dans la bataille au *nom des « sept millions de handicapés »* tandis que M. Robert Gobinot reprend le flambeau des bouilleurs de cru en lutte pour le *rétablissement de leur privilège* depuis 1953.

Et ils ne sont pas les seuls. M. Jean-Jacques Gauci, membre de l'Association de défense des *rapatriés, en rupture de ban de* Front national depuis 1985, compte sauvegarder les intérêts de ses amis malmenés, selon lui, par *M. Jacques Chirac, candidat officiellement soutenu par le* RECOURS. A l'opposé, M. Ali Kaouach, dirigeant de sociétés, souhaite « *faire reconnaître le droit et le désir* [des immigrés] *de participer à la vie politique et sociale de la France* ».

Les un million trois cent mille *habitants des départements d'outre-mer ne sont pas oubliés* dans la tourmente électorale et sont représentés par deux candidats. Le premier, Guadeloupéen, ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique, M. Georges Nicolo, veut interpeller *les pouvoirs publics sur leur « mépris permanent des droits universels des populations d'outre-mer »*. Le second, Martiniquais, *professeur d'histoire et de géographie*, M. Yves François, fait campagne pour la reconnaissance de la souveraineté du peuple martiniquais.

D'autres encore confondent l'élection présidentielle avec une caisse de résonance des intérêts particuliers. Ainsi *M. Laurent Chrétien-Marquet*, patron d'une entreprise d'ingénierie informatique en difficulté, GENAPL, entend « *régénérer le tissu industriel, financier et culturel local* » en généralisant sur tout le territoire des unités de production construites sur le modèle de sa société. *Un coup de pouce* qui vaut bien le coup de publicité que M. Emile Véron, président-directeur général de *Majcrette*, constructeur de voitures *miniatures, a donné à son* entreprise en annonçant sa candidature. M. Edouard Leclerc, président du réseau de distribution du *même nom, a repris cette idée à* son compte au nom de la défense des consommateurs. Il vient néanmoins de renoncer à sa candidature, *réalisant sans doute que* l'élection du *président* de la République et le coup publicitaire à moindre frais ne font pas bon *ménage*.

Les utopistes

Plus désintéressés, quelques utopistes profitent de l'aubaine de la campagne pour divulguer leur conception très personnelle de la société. M. *Jacques Vecker* envisage ainsi d'« *abolir les privilèges, d'instaurer une véritable justice sociale incluant l'égalité des salaires et de réduire les besoins et la consommation* ». M. Marc Taponier, qui se *présente* sous l'étiquette « Partager », veut, pour sa part, permettre « *l'avènement d'une organisation planétaire de l'humanité centrée sur le respect de l'individu et des conditions d'existence décentes pour chacun* ».

Rêveurs ou calculateurs, les citoyens-candidats se heurtent tous à l'impossibilité de faire passer leur message.

Attirer l'attention des médias *n'est pas une mince affaire* et M. Taponier n'a, par exemple, pas hésité à menacer de commencer une grève de la faim afin « *d'abattre le mur de censure médiatique* » dont il se sent entouré. Sans aller jusqu'à une telle extrémité, les plus fortunés s'offrent, à l'instar de M. Kaouach, une pleine page de publicité dans *Libération*, les moins timides invitent régulièrement les journalistes, et les plus courageux sillonnent les routes de France à vélo, comme M. François Coubez, ancien officier, qui envisageait de tenir *une réunion publique dans une ville différente* chaque soir. Quant à M. Pierre-Emile Dubiez, candidat, « *en colère contre la Sécurité sociale* », il n'a pas manqué de voir une intention politique maligne à la suite du cambriolage de sa résidence secondaire de La Balme (Savoie) *où il conservait le scénario clip-vidéo présentant sa candidature*.

M. Maurice Mercante, responsable d'une société d'*hôtellerie* du Vésinet (Yvelines) et déjà *tête* de liste aux élections législatives de 1986 à Paris, a, quant à lui, concentré ses efforts sur la récolte des *cinq cents parrainages*. Il a envoyé, à cet effet, un bataillon de cinq cents hôtesses, qu'il a lui-même recrutées, faire le siège des *maires afin de recueillir leur précieuse signature*.

V. D.

PROPOS ET DÉBATS

M. Allègre

Chirac contre Chirac

M. Claude Allègre, président du groupe des experts du PS, a déclaré, le dimanche 27 mars, au sujet des propositions formulées par M. Chirac en faveur de la recherche (*le Monde* du 29 mars) : « *Le candidat Chirac critique violemment l'action du premier ministre Chirac. En affirmant l'importance de la recherche pour le développement de la France et de l'action européenne et la nécessité d'un effort budgétaire important, M. Chirac a condamné l'action qu'il a menée comme premier ministre. N'est-ce pas lui qui a réduit le budget de la recherche de 25 % en un an, arrêté le recrutement des chercheurs, supprimé les subventions de recherche aux entreprises, ralenti le projet Eurêka ?* »

M. Juquin

Le 1er mai

M. Pierre Juquin a appelé, le lundi 28 mars, à un rassemblement unitaire « *du monde du travail et de tous les démocrates* » le 1er mai à Paris pour « *battre la droite et l'extrême droite* ». Invité du journal de 20 heures de la Cinq, M. Juquin a fait cette proposition en réaction au « *1er mai fasciste* » de M. Le Pen, en référence à la manifestation prévue le même jour par le Front national.

M. Juquin s'en est à nouveau pris violemment à M. Le Pen, qualifié de « *petit Hitler minable mais dangereux* » à qui il ne faut pas opposer une « *gauche molle qui dérive vers le centre* ». M. Juquin a également affirmé que M. Mitterrand est plus proche de Guy Mollet que de Jean Jaurès.

M. Krasucki

Les réalités

M. Henri Krasucki a réagi, le mercredi 23 mars, à Vénissieux (Rhône), aux propos de M. François Mitterrand qui, en annonçant sa candidature, avait évoqué la paix sociale : « *La paix sociale, c'est comme la flexibilité ou le traitement social du chômage, des mots aimables en apparence pour désigner des réalités scandaleuses* ». Pour le secrétaire général de la CGT, « *quand les licenciements se succèdent massivement, qu'il y a plus de trois millions de chômeurs, que la précarité est un système imposé, que le pouvoir d'achat s'effrite d'année en année et que les jeunes sont voués aux petits boulots, parler de paix sociale, c'est prêcher la résignation* ».

M. Lajoinie

Caricaturale

M. André Lajoinie a estimé, le lundi 28 mars, à Charleville-Mézières (Ardennes) que la campagne électorale est « *caricaturale comme jamais* » et qu'il y a « *quelque chose de surréaliste et de dérisoire* » dans les slogans utilisés.

Le candidat du Parti communiste a ironisé successivement sur M. Chirac, « *dont l'utilisation du mot « ardeur » sur ses affiches relève de la méthode Coué, alors qu'il n'a jamais mis d'ardeur à lutter contre le chômage et la misère* », puis sur M. Barre, « *qui ne propose que la « confiance », mais sans dire en quoi* », avant de critiquer « *le culte entretenu autour du président sortant, qui reprend les thèmes de paix sociale du grand patronat* ».

« *Où sont vos souffrances, votre vie, votre espoir ?* » a lancé M. Lajoinie au millier de personnes qui assistaient au meeting.

M. Lang

Le grand arroseur

Le voyage que M. Jacques Chirac *entame à la Réunion*, en Guyane et aux Antilles, c'est « *la tournée du grand arroseur sous les tropiques* », a estimé, le mardi matin 29 mars, M. Jack Lang sur RTL. « *Le distributeur automatique de chèques sans provision va se remettre en marche* » a-t-il poursuivi. Selon l'ancien ministre de la culture, « *le 8 mai prochain après deux années de grisaille d'un gouvernement d'échec économique, il y aura, je crois, un petit coin de ciel bleu* », avec la victoire de M. Mitterrand. »

M. Longuet

Complices

Si M. Mitterrand gagne l'élection, « *la cohabitation est impossible* » et « *toutes les analyses contraires sont des façons d'amollir et de démotiver* » la majorité, a affirmé, le lundi 28 mars, M. Gérard Longuet, ministre (barriste) des P et T. « *C'est bête que certains en soient des complices objectifs* », a ajouté M. Longuet. « *L'idée de rassemblement est séduisante, mais une politique de confusion serait effroyable* », a-t-il dit.

Rendons à Louis XIII...

Il ne faudrait jamais se fier à sa *mémoire*. La *phrase « Je ne serais pas roi si j'avais les sentiments des particuliers »*, que nous avons attribuée à Louis XIV (« Retrouver une ambition »), (*le Monde* du 24 mars), est due en réalité à Louis XIII, à qui l'on demandait — en vain — la grâce du marquis de Cinq-Mars, *condamné à mort pour avoir* comploté contre Richelieu. Merci à M. André Gros, de Bordeaux, et à Philippe de Saint-Robert de nous l'avoir signalé, et pardon à nos lecteurs de nous être trompé d'un règne. Reste que Louis XIV ne devait pas penser très différemment : « *Exerçant ici-bas*, a-t-il écrit dans ses *Mémoires destinés au Dauphin, une fonction toute divine, nous devons paraître incapables des agitations qui pourraient la ravaler.* »

A. F.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

MM. Pasqua et Pons répliquent à M. Mitterrand

Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, en voyage dans l'océan Idien, a vivement réagi, le lundi 28 mars, aux déclarations faites à l'AFP par M. François Mitterrand au sujet de la situation en Nouvelle-Calédonie. « *M. Mitterrand démontre qu'il a dû signer des textes importants sans les lire*, a-t-il affirmé. *La loi dite « loi Pons »* [portant nouveau statut du territoire] *est une loi du gouvernement adoptée par le Parlement, jugée conforme par le Conseil constitutionnel et promulguée avec la signature de François Mitterrand* ». A propos du respect de la culture canaque, du pouvoir des régions et de la questions foncière, le ministre des DOM-TOM a ajouté : « *Sur ces trois points, j'ai la preuve que Mitterrand a signé sans lire.* »

Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à Abidjan, le lundi soir 28 mars, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, s'est déclaré « *attristé de voir qu'au bout de sept ans de responsabilités présidentielles le président continue à tout ignorer de la situation réelle* », sur ce territoire. « *En Nouvelle-Calédonie*, a-t-il déclaré, *il n'y a pas de conflit à la Zola entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas. Le choix n'est pas entre ceux qui sont pour une société plus égalitaire — comme le dit Mitterrand — et les autres. Le choix est entre ceux qui respectent la volonté du suffrage universel et ceux qui ne veulent pas le respecter. Et si cela était nécessaire*, a souligné M. Pasqua, *je rappellerais au président de la République qu'il est garant de l'intégrité du territoire.* »

Le PCF et les rénovateurs

M. Marcel Rigout, critiqué par les siens, est montré du doigt par la direction du parti

A Saint-Junien, deuxième ville de la Haute-Vienne et municipalité communiste depuis le congrès de Tours en 1920, cinq élus parmi lesquels trois adjoints au maire — Mme Odette Claverie, MM. André Bélivier et Roger Giry, viennent d'annoncer leur adhésion au mouvement des rénovateurs communistes.

Notre correspondant, Georges Chatain, nous précise que les trois démissionnaires critiquent « *la politique sectaire et sclérosée imposée par la direction du PCF* » tout en affirmant leur « *véritable identité communiste* ». Ils continuent d'apporter leur soutien au maire communiste de Saint-Junien, M. Roland Mazoin, un proche de M. Marcel Rigout qu'il remplaça à l'Assemblée nationale, en sa qualité de suppléant, au moment où celui-ci fut ministre dans les gouvernements Mauroy.

Cette première fissure significative dans la ligne limousine, critique mais fidèle à la direction du parti, imposée par M. Rigout, intervient moins de dix jours après une passe d'armes discrète entre l'ancien ministre et la Place du Colonel-Fabien. Ce nouvel épisode de l'opposition entre les contestataires de l'intérieur et l'équipe de M. Georges Marchais à un nom : l'après 24 avril, date du premier tour de l'élection présidentielle.

Le vendredi 18 mars, M. Rigout avait fait sa rentrée politique après six mois de silence. Au cours d'une rencontre-débat organisée par une cellule de banlieue de Limoges, réunissant « juquinistes » et « orthodoxes », il avait déclaré : « *Le vote Lajoinie est le moyen le plus sûr pour s'opposer à la droite et à l'extrême droite. Je m'implique totalement dans la remontée de l'influence de mon parti.* »

M. Rigout avait souligné que cette position « *n'efface pas les divergences que j'ai pu exprimer à l'intérieur de mon parti sur certaines analyses, certaines méthodes de direction* », avant d'ajouter qu'en l'absence hypothétique d'une remontée électorale du PCF, « *il faudra alors débattre à tous les niveaux du parti, des causes, des raisons, sans complaisance, pour en tirer les enseignements* ».

Cette suggestion n'a pas été appréciée par la direction, qui considère comme déjà acquise aux deux derniers congrès l'analyse du recul du PCF. *L'Humanité* du 21 mars a publié une réplique de M. Pierre Blotin. « *Je constate qu'à l'heure où tous les communistes sont engagés dans une dure bataille contre les forces de droite et où le PS de François Mitterrand soutient totalement Juquin pour tenter d'affaiblir notre parti*, disait ce membre du bureau politique, *Marcel Rigout donne le signal de l'offensive contre notre politique et notre direction élaborée et élue démocratiquement par notre vingt-sixième congrès il y a trois mois.* »

Au passage, M. Blotin soulignait que M. Rigout avait déclenché, déjà, « *une attaque d'ensemble* » contre la direction du PCF, « *à l'occasion d'un voyage avec Pierre Mauroy* », à Rome en 1984. L'allusion à l'ancien premier ministre socialiste n'était évidemment pas fortuite. C'est peut-être cette « ficelle » utilisée par la direction pour aborder le débat qui a convaincu les élus de Saint-Junien dans leur décision de rupture.

O. B.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le lundi matin 28 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses délibérations, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **RADIODIFFUSION**

(*Lire page 10.*)

● **ZONE FRANC**

Dans le cadre de la communication sur la situation internationale, le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a rendu compte au conseil des ministres de la réunion des ministres des finances de la zone franc qui s'est tenue à Bangui le 26 mars dernier.

La situation préoccupante du marché des produits de base conduit à redoubler d'efforts pour que des mécanismes financiers adéquats soient mis en place ou renforcés.

Les rumeurs de dévaluation du franc CFA ou de remise en cause de la zone franc lors de l'avènement du marché unique en 1993 ont été totalement dissipées.

● **L'ACTION MENÉE EN FAVEUR DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER**

Le ministre des affaires étrangères a *présenté* au conseil des ministres une communication sur l'action menée pr le gouvernement depuis deux ans en faveur des Français établis à l'étranger.

En facilitant l'expatriation et en améliorant les conditions d'existence de nos compatriotes hors de nos frontières, cette action vise à renforcer la présence française dans le monde. C'est là une condition indispensable du dynamisme commercial et du rayonnement culturel de notre pays.

I. — La politique conduite depuis 1986 a permis, par priorité, d'accentuer l'effort des pouvoirs publics dans trois directions principales.

a) La protection des personnes et des biens.

b) Le réseau d'enseignement français à l'étranger. Le nombre des bourses a été augmenté de près de 30 % entre 1985 et 1988.

c) La représentation des expatriés. Les modalités de l'élection des délégués au Conseil supérieur des Français de l'étranger ont été modifiées par l'introduction du scrutin majoritaire dans les circonscriptions ayant de un à quatre délégués. Les conditions d'exercice de leur mandat ont été favorisées.

II. — Des mesures complémentaires ont récemment été arrêtées, à partir du rapport établi par M. Marchelli, à la demande du premier ministre, sur la situation des salariés français travaillant à l'étranger. Ces mesures concernent en particulier :

a) Le placement des Français à l'étranger.

b) Le régime fiscal applicable aux expatriés. C'est ainsi que les règles de paiement de l'impôt sur le revenu ont été aménagées, les conditions d'exonérations fiscales des salaires perçus pour des missions de courte durée hors de nos frontières ont été redéfinies et assouplies.

c) Le régime social. Un décret sera prochainement publié afin de rouvrir aux Français résidant à l'étranger la possibilité de racheter leurs cotisations d'assurance vieillesse correspondant aux années de travail hors du territoire national.

III. — Enfin ont été mises à l'études les diverses mesures qu'impose la réalisation, d'ici à 1992, du marché unique européen.

● **PLAN 1989-1992**

Le ministre *délégué* chargé de la fonction publique et du Plan a présenté au conseil des ministres une communication sur les conditions de préparation et le calendrier d'élaboration du *Plan 1989-1992*.

(*Lire page 28.*)

● **RÉUSSITE SCOLAIRE**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, *chargé de l'enseignement*, a présenté au conseil des ministres une communication sur le plan pour la réussite scolaire.

Ce plan a pour objet d'amener chaque élève de l'enseignement du premier degré au niveau le plus élevé de ses possibilités dans la maîtrise des matières et des apprentissages fondamentaux. Il a été présenté au conseil des ministres du 8 juillet 1987.

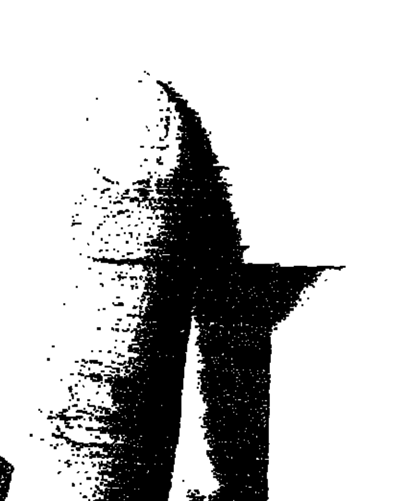
Nominations individuelles

Le conseil des ministres a *adopté les mesures individuelles* suivantes :

Sur proposition du ministre de la justice, M. Bruno Genevois, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat et maintenu dans la position de détachement de longue durée ; M. Daniel Fabre, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat.

Sur proposition du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, M. Jean-Charles de Vincenti est nommé inspecteur général de l'équipement.

● **RECTIFICATIF** : M. Etienne Millet, qui a été élu, le dimanche 20 mars, conseiller général de Bourg-de-Visa (Tarn-et-Garonne), lors de l'élection cantonale partielle dont nous avons rendu compte dans nos éditions des 15 et 22 mars, s'est présenté sous l'étiquette « centriste indépendant » et non CNI, comme nous l'avions indiqué.



(Publicité)

"La France, c'est tout à la fois, c'est tous les Français.
C'est pas la gauche, la FRANCE ! c'est pas la droite, la FRANCE !...
...Prétendre faire la FRANCE avec une fraction,
c'est une erreur grave... C'est une erreur nationale impardonnable."

Charles de GAULLE (15 Décembre 1965)

1958-1988 : la Ve République a fait ses preuves.
Les Français n'ont pas oublié ce qu'elle a apporté au pays
après l'impuissance des Républiques passées.
La Ve République a résisté à ceux-là même qui
l'avaient constamment combattue
et qui, une fois au pouvoir, s'en sont servi.
Depuis deux ans, elle est ébranlée
par la combinaison de la proportionnelle et de la cohabitation.
Elle court aujourd'hui le risque
d'être dénaturée si l'élection présidentielle
ne consacre pas ses principes et son esprit.

POUR LES GAULLISTES

que nous sommes, le danger, c'est l'affrontement,

L'ESPOIR, C'EST RAYMOND BARRE

Avec lui la France retrouvera la cohérence à sa tête
Avec lui les partis ne dicteront pas leur loi
Avec lui l'État sera impartial
Avec lui l'intérêt général prévaudra
Avec lui la participation et la solidarité seront des priorités nationales
Avec lui la France reprendra sa place en Europe et dans le monde

En ces temps difficiles, la référence aux écrits comme aux actes du général de Gaulle s'impose avec force.
Le choix des Français ne saurait relever de contingences partisanes.
Il est essentiel qu'un lien de confiance directe s'instaure tout au long de son mandat entre le président de la République et le peuple français.
L'héritage du gaullisme appartient à la France tout entière.

FIDÈLES AUX CONVICTIONS QUI SONT LES NÔTRES

NOUS APPELONS A SOUTENIR

RAYMOND BARRE

Le seul qui puisse être demain
le président d'une France forte,
le président d'une France généreuse,
le président d'une France rassemblée.

LES GAULLISTES POUR BARRE

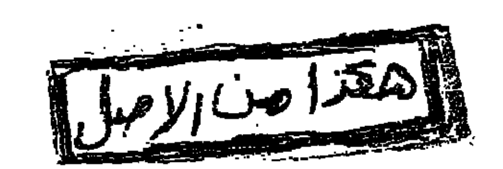
Combattants de la France libre ou de la Résistance intérieure, déportés, ministres et parlementaires, chefs militaires, universitaires, hauts fonctionnaires, cadres des mouvements gaullistes, responsables associatifs ou syndicaux, écrivains et journalistes...

Daniel ANTOINE
Robert ARQUEROS
Noëlle AZOULAY
Jacques de BARRY
Pierre BAS
Jean-Louis BEAUMONT
Michel de BENNETOT
René BOISSERIE
Pierre BOURHIS
Jean-Guy BRANGER
Gil CAZENAVE
Ange CERINI
Alain CHAMAUD
Hubert CLOIX
André COLLIÈRE
Pierre-Bernard COUSTE
Louis-Henri COUTURIER
Jacques CRESSARD
Régis CUSIMBERCHE
André DELAHAYE
Martine DELAVELLE
Marc DELSOL
Michel DESVIGNES
Jean-Marie DOMENACH
Daniel DOUSTIN
Robert DUFAY
Guy DURAND
Jeanine EHRHARDT-LEIMBACH
Jacques EMERIT
Jacques FILLONEAU
Jacques FRAGNON
Yves GAUTIER
Hubert GERMAIN
Louis GILBERT de GOURVILLE
Joël GIRAULT
Jacques GRANDJEAN
Jacques GROGNET
Hubert GUENIFFEY
Jean GUION
Florence d'HARCOURT
Solange d'HERBEZ de LA TOUR
Patrick HERBIN
Paul HONEL
Guy JADOT
Francis JEANJEAN
Henri JOSSERAN
Georges JOUIN
René LABROUSSE
Marc LACOTTE
Régis LADOUS
André LAFOND
Jean LAFUMA
Yves LANCIEN
Gilles LE BEGUEC
Jean-Philippe LECAT
Jacques LECOMTE
Yves LE GALL
Francis LEGRAS
Pierre LELONG
Henri LETHORE
William LHOMME
Yvonne LICOINE
Serge LUQUET
Max MARTIN
Jean MAURIAC
Robert MENU
Jacques MER
Guy MERY
Yvonne MICHELET
Jean-Paul MOUROT
Pierre NOLOT
Dominique PAGE
Pierre PASCAL
Catherine PIOT
André PITTION-ROSSILLON
Maurice PLANTIER
Yves POUPART
Suzanne RAMBUIES
Claude REICHMAN
Yves REPIQUET
Jacques RICHARD
Michel ROBERT-GAROUEL
Jean-Michel RODARY
Didier ROQUETA
Pierre RUAIS
Philippe ROSSILLON
Claude ROUX
Guy SABATIER
Maurice SAINT-CRICQ
Jean SAINT-ROME
René SALAUN
Jacques SANGLIER
Jean-Pierre SOUQUES
Germaine TILLON
Henry TOURBEAUX
Alain TRANCHANT
Jacques TRORIAL
Jacques TROUILLER
Jean VAUDEVILLE
Jean-Émile VIE
Jacques VERGERAUD
Jean-Nicolas de WECK

9, rue Chevert 75007 Paris - Tél. 45.50.24.05

REJOIGNEZ LES GAULLISTES POUR BARRE
chèques à l'ordre de UNION ET ACTION POUR LA Ve RÉPUBLIQUE

M. ...
Adresse ...
Code postal ...



Politique

Deux années de cohabitation en politique étrangère

(Suite de la première page.)

A partir de l'été 1987, la tactique change. Il ne s'agit plus de chercher à minimiser les pouvoirs de Jacques Chirac mais de nier qu'il les ait conquis. Le premier ministre d'avant la cohabitation aurait exercé les mêmes pouvoirs que ceux de Jacques Chirac.

François Mitterrand ironise sur les nouveaux dirigeants de 1986 convaincus « *qu'ils m'arrachaient livre de chair après livre de chair de mon pouvoir. Mais pas du tout ! Ils ne ramassaient que des miettes d'un pouvoir que j'avais pour une large part déjà redistribué conformément à la lettre de la Constitution et à mes propres convictions. Je pense cependant qu'un jour viendra où il conviendra que la lettre rejoigne le fait comme cela est généralement le cas, donc je continue de penser que la Constitution devra être réformée pour mieux permettre à chacun des pouvoirs de s'exprimer (...)*. (Interview à Jean Lacouture, *l'Express*, 4 septembre 1987).

Cette interprétation du partage du pouvoir n'est que partiellement convaincante. Il y a contradiction à affirmer simultanément que le pouvoir présidentiel a été redistribué conformément à la lettre de la Constitution et que celle-ci devrait être réformée pour que la lettre rejoigne le fait. En outre, cette redistribution n'a pas l'ampleur que lui prêtent le chef de l'Etat ; l'irruption de Jacques Chirac dans le domaine réservé a bel et bien provoqué un glissement de pouvoir vers l'hôtel Matignon.

La fin d'un rêve

Avant mars 1986, le premier ministre jouait essentiellement un rôle d'appui à la politique conduite par le chef de l'Etat, dans les secteurs situés à la charnière de la diplomatie et de la politique économique : à lui revenaient les arbitrages budgétaires qui n'appelaient pas l'intervention du président (coopération, questions économiques européennes, budget de la défense). A lui de chercher à renforcer la présence économique, commerciale et technologique de la France à l'étranger ou d'aller régler quelque litige délicat avec un important partenaire de la France.

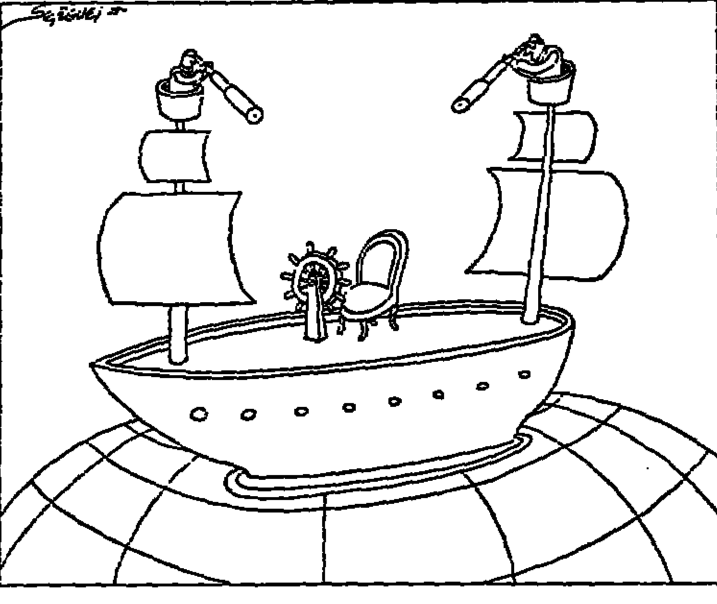
Même s'il n'est pas contestable que Pierre Mauroy et Laurent Fabius eurent plus souvent que leurs prédécesseurs à toucher le ballon de la politique étrangère, ce jeu s'inscrivait dans un cadre présidentialiste strict : il se faisait sous le contrôle du chef de l'Etat et de ses conseillers, avec leur nécessaire aval, explicite ou implicite, dans un esprit de subordination totale au président et dans le risque d'être désavoué par lui. Le système politique reconnaissait au président seul le pouvoir de modifier une orientation, de prendre des initiatives importantes, d'arbitrer en dernier ressort les éventuels désaccords entre ministères.

Que de changements depuis le 16 mars 1986 ! L'initiative appartient autant au président qu'au premier ministre. La notion de subordination hiérarchique a disparu. L'autorité du président a été, à maintes reprises, contestée. Sa capacité à faire prévaloir son point de vue, son contrôle sur certains secteurs de la politique étrangère se sont affaiblis.

Pendant les premières semaines qui ont suivi les élections législatives de mars 1986, François Mitterrand croyait pouvoir s'entendre avec le premier ministre et pensait le convaincre que la cohabitation dans les affaires internes se déroulerait dans de bonnes conditions si sa prééminence en politique extérieure n'était pas contestée. Les premiers contacts qu'il a fin mars - début avril avec le premier ministre se déroulent dans une atmosphère relativement paisible et le confortent dans son optimisme.

Le choix des minisres des affaires étrangères et de la défense nationale se fait sans difficulté majeure mais non sans discussion. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, avait prévenu Edouard Balladur : « *Le président tient à exercer un droit de regard sur le choix de ces deux ministres* ». Plusieurs noms défilent pour le poste de ministre des affaires étrangères. L'accord se fait finalement sur Jean-Bernard Raimond ; cet ancien conseiller de Georges Pompidou a gardé entre 1981 et 1986 de bons rapports avec les dirigeants socialistes. C'est François Mitterrand qui, en 1985, l'a nommé ambassadeur à Moscou. L'entente est plus rapidement trouvée pour le poste de ministre de la défense sur la personne d'André Giraud, préféré, et de loin, à François Léotard.

Quelques règles de jeu sont rapidement établies. Le président recevra toutes les semaines ces deux ministres et tout haut fonctionnaire qu'il demandera à voir. Notes et télégrammes diplomatiques du Quai d'Orsay continueront à affluer normalement. Le



déclenchement de l'arme nucléaire restera une prérogative du chef de l'Etat. Au cours d'une réunion à l'Elysée, le 2 avril, Jacques Chirac et André Giraud reconnaissent également explicitement la « prééminence » du chef de l'Etat en ce qui concerne les opérations militaires au Tchad et s'abstiendront de toute remise en cause de la doctrine du 16e parallèle critiquée par le RPR avant son accession au pouvoir. De même que sera reconnu au président son droit de gracier les terroristes arrêtés et condamnés en France. Inversement quand le premier ministre demande au président d'assister au sommet des pays industrialisés qui doit se tenir à Tokyo en avril, ce dernier n'y fait pas obstacle.

Le poids de Jupiter

Ces premiers contacts donnent au président l'impression que le gouvernement agira avec modération à son égard. Mais la sérénité présidentielle sera assez vite écourtée. Après un démarrage en douceur, les relations se durcissent. Le premier ministre s'écarte assez rapidement de l'esprit des négociations préliminaires. Le chef de l'Etat prend progressivement conscience des menaces qui pèsent sur sa fonction. Il lui apparaît que le dessein de M. Chirac n'est pas simplement d'acquérir la stature internationale indispensable à un futur candidat à l'élection présidentielle ou de redonner vie aux articles 20 et 21 de la Constitution (1), dans le respect des prérogatives constitutionnelles du chef de l'Etat, mais de le marginaliser, de le « *renécotyser* ». Non pas brutalement ou par une action provocatrice mais par un accaparement progressif des affaires, une opération de « désertification » de l'Elysée consistant à réduire l'information présidentielle, à détourner l'attention des gouvernements étrangers vers Matignon. Seule, la dimension jupitérienne du pouvoir présidentiel — l'emploi de la force armée — n'est pas convoitée. Aucune décision importante concernant les opérations extérieures n'est prise sans l'aval du chef de l'Etat.

Une seule entorse connue à cette règle : la mise à la disposition, début septembre 1987, de Denis Sassou Nguesso, chef de l'Etat congolais, d'un Transall C-130 français aux couleurs à peine maquillées pour l'aider dans une opération de maintien de l'ordre. Cette aide est négociée par Matignon dans le plus grand secret, ce qui vaudra une lettre de rappel à l'ordre du chef de l'Etat au premier ministre.

Partout ailleurs, la prééminence présidentielle est remise en cause. Le premier ministre veut faire de Matignon le centre d'impulsion et de coordination de la politique étrangère. Jacques Chirac, entouré d'une équipe d'une douzaine de collaborateurs, attire tous les dossiers qu'il peut rue de Varenne. Pour le chef de l'Etat, la partie n'est pas facile. L'Elysée est une structure naine. La politique étrangère touche à tous les domaines de l'activité gouvernementale et les ministres ne reconnaissent que l'autorité du premier ministre.

Le président qui comptait sur la collaboration étroite des ministres des affaires étrangères et de la défense nationale a dû assez rapidement déchanter. Jean-Bernard Raimond et André Giraud se sont très vite positionnés dans le camp du premier ministre. L'information qu'ils fournissent au chef de l'Etat au cours des tête-à-tête qu'ils ont avec lui est soigneusement sélectionnée.

L'information présidentielle se réduit. Ainsi, les télégrammes diplomatiques ne sont pas tous portés à la connaissance de l'Elysée. Le phénomène est signalé à la présidence dès les premiers mois par des « *fonctionnaires restés loyaux* ». Le procédé de dissimulation est simple. Depuis le début de la Ve République, l'Elysée était destinataire d'un jeu complet de télégrammes diplomatiques susceptibles d'intéresser le chef de l'Etat ou ses conseillers. La présidence recevait également toutes les notes de fond élaborées par les services. Parallèlement, le ministre pouvait correspondre par télégramme avec les ambassadeurs sans en informer nécessairement le président. Ces télégrammes appelés « messages » permettaient à l'ambassadeur de communiquer des informations au ministre seul, ou au ministre et à quelques membres de son cabinet, évitant ainsi leur diffusion dans les bureaux. Un double ne parvient pas d'office à l'Elysée mais seulement quand le ministre le juge utile. Ce canal particulier ne nuisait pas à l'information présidentielle. Aucun responsable du Quai d'Orsay ne se serait aventuré à dissimuler sciemment une information importante au président.

Sous Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, une modification est apportée, en décembre 1985, à la circulation des messages. Pour éviter tout retard, le ministre a donné instruction au service du chiffre d'adresser d'office à l'Elysée tous les messages concernant les otages et le terrorisme, deux sujets suivis de très près par François Mitterrand.

Instruction est donnée par Jean-Bernard Raimond et ses collaborateurs de ne plus transmettre de messages à l'Elysée et aux ambassadeurs de faire passer un plus grand nombre de télégrammes sous forme de « *distribution message* ». Ces instructions concernent plus particulièrement trois domaines : a) la question des otages et les négociations, notamment avec l'Iran et la Syrie ; b) la lutte contre le terrorisme ; c) la préparation des voyages du premier ministre et ceux du ministre des affaires étrangères.

Quand l'Elysée se rend compte de cette manœuvre, une explication s'engage avec Matignon. Le problème a-t-il pour autant été réglé ? Jamais complètement. Sur des sujets sensibles comme celui de la libération du jeune coopérant Pierre-André Albertini, détenu au Ciskeï, le gouvernement va continuer à agir à l'insu de l'Elysée.

D'autres sources d'informations se sont aussi taries ou du moins appauvries. Un des changements les plus sensibles concerne la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) dont le directeur, le général René Imbot, a, sur ordre du gouvernement, diminué de manière très sensible sa coopération avec l'Elysée.

D'autres relais indispensables ne fonctionnent plus comme auparavant. Les multiples réunions qui donnaient aux collaborateurs du chef de l'Etat le pouvoir de tenir le dispositif décisionnel dans un étroit corset ont disparu (seule la préparation des sommets des pays industrialisés échappe véritablement à cette redistribution des tâches. Le sherpa du président, Jacques Attali, réunit à l'Elysée les hauts fonctionnaires concernés et reçoit toutes les notes qui lui sont nécessaires).

De ce fait, des pans entiers de la politique étrangère — et d'abord ceux qui ont des incidences sur le budget français — vont tomber dans l'escarcelle du gouvernement : la politique de coopération avec les pays du tiers-monde, la gestion quotidienne des affaires communautaires, les échanges économiques et financiers bilatéraux, les investissements, les affaires monétaires internationales, les exportations d'armes, la francophonie.

Dans les affaires militaires, l'influence du président s'est également affaiblie. L'initiative revient plus souvent au gouvernement (cela a été vrai en ce qui concerne tant la gestion de la crise tchadienne que l'envoi du porte-avions *Clemenceau* vers le golfe Persique) et le président ne peut prendre de décision d'engagement militaire sans l'approbation du gouvernement dont la collaboration est nécessaire pour la mise en œuvre. Ce qui était autrefois une chasse gardée du président est devenu un secteur de cogestion obligée.

Un risque calculé

Les dossiers de politique étrangère liés à la sécurité intérieure (otages, lutte antiterroriste, relations avec l'Iran) passent également sous le contrôle du gouvernement. Hormis la crise aiguë des relations franco-iraniennes de l'été 1987 (qui va aboutir à la rupture des relations diplomatiques et qui a été gérée en commun), ces affaires sont soustraites à l'attention élyséenne qui n'obtiendra généralement qu'une information tardive et partielle. Toutes les tractations en vue de la libération des otages et de la normalisation franco-iranienne sont conduites le plus souvent secrètement tantôt par le ministère des affaires étrangères, tantôt par celui de l'intérieur quand ce n'est pas par un des membres de l'entourage de Jacques Chirac. Les instructions sont données par le premier ministre sans que le chef de l'Etat puisse intervenir.

L'étonnant dans ces affaires est la faculté avec laquelle le chef de l'Etat s'efface alors qu'il s'était déclaré en charge de la sécurité extérieure *et intérieure* de la France. Pourquoi, lors des attentats sanglants de septembre 1986, laisse-t-il le champ libre au premier ministre et maintient-il son voyage en Indonésie, permettant ainsi à Jacques Chirac de renforcer son image de premier responsable de la politique de la France ? Erreur de calcul ? Plutôt risque politique calculé. François Mitterrand a laissé le premier ministre se mettre en avant dans un domaine où les risques d'échecs ne sont pas négligeables. Mais il y a plus. Le président n'est pas à l'aise dans cette affaire de lutte contre le terrorisme. Le gouvernement entend employer des moyens que le président ne veut ni cautionner ni réprouver. Un de ses collaborateurs explique : « *Dans la lutte contre le terrorisme nous n'étions pas très cohérents. Nous n'avions pas réussi à faire notre propre synthèse entre le sentiment populaire de besoin de sécurité et la nécessité d'une politique respectant les droits de l'homme. Le gouvernement socialiste n'a pas su gérer cette situation. Nous avions une fausse pudeur. On a laissé le champ complètement libre à Jacques Chirac. C'est dommage parce que le président était inflexible dans sa volonté de lutter contre le terrorisme.* »

SAMY COHEN.

Prochain article :

Le temps des couleuvres

Communication

Trois projets de quotidiens nationaux
Un secteur à hauts risques

La disparition du *Matin de Paris* et les difficultés du *Quotidien de Paris* ou de *France-Soir* n'empêchent pas les projets de journaux de fleurir.

La presse quotidienne nationale suscite l'intérêt croissant de plusieurs groupes de communication, voire d'industriels ou de financiers. Sans doute espèrent-ils que le bouleversement du paysage audiovisuel sera suivi, comme en Italie, par une période de nouvelle prospérité pour la presse nationale, une fois la fabrication des titres modernisée et le marché publicitaire stabilisé.

Ainsi, cet automne devrait voir la naissance de deux nouveaux titres nationaux, *Vingt-quatre Heures* et *Paris-Star*. Le premier s'inspire du succès du quotidien britannique *The Independent*, lancé il y a dix-huit mois et qui tire aujourd'hui à 300 000 exemplaires. « Vingt-quatre heures *sera un quotidien d'informations avec l'économie comme point fort*, indique M. Tom Sebestyen, ancien vice-président du goupe Express et maître-d'œuvre du projet. Il s'est entouré de MM. Gerald Long, ancien directeur général de l'agence Reuter, Jonathan Fendy, l'un des fondateurs de *The Independent*, et Jean-Jacques Hauwuy, ancien rédacteur en chef technique de *l'Express*.

Imprimé en noir et blanc sur vingt-quatre pages grand format — dont quatre en quadrichromie réservées à la publicité — *Vingt-quatre heures* compte engager quatre-vingt-dix journalistes qui formeront une « *rédaction décloisonnée* » : un tiers traiteront les dépêches d'agences, un tiers auront en charge reportages et enquêtes, tandis que ceux du dernier tiers comprendront des spécialistes (économie, culture, étranger, etc.).

Vendu au prix moyen actuel des quotidiens nationaux (*4,50 francs ou 5 francs*), le nouveau titre devrait être tiré à 120 000 exemplaires et diffusé à 80 000 pour atteindre l'équilibre financier. Cependant, le « tour de table » rassemblant les actionnaires prêts à suivre cette aventure n'est pas bouclé. Les initiateurs de *Vingt-Quatre Heures* espèrent réunir environ 100 millions de francs, qu'apporteraient des banques, des compagnies d'assurances et des industriels — dont M. Jimmy Goldsmith, ancien patron du groupe Express et ami, depuis trente ans, de M. Sebestyen. Ces actionnaires, qui seront « *Français à 90 %* », accueilleront aussi parmi eux des « *journaux amis* » *comme The Independent* britannique, *la Repubblica* italienne ou la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* ouest-allemande.

Le premier test de diffusion de *Vingt-quatre heures* aura lieu d'abord en région parisienne, avant d'être étendu à l'ensemble du territoire. Le groupe Hersant, qui caresse lui aussi un projet de lancement d'un nouveau quotidien national au nom de code *Paris-Star*, suivra la même voie. La pénétration de la presse quotidienne en région parisienne (37,6 %) est, il est vrai, inférieure à celle de la presse quotidienne régionale (55,1 %).

C'est donc au sein du gisement de non-lecteurs parisiens que *Paris-Star compte* trouver sa première clientèle. Le projet, placé sous la responsabilité de Bernard Morrot, ancien du *Quotidien de Paris* et du *Matin de Paris*, est encore à l'étude. Le journal devrait comprendre trente-deux pages de format « tabloïd », dont douze en quadrichromie. D'un contenu proche des préoccupations du public et comportant notamment des pages pratiques et « services », qui fondent en partie l'intérêt des lecteurs pour la presse régionale, *Paris-Star*, qui vise une vente minimale de 100 000 exemplaires sera vendu aux alentours de 2 francs. « *Un des handicaps de la presse quotidienne nationale en France*, explique-t-on au *Figaro*, où est abrité le projet, *est le prix d'achat du journal.* » On y précise aussi que « Paris-Star *ne sera pas un produit de substitution à* France-Soir ».

Ces deux projets font des émules. En janvier 1989, en effet, le patron de presse britannique Robert Maxwell prévoit le lancement conjoint d'un quotidien de langue anglaise, l'*European Daily*, destiné à arroser les pays de la CEE, et d'un quotidien populaire en France, qui vise une vente de 600 000 exemplaires. Le premier projet a été confié à Jean Schalit, ancien rédacteur en chef à *Actuel*, puis responsable, en 1986 puis 1987, de deux projets de quotidien grand public qui ne virent pas le jour : *le Grand Paris* de M. Paul Dini et *Oméga* du groupe Hachette. Les deux titres de M. Maxwell, à l'étude à Londres, n'ont cependant guère encore pris forme. Et l'on prête au patron de presse le désir d'attendre le résultat de l'élection présidentielle avant de se jeter définitivement à l'eau.

Trois échecs

En effet, de nombreux projets de quotidiens nationaux ont avorté ou se sont rapidement arrêtés dans les dernières décennies. Ce fut le cas du *Temps de Paris*, lancé en avril 1956 sous la houlette de l'ancien président du conseil Antoine Pinay avec le soutien de compagnies industrielles comme Esso et de la banque Worms. Souhaitant contrecarrer *le Monde*, *le Temps de Paris, pour n'avoir pas* réussi à trouver sa juste formule, disparut après soixante-six numéros, avec un passif estimé à 1,5 milliard de francs de l'époque. L'industriel Marcel Dassault s'essaya lui aussi à la presse quotidienne en lançant, en octobre 1965, *Vingt-quatre heures*. *Le tirage initial de ce quotidien* aux couleurs trop visiblement gaullistes — Marcel Dassault était alors député UNR de l'Oise — atteint d'abord 300 000 exemplaires. Mais en septembre 1966, le quotidien se saborda avec une vente estimée de... 10 000 exemplaires. Le titre *Vingt-quatre Heures est tombé* depuis dans le domaine public, ce qui permet à M. Sebestyen de l'utiliser à nouveau pour son projet.

Le dernier échec retentissant dans ce secteur à hauts risques remonte à septembre 1977. Lancé par l'ancien ministre Joseph Fontanet, *J'informe* bénéficia d'un investissement de 15 millions de francs, dont l'origine ne fut pas éclaircie mais où plusieurs observateurs décelèrent la présence des groupes Michelin, Fougerolles et la banque Paribas. Tiré d'abord à 350 000 exemplaires, *J'informe* s'arrêta trois mois après son lancement. Sa vente était alors d'environ 20 000 exemplaires et son passif de 23,9 millions de francs.

YVES-MARIE LABÉ.

Le renouvellement des autorisations des radios

Un projet de loi donne neuf mois supplémentaires à LA CNCL

Le projet de loi présenté le lundi 28 mars, en conseil des ministres, par M. André Santini, ministre délégué chargé de la communication, vise à prolonger jusqu'au 31 décembre 1988 le délai imparti à la CNCL pour attribuer les autorisations de radios locales privées.

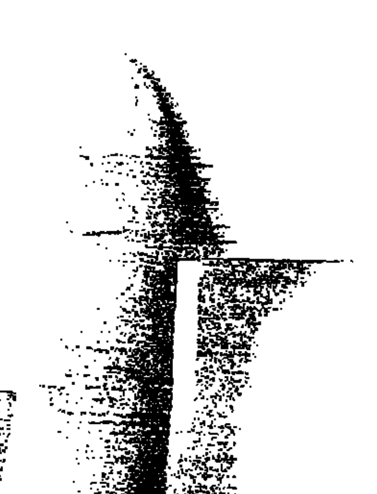
Cette prolongation était rendue nécessaire par l'expiration du premier délai prévu par la loi du 30 septembre 1986, qui donnait un an à la CNCL, à compter de son installation, pour mettre à jour les autorisations de radios sur l'ensemble des régions.

La mesure risque cependant de se révéler insuffisante pour mettre fin à la situation de vide juridique dans laquelle vivent actuellement les trois quarts des radios françaises. Après avoir passé plusieurs mois sur la situation parisienne, la CNCL n'a en effet encore examiné en province que la situation de la région Nord/Pas-de-Calais, la région Rhône-Alpes étant en cours d'étude ; elle n'a pas abordé encore le cas des départements et territoires d'outre-mer.

C'est pourquoi elle avait émis le vœu, dans son rapport annuel publié au mois de janvier, que le législateur supprime toute notion de délai pour la prorogation des autorisations déjà accordées. « *L'ampleur et la difficulté d'une remise en ordre systématique des ondes ont été sous-estimées* » écrivait-elle notamment, estimant impossible de pouvoir « *achever sa tâche avant deux ans... au moins* ».

A. Co.

● **Un nouveau directeur à RFO-Réunion.** — M. Alain Quintrie-Lamothe prendra le 5 avril ses nouvelles fonctions de directeur régional de RFO-Réunion, la station publique de télévision et de radio de ce département d'outre-mer. Ancien de RTL, de *Sud-Ouest* et de la deuxième chaîne, devenu en 1978 directeur général de Sud-Radio avant d'être à partir de 1982 chargé de mission à la Compagnie générale des eaux, M. Alain Quintrie-Lamothe remplacera à la Réunion M. René Denis, relevé de ses fonctions à la suite des incidents qui avaient marqué la visite de M. François Mitterrand en février dernier.



JUSTICE

Un arrêt de la cour d'appel de Paris

La société basque Herrikoa pourra régulariser son augmentation de capital

La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Pierre Drai, premier président, a sensiblement modifié, le lundi 28 mars, le jugement du tribunal des référés de Paris qui ordonnait à la société basque Herrikoa de cesser une opération d'augmentation de capital effectuée par appel public à l'épargne sans avoir obtenu le visa de la Commission des opérations de Bourse (COB) (*le Monde* du 24 février).

Saisi pour la première fois par le président de la COB, le tribunal ordonnait, en outre, au Crédit commercial de France (CCF) de Bayonne, dépositaire des fonds, de *« restituer contre décharge à chaque souscripteur, avant le 31 mars 1988* [...] *le montant de son versement ».*

Herrikoa, dont la vocation est de prendre des participations dans des entreprises afin de contribuer à la création d'emplois au Pays basque, avait procédé, entre le 10 octobre 1987 et le 10 janvier 1986, à une augmentation de capital de 2,6 millions de francs. Le remboursement intégral des souscripteurs pouvait placer l'entreprise dans une position délicate. Aussi, tout en constatant que *« l'irrégularité établie à la charge de la société Herrikoa est, à elle seule et par elle-même, de nature à porter atteinte au droit des épargnants en privant ceux-ci de la nécessaire information préalable à toute décision de souscription »*, la cour ajoute : *Eu égard à l'intérêt général que la société Herrikoa a pour objet de servir, il convient, en l'état, de lui permettre* [...] *de se conformer aux obligations légales impératives qu'elle a transgressées et de mettre ainsi fin, à ses frais, aux irrégularités de son comportement.*

En conséquence, les juges ordonnent la suspension immédiate de l'opération *« et jusqu'à ce que la continuation en ait été autorisée par la COB »*, en précisant que la société devrait adresser à la Commission un projet de document destiné à l'information du public. Si le visa de la COB est refusé, les souscripteurs devront être remboursés, mais, s'il est délivré, ce remboursement ne concernerait que ceux qui n'auraient pas confirmé leur engagement.

La cour a aussi modifié la partie du jugement relative à l'attitude du CCF, accusé par les premiers juges d'avoir *« servi d'intermédiaire* [...] *au mépris de l'article 10 de l'ordonnance du 28 septembre 1967 »*. Dans son arrêt, la cour souligne que la banque, en recevant les fonds souscrits, *« n'a pris* [...] *aucune part directe et personnelle dans l'opération incriminée »* et que, par suite, *« elle n'avait pas l'obligation d'en contrôler la régularité, sauf à répondre, le cas échéant, et devant les juges du fond, des conséquences de son comportement quant à l'obligation de conseil pouvant lui incomber ou à une obligation d'informer la COB »*.

MAURICE PEYROT.

A Savigny-sur-Orge (Essonne)

L'Ecole des personnels de l'éducation surveillée cède la place à la formation des gardiens de prison

Deux notes de service de la direction de l'éducation surveillée, en date du 1er mars et du 23 mars dernier, indiquent que l'Ecole nationale des personnels de l'éducation surveillée (ENPES) de Savigny-sur-Orge (Essonne) doit avoir déménagé au 30 avril prochain pour laisser la place à la formation des gardiens de prison.

Ce centre, inauguré en 1963, était, au départ, l'Ecole d'Etat des éducateurs, pour devenir ensuite l'école de formation des personnels de l'éducation surveillée. Actuellement, le site de Savigny abrite la direction de l'Ecole nationale, qui devra se replier sur le centre de recherches de l'éducation surveillée de Vaucresson (Hauts-de-Seine) et le Centre de formation Ile-de-France des éducateurs, qui sera transféré à l'Institution spéciale d'éducation surveillée (ISES), rue de la Fontaine-au-Roi, à Paris (11e).

Dans la note en date du 1er mars, Mme Michèle Gianotti, directrice de l'éducation surveillée, explique : *« J'ai fait connaître au directeur de l'administration pénitentiaire que la totalité du site de Savigny-sur-Orge pouvait désormais être mise à sa disposition pour mettre en œuvre la formation des personnels nouvellement recrutés dans le cadre du programme « quinze mille places »* [de prison]. »

Toujours selon cette note, *« en fonction des besoins de l'administration pénitentiaire et de la situation individuelle des intéressés, des agents appartenant à certaines catégories spécifiques pourront être mis à disposition ou être détachés auprès de cette administration »* [l'administration pénitentiaire].

Le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES), majoritaire chez les éducateurs, s'étonne de la *« rapidité »* du délai imposé pour ce transfert et souligne les risques d'éclatement de la formation des éducateurs, dans ces nouvelles conditions.

L'article 226 du code pénal et l'action syndicale

Des précisions de l'Association professionnelle des magistrats

Après notre article du 10 mars 1988 sur l'arrêt de la Cour de cassation, déclarant irrecevable l'action intentée par l'APM (Association professionnelle des magistrats) contre M. Forni, sur le fondement de l'article 226 du code pénal, M. A. Terrail, au nom de l'APM, nous demande d'apporter les précisions suivantes :

L'article 226 du code pénal tend à protéger l'autorité et l'indépendance de la justice, et donc de la magistrature. L'APM est résolue à défendre prioritairement un tel objectif ; ses statuts lui en font obligation. Il nous paraît vain de vouloir séparer la justice, institution de l'Etat, des juges qui concourent à la rendre ! Comment dissocier, en l'occurrence, l'indépendance de la justice de celle des juges ?

D'une façon générale, l'action de la partie civile est un recours et une garantie fondamentale pour tout citoyen contre la carence éventuelle du ministère public. Les magistrats seraient-ils les seuls à ne pouvoir en bénéficier, et l'article 226 serait-il réduit à demeurer un ornement de notre code ?

Les associations, *a fortiori* les syndicats, se voient reconnaître de plus en plus largement le droit de défendre un simple intérêt moral même indirect devant les tribunaux. L'APM ne peut s'empêcher de constater, par exemple, que le Syndicat de la magistrature a été déclaré recevable à se constituer partie civile dans le procès des assassins du juge Michel. A l'inverse, les syndicats de l'administration pénitentiaire se sont vu refuser ce droit, dans des circonstances analogues, lorsqu'un des leurs a été tué lors d'une tentative d'évasion. La protection de l'intégrité physique des juges et des auxiliaires de justice n'intéresse-t-elle pas l' *« ensemble de la collectivité »*, pour reprendre un des motifs de l'arrêt rendu dans l'affaire Forni ?

L'APM ne s'estime donc pas tenue de s'incliner devant une jurisprudence en pleine évolution. C'est la raison pour laquelle elle persévérera dans les actions intentées contre MM. Edmond Maire, Bertrand Legendre et Maurice Duverger. Elle est persuadée que les dernières restrictions à l'exercice de l'action civile par les syndicats seront levées dans un proche avenir. La doctrine est en ce sens, et l'évolution des rapports sociaux y conduit inévitablement.

FAITS DIVERS

L'assassin présumé d'Hervé Tondu a été arrêté près de Nice

Huit jours après l'enlèvement, la remise d'une rançon puis l'assassinat, le 20 mars en Haute-Savoie, d'Hervé Tondu, dix-neuf ans, le meurtrier présumé du jeune homme a été arrêté, le lundi soir 28 mars, près de Nice.

Il s'agit d'un jeune Breton nommé Pascal Legac, vingt-cinq ans, né à Lorient (Morbihan), déjà connu des services de police. Au moment de son arrestation, opérée par des enquêteurs des Brigades de recherche et d'intervention (BRI) de Nice et de Lyon, Legac circulait au volant d'une voiture de sport à proximité de Nice. Depuis le milieu de la semaine dernière, les *enquêteurs avaient établi une surveillance* à Antibes et à Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes) où l'homme recherché avait, semble-t-il, des attaches familiales et où il disposait d'un logement.

Près de deux cent cinquante policiers des SRPJ de Lyon, de Rennes et de Marseille ont participé aux recherches, sur commission rogatoire de M. Didier Paris, juge d'instruction à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). Ces investigations avaient nécessité une centralisation à l'échelon national.

L'enquête a pu aboutir grâce notamment au portrait-robot établi à partir des précisions fournies par deux témoins qui, le samedi 19 mars, deux heures avant l'enlèvement d'Hervé, avaient aperçu un homme au comportement étrange au volant d'une Renault 5 blanche immatriculée dans le Rhône restée en stationnement durant plus de deux heures dans le centre de Gaillard, où se trouve l'Intermarché dont le père de la victime est le gérant.

L'identification de l'assassin présumé a été rendue possible par la découverte d'empreintes dans la R 5 blanche retrouvée par la police et signalée par des voisins de la famille Tondu. Dans la voiture, les enquêteurs avaient relevé et identifié des empreintes de la victime et celles du meurtrier présumé. Celles-ci avaient été répertoriées à l'occasion d'autres affaires dans lesquelles Pascal Legac avait été impliqué.

A Juan-les-Pins, rue des Nations, dans le logement occupé par le meurtrier présumé, les policiers ont retrouvé une partie de la rançon versée par M. Guy Tondu, père d'Hervé. Cette rançon de 350 000 F, représentant la recette dominicale de l'Intermarché, avait été déposée par M. Tondu, sur instructions téléphoniques du ravisseur, devant une cabine téléphonique de Bonne, à une dizaine de kilomètres de Gaillard.

Hervé Tondu avait été enlevé vers 12 h 45, alors qu'il venait de quitter le domicile de ses parents. Moins d'une heure plus tard, son père, sans prévenir la police, avait obéi aux exigences du ravisseur. Les policiers du SRPJ de Lyon n'avaient été alertés qu'une heure après le paiement de la rançon, délai qu'avait donné le ravisseur pour rendre Hervé Tondu à sa famille.

Le lendemain matin, le corps d'Hervé Tondu était retrouvé, deux balles de petit calibre dans la nuque, dans un chemin forestier de Ruy, près de Bourgoin-Jallieu (Isère), à 150 km du lieu de son enlèvement.

EDUCATION

Un instituteur atteint du SIDA enseigne à Neuilly

Le lave-vaisselle de l'école Charcot

Le comité médical supérieur du ministère de la santé devait rendre, le mardi 29 mars, son avis sur la titularisation de M. Didier Hutin, instituteur en cours élémentaire deuxième année à l'école Charcot de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), qui est atteint du SIDA (*le Monde* du 12 février). M. Hutin désire continuer à enseigner, et son médecin, le docteur Willy Rozenbaum, l'a estimé *« tout à fait apte physiquement et psychiquement à poursuivre son travail en milieu scolaire »*.

En décembre dernier, le comité médical des Hauts-de-Seine l'avait jugé apte à son emploi pour six mois, mais avait suspendu la décision concernant sa titularisation.

N'y aurait-il rien de changé dans la vie professionnelle de Didier Hutin depuis que ses collègues, ses élèves et leurs parents savent qu'il est atteint du SIDA ? Rien, ou si peu, juste une question soudainement jetée à la face d'une école, de l'éducation nationale et, finalement, de la société tout entière : peut-on vivre à côté d'un malade atteint du SIDA comme si de rien n'était ?

L'instituteur préfère garder en mémoire ce matin du 15 février lorsque, de retour des vacances scolaires, il avait repris le travail après qu'il eut révélé à la presse la nature de sa maladie (*le Monde* du 16 février). Il n'oublie pas que, ce jour-là, contredisant ses propres appréhensions, les parents lui ont apporté leur soutien, qu'il a fait sa classe normalement, et que son inspectrice l'a même embrassé en lui souhaitant beaucoup de courage.

Quarante-huit heures plus tard, quelque quatre cents parents d'élèves et instituteurs assistaient à l'école à une conférence du docteur Willy Rozenbaum, le médecin de M. Hutin à l'hôpital Claude-Bernard, qui a répondu à toutes les interrogations, y compris celles sur les risques de contagion par la salive ou... par les piqûres de compas. De la part des collègues, ni questions indiscrètes ni attitude compatissante : *« Ils ont été bien »*, résume M. Hutin. Dans le département, un tract du SNI et des pétitions ont pris sa défense, mais on n'a pas demandé aux parents de les signer pour ne pas les provoquer. L'instituteur a même reçu une cinquantaine de lettres : quelques propositions de guérisseurs, gourous, sectes et autres charlatans, mais surtout des messages de soutien et un seul billet d'injures, anonyme.

Quant à l'attitude des enfants de Neuilly, banlieue très huppée, elle aussi a été exemplaire et leurs inévitables allusions au SIDA parfois même charmantes. La petite fille qui voulait offrir un cadeau à son maître le jour de ses trente ans avait une idée précise : *« On pourrait lui donner des médicaments. »*

On en parle

Le SIDA, c'est évident, on en parle à l'école Charcot. Il y a même eu cette « bavure » de la cantine, si symptomatique d'une angoisse jusque-là réprimée. A la mi-mars, une rumeur a couru parmi le corps enseignant, mettant en doute la qualité du lavage de la vaisselle utilisée dans la salle des maîtres pour le déjeuner. *« J'ai rappelé les propos du docteur Rozenbaum sur la non-contagion par la salive, mais en demandant ce qu'il fallait faire pour rassurer tout le monde,* raconte Didier Hutin. *Une collègue a alors proposé que je mange dans une assiette en carton « pour me protéger ».*

Révolté, l'instituteur décide de pique-niquer seul dans sa classe le lendemain. *« Je n'aurais pas pu supporter d'aller déjeuner à côté d'eux avec mon assiette en carton, comme un pestiféré. »* Mais une autre maîtresse refuse cette exclusion et le ramène dans la salle à manger commune. Cinq jours après, la mairie faisait livrer un lave-vaisselle spécial pour les enseignants, et il est question de remplacer verres, assiettes et couverts. Quant à l'institutrice qui a voulu crever l'abcès, elle ne déjeune plus à l'école. Mais M. Hutin ne retire aucune amertume de cet épisode douloureux : *« Les gens ont été amenés à réfléchir au problème de cette maladie ; ils ont compris quelque chose et ont modifié leur comportement. »* Il constate que les sceptiques ont finalement accepté de travailler avec lui. *« Ils ont changé d'attitude,* dit-il, *car ils vivent quotidiennement à côté de moi. Pour eux, la question n'existe plus seulement à travers les colonnes d'un journal. »*

PHILIPPE BERNARD.

MÉDECINE

Une réforme du contrôle sanitaire aux frontières est à l'étude

Une réforme encore confidentielle du contrôle sanitaire aux frontières est actuellement étudiée par la direction générale de la santé. Elle vise à modifier l'organisation de ce service qui a pour mission de prévenir la propagation des maladies contagieuses importées sur le territoire français, ainsi, vraisemblablement, que le statut de son personnel. Le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, estime que *« le fonctionnement actuel du contrôle sanitaire aux frontières mérite d'être repensé, son efficacité étant inférieure à ce que l'on peut exiger du service public »*. Cette réforme inquiète vivement les fonctionnaires concernés qui craignent le *« démantèlement »* de leurs services.

Le contrôle sanitaire aux frontières emploie environ quatre-vingts personnes qui travaillent, pour l'essentiel, sur les aéroports d'Orly et de Roissy-Charles-de-Gaulle, ainsi que dans les principaux ports français. Les antennes du contrôle sanitaire aux frontières sur les deux principaux aéroports de l'Ile-de-France s'occupent à la fois de la surveillance épidémiologique (à l'égard de la fièvre jaune, du choléra, de la peste et du paludisme), du contrôle et de la surveillance de l'hygiène des aéroports et des avions, de l'information sanitaire ainsi que des vaccinations internationales (fièvre jaune, choléra, méningite).

La réforme actuellement à l'étude a pour objectif de modifier l'organisation de ce service, ainsi vraisemblablement que le statut de son personnel. L'émotion est d'autant plus vive au sein du contrôle sanitaire aux frontières qu'on assure ne pas avoir été tenu informé de cette réforme et qu'un chef de service, médecin inspecteur régional, a déjà été amené à cesser ses fonctions. *« Il est vrai que nous avons engagé une réflexion sur ce thème depuis plusieurs mois »*, nous a expliqué le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé. *« Nous estimons que le fonctionnement actuel du contrôle sanitaire aux frontières mérite d'être repensé, son efficacité étant inférieure à ce que l'on peut exiger d'un service public. »*

J.-Y. N.

● **Des centaines de morts en Chine après une épidémie d'hépatite virale.** — Plus de 650 personnes sont mortes lors d'une épidémie d'hépatite virale dite « non-A non-B » qui s'est déclenchée, il y a dix-huit mois, dans la région du Xinjiang au nord-ouest de la Chine, a annoncé le mardi 29 mars, un porte-parole du bureau de la santé de cette région. L'épidémie de cette variété d'hépatite souvent mortelle a touché 122 000 personnes mais est maintenant maîtrisée, ont ajouté les autorités chinoises. Plus de 1 000 malades sont encore hospitalisés. Les régions touchées par cette épidémie sont celles de Kashgar — une destination favorite des touristes occidentaux — Hetian et Keshilosu. — *(AFP.)*

SCIENCES

Dans un rapport prévisionnel

L'Agence pour la maîtrise de l'énergie définit ses priorités

Les économies d'énergie et la promotion des énergies nouvelles font-elles encore recette aujourd'hui ? A bien regarder l'évolution à la baisse des effectifs et des moyens budgétaires accordés à l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), on peut se le demander (1). D'autant que la faiblesse du dollar et la détente observée sur le marché des produits pétroliers n'inclinent pas à la recherche à tout crin d'une meilleure maîtrise de l'énergie.

Pourtant, note l'AFME dans un volumineux rapport sur sa politique de recherche et développement pour les cinq ans à venir, la plupart des experts *« s'accordent à prévoir une remontée des prix du pétrole inéluctable à terme, lente et continue ou brutale et désordonnée »*. Une opinion que paraît partager M. John Herrington, secrétaire américain à l'énergie, qui estime que les économies d'énergie pourraient constituer dans les prochaines années *« la plus importante ressource »* d'approvisionnement des Etats-Unis.

C'est donc dans ce difficile contexte que les responsables de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie ont tenté de définir ce que pourraient être leurs priorités en matière de recherche et développement pour la période 1988-1992. A la stratégie *« peut-être trop technicienne »* de leur précédent plan de recherche et développement (1983-1987), ils ont, semble-t-il, préféré une approche plus stratégique, prenant en compte à la fois *« les enjeux en terme d'énergie ou de matières premières, les enjeux en terme de marché et de rentabilité escomptée, les politiques industrielles dans le domaine de recherche retenu, la nature des recherches et la place de la France au plan international »*.

Bref, un travail considérable qui s'est traduit, dans ce rapport que l'AFME doit rendre public le mardi 29 mars, par un programme d'action comprenant une quarantaine de projets et de thèmes d'intervention dont le financement annuel sur cinq ans devrait être compris entre 220 millions de francs et 270 millions de francs. Ce programme s'articulera, s'il est accepté par les autorités de tutelle, autour de trois grandes priorités dont l'AFME espère qu'elles contribueront pour une large part à une économie énergétique de 15 milliards de TEP (tonnes équivalent pétrole) à l'horizon 2000 22005 et à une réduction du déficit de la balance du commerce extérieur dans le domaine des matières premières de 5 milliards de francs.

Priorité à l'industrie

A ce titre, la maîtrise de l'énergie dans le secteur industriel constitue la première des priorités de l'AFME, et ses moyens budgétaires devraient représenter 26 % du financement global du programme de recherche et développement de l'agence contre seulement 17 % entre 1983 et 1987. Sont directement concernés par ces orientations : l'amélioration et la recherche de nouveaux procédés de production industriels (ciments, cokéfaction, séchage agroalimentaire, etc.), le recours à des énergies de substitution, le développement d'échangeurs thermiques plus performants et l'étude poussée des techniques de combustion.

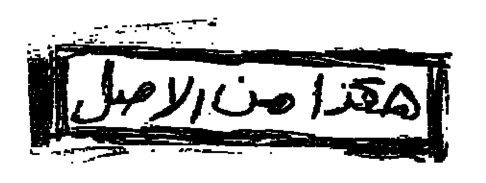
Au second rang des préoccupations de l'AFME figure la maîtrise de l'énergie dans les transports. Vingt pour cent des crédits de l'agence devraient y être consacrés contre un peu plus de 15 % au cours de l'exercice précédent, ce qui devrait permettre d'obtenir des résultats relativement importants dans le domaine des économies d'énergie, en faisant porter l'essentiel des efforts sur la mise au point de moteurs propres et économes ainsi que sur les systèmes d'aide à la circulation. Secteurs auxquels le Japon et la République fédérale d'Allemagne consacrent des ressources importantes.

Enfin, l'AFME a décidé d'affecter une partie non négligeable de ses ressources (11 % contre 7 % précédemment) aux problèmes de matières premières, en mettant notamment l'accent sur la mise au point de nouveaux procédés de transformation des métaux et des minerais. Toutes activités qui se feront, si elles sont acceptées, aux dépens budgétaires des secteurs concernant les énergies nouvelles et renouvelables. Tout n'est pas noir dans ce secteur. Mais les rapporteurs soulignent que *« les travaux et les résultats obtenus ne sont [dans ce domaine] globalement pas à la hauteur des espérances des chercheurs »*.

Pour celles qui sont présentes sur le marché (microhydraulique, bois énergie, eau chaude solaire), *« les difficultés sont liées à la baisse actuelle du prix du pétrole et à l'abondance de l'offre des autres énergies »*. La géothermie est victime de sa promotion trop rapide qui n'a guère permis *« d'engranger les enseignements des opérations pilotes »*. L'énergie éolienne a souffert de l'incapacité des industriels français à s'imposer sur le marché — le plus important — des machines de 100 à 300 kilowatts de puissance. La biomasse et les biocombustibles ont du mal à déboucher, en dépit de réalisations techniques spectaculaires, et les photopiles, même si elles ont tenu leurs promesses techniques, *« n'ont pas rencontré, et de loin, les marchés mondiaux espérés »*. Mais ce n'est pas pour autant que ces domaines de recherche devront être totalement absents des préoccupations de l'agence entre 1988 et 1992.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Les effectifs sont passés de 555 en 1987 à 395 en 1988. Quant aux crédits de recherche et développement accordés à l'AFME pendant la même période, ils sont passés de 186 millions de francs à 162 millions de francs. Ils étaient, en francs courants, de 390 millions de francs en 1985.



Religions

Les offices de la semaine sainte à Paris

● CULTE CATHOLIQUE

SAINT-EUSTACHE
Place du Jour (1er)

Jeudi saint. – Célébration de la Cène à 19 heures.

Vendredi saint. – Chemin de croix à 12 heures et 15 heures suivi de textes lus par Marie Déat et, à 19 heures, célébration de la Passion.

Samedi saint. – 21 heures : Veillée pascale. Bénédiction du feu nouveau. Messe de la Résurrection.

Dimanche de Pâques. – Messes à 8 h 30, 9 h 45. A 11 heures : grand-messe solennelle avec les chœurs de Saint-Eustache, 18 heures.

Lundi de Pâques. – Messes à 10 heures et 18 heures. Chapelle Sainte-Agnès. Eglise ouverte de 9 h 45 à 19 heures.

LA MADELEINE
Place de la Madeleine (8e)

Jeudi saint. – 12 h 15 : messe et célébration de la Cène à 18 h 30 - Reposoir.

Vendredi saint. – Chemin de croix à 12 h 15 et 15 heures (ce dernier en plusieurs langues) et célébration de la Passion à 18 h 30.

Samedi saint. – Vigile pascale et Messe à 21 heures.

Dimanche de Pâques. – Messe solennelle de la Résurrection à 11 heures. Autres messes à 8 heures, 9 heures, 10 heures, 11 heures, 12 h 15 et 18 heures.

Lundi de Pâques. – Messes à 9 heures, 11 heures, 12 h 15 et 18 h 15.

SAINT-EUGÈNE
(4 *bis*, rue Sainte-Cécile (9e)

Jeudi saint. – 18 h 30 : commémoration de la Cène du Seigneur. 21 heures : la Cène du Seigneur (rite saint Pie V).

Vendredi saint. – 12 h 15 : chemin de croix ; 15 heures : chemin de croix solennel ; 19 heures : célébration de la mort du Seigneur.

Samedi saint. – 21 heures : veillée pascale avec baptêmes.

Dimanche de Pâques. – 10 heures : messe paroissiale solennelle ; 11 h 15 : messe solennelle (rite saint Pie V) ; 19 heures : messe (rite saint Pie V), avec orgue.

LA TRINITÉ
Place d'Estienne-d'Orves (9e)

Jeudi saint. – 12 h 10 : messe ; 18 h 30 : messe à l'église, suivie de l'adoration du saint sacrement, au reposoir (à la crypte).

Vendredi saint. – 12 h 10 : célébration de la Passion et de la croix ; 15 heures : chemin de croix ; 18 h 30 : célébration de la Passion et de la croix.

Samedi saint. – 21 h 30 : Olivier Messiaen aux grandes orgues ; 22 heures : veillée pascale et messe.

Dimanche de Pâques. – 8 heures : messe ; 10 heures : messe, chants grégoriens, aux grandes orgues : Me O. Messiaen ; 11 h 30 : messe solennelle, aux grandes orgues : Me O. Messiaen ; 19 heures : messe.

Lundi de Pâques. – messes à 8 heures, 10 heures, 12 h 10, 18 h 30.

COUVENT SAINT-JACQUES
20, rue des Tanneries (13e)

Jeudi saint. – 12 h 40 ; office du milieu du jour ; 19 heures : célébration de la Cène.

Vendredi saint. – 12 h 40 : office ; 19 heures : célébration de la Passion.

Samedi saint. – 12 h 40 : office ; 19 heures : vêpres ; 21 h 30 : vigile de la Résurrection.

Dimanche de Pâques. – 7 h 30 : messe ; 9 heures : laudes de la Résurrection ; 11 heures : messe du jour de Pâques ; 19 h 30 : vêpres.

SACRÉ-CŒUR
Rue du Chevalier-de-la-Barre (18e)

Jeudi saint. – 19 heures : messe solennelle avec lavement des pieds ; 21 h 45 : veillée au reposoir.

Vendredi saint. – 12 h 30 : chemin de croix sur les pentes de la butte Montmartre avec le cardinal Lustiger, archevêque de Paris (rendez-vous square Willette) ; 15 heures : sept dernières paroles du Christ en croix, méditation, motets et chants polyphoniques anciens et modernes ; 19 heures : célébration de la mort du Seigneur, chant de la Passion, grandes oraisons, adoration de la Croix, communion.

Samedi saint. – 21 heures : veillée pascale : liturgie du feu, lectures, eucharistie concélébrée.

Dimanche de Pâques. – 11 heures : messe solennelle en grégorien ; 16 heures : vêpres ; 18 heures : messe chantée.

Lundi de Pâques. – 11 heures et 18 heures : messes chantées.

● CULTES RÉFORMÉ ET ANGLICAN

PARIS-LUXEMBOURG
58, rue Madame (6e)

Vendredi saint. – Culte avec Sainte Cène à 21 heures.

Dimanche de Pâques. – Culte avec Sainte Cène à 10 h 30.

PAROISSE DU SAINT-ESPRIT
5, rue Roquépine (8e)

Jeudi saint. – 18 heures : récital d'orgue par Georges Lartigau ; 18 h 30 : culte liturgique avec chœurs, Sainte Cène.

Vendredi saint. – 12 h 30 : culte du Vendredi saint, Sainte Cène ; 18 h 30 : culte et Sainte Cène.

Dimanche de Pâques. – 10 h 30 : culte de Pâques, Sainte Cène.

L'ANNONCIATION
19, rue Cortambert (16e)

Jeudi saint. – 19 heures : Sainte Cène.

Vendredi saint. – 10 h 30 et 19 heures : Sainte-Cène.

Dimanche de Pâques. – 10 h 30 : Sainte Cène. Au grand orgue : Jean-Claude Raynaud.

EGLISE ANGLICANE SAINT-GEORGES
7, rue Auguste-Vacquerie (16e)

Jeudi saint. – 19 h 30 : liturgie solennelle.

Vendredi saint. – 19 h 30 : liturgie. (La passion selon saint Jean, en chant grégorien).

Samedi saint. – 22 h 30 : veillée pascale et eucharistie solennelle.

Dimanche de Pâques. – 8 h 30 : eucharistie ; 10 h 30 : eurachistie solennelle.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la défense

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Gaston Anastaze, Jean-Yves Ansquer, Albert Arnaud, Gilbert Augé, Jean-Louis Barbertéguy, Gaston Beunard, Lucien Bodel, Eugène Bonifaci, Camille Brandon, Marcel Braun, Paul Cadario, Roger Charmoille, André Chevallier, Guy Conte, Julien Cornet, Franck Cotet, Aimé Crépin, Gaston Crosse, Rolland Delaloy, Victor Delphin, Pierre Ducrot, Georges Faipeur, Henri Fasquelle, Albert Florens, Edouard Fort, Louis Gaucher, Gustave Gillet, Jean Hegoburu, Hervé Hemery, Alfred Joly, Michel Joly, Raymond Joulé, Louis Laloé, Alexandre Lazaro, Joseph Le Goff, Guy Lejeune, Joseph Le Mestre, Marcel Mandon, Roger Mangin, Lucien Marty, René Nardin, Antoine Parovel, Joseph Pawlicki, Gilbert Piquerey, Amsicora Pogioni, Henri Prigent, Jean Prunier, Charles Riguidel, François Simon, Joachim Sobiecki, Charles Trullard, Horace Valla, Victor Vallauri.

Abraham Abou, Justin Aguilan, Carmélo Alessandra, Jean Alonso, Lucien Anton, Alain d'Arnoux de Fleury de l'Hermite, Maroun Awad, Joseph Bardainne, Robert Bardin, René Baudron, Jean Berçot, Jack Bergeron, Jean Bernay, Georges Bernhard, Lucien Berthuy, Achille Berton, André Bertrand, Michel Biscayar, Angélo Bisio, Louis Blanchez, François Bohec, Marcel Bourgeois, Robert Breton, Alphonse Bruchet, Roger Brunet, Pierre Bussenot, Roger Campillon, Jean Caussemille, Armand Chagny, Paul Champoux, Louis Charbouillot, Jean Chaussadat, Nicolas Claus, Léon Cordier, Jean Delbet, André Deligny, Robert Devillards, Léon Devocelle, Julien Diaz Sola, Dominique Dominichetti, José Dos Santos, Walter Dostal-Pfahl, Pierre Dourou, Louis Dumas, André Durand, René Eschenlohr-Desaulty, Octave Eugène, Joseph Federici, André Figarol, Marcel Fillod, Jean Fourcade, Jean Franc, René-Marie Francès, Rolland Françoise, Alfred Froëliger, Amboine Fuchs, Francis Garnier, Jean Gay, Robert Gazave, André Gil, Raymond Gilbert, Marcel Giraud, Celedonio Gonzalo, Marie Grandjean, François Grobet, Michel Halabi, Cyrille Heidet, Charles Henrot, Jean Heulot, Jules Husson, Pascal Inglèse, Robert Jacoberger, Olide Jaillot, René Jeanneau, Auguste Joinel, François Jordan, René Kaiser, Constantin Kalousis, François Karges, Michel Kouliche, Jacques Labbé, Maurice Lafon, Etienne Landais, Djelloul Larinouna, Jacques Laroche, Jacques Laubie, André Leblanc, Albert Lecointre, Eugène Legrand, Lucien Lerouvillois, René Lesbros, Robert Lévy, Max Lombard, André Lombardin, Pierre Long, Antoine Lopez, André Lyonne.

Armand Mainetti, Gérard Marion de Glatigny, Daniel Marti, Lorenzo Martinasso, André Martinez, Joseph Martinez, André Meffre, André Mengual, Charles de Milassin de Csiky, Raymond Mollard, Irénée Montagnac, Henri Moreau, Michel Mouflin, Roger Moussu, René Neibert, Antoine Obino, Vincent Ortéga, Dominique Paisley, Charles Pallait, Georges Paratore, Auguste Pastor, Louis Pellegrin, Jean Pelouse, Henri Perréand, Robert Perrier, Robert Pesnel, Marcel Petitet, Jean Pila, Paul Planchon, Jean Pons, Lucien Prat-Bernachot, Jean Pré, Paul Pross, François Reus, Ramon Rodriguez, Salli Rotmann, Charles Rouvet.

François Salmeron, Raphaël Serrano, Albert Sillam, Gaston Sœnr, Faustino Solana San Emeterio, Raoul Stam, Gilbert Strub, Henri Sylvestre, Jules Tahar, Georges Talau, Jean-Pierre Talon, André Tharnon, Jean Thébault, Antoine Thévenon, Marcel Thooris, Louis Valon, François Vescovali, Etienne Vialle, Raoul Vidal, Paul Vugier, Joseph Zaragoza, Messaoud Zarat.

Défense

Des hélicoptères français au Chili ?

La France aurait passé outre à l'embargo décidé en 1981 par le gouvernement Mauroy à l'égard du Chili en lui vendant des hélicoptères construits par l'Aréospatiale. C'est ce qu'affirme la revue spécialisée américaine *Defense News*, qui précise que ce contrat de 210 millions de dollars concernait quatre hélicoptères Super-Puma et quatre hélicoptères Dauphin 2.

L'industriel français se refuse pour sa part à tout commentaire sur cette affaire, mais précise que l'embargo sur les ventes d'armes au Chili n'est pas un embargo total et que des ventes d'armes comme celle rapportée par *Défense News* ne pourraient avoir lieu sans l'aval de Matignon et de l'Elysée.

SPORTS

Record du monde en planche à voile

Une femme à 62 km/h

La Française Elizabeth Coquelle a battu, le vendredi 25 mars, au cours de la semaine de vitesse qui se déroule aux Saintes-Maries-de-la-Mer jusqu'au 31 mars, le record du monde féminin de vitesse en planche à voile. Sur une distance de 500 mètres, elle a été chronométrée à la vitesse de 34,70 nœuds (près de 62 kilomètres/heure), faisant ainsi tomber le record détenu depuis juillet 1986 par la Néerlandaise Britt Dunkerberk (33,77 nœuds).

Chez les hommes, l'Australien Malcolm Wright a approché de très près le record du monde du Français Pascal Maka avec une vitesse de 38,35 nœuds (71,02 kilomètres/heure) contre 38,86 nœuds (*le Monde* du 26 mars).

Ces performances ont été établies sur un plan d'eau de 800 mètres de long sur 30 mètres de large, un chenal creusé par la municipalité et plusieurs associations des Saintes-Maries-de-la-Mer pour profiter au maximum des conditions exceptionnelles de vent de cette région.

● **ATHLÉTISME : l'affaire Evangelisti.** – Le Comité olympique italien (CONI) a admis l'existence d'une fraude concertée lors du saut de Giovanni Evangelisti, mesuré à 8,38 mètres, au cours des championnats du monde d'athlétisme à Rome, en septembre dernier. L'instigateur de cette fraude, qui avait permis au sauteur italien d'enlever la médaille de bronze, est le directeur de la Fédération d'athlétisme transalpine, Enzo Rossi. Le CONI a aussi estimé que son secrétaire général, Luciano Barra, avait commis en l'occurrence des « *négligences* ». Cette affaire, qui fait scandale en Italie, met en difficulté le président de la Fédération internationale (IAAF), Primo Nebiolo, qui préside également le CONI et la Fédération d'athlétisme italienne. En dépit de la découverte de la fraude grâce à un contrôle vidéo, l'IAAF avait entériné le résultat du concours, confirmant la troisième place d'Evangelisti, qui avait pris sur lui de rendre en décembre dernier sa médaille.

● **BOXE : championnats de France des moyens et des mi-lourds.** – En battant Jean-Noël Camara par K.-O. au cinquième round, André Mongéléma, âgé de trente-deux ans, a conquis le titre national (vacant) des poids moyens le lundi 28 mars, au cirque d'Hiver de Paris. Au cours de la même soirée, le Marseillais Richard Caramanolis est redevenu champion de France des mi-lourds en battant le Bordelais Rufino Angulo par arrêt de l'arbitre à la quatrième reprise.

Le Carnet du Monde

هكذا من الأهل

Naissances

– M. et Mme Pierre MEYER ont la joie d'annoncer la naissance de leurs cinquième et sixième petits-enfants,

Avital,

chez Thierry et Maryvonne MEYER, 15 janvier 1988.

Clément,

chez Chantal et Jean PLANTUREUX, 20 mars 1988.

Neuilly-sur-Seine.

– Tabassome et Jean-Marc SIMON-MADJLESSI ont la joie de faire part de la naissance de

Marie-Lahya,

le 25 mars 1988.

Décès

– M. et Mme Guy de Rincquesen, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard du Boucheron et leur fille,
M. et Mme Jacques Noat, leurs enfants et petits-enfants,
font part du rappel à Dieu, le 27 mars 1988, de

Mme Robert du BOUCHERON,
née Elisabeth Babinet,

leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e, le mercredi 30 mars, à 14 heures.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

– Mme Albert Bousquet, ses enfants,
Jean et Jacqueline, ses petits-enfants,
Antoine, Olivier, Christine
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Albert BOUSQUET,
directeur général honoraire de la compagnie d'assurances Le Nord,

survenu le 20 mars 1988.

Suivant le désir du défunt, l'incinération a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

27, rue Saint-Ferdinand,
75017 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Pierre DUGARDIN,
née Simone Dailly,

rappelée à Dieu le 26 mars 1988, à l'âge de soixante-dix-huit ans, munie des sacrements de l'Eglise.

De la part de
M. et Mme Gérard Dugardin,
Mme Marie-Caroline Dugardin, ses enfants,
Jean-Philippe, David, Fabien-Antoine, ses petits-enfants,
M. et Mme Jacques Dailly, son frère et sa belle-sœur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 mars 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

3, rue Catulle-Mendès,
75017 Paris.
208, avenue de Versailles,
75016 Paris.

– Nicole Fenosa,
a la douleur de faire part du décès de

Appeles FENOSA,

survenu en son domicile parisien, le 25 mars 1988.

L'inhumation a eu lieu le lundi 28 mars, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse.

45-47, boulevard Saint-Jacques,
75014 Paris.

(*Le Monde* du 29 mars.)

– Mme D. Labarrière,
M. et Mme M. Mannker,
Mme L. Mannker, ses enfants,
Mme F. Weisbuch, sa sœur,
M. M. Iatca,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Ses neveux,
Ses petites-nièces et petit-neveu,
Ses proches et amis,
ont la douleur d'annoncer le décès accidentel de

Mme veuve Paul FRANCK,
née Scheindlia Iatka,
le 2 juillet 1901 à Kichineff.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve GOUTARD,
née Antoinette Bontigny,

survenu, munie des sacrements de l'Eglise, le 27 mars 1988, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Le service religieux sera célébré le mercredi 30 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

95, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

– Le professeur Maurice Marois
Et les membres du Conseil mondial de direction de l'Institut de la vie,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur G. HARLEM,
ancien ministre du gouvernement norvégien,
président du Conseil mondial de direction de l'Institut de la vie,

survenu à Oslo, le 22 mars 1988.

Ils expriment à sa famille leur respectueuse compassion.

– Mme veuve Ladjali Baya,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Areski LADJALI,

leur cher regretté époux, père et grand-père, survenu le 19 mars 1988.

L'inhumation a eu lieu le 21 mars à Alger.

– Marie LOQUET

s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 20 mars 1988.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale.

Daniel Loquet,
M. et Mme Fleury,
leurs enfants et petits-enfants.

– M. Robert Moncla, son épouse,
M. et Mme Bernard Devin et leurs enfants,
Les docteurs Philippe et Cécile Chartier, et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert MONCLA,
secrétaire général honoraire des services administratifs de l'Université de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 27 mars 1988, à l'âge de quatre-vingt-six ans, à Poitiers.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Porchaire de Poitiers, le mercredi 30 mars, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu au Bouscat (Gironde), dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes, des messes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

8, rue Brossolette,
86000 Poitiers.
2, rue des Grès,
91190 Gif-sur-Yvette.
9, rue de l'Aviation,
86000 Poitiers.

– Mme Georges Papoz,
Colinette et Jean-Marie Goutard et leur fils,
Marie Blanche et Pierre Baudet et leurs enfants,
Jean-François et Lucette Papoz et leurs enfants,
Laurence et Michel Hoepffner et leurs enfants,
Jacqueline Papoz,
Claude et Pauline Papoz et leurs enfants,
Michel et Lynne Papoz et leurs enfants,
Régine Jallat et ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges PAPOZ.

Ses obsèques ont été célébrées à Montauban le 24 mars 1988, dans l'intimité.

20, faubourg du Moustier,
82000 Montauban.

– Mme Dora Stern, son épouse,
M. et Mme Jacques Stern,
M. et Mme Roger Silberzan, ses enfants,
M. et Mme Marc-Henri Stern,
M. et Mme Paul-Eric Stern,
Laurent Stern,
Pascal et Fabrice Silberzan, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Léon STERN,

survenu à Paris le 25 mars 1988, dans sa quatre-vingt-septième année.

L'inhumation aura lieu mercredi 30, à 14 h 30, au cimetière de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

10, rue Rochechouart,
75009 Paris.

– Lucien et Hélène Steinberg, leurs enfants et petits-enfants,
Monica et Haim Tibon, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles en France, Israël, Roumanie, URSS, Etats-Unis, Canada,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Mme Mizzi STEINBERG-HASEFER.

Elle s'est éteinte à Haïfa, au milieu des siens, le 19 mars 1988, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Elle a fait don de son corps à la science.

Ils rappellent la mémoire de son mari,

Henry STEINBERG-HASEFER,

décédé à Bucarest le 22 octobre 1942.

84, quai de Jemmapes,
75010 Paris.
POB,
6450 Haïfa (Israël).

– Tournon. Paris. Lyon.

Mme Jean Vaux,
François et Colette Vaux,
Marianne et Philippe Anache,
Catherine et Bernard Mouillon,
Pierre et Geneviève Vaux, ses enfants,
Corinne et Diane Vaux,
Sophie, Nicolas et Fanny Anache,
Alexis, Caroline et Edwige Mouillon,
Séverine et Julien Vaux, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean VAUX,
ingénieur des Arts et Manufactures,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu le 27 mars 1988.

Les obsèques auront lieu le jeudi 31 mars, à 10 heures, en la collégiale Saint-Julien de Tournon-sur-Rhône.

Ni fleurs ni couronnes.

Condoléances sur registre.

La Lermuze,
32, quai Gambetta,
07300 Tournon.

Remerciements

– Marcel et Yvonne Steinberg et leurs enfants,
Lisette et Robert Rouimi et leurs enfants,
Simone et Thierry Steinberg,
remercient très sincèrement l'AAF et ses responsables, ainsi que toutes les personnes qui, par leur présence, leurs prières et leurs messages, de France, du Maroc, de Belgique, des Etats-Unis, d'Israël et d'Autriche, se sont associées à leur douleur lors du décès de

M. Enno STEINBERG,

et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

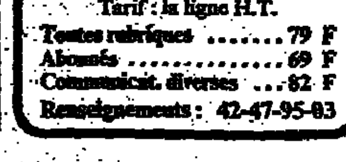
Anniversaires

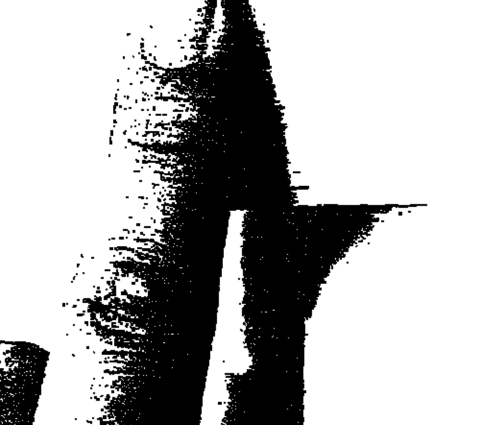
– Saint-Ouen, le 30 mars 1988.

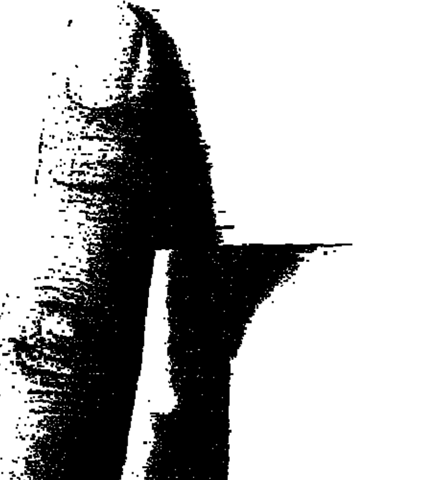
Pour le deuxième anniversaire de la mort de

M. Paul DUCROZ,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.







ARTS

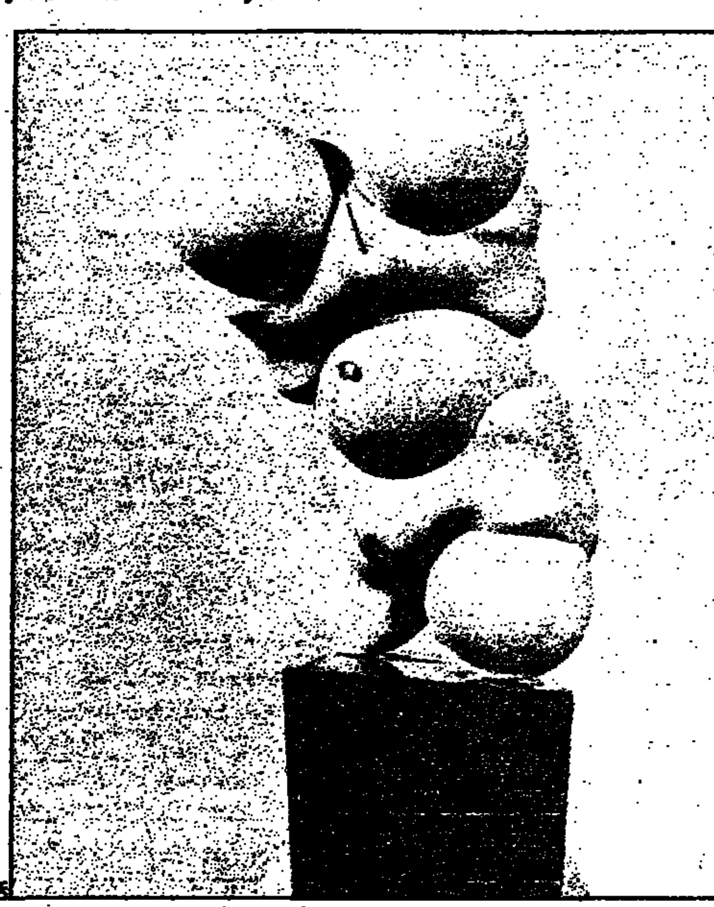
EXPOSITIONS

« Minotaure » au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Skira, Breton, Tériade et les autres

« Regards sur Minotaure *» : Une exposition venue de Genève, patrie d'Albert Skira, l'éditeur de la « revue à tête de bête », évoquée à travers quelque trois cents peintures, dessins, sculptures, objets et photographies.*

Albert Skira, jeune éditeur de vingt-neuf ans que deux échecs commerciaux successifs – la publication des *Métamorphoses* d'Ovide et celle des *Poésies* de Mallarmé, les premières illustrées par Picasso, les secondes par Matisse – ne décourageaient pas, rêvait, en ces temps de vaches maigres qu'étaient les années 30, de faire une revue, la plus luxueuse des revues qui soit. Ce sera *Minotaure*, dont il préféra espacer les numéros plutôt que d'en sacrifier la présentation. Et la « revue à tête de bête », qui doit son titre à Bataille et à Masson, de ne paraître que treize fois, de juin 1933 à mai 1939, en dix livraisons, dont on peut juger aisément aujourd'hui tant de la qualité visuelle que du contenu grâce au reprint (Skira-Flammarion).



La Poupée, Hans Bellmer (1931)

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris en propose d'ailleurs quelques exemplaires à feuilleter, qui complètent très justement le parcours de l'exposition, bien organisée, par numéro, donnant à ce qui aurait pu n'être qu'un rassemblement d'œuvres surréalistes de plus la tournure d'un croisement fécond de peintures, de dessins, d'objets, de sculptures, de photographies et de textes, conformément à l'esprit de la revue.

Bien que d'obédience surréaliste – André Breton, de numéro en numéro y exerça un pouvoir grandissant, barrant la route à Tériade, plus formaliste et plus proche de la critique d'art classique, – *Minotaure* et son exposition donnent l'irrésistible impression d'un foisonnement d'images éclectiques et d'une formidable ouverture du champ culturel, qu'on peut verser au compte d'un jeu intelligent de forces contraires, partant de règles communes définies d'emblée, comme l'intégration des arts plastiques à la poésie, à la philosophie, à la psychanalyse, à l'ethnologie.

Minotaure était donc jouable, et se joua sur le principe du collage d'idées, de textes et d'images, ou si l'on veut du cadavre exquis, obéissant au hasard de rencontres sélectives, fidèlement en somme à l'être hybride qui donna son nom à la revue ; fidèlement à la couverture du numéro 1 dessinée par Picasso (chaque couverture sera imaginée par un artiste différent), où le monstre du mythe, plutôt goguenard qu'effrayant, trône sur un napperon de pâtissier entouré de papier d'argent froissé.

Dès ce premier numéro de 1933, livré pour faire bon poids avec le numéro 2 entièrement consacré à la mission Dakar-Djibouti de Marcel Griaule, la revue tranchait délibérément sur les autres revues culturelles : des *Cahiers d'art* de Christian Zervos, d'où venait Tériade, au *Surréalisme au service de la révolution*, dont Breton arrêta la publication confidentielle pour rallier *Minotaure* (tiré à 3 000 exemplaires – le double de sa revue) ; où, comme l'analysa Brassaï, devant l'éternelle alternative du surréalisme : descendre dans la rue revolver au poing, ou rentrer dans l'art, Breton opta pour cette dernière voie.

Il y entraîna ses amis, Eluard et Péret, favorisa, avec la bénédiction de Skira, les peintres Tanguy, Max Ernst ou Dali, fit publier les œuvres récentes de Giacometti ou de Bellmer, que l'on retrouve dans l'exposition aux côtés des photographies de Man Ray, de Brassaï ou plus tard, après le voyage au Mexique, d'Alvarez Bravo. Comme on y retrouve des peintures d'Abyssinie et des objets dogons ramenés par la mission inaugurale de l'ethnologie française, occasion pour l'équipe de *Minotaure* de s'interroger sur le culte des objets, le savoir ésotérique, la mythologie et autres faits de culture, donnés en pâture à la revue, qui avala aussi quelques anciens.

Si, en effet, *Minotaure* servit à diffuser les œuvres des peintres, des sculpteurs et des photographes travaillant à perpétuer le surréalisme – du Giacometti de l'*Objet désagréable* aux boîtes de l'Américain Cornell, des photos d'Ubac aux peintures de Matta, – ses pages se sont aussi émaillées d'œuvres et de lectures de Géricault, de Caspar David Friedrich, d'Arcimboldo, d'Urs Graff ou d'Uccello le lunaire, préféré à Piero l'apollinien.

Pour des raisons probables de coût, l'exposition n'a pas retenu d'œuvres anciennes, ce qu'on peut regretter, comme on regrette un peu, pour une fois, qu'une exposition ne puisse mettre l'accent sur les textes. Par exemple, ceux de Dali se livrant à l'« *interprétation paranoïaque critique à propos de l'image obsédante de* l'Angélus *de Millet* », ou saluant l'architecture comestible de Gaudi ; ceux de Lacan, de Pierre Mabille ou de Maurice Heine, l'éditeur de Sade, concernant aussi bien le « *fétichisme du pied et de la chaussure chez Restif de la Bretonne* », que Jack l'éventreur ou les sœurs Papin, lesquelles tout bonnement se lavèrent et se mirent au lit après avoir mutilé et massacré leurs patronnes ; et ceux bien entendu de Breton peaufinant un définition nouvelle de la beauté : qui sera « *convulsive, érotique-voilée, explosante-fixe, magique-circonstancielle, ou ne sera pas* ».

Réflexion sur la création

Formidable outil de réflexion sur la création, et création poétique flagrante, *Minotaure*, à l'occasion, réaffirma sa volonté d'être une revue constamment actuelle. Mais c'est en vain qu'on y cherchera trace d'actualité immédiate, politique ou culturelle, de commentaires à propos par exemple de la querelle du réalisme. A une exception manifeste près : un texte signé de la rédaction qui, dans le dernier numéro de 1939, s'élève contre la montée du nationalisme dans les arts.

Edmond Jaloux avait raison en déclarant : « *Lorsque, dans un certain nombre d'années, on voudra se rendre compte des dessous de notre temps, c'est-à-dire des préoccupations, des recherches, des curiosités de ces groupes à demi secrets qui forment l'opinion la moins extérieure d'une époque, celle qui travaille dans l'ombre, qui prépare les courants, influence les snobismes, met en valeur les hommes nouveaux, il sera nécessaire de consulter* Minotaure. » Que l'on consulte en effet aujourd'hui, non seulement pour comprendre ce qui s'est passé dans les années 30, mais aussi après. Et pour le plaisir.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ « Regards sur Minotaure, la revue à tête de bête », Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 29 mai. Catalogue. L'exposition, conçue par Charles Goerg, conservateur au Musée Rath de Genève, a bénéficié du soutien d'IBM.

VENTES

5 millions en deux heures pour Georges de La Tour

Soirée faste pour *Saint Thomas*, vedette incontestée et principale raison d'être de l'émission « Tous mécènes » présentée par Jacques Chancel lundi 28 mars sur A 2. Le tableau, religieusement porté, fut placé sur un drap rouge quelque part dans les étages du chantier de la Bastille, lieu de l'émission.

Cette apparition de la vedette, venue en grand secret – sécurité oblige – depuis la salle du Jeu de paume, visait à remercier les hôtes de l'animateur – patrons d'entreprises, mécènes, musiciens et danseurs méritants – accompagné un temps par le ministre de la culture et tout au long de la soirée par M. Olivier Chevrillon, directeur des Musées de France, et M. Pierre Rosenberg, directeur du département des peintures du Musée du Louvre.

Pour remercier aussi les téléspectateurs qui, en deux heures, ont, par leurs dons, permis que le montant de la souscription pour l'achat du tableau passe des 9 276 000 francs annoncés en début de soirée à environ 14 300 000 francs. Soit près de la moitié de la somme nécessaire.

Au fil de l'émission, 5 millions de francs ont en effet été collectés, les petites sommes de 200 à 500 francs, largement majoritaires, venant s'ajouter aux 500 000 francs de Carrefour, aux 300 000 francs de Cartier et aux 3 100 000 francs de sociétés qui ont préféré garder l'anonymat.

Encore Degas, Modigliani aussi

Le *Portrait de Mario*, de Modigliani, a été adjugé le 28 mars chez Christie's-Londres pour la somme record de 49 millions de francs – alors qu'il avait été évalué à la moitié de ce prix (en novembre dernier, *la Femme à la cravate noire* avait été adjugé pour 34 millions de francs lors de la vente Renand).

Au cours de la même vente, les *Blanchisseuses portant du linge*, de Degas, ont été vendues 40 millions à un acheteur dont l'identité n'a pas été divulguée. Un bon prix pour ce tableau « avant-gardiste », mais qui ne réussit pas à égaler les 75 millions de francs des *Repasseuses*, record absolu pour l'artiste, en novembre dernier.

Le fond or sur lequel se détachent en clair-obscur les deux femmes courbées sous le poids de leur linge, la composition en oblique, donnent l'impression du mouvement, d'un moment de vie.

Le tableau à l'époque avait été diversement accueilli par la critique. Certains trouvaient que cette toile « *manquait de fini* » ; d'autres, comme A. Silvestre, dans *les Temps modernes*, qu'« *elle était la plus éloquente des protestations contre le fouillis de tons et la complication des effets dont crève la peinture contemporaine* ». L'analyse n'était sûrement pas pour déplaire au peintre, qui détestait le culte du plein air et l'étude des changements de lumière.

Degas n'en participera pas moins au Salon des impressionnistes, où les *Blanchisseuses* seront exposées en 1876 et 1879.

« *Une blanchisseuse à bras nus vaut toutes les merveilles du monde pour le Parisien que je suis* », écrira-t-il à un ami.

ALICE SEDAR.

NB. – Exposition Degas au Grand Palais, jusqu'au 26 mai.

ARCHITECTURE

Un rapport du Conseil économique et social

Généraliser le recours aux professionnels

L'architecture, tel est le sujet inhabituel dont s'est saisi la section du cadre de vie du Conseil économique et social, et dont le rapporteur, M. Henri Salmon, vient de remettre les conclusions au ministre de l'équipement, M. Pierre Méhaignerie. Un sujet inhabituel selon M. Salmon lui-même, encore tout étonné d'avoir été au moins en partie suivi par ses pairs dans sa volonté de traiter non pas les problèmes des professions liées à la construction, mais ceux de l'architecture elle-même sans (trop) ménager les susceptibilités des multiples intervenants du bâtiment. Les travaux conduits par M. Salmon s'intitulent d'ailleurs clairement « Architecture et cadre de vie ».

Ainsi le Conseil recommande-t-il la création d'« *une structure de coordination des ministères en charge de l'architecture et de la culture et du patrimoine* ». Il regrette de même que le haut comité des enseignements artistiques, créé par la loi du 6 janvier 1988, ne prévoit pas une coprésidence au ministre chargé de l'architecture. Dans la foulée, le Conseil économique et social souhaite que l'Etat « *généralise, tout en le modulant, le recours à un professionnel de l'architecture dès lors que la délivrance d'un permis de construire ou de toute autorisation équivalente est nécessaire* ». Enfin, il préconise la création d'un musée de l'architecture et celle d'une journée nationale vouée au même art.

Sans doute le rapporteur n'a-t-il pas découvert des vérités bien neuves. Sans doute son rapport et l'avis attenant reprennent-ils bien des idées que nombre d'intervenants de la scène architecturale avaient déjà émises. Mais qu'elles viennent du Conseil économique et social représente en soi un progrès. L'architecture n'est donc pas seulement un phénomène médiatique et passager, comme pourrait le laisser croire l'obnubilation publique sur les « grands travaux ». C'est une réalité que perçoivent même les honorables observateurs de la scène économique et sociale.

F. E.

COULISSES

La guerre d'Algérie de Jean de Maisonseul

L'ancien urbaniste de la ville d'Alger, qui fut le guide du Corbusier dans la casbah et, après l'indépendance, conservateur du Musée algérois des beaux-arts, n'avait plus exposé ses propres peintures à Paris depuis que son ami Albert Camus avait préfacé son exposition de 1960 à la galerie Lucie-Weill. Ce sont ces mêmes toiles et croquis abstraits, plus quelques autres, tous très « dessins d'architecte » mais inspirés par la guerre d'Algérie – mendiants et bergers à mitraillette notamment, – qui ont été récemment retrouvés dans les réserves d'un autre ami pied-noir de Maisonseul, l'architecte Roland Simounet, et qui sont actuellement présentés au Centre culturel algérien.

J.-P. P.-H.

★ Jusqu'au 10 avril. C.C.A., 171, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél. : (1) 45-54-95-31. Du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures.

Perestroïka pour la propriété culturelle

L'URSS vient de ratifier la convention de 1970 de l'UNESCO sur les mesures interdisant l'importation, l'exportation et la cession illicites de la propriété culturelle. L'agence Novosti explique ce retard par « *l'inertie bureaucratique* » et aussi par le fait que jusqu'à M. Gorbatchev, l'Union soviétique niait l'existence chez elle d'une délinquance organisée, dont fait partie le marché noir d'objets culturels. Selon l'agence, la prochaine étape de cet aspect de la réorganisation – la perestroïka – devrait être la ratification de la convention de l'UNESCO de 1972 portant sur la protection du patrimoine culturel mondial.

J.-P. P.-H.

La dation au Musée national d'art moderne

Les villes et les rêves de Chagall

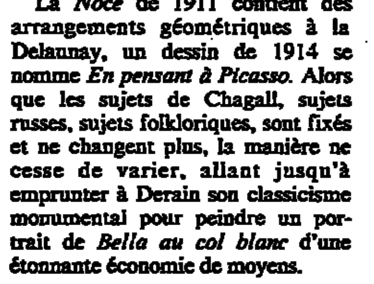
(Suite de la première page.)

Ce dernier artiste a dans l'exposition de la dation deux grandes salles de toiles aux thèmes bibliques, exécutées pour l'essentiel dans les années 50 et 60. On ne saurait nier la grandeur de son ambition : Chagall n'aspire à rien de moins qu'à renouveler l'art sacré et à le rajeunir par de larges perfusions de couleur pure. Il prend ses motifs dans le Nouveau comme dans l'Ancien Testament et se risque à des compositions de vaste format, très peuplées, très compliquées même.

Quelques-unes sentent le procédé, l'artifice de dessin, la bizarrerie préméditée qui intrigue plus qu'elle ne séduit. La violence des contrastes chromatiques, l'audace des visages verts et des corps jaune de chrome sur fond écarlate, forcent le regard à s'attacher aux détails, qui ont tant d'intensité qu'ils nuisent à la cohérence de l'ensemble.

On ne peut cependant demeurer absolument insensible au désir de célébration religieuse qui anime ces images rutilantes. Si Chagall n'a pas entièrement réussi à inventer un art sacré nouveau, à la différence de Rouault, du moins a-t-il eu le courage de s'y essayer.

Le premier Chagall appartient lui déjà à l'histoire de l'art, et d'autant plus que les œuvres exécutées à Paris entre 1910 et 1914 récapitulent la plupart des nouveautés esthétiques du moment, du symbolisme au cubisme. Chagall, à trente ans, oscille entre Vlaminck, sa touche appuyée, ses tons stridents, ses déformations fauves et une sobriété de couleur et d'effet qui ferait de lui, brièvement, un lointain, très lointain cousin de Braque ou des cubistes français.



La *Noce* de 1911 contient des arrangements géométriques à la Delaunay, un dessin de 1914 se nomme *En pensant à Picasso*. Alors que les sujets de Chagall, sujets russes, sujets folkloriques, sont fixés et ne changent plus, la manière ne cesse de varier, allant jusqu'à emprunter à Derain son classicisme monumental pour peindre un portrait de *Bella au col blanc* d'une étonnante économie de moyens.



Bella au col blanc (1917)

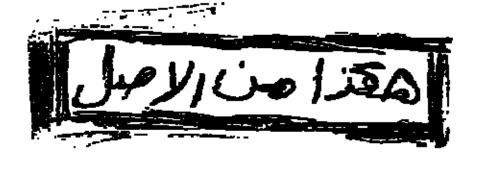
Le commissaire des beaux-arts qu'il fut à Vitebsk en 1918, avant de devoir émigrer une seconde fois, a des trouvailles que l'on a plaisir à découvrir. Un collage de 1920, souvenir du Paris de 1913, quelques dessins où découpages et superpositions détruisent et recomposent les figures, un beau paysage postcubiste, *le Cimetière*, tout cela témoigne du soin avec lequel l'artiste a analysé l'œuvre de ses contemporains.

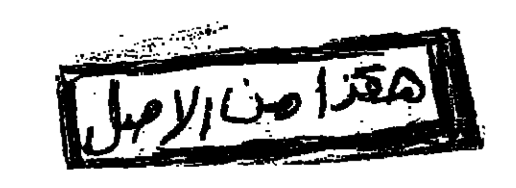
Les profils tournent au triangle, les faces au cercle, les corps s'écartèlent étrangement. C'est encore, pour peu de temps sans doute, le Chagall que célébraient Apollinaire et Cendrars, celui des « *œuvres frénétiques* », et c'est aussi le plus convaincant.

S'il advenait, ce que l'on n'a pas décidé pour l'heure, que la part la plus « ancienne » de la dation puisse être conservée telle quelle, et non dispersée entre plusieurs musées parisiens et provinciaux, il serait légitime, plus légitime qu'on ne l'a cru longtemps, que ces quelques tableaux soient accrochés entre des Léger et des Modigliani, avant une salle Malevitch, loin des surréalistes, auxquels on ne peut assimiler Chagall. On y verrait le produit d'un singulier effort d'assimilation. Et l'on y vérifierait à l'inverse ce que l'artiste a confessé lui-même : que ses sujets lui étaient, si l'on peut dire, consubstantiels. « *Chaque peintre* – écrivait-il – *est né quelque part plus tard, il répond aux influences d'autres entourages, et même si une certaine essence, un certain arôme de sa terre natale resteront toujours dans son œuvre.* »

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 5 juin.





Culture

CINÉMA

« 36 fillette », de Catherine Breillat ; « Hidden », de Jack Sholder

Histoires de bête

Entre les désarrois d'une gamine en vacances et les poncifs du film d'épouvante le dégoût n'est pas là où l'on pense.

Une gamine précoce affole un quadragénaire : entre *Lolita* et *l'Ecole des femmes*, les modèles ne manquent pas. Mais, au cinéma comme dans la chanson, la mode fruit vert fait des ravages. Il s'agit moins de raconter les affolements du barbon et ses souffrances que, sous différents masques, de provoquer la bête vaguement pédophile qui sommeille en tout spectateur adulte.

Pour son film *36 fillette*, Catherine Breillat choisit le masque sociologique. Sans générique, comme s'il s'agissait d'un document ou d'un docu-drame, elle installe l'ambiance : fin de vacances dans un camping à Biarritz. Une famille bien française dans une caravane. La gamine a quatorze ans, son frère en a seize ou dix-sept. Elle est grognon, obtuse, mal embouchée, mal dans sa peau. D'ailleurs, malgré son sourire joli, mais rarissime, elle est plutôt moche, avec une poitrine déjà trop lourde et des traits encore indéfinis.

Traînant son frère avec elle, comme une excuse, comme un fragile rempart contre elle ne sait pas quoi, elle cherche à parler, à se faire écouter, mais elle n'a pas grand-chose à dire. Elle cherche surtout à se faire dépuceler, et s'adresse à un frimeur cynique et sinistre qui, naturellement, la rate. Elle finira par se résigner à tomber dans la couchette du fils des voisins, sans joie, mais enfin c'est une bonne chose de faite.

Dans *Too Much*, David Leland a traité avec un humour virulent et de façon d'autant plus efficace, un sujet semblable, les mésaventures d'une adolescente – d'ailleurs belle de la beauté du diable et pleine de vitalité – qui veut à toute force s'envoyer en l'air.

Ici, avec un imperturbable sérieux soucieux, Catherine Breillat accumule les anecdotes sordides, s'attarde sur les désarrois de son héroïne avec une complaisance douteuse, fait jouer à sa jeune comédienne boudinée dans ses jeans des situations plus obscènes que si elles étaient réellement pornos.

L'amour ne s'apprend pas en une seule fois

Le seul moment où on respire un peu, même s'il est ambigu, est celui où Jean-François Stevenin – le père – taloche la gamine. D'abord, il est le seul à manifester un peu d'ironie, ensuite on a tellement envie de faire comme lui. L'amour ne s'apprend pas en une seule fois, comme dit la chanson, et les débuts sont rarement romantiques, mais franchement, on n'envie pas les souvenirs de Catherine Breillat.

A côté, *Hidden*, de Jack Sholder, apparaît comme un bain de fraîcheur, et pourtant c'est un film d'action et d'épouvante où l'on voit une sorte de gros escargot extraterrestre, encore plus répugnant que l'Alien de Ridley Scott hanter les corps, transformer des citoyens au-dessus de tout soupçon, une strip-teaseuse sans problème et un paisible toutou en monstres sanguinaires. la police est sur les dents, et en particulier, le sergent le plus valeureux de toute la ville... Il ne s'en sortirait quand même pas sans l'aide d'un soi-disant agent du FBI, en réalité un autre extra-terrestre, mais, ainsi que dans *Terminator*, bénéfique et protecteur.

L'ange et la bête utilisent donc notre planète comme champ de bataille, à grands renforts de poursuites haletantes, de coups de feu d'autant plus nombreux que les êtres possédés par la bête, saignent, tressautent mais résistent et continuent d'avancer – c'est la tradition dans ce genre d'aventure. *Hidden* a obtenu le grand prix au dernier Festival d'Avoriaz, où étaient présentés des films autrement originaux. Mais justement, bien que rien, ici, ne soit inattendu, on ne s'ennuie pas une seconde. Là est le talent de Jack Sholder, qui sait faire un film, qui a le sens du rythme et de l'humour.

COLETTE GODARD.

« Deux minutes de soleil en plus », de Gérard Vergez

Névrose et excentricité

Cat (Pauline Lafont) sort d'un hôpital psychiatrique où elle a passé cinq ans, à la suite de la mort suspecte de son enfant. Son mari, Vic (Christophe Malavoy) l'attend. Pendant qu'elle était enfermée, il a publié un roman sur leur histoire.

Il a gagné beaucoup d'argent, mais c'est un flambeur, il est financièrement aux abois, et il veut récupérer Cat pour monter une nouvelle combine. Elle part avec lui et lui impose la présence d'Aïna (Catherine Wilkening), une malade mentale qui vient de s'évader. Une complicité s'établit entre les deux femmes. Et, d'ailleurs, Aïna est éprise de Cat, donc jalouse. Elle a une façon inquiétante de manier une certaine paire de ciseaux. Pourtant, il n'arrive pas ce qu'on pourrait croire.

A partir d'un roman à suspense de Francis Ryck, Gérard Vergez a voulu décrire un jeu de passions douloureuses et ambiguës, mais l'ambiguïté de son film précédent, *Bras de fer*, il ne l'a pas retrouvée.

Malavoy a l'air embarrassé par son personnage et se montre tout nu – cela devient une habitude. En revanche, Pauline Lafont, déchirée par ses hantises, et son besoin d'amour, réfugiée dans la névrose et l'excentricité, est bouleversante.

JACQUES SICLIER.

MUSIQUES

Les Pâques baroques d'Aix-les-Bains

L'art de Purcell

Un maire musicien, une ville d'eau qui se réveille après l'hiver, un médecin rhumatologue en même temps chef de chœur et passionné d'Heinrich Schütz, il n'en a pas fallu plus l'an passé pour créer à Aix-les-Bains, pendant la semaine sainte, un festival de musique sacrée baroque.

Cette année, pour son festival de musique sacrée, Michel Daudin a choisi l'Angleterre des dix-septième et dix-huitième siècles pour ces Pâques musicales, inaugurées lundi par un admirable concert des Taverner Players, autour d'Henry Purcell : trois chanteurs, deux violons, une viole de gambe, un théorbe, un orgue positif composent un ensemble parfait, sous la direction d'Andrew Parrott, pour interpréter avec grâce ces musiques si poignantes et profondes sur des psaumes et des hymnes entourés de nobles chaconnes et pavanes.

Des frères Lawes, qui vivaient au temps de Charles Ier avant la guerre civile, ils nous ont révélé les plaintes nobles et pudiques, les dédales de dissonances extrêmes où elles se perdent, les variations brusques de tempo et de caractère, qui composent un style étonnamment libre, tant vocal qu'instrumental, au début du dix-septième siècle.

Mais avec Purcell, à la fin de ce même siècle, c'est l'accomplissement total, l'épanouissement d'une musique aussi belle et fragile qu'une rose, comme son auteur mort à trente-six ans, auquel elle ne survivra guère.

De grands récitatifs concentrés méditent les implorations des psaumes et tournent peu à peu à la prière, à la vocalise, à l'air : le dialogue de Saül avec la sorcière d'Endor, puis le fantôme de Samuel atteint à la puissance dramatique de *Didon et Enée* ; dans les pages instrumentales, les violons baroques marient leurs sonorités de flamme dans des fantaisies échevelées, des bariolages frénétiques ou au contraire de lumineuses pavanes aux étranges modulations.

Rien ne résume mieux cet art si grave et recueilli que *l'Hymne du soir* qui achevait ce concert, aux phrases harmonieuses, larges, emplies de mystère, qui s'ouvraient peu à peu dans un grand déploiement de lumière et de joie jusqu'à un alléluia en vocalises infinies.

JACQUES LONCHAMPT.

DIGRESSIONS, *par Bernard Frank*

Attention!

1 *Le passe-muraille*

Ce qui nous attend au mois de mai est plus que rassurant : nous avons deux chances sur trois de tirer le numéro gagnant, d'avoir un *bon président de la République. Je me* demande quelle démocratie peut en dire autant. Le pari de Pascal et tous les jeux de hasard, y compris le trente et quarante, sont largement battus. *Le souhait de M. Giscard* d'Estaing, gouverner avec deux Français sur trois, se réalise dans notre pays mais au plus haut niveau. Oui, maintenant nous le savons, sur les trois candidats qui ont des chances *d'accéder à la magistrature suprême*, deux nous feront en principe honneur. C'est un de trop, mais abondance de biens vaut mieux que son contraire !

Regardez ces pauvres Américains, avec leurs 240 millions d'habitants, ils n'ont pratiquement personne pour remplacer Reagan, qui va pourtant quitter la Maison Blanche avec *des airs moins farauds que lors de son arrivée*. Les républicains en raclant leurs fonds de tiroirs ne trouvent à leur proposer que son vice-président, l'honorable M. Bush ; quant aux démocrates, on le sait, ils barbotent en plein Quaker-Oats ! *Ceux-là, quand ils n'ont* pas un Kennedy à faire assassiner, c'est la panade !

Chez nous, c'est tellement l'abondance *qu'un pronostic à moins d'un mois du premier* tour est aléatoire. M. Mitterrand, qui achève glorieusement son septennat, jouit d'une popularité qui ferait pâlir d'envie plus d'un candidat *qui partirait favori* dans les sondages. Combie de bonheur, M. Mitterrand se représente, et son alunissage (oui, je sais que l'Académie des sciences et la française *condamnent ce terme) de président* à candidat-président semble parfaitement réussi. A l'égard de M. Mitterrand, les Français ne s'en font pas. Ils se disent à juste titre que, *s'il n'est pas président* avec tous les atouts qu'il a dans son jeu, qui pourrait l'être ! L'autre bon président en puissance, c'est M. Barre. Il a eu des ennuis dans son démarrage *et l'on soupçonne quelques-uns de ses* mécaniciens d'avoir mis au passage du sucre dans son moteur.

Mais ce n'est pas un pneu dégonflé par des voyous qui changera quelque chose à ce qui *doit arriver*. Il y a chez M. Barre une telle réserve de puissance et de chevaux qu'il devrait être dans les premiers, sinon le premier. *La crainte des uns, l'espoir des autres*, c'est que cette *réserve* d'énergie *ne se manifeste* que lorsque la course sera finie. C'est ne pas compter sur l'oreille fine de nos provinces.

Donc, pour nous résumer, M. Mitterrand *sera élu*, M. Barre *pourrait l'être. C'est oublier* que nous sommes en démocratie et que ce système de gouvernement a ses exigences. Il faut une opposition. M. Chirac ne se l'est pas *fait dire deux fois. Il a bondi sur l'occasion* comme s'il s'agissait d'une vulgaire mairie de Paris ! Bon prince, il s'est dévoué et a fait semblant de ne pas avoir gouverné sous Mitterrand. A *l'en croire*, des trois premiers ministres qui se sont succédé sous le septennat, il aurait été le meilleur. Il a fait tout le contraire de ses deux collègues, Mauroy et Fabius, quand ils allaient dans la mauvaise direction, et il a continué avec panache leur politique en l'amplifiant les trop rares fois où ils ne se trompaient pas. Le mal qu'il s'est donné *mérite donc salaire*.

Chirac, c'est l'employé modèle *qui veut devenir le patron. Il a servi Pompidou*, il a servi Giscard, il a servi Mitterrand, il a trimé comme un nègre pour tout le monde, ça commence à bien faire, il est temps qu'il se mette à son *compte et qu'il fasse trimer à son tour* les autres ! Cette façon de penser, d'agir déplaît souverainement à M. Barre. La France n'est pas un fonds de commerce qu'il faut gérer ni *une compagnie de zouaves qu'il faut mener* à l'assaut. M. Chirac est un plaisantin, et sa façon de partir en guerre contre M. Mitterrand, dont il a été le fondé de pouvoir indélicat ou l'aide de camp abusif, a quelque chose d'ubuesque qui agit comme un *révulsif* sur l'ancien premier ministre. *« Ce ne sont pas des manières »*, dirait volontiers M. Barre.

Et c'est vrai que si l'on commence à voir apparaître en clair la tapisserie de M. Mitterrand : tenter d'implanter enfin la démocratie *en France*, si, de M. Barre, *l'on devine l'entêtée patience*, une compétence d'autant plus réelle que sa suffisance, qui ne l'est pas moins, n'arrive pas à la masquer, M. Chirac, *lui, a eu beau être deux fois premier ministre*, l'être encore, s'agiter comme personne, faire aujourd'hui le doucereux, à part être président, on ne sait toujours pas ce qu'il veut, ni *ce qu'il est*.

Dans l'homme et sa politique, ce qu'il y a de plus net, ce sont ses affiches. Ni orateur, ni écrivain, ni probablement chef d'Etat, comme ce héros de Marcel Aymé, M. Chirac a un atout, il passe bien les murs !

2 *Un mot sur le « Sagan » de Lamy*

L'inculpation de Françoise Sagan m'a donné *l'envie de lire par précaution sa biographie* avant d'aller lui porter les oranges d'usage. Marié, père de famille, ayant eu presque la Légion d'honneur, chroniqueur au *Monde, je ne tenais pas à dilapider par une* démarche généreuse mais intempestive ce que j'avais acquis avec peine en un demi-siècle de labeur ! *La Sagan*, de Jean-Claude Lamy (*Mercure de France, 129 F*), *m'a pleinement* rassuré. La personnalité du biographe était déjà une caution. Journaliste depuis vingt-trois ans à *France-Soir*, Jean-Claude Lamy est *un garçon d'habitudes et de fidélité*. Il n'a rien d'un sauteur ni d'une tête folle. Il aime le solide et le panache. Les valeurs sûres et gaies.

Ses précédentes biographies l'attestent : un *Pierre Lazareff à la Une* (chez Stock), hom*mage au plus fastueux, au plus libéral des* Rouletabille de la grande presse populaire; un *Gaston Leroux ou le vrai Rouletabille*, tout naturellement. Gaston Leroux, s'il avait été *encore en vie au moment des événements en* question, aurait certainement troqué son poste de chroniqueur judiciaire à *l'Echo de Paris*, de grand reporter du *Matin* d'avant la guerre de 1914 pour celui d'envoyé spécial de *Paris-Soir* à Moscou lors des procès, à Berlin lors de l'incendie du Reichstag ou à Addis-*Abeba pendant la guerre d'Ethiopie*, et *Pierre Lazareff, s'il en avait eu les loisirs* et la possi*bilité*, nous l'avons dit, se serait sans doute réincarné en Rouletabille ; un *Arsène Lupin, gentleman de la nuit* (chez Grasset) où Lupin, *certes, tourne en ridicule le préfet de police* et ses adjoints, mais avec une telle élégance et le plus souvent pour le bonheur et la joie des pauvres, des veuves, des orphelins, des jolies femmes, du grand *public du poulailler qu'on ne peut lui en vouloir* ; un *Mauriac intime* (chez Stock) avec des photos de Jeanne François-Mauriac présentées par Claude Mauriac.

Avec ce passé où les médias jouent un rôle éminent (Arsène Lupin lui-même se sert en artiste des journaux quand *il s'agit de rosser le gendarme), Lamy était mûr* pour un Sagan. Je ne sais si Sagan, à la fois si confiante et plutôt cachottière par nature et par réaction, aura appris grand-chose en feuilletant l'histoire de *sa vie, mais le plaisir que j'ai pris à relire* des histoires qui m'étaient connues me fait bien augurer du succès de ce livre où les mots, les anecdotes fonctionnent comme des images. *Lamy a l'attendrissement* communicatif.

Bien sûr, il y a des moments où l'on aurait *envie d'intervenir et presque de ricaner, mais* l'on tomberait d'une illusion à l'autre : que le noir est plus vrai que le rose. Qu'il n'y a de vrais témoignages que négatifs. Toutes les biographies sont fausses. *Mais c'est qu'un écrivain n'a pas d'existence réelle* en dehors de ce qu'il écrit. Et, d'une certaine façon, Jean-Claude Lamy en dit plus dans son *Sagan* sur Françoise Quoirez que Chateaubriand n'en *a jamais dit sur lui-même dans les Mémoires d'outre-tombe*.

3 *« Le 6 Octobre »*

La chute de Proust et de sa Recherche du temps perdu dans le domaine public n'a pas fait que des malheureux ! Le grand public, qui attendait depuis si longtemps aux portes des *Verdurin* et des *Guermantes* un carton d'invitation, s'est engouffré dans leurs salons par le biais de l'édition de « Bouquins » (chez Robert Laffont). Avec le *Quid* des personnages que *l'on distribue à l'entrée*, le public *ne s'est pas* senti dépaysé, ni trop gauche. Quant aux initiés, au « petit clan », ils n'étaient pas mécontents de rafraîchir leurs connaissances ; *de se voir de l'extérieur. Par ce coup d'éclat*, Guy Schoeller avait mis le monde à la portée de tous.

Mais ce n'est pas de Proust, qui s'est toujours bien porté, que je souhaite vous entretenir aujourd'hui et demain, mais, toujours dans « Bouquins », *plus en forme que jamais*, de la réédition en quatre volumes de l'œuvre monumentale de Jules Romains, *les Hommes de bonne volonté*. On en parle peu. Forcément, *les éditeurs* de *best-sellers* savent bien que la camelote de leurs toquards *ne tiendrait pas le* coup, ne se vendrait pas, si Romains était revisité. C'est pourtant ce que nous allons faire.

La première rencontre de la francophonie en Espagne

Brasser plus large et plus jeune

ALCALA-DE-HENARES (Espagne) de notre envoyé spécial

« Chacun doit considérer le développement d'une langue comme une chance pour une autre », dit l'écrivain espagnol Fernando Savater. *« Ma langue, c'est la littérature »*, ajoute l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun. Un souffle d'humour vient de passer sur la première Rencontre *internationale* de la francophonie en Espagne (1). Souffle salubre, après trois jours de travaux sur ce vaste thème « Langues et société en l'an 2000 ».

Le sujet était aussi bordé par l'actualité espagnole. Une réforme de l'enseignement est à l'ordre du jour. Aujourd'hui, une seule langue vivante est obligatoire, et c'est l'anglais qui domine. Le gouvernement propose de *rendre obligatoire* une nouvelle matière, soit une seconde langue – même régionale, – soit toute autre discipline, comme l'informatique.

Les professeurs de français ne se satisfont pas de ces options. Ils l'ont dit avec vigueur. Une vigueur teintée de corporatisme. Heureusement, le contexte national n'a pas paralysé les débats, auxquels participaient aussi des spécialistes belges, suisses, canadiens et français.

Inévitable, la critique de l'hégémonie de l'anglais n'a pu être évitée. *Mais il semble que l'affaire est* désormais entendue. Avec notre directeur, André Fontaine, qui avait ouvert la conférence, on admet peu ou prou que parler un peu d'anglais est devenu aussi banal et utile que savoir nager, mais se suffit pas à *répondre aux besoins de communication* d'aujourd'hui.

« Parler l'autre »

Ces besoins sont aussi divers que les niveaux d'usage des langues, dont la variété des intervenants était le reflet : le monde des affaires et des *« grands communicateurs » que* sont les médias, celui des enseignants, celui des experts. Au passage, *on aura relevé* que les difficultés d'apprentissage ont des raisons linguistiques mais aussi sociales : difficile d'apprendre l'arabe aux Israéliens, le néerlandais aux Wallons, le français aux Canadiens de l'Ouest, a-t-il été dit, car l'*apprentissage d'une langue* passe par une pédagogie d'ouverture à l'autre. Pour *« parler l'autre »*, il faut être motivé. Les motivations sont variées, et les enseignants *ont* été invités à se remettre en cause : ne pas voir en chaque « apprenant » un *futur professeur* ; *répondre* aux besoins réels en *« surfant sur la même vague »* que les entreprises.

L'angélisme, cependant, n'est pas de mise : le *formidable accroissement* des moyens de communication et de leur vitesse, celui des stocks d'informations, s'ils peuvent contribuer au développement, laissent cependant planer un danger de monopole linguistique. La défense s'organise donc, défense de « sa » langue pour se réapproprier son *« regard sur les faits »* ; défense professionnelle aussi, pour que les enseignants prennent toute leur place parmi les *« grands communicateurs »* ; *défense géographique* enfin, avec des réseaux de solidarité hispanique, francophone, latine, européenne. Cette dernière, surtout, *fut développée*.

Selon André Fontaine, l'avenir débouche rarement là où on l'attend le plus. Pour l'Europe d'hier, comme *pour celle de demain*, les ciments politique et économique sont à prise trop lente, voire incertaine. Un chemin reste à explorer, celui de la culture, dont la diversité est, si l'on peut dire, unificatrice.

Certains l'on dit, *« l'Europe de demain existe aujourd'hui »*, tant par ses besoins de brassage culturel que par les réponses à ces besoins. D'autres ont répondu : les programmes comme « Erasmus » sont insuffisants, élitistes. Il faut brasser plus large et plus jeune, *« faire l'Europe localement »*.

La pédagogie rencontre, et c'est heureux, ce grand dessein politique. De fait, les enfants sont plus réceptifs aux langues que les adolescents, *la puberté* les faisant se *replier sur* eux-mêmes. Apprentissage précoce, classes de langues, à l'instar des classes de neige ou de mer ; échanges ; place plus importante dans les programmes : voilà autant de souhaits qui n'ignorent pas, cependant, que l'enseignement est une production sociale.

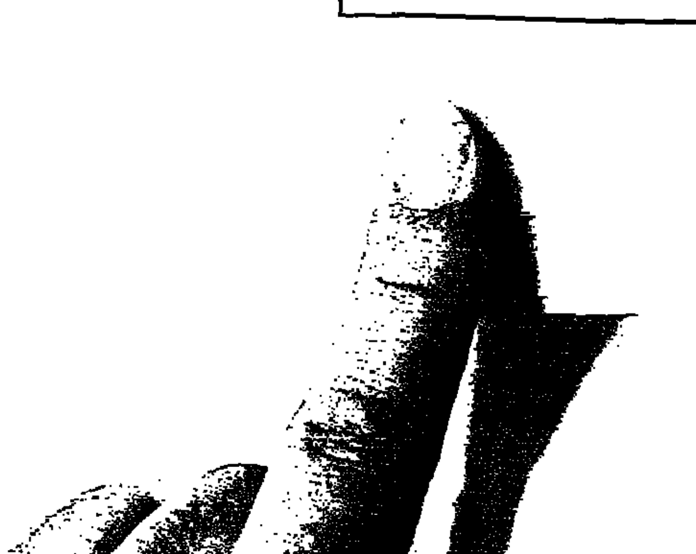
Les institutions économiques s'intéressent surtout à la formation des adultes, pour un rendement professionnel immédiat ; les réponses des pays et des institutions scolaires sont, quant à elles, *« variables »*, a-t-on conclu avec pudeur. Si la pédagogie et le dessein concordent, la volonté politique se fait donc attendre encore.

JACQUES GRALL.

(1) Rencontre organisée du 24 au 26 mars à la faculté des sciences économiques de l'université d'Alcala-de-Henares (près de Madrid) par la revue *Ici et là*, l'association Dialogo et les quotidiens *El Pais* et *le Monde*.

(Lire en page « Débats » le point de vue de M. Jean Malaurie : « L'anglais doit-il remplacer le latin ? ».)

● **Création du prix Antigone.** – L'Association des avocats du droit d'auteur se propose de récompenser un auteur dramatique dont la pièce évoquerait les thèmes de justice, liberté et droits de l'homme, et de lui décerner à cet effet le prix Antigone, en octobre 1988. L'œuvre est destinée à être représentée dans la cour du May du Palais de justice de Paris à partir du 14 juillet 1989, et ce projet bénéficie du patronage de la mission du bicentenaire. Les manuscrits devront être envoyés en double exemplaire, avant le 1er octobre 1988, à la SACD, 12, rue Ballu, 75009 Paris, avec la mention Prix Antigone.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

ENFIN BENUREAU. Théâtre-de-Dix-Heures (42-64-35-90), 20 h 30.
L'UN DANS L'AUTRE. Café de la Gare (42-78-52-51), 19 h 30.
LA PETITE CHATTE EST MORTE. Théâtre des Bouffes-Parisiens (42-96-60-24), 18 h.
22, V'LA DU FRIC. Théâtre de Dix-Heures (42-64-35-90), 22 h.
DIORAMA. Roseau Théâtre (42-71-30-20), 20 h 30.
LA DEMANDE EN MARIAGE, LE MARIAGE FORCÉ, LE PLAISIR DE ROMPRE. Théâtre des Déchargeurs (42-36-00-02), 21 h.

◇ : *Horaires irréguliers.*

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Le Hibou : 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 18 h 30.
BERRY (EX-ZÈBRE) (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. L'Indien cherche le Bronx : 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◇ La petite chatte est morte : 18 h. Bacchus : 20 h 30.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 20 h 30 (dern.).
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◇ Docteur Je sais tout : 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Songe d'une nuit d'été : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Les Bébés-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.
ESPACE KIRON (43-73-50-25). ◇ Alain Cuny : 20 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. L'empereur panique : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. Double je : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.
LA BASTILLE (43-57-42-14). Palais mascotte : 21 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Pierre Péchin : 21 h.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). La Demande en mariage, le mariage forcé, le plaisir de rompre : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Zoo Story : 19 h. ◇ Pinpin peint Monroe : 20 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Manche : 21 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30.
MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.
MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30.
MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h.
MOUFFETARD (43-31-11-99). Salomé : 20 h 45.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Daisy, un film pour Fernando Pessoa : 18 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rappaport : 20 h 45.
OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Boris Godounov : 19 h 30.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Agatha : 19 h. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h.
RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Diorama : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. ◇ 22, v'la du fric : 22 h.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30.
THÉATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-64-89-09). Le Crocodile : 21 h.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Slastic : 18 h 30. Il faut passer par les nuages : 20 h 45.
THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 21 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.
THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ Le Misanthrope : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'empire : 20 h 30.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h.

Mardi 29 mars

TINTAMARRE (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 20 h 15. Smaïn : 21 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). En attendant : 19 h. Le Dieu des mouches : 20 h 30. ◇ Le Chant profond du Yiddishland : 22 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.
ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

Les concerts

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Concert lecture, 18 h 30, mar. Grand auditorium. Œuvres de Stockhausen. Entrée libre.
L'Univers non tempéré, 22 h 30, mar. Musique karnatique de l'Inde. Entrée libre.
Musique Ensembles, 20 h 30, mar. Grand auditorium. Par le quatuor Novalis, dirigé par G.-E. Octors. Œuvres de Berg, Janacek, Masson. Entrée libre.
SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). L'Ensemble d'Archers français. « Les Quatre Saisons », de Vivaldi, dirigé par Jean-François Gonzales. Avec Marie Yasuda (violon). Sinfonia nos 1 et 2. Concerto en la mineur pour deux violons. Avec Jean-François Gonzales et Bruno Gariej (ouverture des portes à 20 h).
SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre national de France, 20 h 30. Dirigé par C. Perick, avec Mitsuko Ushida au piano. Œuvres de Schubert, Mozart, Brahms.

Les opéras

OPÉRA DE PARIS, palais Garnier (47-42-53-71). Boris Godounov, 19 h 30 : Opéra en quatre actes, de M. Moussorgski, d'après A. Pouchkine et N. Karamzine. Dir. mus. de L. Zagrosek, mise en scène de P. Ionesco (4 h).

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Une vie perdue (1933), de Raymond Rouleau, 16 h ; Folies romaines (v.f.), de Roberto Cavaldon, 19 h ; César et Cléopâtre (1946, v.o.), de Gabriel Pascal, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

La Troisième République : Tour Eiffel : Monsieur Eiffel et sa tour (1965) de Georges Franju, la Tour Eiffel qui tue (1966) de M. de Ré et J.-R. Cadet, 14 h 30 ; Silence on tourne : le Grand Méliès (1952) de Georges Franju, le Silence est d'or (1947) de René Clair, 17 h ; Années folles : Entracte (1924) de René Clair, Bande-annonce : Quartet, les Années folles (1960) de Mirea Alexandresco et Henry Torrent, 18 h ; la Crise : Actualités Gaumont, Faubourg Montmartre (1931) de R. Bernard, 20 h ; Mondains et laïques : 1880 (1963) de J. et C. Clerfeuille, Paris au temps de Proust (1978) de Ph. Prince, la Troisième République (1970) de D. Lander, 21 h.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ANE QUI A BU LA LUNE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All., v.f.) : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).
LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).
BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CINGLÉE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).
ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
JENATSCH (Suis.-Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
KUNG FU MASTER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).
LES LONGS ADIEUX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MADE IN HEAVEN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA MAISON DE JEANNE (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS (tchèque, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LA PASSERELLE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
PREUVE D'AMOUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
SUSPECT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
THE LAST OF THE BLUE DEVILS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UN TICKET POUR DEUX (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LA VÉNITIENNE (*) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
WALL STREET (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).
LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

Les grandes reprises

ACT OF VENGEANCE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
AMARCORD (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LES DAMNÉS (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
L'EPOUVANTAIL (*) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
LES HONNEURS DE LA GUERRE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE MAITRE DU LOGIS (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MOLIÈRE (Fr.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).
ORDET (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
OVER THE TOP (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
THE FRONT PAGE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
THE WOMEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
LES VOILES ÉCARLATES (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES FILMS NOUVEAUX

AVENTURES SUR LES ILES. Film soviétique d'Ousmane Saparov, v.f. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
CHOUANS. Film français de Philippe de Broca, v.f. : UGC Convention, 15e (45-74-93-40) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CRY FREEDOM. Film britannique de Richard Attenborough, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DEUX MINUTES DE SOLEIL EN PLUS. Film français de Gérard Vergez : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
LE FESTIN DE BABETTE. Film danois de Gabriel Axel, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).
HIDDEN. Film américain de Jack Sholder, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS. Film américain de J.-Lee Thompson, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE MARIN DES MERS DE CHINE. Film Hong Kong de Jackie Chan, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MIRACLE SUR LA 8e RUE. Film américain de Matthew Robbins, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LES P'TITS SCHTROUMPFS. Film belge de Peyo : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR. Film britannique de Stephen Frears, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
36 FILLETTE. (*) Film français de Catherine Breillat : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 29 mars

TF 1

20.40 Cinéma : la Vengeance du serpent à plumes □ Film français de G. Oury (1984). Avec Coluche, Maruschka Detmers, Luis Rego, Josiane Balasko. *Un Français moyen est entraîné malgré lui dans un complot terroriste visant à éliminer les chefs d'Etat occidentaux durant la conférence de Cancun. Un gros budget, des extérieurs coûteux et exotiques, une interprétation prestigieuse, quoique disparate, ne font pas forcément un film. Oury devrait le savoir : depuis quelques années, plus ses films sont ambitieux, plus le comique y devient mécanique et désincarné.* ▶ **22.30 Documentaire : Le grand bond.** L'Europe, avec qui et pour quoi faire. Emission d'André Harris et Roland Portiche, présentée par Christine Ockrent. Avec la participation de Jack Lang et Alain Madelin. **0.00 Journal. 0.10 La Bourse. 0.15 Magazine : Minuit sport.**

A 2

20.35 Cinéma : l'Homme aux yeux d'argent □ Film français de Pierre Granier-Deferre (1985). Avec Alain Souchon, Tanya Lopert, Lambert Wilson, Jean-Louis Trintignant. *Un truand revient dans son ancien village chercher le magot qu'il a caché ; deux policiers l'attendent. Granier-Deferre a complètement raté ce film de commande, polar psychologique d'une extrême lenteur, qui se veut symbolique, mais n'arrive pas à renouveler les poncifs du genre.* **22.15 Les jeux de Mardi-cinéma.** Présentés par Fabrice. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Cinéma : Greystoke ■ Film britannique de Hugh Hudson (1984). Avec Christophe Lambert, Ralph Richardson, Ian Holme, Andie McDowell. *Un lord anglais et son épouse sont tués en Afrique ; ils y laissent leur fils qui sera élevé par des singes. Adaptant Rice Burroughs à la lettre, Hudson veut redonner sérieux et faste à la légende de Tarzan. On est loin des BD à la Weissmuller, mais c'est presque dommage, car le film perd sur les deux tableaux : il n'est pas assez naïf pour goûter le merveilleux de l'histoire et pas assez intelligent pour mener une réflexion à la Truffaut dans* l'Enfant sauvage. *Reste la performance de Christophe Lambert.* **22.50 Journal. 23.10 Magazine : Océaniques.** La bibliothèque idéale. Deuxième partie : Du bon usage d'une bibliothèque. **0.05. Magazine : Décibels.** De Jan-Lou Janeir. Avec Arno, Woodentops, Momus, Sinead O'Connor, Barry White.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Tonnerre de feu ■ Film américain de John Badham (1983). Avec Roy Scheider, Warren Oates, Daniel Stern. **22.15 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : Vol au-dessus d'un nid de coucou** ■■■ Film américain de Milos Forman (1975). Avec Jack Nicholson, Louise Fletcher (v.o.). **0.15 Cinéma : le Docteur et les Assassins** ■ Film anglais de Freddie Francis (1985). Avec Timothy Dalton, Jonathan Pryce, Twiggy. **1.50 Téléfilm : Prime de risque.**

LA 5

20.45 Cinéma : les Faucons de la nuit □ Film américain de Bruce Malmuth (1981). Avec Sylvester Stallone, Billy Dee Williams, Lindsay Wagner. *La police new-yorkaise traque une bande de malfaiteurs. Petit thriller extrêmement violent, réalisé pour mettre en valeur l'énergie de Stallone avant qu'il ne soit Rocky et Rambo. D'une certaine façon, il est la seule curiosité de ce film de série, dont quelques séquences nocturnes valent d'être vues.* **22.10 Série : Spenser.** Le dernier spirit. **23.05 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.05 Série : Kojak** (rediff.). **1.10 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.20 Aria de rêve.**

M 6

20.50 Cinéma : le Vainqueur □ Film canadien de Steven Hilliard Stern (1979). Avec Michael Douglas, Susan Anspach, Lawrence Dane. *Un athlète que sa femme a quitté s'entraîne pour gagner le marathon des Jeux olympiques de Montréal. Long spot publicitaire pour annoncer les Jeux, filmé avec une extrême pauvreté artistique,* le Vainqueur *n'a comme intérêt que de nous faire retrouver Michael Douglas au début de sa carrière. Intérêt bien mince face à l'ennui que distille ce navet sans style, tellement pro-américain qu'il en devient antipathique. A fuir.* **22.45 Série : Hawaii, police d'Etat.** Face au dragon. **23.35 Six minutes d'informations. 23.45 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.30 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **1.15 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. La médecine coloniale. **21.30 Spécial présidentielle.** Le jury des experts. **22.40 Nuits magnétiques.** Frères et sœurs. **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Pierre Assouline.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Musique ensembles. Quatuor à cordes, op. 3, Quatre pièces pour clarinette et piano, op. 5, de Berg ; Suite pour quintette à cordes, de Janacek ; Contre blanc basse, de Masson, par le *Quatuor Novalis, dir. Georges Elie Octors* ; Jacques Di Donato, clarinette, Vincent Pasquier, contrebasse, Jean-Yves Sébillotte, piano et célesta, Gérard Pérotin, percussions. **22.30 L'univers non tempéré.** Inde : musique karnatique. **0.00 Club d'archives.**

Mercredi 30 mars

TF 1

13.45 Feuilleton : Dallas. *La menace.* **14.30 Club Dorothée.** GI Joe ; Les Minipouss ; Bioman ; Holmes et Yoyo ; Goldorak ; Silverhawks ; Le top junior ; Le Jacky seau ; Les goûters d'anniversaire ; Le jeu Léo. **18.00 Série : Agence tous risques.** Echec aux affreux. **18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-O-Tac. 19.52 Le Bébête show. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Julien Clerc, Elsa, Christophe Dechavanne. Avec *Martha Davis, Johnny Hates jazz,* Jean-Patrick Capdevielle, Florent Pagny, le groupe Canada, Jill Kaplan, Liane Foly. ▶ **22.35 Documentaire : Les maçons de l'impossible.** De Jean-François *Delassus. Trois ouvrages* d'architecture : l'Arche de la Défense, le pont de l'île de Ré, le viaduc de Sylans dans le Jura. *Trois ouvrages réalisés par les chantiers Bouygues. Simple hasard ?* **23.35 Journal. 23.45 La Bourse. 23.50 Magazine : Minuit sport.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.35 Récré A 2 : Le monde magique de Chantal Goya. Emission préparée par Jean-Jacques Debout. **15.05 Récré A 2.** Johan et Pirlouit ; Les mystérieuses cités d'or ; La comédie de Récré A2 ; Cobra ; Les cosmocats ; C'est chouette ; *Galaxy* rangers. **17.20 Série : Au fil des jours.** Julie fait un numéro. **17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum.** Les miroirs de l'âme. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** *D'Armand Jammot. Présenté par Patrice Laffont.* **19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy.** Le serment d'hypocrite. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Téléfilm : Opération Cosinus.** De Sheldon Larry, avec Hal Holbrook, David McCallum, Ray Sharkery. *Mission délicate en Norvège pour les agents américains du très secret bureau des services stratégiques pendant la deuxième guerre mondiale.* **22.15 Profession comique.** Emission d'André Halimi. Darry Cowl. **23.20 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

13.30 Magazine : La vie à pleines dents. Spécial jeunes. Présenté par Eddy K7. **14.00 Magazine : Une pêche d'enfer.** Le magazine des 15-25 ans. **14.30 Série : Yao.** Les lions. **15.00 Flash d'informations. 15.03 Jeu : On va gagner.** Présenté par Vincent Perrot et Cerise Leclerc. Invités : Partner's in crime, Saki, Bianka, Manarranche, Jacques Bastello. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : La dynastie des Forsyte.** Conflit (2e partie). **17.30 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Dessin animé : David le gnome. 18.00 Magazine : Astr3naute.** *Le magazine de l'espace* d'Anne Ray et Jacques Degray, présenté par Patrice Drevet. **18.25 Flash mag.** De Patrice Drevet. **18.30 Feuilleton : Le mystère de l'île au trésor** *(8e épisode).* **19.00** *Le 19-20 de* **l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** La maladie de la faim. **20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Théâtre : le Neveu de Rameau.** Conte satirique de Denis Diderot, mise en scène de Jacques-Henri Duval, avec Pierre Fresnay, Julien Bertheau. **21.55 Journal. 22.40 Magazine : Océaniques.** Zurbaran ou la vie des moines et l'amour des choses. *Portrait d'un des plus grands peintres espagnols du dix-septième siècle.* **23.10 Musiques, musique.** Sérénade mexicaine de Scott Joplin, par Cathy Chastain, flûte, et Noël Lee, piano. **23.20 Magazine : Sports loisirs.** Volley-ball : France-Grèce.

CANAL PLUS

14.00 Dessin animé : *Victor.* **14.10 Série :** *Le retour de* **Mike Hammer. 14.55 Documentaire : Les allumés du sport.** Vertigineuse ascension. **15.25 Téléfilm : Un flic dans la Mafia.** De Rod Holcomb. Avec Ken Wahl, Ray Sharkey, Jonathan Banks. **17.05 Documentaire : Thérion stratagème.** Crotales. **17.20 Série : Max Headroom. 17.45 Série : Throb. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 30.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Valérie Mairesse, Marie Lenoir, Line Renaud. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. Invité : René Girier. **21.00 Cinéma : les Exploits d'un jeune don Juan** □ Film *français de Gianfranco Mingozzi* (1987). Avec Claudine Auger, Serena Grandi, Marina Vlady, Fabrice Josso. **22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Poussière d'ange** ■■ *Film français d'Edouard Niermans (1986).* Avec Bernard Gireaudeau, Fanny Bastien, Fanny Cottençon, Michel Aumont. **0.10 Cinéma : Fuegos** ■ Film français d'Alfredo Arias (1986). Avec Vittorio Mezzogiorno, Angela Molina, Catherine Rouvel, Valentina Vargas. **1.40 Série : Flic à tout faire. 2.05 Court métrage : Codex.**

LA 5

13.35 Série : Matthew Star. 14.30 Série : Galactica. 16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.20 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel. 17.45 Dessin animé : Embrasse-moi Lucile. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Captain Power (1er épisode). **18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique.** Présenté par *Michel Robbe.* **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : L'engrenage.** De Peter Werner. Avec James Coburn, Ted Wass, Gl. O'Connor. *Une jeune avocate succombe aux charmes d'un homme mûr, puis à ceux de son fils...* **22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.10 Série : Mission impossible. 0.00 Série : Matthew Star** (rediff.). **0.50 Série : Galactica** (rediff.). **1.40 Série : Shérif, fais-moi peur** (rediff.). **2.30 Variétés : Childéric** (rediff.). **3.15 Aria de rêve.**

LA 6

13.35 Série : Falcon Crest. 14.25 Carrefour des musiques. 15.40 Magazine : Mediator. Invité : Gérard Presgurvic. **16.10 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari.** Jenny trouve une famille. **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Les lunettes. **19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Espion modèle.** Les secrets de la dame en noir. **20.50 Série : Dynastie.** L'élection. **21.45 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Sur le thème « Métier traducteur », *sont invités : Jean-Pierre Carasso (traducteur),* Bernard Lortholary (universitaire), Michel Cournot (écrivain et journaliste). **23.00 Série : Hawaii, police d'Etat.** Les otages. **23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. La littérature malgache *d'expression* française aujourd'hui. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Suisse, du Canada, de la Belgique. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** *La mémoire et ses troubles.* **22.40 Nuits magnétiques.** Frères et sœurs. **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Serge Fauchereau. **0.50 Musique :** *Coda. Les petits labels n'ont pas peur des gros.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 29 mars salle Pleyel) : Symphonie *n° 2 en si bémol majeur, D 125,* de Schubert ; Concerto pour piano et orchestre n° 25 en ut majeur, K 503, de Mozart ; Symphonie n° 4 en mi mineur, op. 98, de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. Christof Perick, sol. : Mitsuko Uchida, piano. **23.07 Jazz club.** Le quartet d'Andrew Hill, piano, Joe Henderson (saxophone), Stanley Gilbert (contrebasse), Al Tootie Heath (batterie).

Audience TV du 28 mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	44.4	Santa-Barbara 17.6	Actual. région. 12.3	Actual. région. 4.3	Nulle part 2.7	Porte magique 5.3	Un parisien 2.7
19 h 45	52.9	Roue fortune 26.7	Maguy 8.0	Actual. région. 4.8	Nulle part 4.8	Boul. Bouvard 6.4	Un parisien 2.1
20 h 16	66.9	Journal 28.3	Journal 20.9	La classe 9.6	Nulle part 3.2	Journal 1.6	Homme invisible 3.2
20 h 55	70.6	Joyeuses Pâques 28.3	Circulez... 19.3	Black mic-mac 12.3	Banana Joe 0.0	Sœurs de sang 13.4	L'Héritier 2.1
22 h 08	57.8	Joyeuses Pâques 32.6	Tous médecines 5.3	Journal 3.7	Flash 0.0	Sœurs de sang 16.0	L'Héritier 4.3
22 h 44	34.2	Médecines 10.2	Tous médecines 5.3	Océaniques 2.7	Boxe 1.6	Arabesque 12.3	Hawaii police 2.7

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 29 mars à 0 h TU et le dimanche 3 avril à 24 h TU.

C'est un temps frais et variable avec giboulées qui va prédominer jusqu'à la fin de semaine. La relative accalmie du 1er avril ne sera qu'un clin d'œil malicieux pour cette fête de la bonne humeur.

La fin de semaine nous réservera, hélas, un temps beaucoup plus médiocre.

Mercredi : pluie dans le Sud-Est, fortes averses ailleurs.

Des Alpes à la Provence-Côte-d'Azur et à la Corse, des pluies abondantes persisteront durant la majeure partie de la journée. Elles seront accompagnées d'un vent assez fort de secteur sud.

Du Nord-Picardie à l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté, au Lyonnais et au Languedoc-Roussillon, la matinée s'annonce grise et pluvieuse. En cours d'après-midi s'établira un temps variable, partagé entre quelques éclaircies et de fortes averses de pluie ou de grêle accompagnées de rafales de vent. Il neigera à partir de 600 à 700 mètres d'altitude.

Sur les autres régions, c'est-à-dire de la Normandie et de la Bretagne au Centre, au Poitou-Charentes, au Limousin, à l'Aquitaine et au Midi-Pyrénées, nuages, éclaircies et fortes averses parfois orageuses alterneront dès le matin. Le vent de nord-ouest, très irrégulier, soufflera assez fort près des côtes atlantiques et dans le sud-ouest de la France.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 4 et 7 degrés, excepté près de la Méditerranée où elles avoisineront 7 à 10 degrés.

Les températures maximales varieront entre 8 et 12 degrés du Nord au Sud-Ouest, pour atteindre 14 à 16 degrés dans le Sud-Est.

Évolution pour la fin de la semaine :

Jeudi 31 mars : amélioration.

Le ciel, dégagé en cours de nuit, favorisera la formation de gelées blanches au lever du jour. La matinée sera bien ensoleillée en toutes régions. Quelques nuages se développeront dans la journée sur le relief des régions de l'Est et pourront donner quelques averses.

En Corse le temps sera plus instable avec des averses.

La tramontane devrait cesser mais le mistral persistera.

Vendredi 1er avril : frais et ensoleillé.

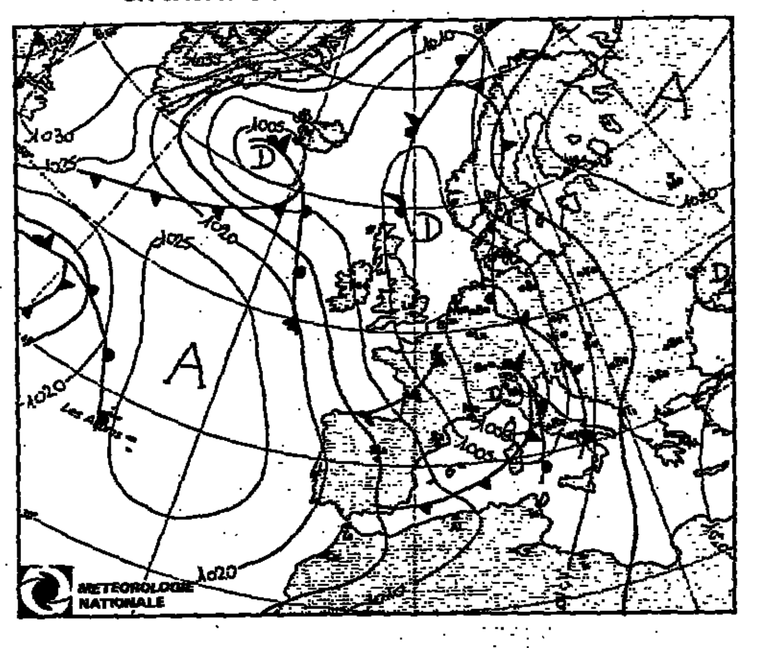
Les gelées matinales seront vite oubliées grâce à un très bon ensoleillement. Les températures seront « de saison » dans la journée. Cependant, les nuages envahiront l'après-midi la Bretagne, la Vendée, la Normandie et le Nord, et il pleuvra sur ces régions le soir.

Samedi 2 et dimanche 3 avril : temps médiocre.

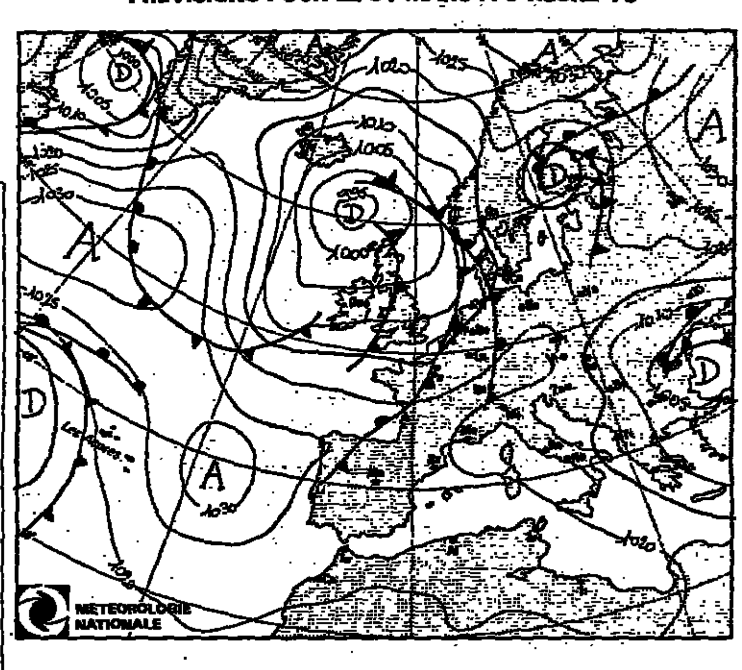
Samedi, une perturbation pluvieuse traversera le pays par l'Ouest en épargnant le Sud-Est.

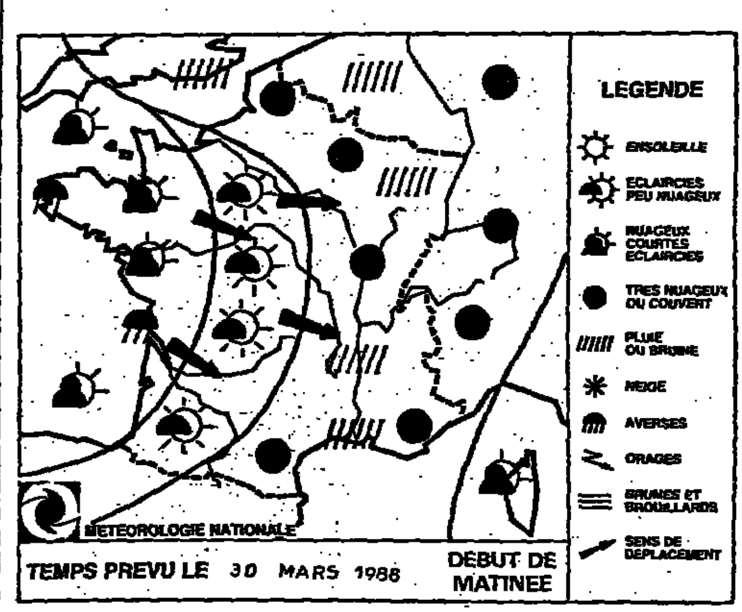
Dimanche, nuages et pluies s'attarderont encore sur la moitié est de la France. Le temps deviendra plus variable sur le reste du pays avec de fréquentes averses.

SITUATION LE 29 MARS 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 31 MARS A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 28-3-1988 à 6 heures TU et le 29-3-1988 à 6 heures TU — le 29-3-1988

FRANCE	Max	Min	Temps
AJACCIO	15	5	D
BIARRITZ	12	8	C
BORDEAUX	13	9	P
BOURGES	11	6	P
BREST	11	6	C
CAEN	9	6	C
CHERBOURG	9	6	P
CLERMONT-FERR.	11	6	C
DIJON	9	6	C
GRENOBLE St-M-H	14	1	D
LILLE	9	7	P
LIMOGES	9	5	C
LYON	12	4	C
MARSEILLE-MAR.	15	6	D
NANCY	11	3	P
NANTES	12	5	H
NICE	17	8	D
PARIS-MONTS.	11	7	C
PAU	13	5	C
PERPIGNAN	18	8	C
RENNES	11	5	N
ST-ÉTIENNE	11	3	N
STRASBOURG	11	5	P
TOURS	10	6	N
TOULOUSE	13	6	C
POINTE-A-PITRE	31	22	A

ÉTRANGER	Max	Min	Temps
ALGER	19	6	D
AMSTERDAM	7	6	P
ATHÈNES	16	9	D
BANGKOK	36	24	N
BARCELONE	17	8	C
BELGRADE	11	3	P
BERLIN	8	2	N
BRUXELLES	9	6	P
LE CAIRE	28	22	D
COPENHAGUE	3	3	B
DAKAR	39	18	D
DELHI	28	18	D
DJERBA	18	8	D
GENÈVE	9	2	C
HONGKONG	23	20	H
ISTANBUL	12	7	P
JÉRUSALEM	20	2	D
LISBONNE	20	12	N
LONDRES	10	6	P
LOS ANGELES	25	14	D
LUXEMBOURG	8	4	P
MADRID	23	6	N
MARRAKECH	29	12	D
MEXICO	26	11	B
MILAN	19	6	N
MONTRÉAL	2	-1	D
MOSCOU	6	-1	N
NAIROBI	24	18	O
NEW-YORK	13	4	D
OSLO	4	2	O
PALMA-DE-MAL.	18	3	N
PÉKIN	10	2	D
RIO-DE-JANEIRO	28	24	D
ROME	17	4	N
SINGAPOUR	33	28	N
STOCKHOLM	7	0	*
SYDNEY	25	16	D
TOKYO	14	9	P
TUNIS	19	8	D
VARSOVIE	10	-1	N
VENISE	15	4	N
VIENNE	9	3	D

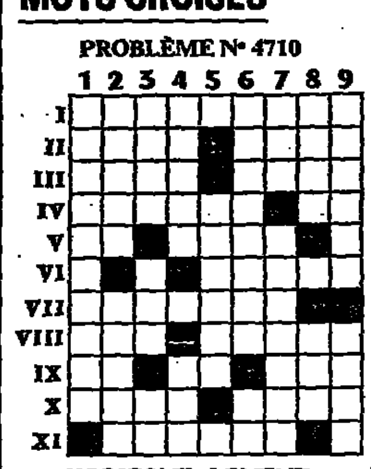
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4710



HORIZONTALEMENT

I. De quoi arriver à la retraite bien avant de mettre fin à ses activités. – II. A conduit maintes gens à mener la barque. *Donne une mine* réjouie. – III. On peut les trouver parmi des découpures. Comparable à une partie « basse » du corps. – IV. A un caractère de chien. Lettres réservées aux grandes personnes. – V. *Pronom. Opération entraînant* une multiplication. – VI. Langues de vipères. – VII. Avait soif d'amour et de vengeance. – VIII. Une dame qui fait le trottoir. Ce n'est pas au moulin qu'il apporte de l'eau. – IX. *En plein rêve.* Remet le succès à plus tard. Fit sans doute sortir le loup du bois. – X. Source de vie. Laisse échapper des gaz. – XI. Faisait la police.

VERTICALEMENT

1. Sont faites pour abattre après avoir rabattu. – 2. Il finit par se montrer fort brillant. Sa venue oblige parfois à rompre la glace. – 3. N'agit certes pas à la hâte. Est en possession de celui qui a eu quelque chose pour une bouchée de pain. Avait du mal à se faire comprendre, même en beuglant. – 4. Chez des voisins, mais tout près de chez nous. Il est préférable de ne pas y voir évoluer des faucons et des éperviers. – 5. Causes possibles de débordements. – 6. Doit être éclairé afin de ne pas rester trop longtemps dans le noir. *Préposition.* – 7. Se termine en queue de poisson. *Bien démoli.* – 8. Font partie d'un service ou bien en comportent de nombreux. Fit une longue route. – 9. Sont réservés à des spécialistes. Utiles pour celui qui veut soulever les masses.

Solution du problème n° 4709

Horizontalement

I. Culinaire. – II. Animer. On. – III. Ni. Main. – IV. Dormeur. – V. *Ino.* Ores. – VI. Galetas. – VII. Ara. Erèbe. – VIII. Ote. An. – IX. Flotter. – X. Iéna. Api. – XI. Suisses.

Verticalement

1. Candida. Fic. – 2. Union. Rôle. – 3. Li. Rogatons. – 4. Imam. Etau. – 5. Né. Eole. – 6. Armurerie. – 7 Arête. Ras. – 8. Roi. Saba. Pé. – 9. Enns. Sentis.

GUY BROUTY.



Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

De l'éthique au droit

Le vendredi 25 mars, le Conseil d'Etat rendait public un rapport au gouvernement intitulé « Sciences de la vie : de l'éthique au droit » (*le Monde* du 26 mars).

Ce volumineux document, qui sera publié par la « Documentation française », traite à la fois de la procréation médicalement assistée, du diagnostic prénatal, de l'utilisation scientifique des embryons humains, de l'expérimentation du médicament, des registres épidémiologiques et des structures éthiques. Le Conseil d'Etat propose la mise en œuvre de plus de cent cinquante mesures d'ordre législatif ou réglementaire destinées à « mettre en phase » le droit français avec les progrès de la médecine et de la science. Cette série de propositions concernera directement le prochain gouvernement.

La procréation légalement assistée

PROCRÉATION médicalement assistée (PMA) : une loi ou des décrets ? Le hasard fait que la publication par le Conseil d'Etat de son volumineux rapport sur le droit et l'éthique coïncide avec la publication au *Journal officiel* des décrets réglementant cette activité, annoncés l'an dernier par Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille (*le Monde* « Sciences et Médecine » du 2 décembre 1987). D'un côté, le Conseil d'Etat estime, *« pour des raisons philosophiques mais aussi sociales »*, qu'une loi est nécessaire. De l'autre, Mme Barzach, tout en étant d'accord sur ce point, estime que *« cette loi viendra en son temps »* et qu'il s'agit en toute hypothèse *« d'une question d'années »*.

Loi ou décrets, la question est d'importance. Le dispositif réglementaire ne permet en effet que de définir un cadre pour une activité sur laquelle on ne se prononce pas sur le fond. La loi, au contraire, permet de poser les principes éthiques et les directives médicales dans un domaine qui constitue une véritable révolution scientifique autant que sociale, et qui engage l'avenir même de l'humanité. Les décrets, en d'autres termes, ne constituent qu'une première digue pour prévenir les risques de dérive et d'abus. La loi – et par conséquent l'arsenal répressif qu'elle permet de mettre en place – définirait, quant à elle, de manière explicite, les frontières que la collectivité entend imposer au corps médical et aux biologistes spécialisés dans la reproduction de l'espèce humaine Au-delà de la reproduction, ces frontières concernent également la prévention de l'eugénisme, un problème qui se posera avec une acuité toujours plus grande au fur et à mesure du développement du diagnostic prénatal.

On perçoit mal, en règle générale, à quel point l'évolution des techniques de procréation médicale assistée (insémination artificielle avec donneur ou après conservation de sperme, fécondation *in vitro*, congélation d'embryons) est rapide. Curiosité de laboratoire il y a quelques années encore, ces techniques représentent aujourd'hui une réalité quotidienne dans de nombreux centres hospitalo-universitaires. En France, quinze mille enfants sont déjà nés grâce aux inséminations artificielles avec donneur pratiquées dans les CECOS (centres d'étude et de conservation du sperme), et près de deux mille après fécondation *in vitro* (« bébés-éprouvette »). Ce chiffre reflète mal, en outre, le nombre des couples concernés, tant il est vrai que, comme le souligne le rapport du Conseil d'Etat, *« la fécondation* in vitro *n'est pas toujours aussi efficace qu'on veut bien le dire, et le taux d'échec n'est pas négligeable »*.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 18.)

ULLSTEIN BILDERDIENST.

La procréation médicalement assistée : sans loi, un nouveau risque d'eugénisme.

France, mère des lois

ET ailleurs, comment font-ils ? Nécessairement, les « sages » du Conseil d'Etat, avant d'élaborer leurs réflexions, d'affiner leurs propositions, devaient se poser cette question. Aussi ont-ils demandé à deux spécialistes, M. Jacques Robert, professeur à l'université de droit et de sciences sociales de Paris, et à M. Christian Byk (1), magistrat à la direction des affaires civiles et du sceau, d'éclairer leurs travaux par un voyage – non exhaustif – sur ce qui se passe à l'étranger.

Certaines images, d'évidence, ont dû choquer M. Jacques Robert. On le sent frémir lorsqu'il évoque – dans sa fort savante étude de droit comparé – certaines « expérimentations ». Ainsi, en Union soviétique, des généticiens ont-ils implanté chez les lapins des tissus cérébraux d'embryons humains. Aux Etats-Unis, pendant six ans, des fœtus ont servi de cobayes à des armes bactériologiques. A Helsinki et à Cleveland (Etats-Unis), au début des années 70, on décapitait des fœtus – entre douze et vingt et une semaines – pour brancher leurs têtes sur des appareils et étudier certains processus métaboliques...

« Certaines expérimentations, écrit M. Jacques Robert, *semblent s'être singulièrement éloignées de voies dignes de l'homme.* (...) *L'abus de semblables pratiques inacceptables a conduit certains pays à réfléchir sérieusement aux interdictions qu'il faudrait impérativement prescrire. »*

Et, lorsque la morale, la religion, la politique, les désirs contradictoires des individus s'en mêlent, ce n'est pas toujours facile. Quant à savoir si le droit doit tout codifier dans un filet au maillage serré, c'est, bien sûr, une question vieille comme le monde. *« Peu de pays peuvent à l'heure actuelle présenter une législation d'ensemble cohérente et complète* (...) », relève M. Robert. Le vide juridique peut être ici considéré comme *« facteur de souplesse »* ou ailleurs, au contraire, comme un *« facteur d'insécurité »*. En tout cas, affirme-t-il sans équivoque, *« une réglementation ne peut être acceptable que si elle rencontre, non point un consensus parlementaire seulement occasionnel qui peut n'être que de pure opportunité, mais une profonde adhésion de l'opinion, mûre pour cautionner alors des choix nécessairement et toujours contestables pour certains »*.

Alors, ailleurs ? Entre l'absence totale de réglementation juridique en Italie, où *« le pays tout entier est une zone de non-droit »*, Israël où la tradition juive interdit la masturbation et contraint à réaliser le prélèvement de sperme à l'intérieur d'un préservatif utilisé au cours d'un rapport sexuel, la Tchécoslovaquie où le donneur de sperme, s'il le demande, peut recevoir une rémunération versée par l'Etat et exonérée d'impôt, les Etats-Unis où le médecin est en faute – encourt des sanctions pénales – s'il ne prévient pas les parents de l'existence d'anomalies découvertes au diagnostic prénatal, la Suède où l'enfant né par insémination a le droit de se faire communiquer par l'hôpital tout renseignement sur le donneur, quelles différences d'approche...

Réfléchir ensemble

Ainsi, *« suivant son tempérament, chaque pays a-t-il conçu différemment la façon dont l'Etat devrait intervenir »* dans ces domaines sensibles. La plupart du temps, note M. Jacques Robert, on évite la voie du projet de la proposition de loi, les réglementations étant *« soit décrétales soit déontologiques. Dans plusieurs, on se contentera d'avis consultatifs émanant de commissions de conseils ou d'académies »*, dont on peut discuter *« la légitimité propre »* au-delà de leur *« indiscutable résonance morale »*.

Ce sont les pays de droit écrit – comme la France – qui expriment le plus fortement leur besoin d'élaborer des lois. Chez les Anglo-Saxons, les solutions seront plus volontiers abordées *« par le biais ponctuel de solutions jurisprudentielles »*. Certains pays – comme la Grande-Bretagne – ont utilisé le biais de rapports (comme celui que vient de présenter le Conseil d'Etat), d'où certaines recommandations ont été retenues par la loi. C'est le cas du rapport Warnock qui déboucha sur l'interdiction de toute démarche à caractère commercial visant à fournir les services d'une mère porteuse, une telle attitude étant assimilée au proxénétisme par analogie avec la prostitution.

Dans certains pays, comme les Etats-Unis, c'est la structure même de l'Etat qui se heurte à la mise en place d'une législation cohérente du fait des difficultés de compétence entre les Etats et les autorités fédérales : le mouvement législatif commencé depuis longtemps en matière d'insémination artificielle (1964 en Georgie) n'avait, en 1987, entraîné que vingt-cinq Etats dans son sillage. Quant aux mères de substitution, malgré le dépôt dans douze Etats de propositions de loi visant à en reconnaître la légitimité en 1985, rapporte M. Jacques Robert, aucune n'avait été adoptée par les Etats.

En revanche, depuis 1975, une réglementation fédérale à ce sujet et sur le transfert a été adoptée. *« Ce texte prévoit, en effet, que les travaux entrepris par des chercheurs ou des médecins ne pourront bénéficier de l'aide du gouvernement fédéral que si certaines conditions sont respectées. Le processus d'établissement de ces conditions n'ayant pas été mené à terme pour la FIVETE, force est de constater qu'il n'existe pas, au plan fédéral, d'autre réglementation qu'une interdiction de fait de cette technique. Cette inaction aboutit à un curieux paradoxe : un problème extrêmement sensible aux yeux du législateur se trouve échapper désormais à toute réglementation parce que la recherche concernant la fécondation* in vitro *est financée par des fonds privés. »*

Pour aiguës et sensibles qu'elles soient, les questions entraînées par le développement de la biologie et de la génétique modernes *« intéressent surtout les pays riches et industrialisés »*. La principale préoccupation des gouvernements étant plutôt, estime M. Robert, de *« promouvoir une politique de limitation des naissances plutôt que d'étudier la façon dont il faut canaliser et réguler les méthodes modernes permettant de les augmenter »*. Il n'empêche que certains pays en développement sont aussi concernés par la procréation artificielle et les essais sur le corps humain. Et M. Jacques Robert d'évoquer la vente d'enfants, la fourniture rétribuée de sang et de sperme et la location d'utérus...

Sur toutes ces questions, il faut réfléchir ensemble : c'est la conclusion du professeur Jacques Robert qui croit profondément à l'utilité – pour le législateur français – d'une réflexion européenne. Mais il ne se fait pour autant guère d'illusions : au-delà des grands principes sur lesquels tout le monde, en Europe du moins, finit par s'accorder – limitation de la procréation assistée aux couples hétérosexuels infertiles, fécondation *in vitro* limitée aux seuls couples, interdiction de toute procréation d'embryons humains par fécondation *in utero* en vue de leur utilisation à des fins commerciales ou industrielles, interdiction de la pratique des mères de substitution et de l'insémination *post mortem*, – *« on mesure l'immensité des problèmes évoqués et les inévitables limites de tout emprunt aux recettes des autres »*. Le législateur – s'il se décide à passer à l'acte – n'est pas au bout de ses peines.

AGATHE LOGEART.

(1) On trouvera en annexe du rapport « De l'éthique au droit » à la fois la contribution de M. Robert et celles que M. Byk a consacrées à l'analyse comparative des instances d'éthique (il n'existe de comité national d'éthique que dans trois pays : France, Etats-Unis et Danemark), aux approches éthiques et juridiques des techniques de procréation artificielle dans huit pays : Australie, Canada, Etats-Unis, Italie, RFA, Royaume-Uni, Suède, Yougoslavie et aux textes élaborés sur ce sujet par le Conseil de l'Europe.

LES POLITIQUES AU PIED DU MUR

EN rendant public son rapport, le Conseil d'Etat a créé un double événement. D'abord, en parvenant à traduire en termes législatifs et réglementaires une série de conclusions sur des problèmes essentiels. Ensuite, en plaçant brutalement le pouvoir politique devant ses responsabilités face aux nouveaux et croissants pouvoirs des biologistes et des médecins. Car, beaucoup plus qu'un simple conseil juridique, ce rapport constitue un véritable programme, sur lequel, d'ores et déjà, le prochain gouvernement devra rendre des comptes.

Cet affrontement est d'autant plus intéressant que, depuis une dizaine d'années, avec l'émergence d'une réflexion généralisée sur l'éthique, le pouvoir politique semblait profondément allergique à toute prise de décision. On faisait, en général, valoir que le degré de « sensibilisation » de l'opinion n'était pas suffisant, que le débat public devait suivre son cours, ou encore que la recherche scientifique et médicale trouverait en elle-même les ressources nécessaires pour prévenir les menaces qu'elle fait aujourd'hui planer. Le monde politique, en d'autres termes, hésitait entre plusieurs systèmes de valeurs et se refusait à trancher au moyen de la loi.

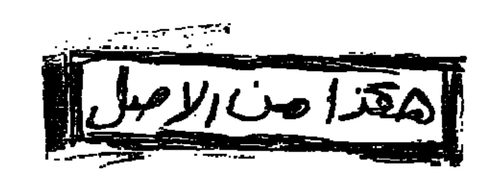
Ni la gauche, avec son projet de loi avorté en 1986 sur l'expérimentation du médicament sur l'homme, ni l'actuelle majorité (qui a préféré les décrets à une loi sur la procréation médicalement assistée) n'ont, en définitive, eu le courage d'engager un débat devant le Parlement sur ces sujets qui concernent dès aujourd'hui chaque citoyen, et qui, avec la recherche sur l'embryon, la modification possible du génome humain et la montée de l'eugénisme, engagent l'avenir de l'espèce humaine.

Fait important : l'action du Conseil d'Etat coïncide avec l'émergence d'une nouvelle réflexion chez plusieurs chercheurs spécialisés dans l'étude de la reproduction humaine, comme le professeur Jacques Testart, qui réclament l'adoption de directives éthiques portant leur activité. Cette réflexion n'est pas sans rappeler les interrogations des scientifiques de la recherche sur le nucléaire, ou celle, plus récente, des biologistes spécialisés dans les manipulations génétiques.

Un moratoire, d'une durée de trois ans, avait été demandé en décembre 1986 par le Comité national d'éthique concernant, notamment, les recherches sur l'embryon humain. Le gouvernement, qui l'avait approuvé, n'a rien fait pour en assurer l'application.

L'intérêt que le Conseil d'Etat entend apporter à la prise en compte de ses propositions par le gouvernement et le poids de cette institution seront-ils suffisants pour dresser un solide garde-fou juridique contre les tentations de tout ordre et les dérives de toutes nature que peut engendrer la maîtrise et la manipulation de la procréation humaine ?

J.-Y. N.



De l'éthique au droit

L'homme au banc d'essai

Le rapport « de l'éthique au droit » dénonce une situation « qui ne saurait se prolonger »

POUR ne parler que de la période la plus récente, voilà maintenant sept ans que les gouvernements successifs annoncent la mise au point d'un texte de loi définissant les conditions dans lesquelles peuvent être effectués chez l'homme des essais thérapeutiques. Sept années au cours desquelles le Comité national d'éthique et le conseil de l'ordre des médecins *ont réclamé le vote d'une telle loi.*

C'est qu'en France, actuellement, les essais précliniques de médicaments réalisés sur l'homme sain sont tout à la fois obligatoires et *illicites*. Obligatoires *en vertu* de la directive européenne du 20 mai 1975 qui veut que, dans le dossier pour l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché d'un *médicament*, figurent des renseignements de pharmacologie clinique qui ne peuvent être obtenus que grâce à des essais réalisés sur l'homme sain. *Illicites* car, en France, l'expérimentation sans finalité thérapeutique n'a pas de cadre juridique. Plus encore, ainsi que le note le rapport du Conseil d'Etat, « *le promoteur de l'expérimentation est passible de sanctions pénales au titre de l'atteinte volontaire à l'intégrité corporelle d'autrui* ».

Bref, personne, semble-t-il, ne doutant de l'intérêt de l'expérimentation des *médicaments sur l'homme*, il y avait un vide juridique à combler. En 1981, M. Jack Ralite, alors ministre de la santé, demandait au professeur Jacques Dangoumau un rapport sur ce sujet. *Publié en* 1982, *ce document proposait une modification* importante du système, soulignant notamment la nécessité de recueillir systématiquement « *le consentement libre et éclairé* » des personnes sur lesquelles on expérimente.

Pour sa part, le Comité *national d'éthique insistait sur la nécessité* d'une loi réglementant l'expérimentation. Finalement, un avant-projet fut présenté le 10 octobre 1985 qui ne réglementait que les expérimentations *sur l'homme sain (celles menées sur* les malades n'étaient pas évoquées). On était sur la bonne voie... C'était compter, officiellement, sans l'encombrement du calendrier parlementaire, *officieusement*, *sans la prudence* des pouvoirs publics qui ne souhaitaient plus aborder à quelques mois des élections de mars 1986 un sujet si délicat. Deux passages de l'avant-projet posaient des problèmes : l'un concernant les contrats d'assurances que doivent prendre les expérimentateurs ; l'autre la création de comités d'éthique locaux qui, de l'avis de certains, risquaient d'entraîner « *un véritable quadrillage bureaucratique* ». De plus, les grandes firmes pharmaceutiques, *ne voyaient pas d'un bon œil ce* projet qui, sans doute, n'avait pas fait l'objet d'une concertation interministérielle suffisante.

Une loi nécessaire

En mars 1986, avec le changement de majorité, la loi n'est tou*jours pas mise en chantier*. On en est au point mort quand éclate l'« affaire Milhaud » (du nom de ce médecin du CHU d'Amiens qui insuffla du protoxyde d'azote à *un homme en* état de coma dépassé). Coup sur coup, le conseil de l'ordre des médecins, puis l'Académie nationale de médecine prennent position à propos des expérimentations sur l'homme. Le docteur Louis René, tout d'abord, au nom de l'ordre, réclame d'urgence un texte de loi *(le Monde* du 8 mars 1988). Plus en retrait, l'Académie de médecine *émet* le 23 *mars* dernier des « *réserves* » au sujet des règles applicables aux essais thérapeutiques et à l'expérimentation sur l'homme.

Dans un tel contexte, le rapport remis au premier ministre par le Conseil d'Etat est un véritable pavé dans la mare. La situation actuelle, écrivent-ils, « *ne saurait se prolonger* ». En effet, peut-on lire dans le rapport, alors même que les essais sur l'homme sain sont requis par différents arrêtés et directives, « *les promoteurs et expérimentateurs, faute de loi spécifique, peuvent être en cas d'accidents inculpés et condamnés pour coups et blessures, violences, administration de substances nuisibles à la santé. Ils ont, au surplus, ce qui est particulièrement dommageable pour les sujets d'essais, des difficultés à s'assurer. La loi s'impose donc. Elle est d'ailleurs réclamée par les praticiens.* »

On ne saurait être plus clair. « *Cette loi*, écrivent les rapporteurs, *est d'abord nécessaire pour reconnaître la licéité des essais sur l'homme, thérapeutiques et surtout en dehors de tout acte de soin. La solution n'est guère contestable dans le premier cas, où le malade a presque toujours intérêt à se prêter à l'essai d'une substance ou d'une technique nouvelle. L'intérêt thérapeutique justifie la violation du principe de l'impossibilité de porter atteinte au corps humain. Dans le second cas, en revanche, nulle justification thérapeutique ; le sujet de l'essai ne tire aucun bénéfice personnel de celui-ci. Il existe cependant des valeurs susceptibles de justifier cette atteinte : le progrès de la recherche d'une part, la volonté altruiste, généreuse et désintéressée de favoriser ce progrès d'autre part. Mais ces motifs, si légitimes soient-ils, ne sauraient couvrir la réalisation d'essais dans n'importe quelle condition.* »

FRANCK NOUCHI.

LES PROPOSITIONS DES RAPPORTEURS

VOICI les propositions qui, selon les auteurs du rapport du Conseil d'Etat, devraient figurer dans la future loi :

Ce qui est permis :

● Les essais sur l'homme ;

● Les essais sans finalité thérapeutique sur les incapables et les détenus sont interdits ;

● Les essais sans finalité thérapeutique sur les mineurs sont soumis à des conditions spécifiques de finalité et d'agrément ;

● Les essais sans finalité thérapeutique sur les malades ne sont admis qu'à la condition de présenter un intérêt pour le traitement de la maladie dont ils sont atteints ou d'autres maladies qui pourraient lui être associées ; les essais sur les femmes enceintes ne sont admis qu'à la condition de présenter un intérêt pour le déroulement de la grossesse ou sa pathologie.

Le consentement des personnes

● Le consentement personnel du sujet de l'essai doit toujours être recueilli ;

● Le consentement doit être libre et éclairé. Le sujet doit avoir été informé au préalable des conditions de l'essai, du but poursuivi et des risques encourus. Il est exprès et donné par écrit. Il est révocable à tout moment ;

● Dans le cas des sujets juridiquement incapables, le consentement doit être donné, soit par les titulaires de l'autorité parentale pour les mineurs émancipés, soit par les organes tutélaires pour les mineurs sous tutelle et les majeurs protégés. (...)

● Le défaut de consentement sera sanctionné, même si aucun dommage n'a été subi par le sujet de l'essai.

La gratuité

● L'essai ne donne lieu à aucune contrepartie financière, à l'exception, pour les volontaires sains, d'une indemnité tenant compte des contraintes subies ; cette indemnité n'est pas soumise à l'impôt ; elle est déterminée par un arrêté du ministre chargé de la santé et limitée à un plafond annuel ;

● La collaboration active et durable à un essai doit faire l'objet d'un contrat de travail.

Le calcul des risques

● Aucun essai ne peut être effectué sur l'homme si des essais analytiques et toxicopharmacologiques n'ont pas été réalisés. Si le risque encouru est hors de proportion avec l'intérêt poursuivi. S'il y a lieu de croire que l'essai pourrait entraîner la mort ou une infirmité.

L'avis d'un comité d'éthique

● Tout essai sans finalité thérapeutique doit être soumis à l'avis préalable d'un comité d'éthique ;

● Cet avis porte notamment sur le respect des conditions de validité et sur la valeur scientifique du projet ;

● L'avis, qui n'est pas impératif, ne dégage pas le promoteur de l'essai de sa responsabilité.

Des garanties pour les volontaires sains

● La responsabilité civile du promoteur est engagée sans faute à l'égard du sujet de l'essai ;

● Avant d'entreprendre un essai, le promoteur doit souscrire une assurance garantissant sa responsabilité civile, pour les dommages subis par le sujet de l'essai ;

● La personne qui participe à un essai doit bénéficier d'un régime de protection sociale pour les risques maladie, invalidité et décès. (...)

Le nombre limité des essais

● Le nombre maximal d'essais auquel un volontaire sain peut se soumettre annuellement est fixé par l'autorité publique.

La procréation légalement assistée

(Suite de la page 17.)

Il faut aussi savoir que d'autres techniques, à mi-chemin de la fécondation naturelle et de la fécondation artificielle, sont de plus en plus fréquemment mises en œuvre (1), ce qui accentue d'autant plus le processus de médicalisation de la procréation. Ainsi, et même si la PMA demeure encore le fait d'une minorité de couples dans les pays industrialisés, elle traduit et permet une maîtrise de plus en plus grande du processus de reproduction de l'espèce. Une reproduction dans laquelle le corps médical joue un rôle essentiel (ce n'est plus le gynécologue qui surveille une grossesse, mais un médecin qui « enclenche » le processus de la grossesse), mais aussi dans laquelle des tiers (donneurs de sperme, d'ovules, voire d'embryons) peuvent intervenir.

Dénoncer les dérives

L'apparition et la diffusion de ces techniques peuvent en France être systématiquement divisées en deux grandes périodes. La première correspond à la pratique de l'insémination artificielle avec sperme de donneur (au profit des couples dans lequel l'homme souffre de stérilité), mise en œuvre pour l'essentiel dans le cadre des CECOS, structures qui ont su bâtir et respecter, grâce notamment à l'action du professeur Georges David, une série de règles éthiques en tous points exemplaires. Il y eut ensuite l'époque de la fécondation *in vitro* et de ses variances, qui est aujourd'hui, faute, précisément, de règle éthique, à l'origine de nombreux abus médicaux et financiers.

C'est pour tenter d'apporter des solutions à ces problèmes que Mme Barzach a voulu réglementer l'activité des équipes spécialisées. Mis en place avec retard et après bien des atermoiements, ce code réglementaire était nécessaire. Sera-t-il suffisant pour prévenir les dérives qu'ont le courage de dénoncer depuis quelque temps certains spécialistes ? Le Conseil d'Etat fait pour sa part valoir la nécessité absolue à ses yeux de la loi. « *Sans la loi*, résume-t-il, *rien n'est hors la loi.* »

« *Dans le sillage de la loi, la charge de dire le droit retombe sur les praticiens de la médecine et sur des hommes de science ou de laboratoire auxquels il revient isolément d'accéder à telle demande ou de la repousser, et de prendre parti sur l'anonymat des apports génétiques et leur gratuité et sur tant d'autres questions majeures*, écrit le Conseil d'Etat. *Ces décideurs improvisés qui se décident en ordre dispersé seraient fondés — et tous les citoyens à leur suite — à être demandeurs de droit. Dans l'état du droit qui est le nôtre, l'arbitrage de la loi a plus de chances d'être reçu par les hommes de toutes convictions dès lors que le problème est de composer entre des principes et des valeurs qui sont déjà le patrimoine commun de tous les Français, puisqu'il s'agit pour l'essentiel du respect de la personne humaine, de la protection de la famille, des égards dus à la liberté individuelle, et de la sauvegarde de la santé publique.* »

Au terme de ses réflexions, le Conseil d'Etat retient les grands axes de ce que devra être à ses yeux le prochain texte de loi : « *La procréation médicalement assistée doit être un remède à la stérilité de couples* » (ce qui interdit toute utilisation à des fins non thérapeutiques ou de convenance personnelle) ; « *La loi doit reconnaître la valeur de la contribution d'autrui à un projet parental* » (sans possibilité d'établir de liens de filiation entre le donneur de sperme ou d'ovule et l'enfant) ; « *La loi devra affirmer la valeur des structures naturelles de la parenté* » ; « *La loi devra consacrer la valeur mais non l'absolutisme de la volonté individuelle* » (pas d'insémination *post mortem* ; interdiction aux couples homosexuels d'avoir recours à la procréation médicalement assistée, interdiction de la pratique des locations d'utérus ; conservation des embryons limitée dans le temps).

Qui, après la prochaine élection présidentielle, jugera du degré de sensibilisation collective de la société française sur ce sujet ? Combien de temps faudra-t-il pour qu'une telle loi indispensable soit retenue par le gouvernement français ? Quelle sera la position de l'Eglise catholique face à ce qui reprend une partie de ses principes dans un domaine d'activités qui demeurent à ses yeux en tous points condamnables ? Et, question essentielle, quels statuts donnera-t-on ensuite à l'embryon humain, personne humaine en devenir ou « *processus de vie* » protégé dans le cadre de la procréation médicalement assistée et interrompu dans celui de l'interruption volontaire de grossesse ?

JEAN-YVES NAU.

(1) Comme le GIFT. Voir « le Monde sciences et médecine » du 10 juin 1987.

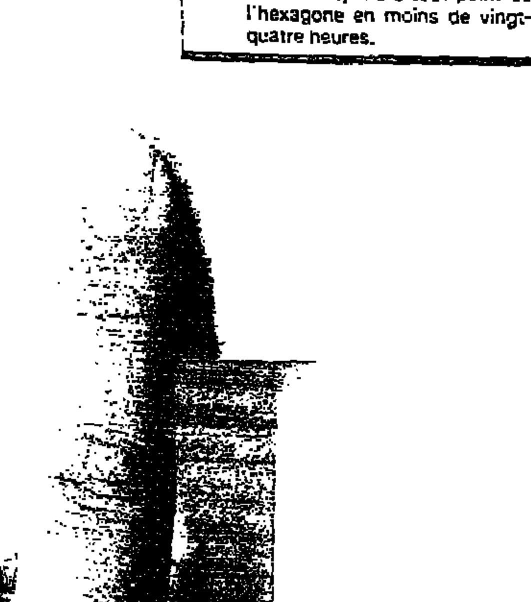
Demain

DESTINATION « TCHERNOBYL »

Que faire en cas d'accident nucléaire analogue à celui que les Soviétique ont connu à Tchernobyl ? Effectuer le plus rapidement possible un tri des populations qui ont été exposées aux poussières et aux aérosols radioactifs dégagés par la catastrophe de manière à rassurer dans les délais les plus brefs ceux qui sont peu ou pas contaminés et diriger les plus touchés vers des centres de soins. C'est dans ce but que le ministre de la santé, Mme Michèle Barzach, a inauguré une « voiture rail spectrométrique » permettant l'examen de 5 000 personnes par jour. Cette voiture blanche et bleue, frappée du sigle du SCPRI (Service central de protection contre les rayonnements ionisants) dirigé par M. Pierre Pellerin, peut s'attacher à n'importe quel convoi ferroviaire et rejoindre tout point de l'hexagone en moins de vingt-quatre heures.

Une fois sur place, les populations exposées peuvent être contrôlées après avoir été déshabillées et lavées par vagues de trente-deux personnes. Ce nouvel outil, unique au monde semble-t-il, vient compléter le dispositif déjà établi par le SCPRI avec la mise en service opérationnelle d'une dizaine de mini-cars (Master-Gémini) destinés à assurer la même fonction. L'un d'entre eux a d'ailleurs été emprunté par les automés soviétiques pour effectuer des campagnes de mesure à Tchernobyl.

Il est à noter également que de nouveaux systèmes de contrôle de ce type sont en cours de développement pour compléter cet arsenal. Le ministère de la santé a, en particulier, demandé au Commissariat à l'énergie atomique de développer un cytofluonmètre destiné en cas d'accident à mesurer avec précision, et pour un grand nombre de personnes, la dose reçue par des individus exposés accidentellement à des rayonnements ionisants afin de décider aussitôt du traitement à administrer aux plus atteints.



Gardians de la nature

Soixante ans après sa mise en réserve, la Camargue veut devenir une plate-forme européenne de la recherche sur la faune et la flore.

LA Société nationale d'acclimatation de France – devenue aujourd'hui Société nationale de protection de la nature (SNPN) – est une association sans but lucratif et par conséquent sans moyens financiers.

C'est donc son partenaire industriel, ancêtre de la société Pechiney, qui va fournir le premier élément moteur de la recherche en Camargue. Il s'agit en l'occurrence d'un ingénieur chimiste chef de laboratoire, Gabriel Tallon, qui va diriger la réserve pendant presque quarante ans (1928-1967).

A cet homme seul, ou presque, va s'adjoindre en 1953 un autre chercheur issu de la chimie – mais par ascendance familiale, – Luc Hoffmann, héritier du groupe chimique suisse Hoffmann-La Roche. Passionné d'ornithologie, Luc Hoffmann s'installe à La Tour-du-Valat et crée un centre de recherche privé où séjournent des spécialistes européens de la faune aquatique.

Le centre de La Tour-du-Valat, constitué aujourd'hui en Fondation, comprend actuellement une dizaine de chercheurs (français, anglais, suisses et néerlandais). *« Nous étudions le fonctionnement de la nature en milieu humide,* résume Luc Hoffmann. *Nous cherchons à connaître les exigences écologiques de la faune qui fréquente les étangs d'eau douce. »*

Avant même que le territoire soit acquis par l'Etat (1972) et devienne « réserve nationale de Camargue » (1975), la recherche publique s'est installée à son tour sur ce site privilégié. En 1970, le CNRS crée son propre laboratoire, qui s'intitule Centre d'écologie de Camargue (CEC). On y étudie les milieux aquatiques du delta camarguais (hydrologie, pollution), et les ornithologues comme Jacques Blondel ou Alain Tamisier, grand spécialiste du canard, s'efforcent d'y suivre les comportements et les mouvements de population d'oiseaux. Le CEC, aujourd'hui, s'est replié à Montpellier, mais ses chercheurs n'en poursuivent pas moins leurs recherches en Camargue.

L'hydrologie du delta

Ils sont actuellement rejoints par l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) et le CEMAGREF (Centre d'études du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts), dont les chercheurs peuvent être accueillis dans les locaux de la Réserve nationale, à La Capelière et au Salin-de-Badon. Ces deux sites, ouverts au public, sont appelés à devenir le foyer de recherche en Camargue. Le directeur de la réserve, Eric Coulet, nourrit de nombreux projets. Il en a rendu compte au conseil scientifique de la réserve, réuni exceptionnellement en public le 18 mars pour le soixantième anniversaire de l'institution, sous la présidence d'Yves Bétolaud, président de la SNPN.

L'équipe d'Eric Coulet suit très attentivement l'hydrologie du delta (560 mm de précipitations annuelles, avec une évaporation de 1 400 mm!), où les apports d'eau douce opérés par les riziculteurs et les propriétaires de chasses au canard jouent un rôle essentiel dans l'équilibre biochimique. De cette hydrologie dépend la salinité des étangs, la survie des roselières et de leur faune. *« Les trois hivers exceptionnellement rigoureux que nous avons connus ces dernières années nous obligent à faire de la climatologie »,* constate Eric Coulet. Car le gel a tué les salicornes dans la « sansouire » (marais saumâtres) et les genévriers de Phénicie isolés sur les « montilles » (dunes fossiles). Il a aussi fait disparaître des oiseaux hivernant habituellement en Camargue comme la cisticole et la bouscarle de Cetti. De même, le niveau de l'eau a un effet direct sur les lapins qui, lorsqu'elle monte, se réfugient sur les points hauts, où ils détruisent la flore.

A partir d'un goniomètre installé à La Capelière, des chercheurs de l'INRA s'efforcent aujourd'hui de suivre à distance (jusqu'à 40 kilomètres) les sangliers que l'on a équipés d'émetteurs après capture. Des chercheurs du CEMAGREF vont étudier de plus près la faune piscicole, en liaison avec les variations de salinité.

JANANA.

Passereaux paludicoles

Après une longue période d'augmentation du taux de sel, due au recul de la riziculture et à un déficit en pluie au début des années 80, on observe aujourd'hui un radoucissement de l'eau. Des pêcheurs ont, pour la première fois depuis longtemps, pris des brochets dans l'étang de Vaccarès. Il semble en revanche que la faune invertébrée soit indifférente à la salure de l'eau, comme celle des estuaires, mais la recherche à cet égard reste à faire.

Le grand projet d'Eric Coulet, c'est l'installation d'une station permanente de baguage d'oiseaux à La Capelière, afin de rassembler des données en continu sur les déplacements, migrations et comportements de l'avifaune de Camargue. Les premiers baguages, commencés en 1954 à l'occasion de campagnes ponctuelles, n'ont pris d'ampleur qu'à la station de La Tour-du-Valat, où, entre 1959 et 1973, plus de 100 000 oiseaux ont été capturés, bagués et mis en fiche.

Ces baguages ont repris de plus belle en 1984 avec le programme national lancé par le Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO), que dirige Jean Dorst, professeur au Muséum national d'histoire naturelle. Mais il s'agissait alors des passereaux dits paludicoles (vivant dans les marais). En revanche, le suivi à long terme des passereaux terrestres n'existe pas en France, à la différence de la Grande-Bretagne, du Danemark, de la Suisse ou de la RFA. Jacques Blondel suggère donc que, sur le modèle de ses partenaires européens, la France se dote de trois sites de baguage permanents (un sur la façade atlantique, un en région parisienne et un en Camargue).

Ainsi pourrait être étudiée, à grande échelle, la démographie de ces petits oiseaux qui, certes, animent nos campagnes, mais fournissent surtout de précieuses données sur l'évolution d'un territoire.

Maillon privilégié du futur réseau d'observation, la Camargue attend le feu vert des décideurs. Il n'en coûterait que 5 ou 6 millions de francs pour quelque cinq mille captures par an.

ROGER CANS.

Les pêches miraculeuses de l'ORSTOM

Les océanographes du centre de Nouméa ont trouvé une nouvelle zone de pêche au thon blanc dans le Pacifique sud.

NOUMÉA
de notre envoyée spéciale

QUARANTE petits bateaux américains sont en train de finir leur campagne de pêche – commencée le 15 décembre dernier – dans le Pacifique aux alentours du 40e parallèle sud. D'après les informations qui sont déjà parvenues au centre ORSTOM (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération) de Nouméa, la pêche a été excellente. Chaque bateau (25 mètres de long, équipage de trois personnes) a pris, par jour, de 2 à 6 tonnes de germon *(Thunnus alalunga,* ou thon blanc) de 8 à 10 kilos pièce.

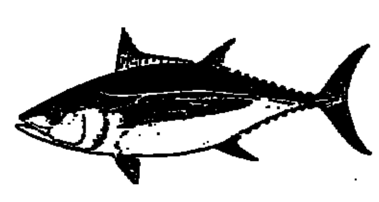
Cette campagne de pêche constitue une « première ». Jamais, en effet, autant de « ligneurs » n'ont travaillé dans cette région du Pacifique sud. Et cette mise en exploitation d'une nouvelle zone de pêche est due, pour l'essentiel, aux océanographes français de Nouméa.

Les thons de différentes espèces habitent les trois océans. Mais le germon fréquente particulièrement les zones de la convergence subtropicale, là où les eaux froides venant du nord (ou du sud suivant l'hémisphère) plongent sous les eaux qui se sont chauffées dans la ceinture tropicale.

Le premier, M. Jacques Marcille, alors chercheur à l'ORSTOM, a pensé, en 1980, que la convergence subtropicale du Pacifique sud, où règnent des conditions hydrologiques très contrastées, devait, *a priori,* être très favorable à la concentration des jeunes germons. Pour vérifier cette hypothèse, l'ORSTOM a monté, pendant l'été austral 1981-1982, une campagne exploratoire dirigée par M. Jean-Yves Le Gall, chercheur de l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer (IFREMER), avec le *Coriolis,* le bateau océanographique de cet institut basé à Nouméa.

En huit jours, entre les 38e et 42e parallèles sud d'une part, entre les 157e et 180e méridiens ouest d'autre part, le *Coriolis* a vu des germons tous les jours et en a pris 40, ce qui a fort intéressé les Américains.

Pendant l'été austral 1985-1986, un navire de recherche américain et deux ligneurs californiens sont venus dans le Pacifique sud, au sud-ouest de l'île de Pâques, soit un peu plus à l'est de la zone explorée par les Français



en 1982. En deux mois, 120 tonnes de germon ont été capturées.

Ce succès a suscité, de janvier à mars 1987, la campagne Progermon 87 menée en coopération par la France, les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande, dont les navires de recherche ont étudié chacun une portion différente des alentours du 40e parallèle sud, analysant minutieusement les conditions hydrologiques.

Mille poissons par jour

En outre, chacun des trois navires a pêché plusieurs centaines de germons. Un peu plus de la moitié des poissons ont été relâchés après avoir été munis d'un marqueur. Ainsi espère-t-on avoir, dans un avenir plus ou moins proche, quelques idées sur la migration des germons.

Dans le même temps, sept ligneurs californiens ont pêché, en trente jours, une centaine de milliers de germons, soit en tout 750 tonnes de poisson.

Les prises quotidiennes de chaque bateau sont, en effet, de 2 à 6 tonnes de germons, soit 300 à 900 et même plus de 1 000 poissons par jour. Ces chiffres sont à comparer avec les prises dans les zones classiques de pêche au germon : une centaine de poissons par jour et par bateau dans le nord-est de l'Atlantique, un peu moins dans le nord-est du Pacifique.

Selon MM. René Grandperrin et Renaud Pianet, respectivement chef de projet et chef de mission de la campagne Progermon 1987, des rendements très élevés sont normaux lorsque l'on commence l'exploitation d'un nouveau stock de poissons. Si la pêche dans le Pacifique sud devient régulière, les rendements pourront peut-être baisser un peu. Mais les deux spécialistes de l'ORSTOM sont optimistes. Certes, les stocks de germon du Pacifique sud n'ont pas encore été sérieusement évalués, mais ils semblent très abondants. Et surtout, dans ces parages très difficiles – ce sont les « quarantièmes rugissants », – la pêche n'est possible que pendant les trois mois de l'été austral. Pendant les neuf autres mois de l'année, les conditions de mer et le temps interdisent la pêche. Ce qui assure aux germons une tranquillité salvatrice.

Autre facteur qui devrait empêcher la surexploitation des germons du Pacifique sud : le quarantième parallèle sud est très loin des terres habitées. De Tahiti, il faut au moins huit jours de mer pour le trajet aller et autant pour le retour. Jusqu'à présent, seuls les ligneurs californiens semblent attirés par cette nouvelle source de germons qui, pour tous les autres pêcheurs, est vraiment au bout du monde.

YVONNE REBEYROL.

LES HIRONDELLES BATTENT DE L'AILE

LES hirondelles sont-elles en train de disparaître ? *« On ne dispose d'aucune donnée chiffrée fiable »,* avoue Jacques Blondel, ornithologue attaché au CNRS de Montpellier. Les baguages sont en effet encore beaucoup trop ponctuels et épisodiques pour être exploités avec certitude.

On sait en revanche quels sont les ennemis de l'hirondelle qui, pour une fois, ne comprennent pas l'homme – au moins pas directement. Attaché de recherche au Muséum national d'histoire naturelle et grand spécialiste de l'hirondelle, Guy Jarry constate que les intempéries – coups de froid tardifs et surtout périodes pluvieuses pendant le nourrissage des jeunes, qui font disparaître les insectes du ciel où les oiseaux les gobent au vol – jouent un rôle majeur dans la raréfaction de l'espèce. A cela s'ajoutent les secousses climatiques dans ses quartiers d'été – Afrique tropicale humide pour les hirondelles « françaises » et Afrique du Sud pour les « britanniques » ! – et notamment la sécheresse en zone sahélienne. En grignotant chaque année la savane et la forêt, le Sahara devient un obstacle de plus en plus difficile à franchir pour ces oiseaux qui n'atteignent pas vingt grammes.

D'autre part, l'emploi généralisé d'insecticides réduit forcément la biomasse où l'hirondelle prélève sa provende. Mais il semble que ce soit les changements observés dans l'élevage qui aient eu le plus d'impact. Dans les zones de grande culture, on a pratiquement abandonné tout élevage aujourd'hui. Les hirondelles, qui aiment la présence de l'homme et des bêtes, ont déserté les fermes sans animaux. Et beaucoup de ces bâtiments agricoles modernes n'offrent plus d'ouvertures ni de recoins appropriés. Si l'on songe que le crépi extérieur des nouveaux pavillons est en général trop lisse, que les corniches ont disparu sous les rebords de toit, et même que les fils sont aujourd'hui enterrés ou fixés sur les murs dans les agglomérations, on comprend que le milieu d'accueil traditionnel a bien changé pour ces naïves arondes qui faisaient trop confiance à l'homme.

Pour en savoir plus sur les migrations des hirondelles, la Ligue pour la protection des oiseaux (1) avait lancé au printemps 1987 une campagne nationale afin de collecter les observations des bénévoles. A partir des centaines de fiches établies ensuite, on a pu définir un calendrier précis des arrivées en France, qui s'échelonnent, selon les lieux et les espèces, entre février et mai. La première hirondelle à nous annoncer le printemps est l'hirondelle de rivage, dont le pic de migration se produit quinze jours avant celui de l'hirondelle de cheminée – la plus fréquente en France – et trois semaines avant l'arrivée massive de l'hirondelle de fenêtre. Le martinet noir enfin, cette grosse hirondelle qui sillonne le ciel de nos villes avec des cris stridents, arrive bon dernier. Lui ne semble pas menacé, car il profite de l'extension urbaine.

Une deuxième campagne est lancée actuellement par la même LPO, en association avec France-Culture (2) et la revue *la Hulotte* (3). Il est demandé à chacun de signaler très précisément le lieu, le jour et les circonstances de la première hirondelle observée. Toutes les réponses seront mises en fiches, puis dépouillées et analysées par des ornithologues. Au fil des années, on en saura sans doute plus sur les variations de ces migrations, qu'elles soient dues au climat ou à la démographie propre à chaque espèce.

Quelques certitudes, déjà. On sait que, comme les canards migrateurs, l'hirondelle revient nicher dans son aire d'origine. Mais cela ne veut pas dire qu'un nid occupé le soit toujours par le même couple. D'une part, en effet, la durée de vie de l'oiseau est brève – quelques années, en général, mais on cite un cas exceptionnel de seize ans en Grande-Bretagne. D'autre part, les couples se défont au fur et à mesure des « veuvages », très nombreux au cours du grand voyage effectué deux fois par an. Chez les jeunes, la mortalité est encore plus importante. On évalue à 60 % les pertes subies par la gent hirondelle au cours de sa première année d'existence. Oiseau long-courrier apparemment infatigable, l'hirondelle est un animal vulnérable et fragile.

R. C.

(1) La Corderie royale, BP 263, 17305 Rochefort Cedex.
(2) Emission « Fréquence buissonnière », tous les samedis de 7 heures à 8 heures.
(3) Boult-aux-Bois, 08240 Buzancy. Tél. : 24-30-01-30.

Les observateurs d'hirondelles peuvent aussi téléphoner à la LPO (Rochefort : 46-99-59-97 ou Paris : 42.67.04.03) ou composer le 36-15 sur minitel et le code Floranimo.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 10 février 1986, M. Cohen Fernand, Haïm, né le 19 juillet 1931 à OUJDA (Maroc), demeurant 47, rue de Courcelles à Paris (8e), a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et 80 000 F d'amende. Pour soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dû au titre des années 1979, 1980, 1981, d'omission de passation d'écritures pour les années 1980 et 1981. La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal Officiel, le Figaro,* et *le Monde.* L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris (8e), et sur la porte extérieure de l'immeuble où M. COHEN exerce son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

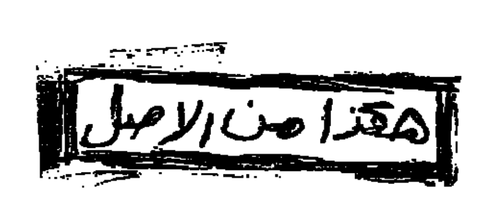
Par arrêt en date du 19 novembre 1986, devenu définitif, la cour d'appel de Versailles a condamné : Besnard Jean, président directeur général de la société AMERICAN EXPRESS Carte France, demeurant à Boulogne, 31, allée des Sycomores (Hauts-de-Seine), à la peine de 40 000 F d'amende pour publicité mensongère pour avoir commercialiser 999 lots de deux statuettes pour le prix de 6 960 F, reproduction des « Guerriers de Riace » réputés faits « en bronze coulé à froid » alors que la teneur en bronze n'était que de 33 %, délit commis courant 1983, a ordonné la publication, dans la limite de 12 000 F, la publication par extraits du présent arrêt dans *le Monde* et *le Figaro.*

Pour expédition certifiée conforme.
LE GREFFIER EN CHEF.

Audience publique du Tribunal correctionnel de NANTERRE, 15e chambre en date du 23 octobre 1987.

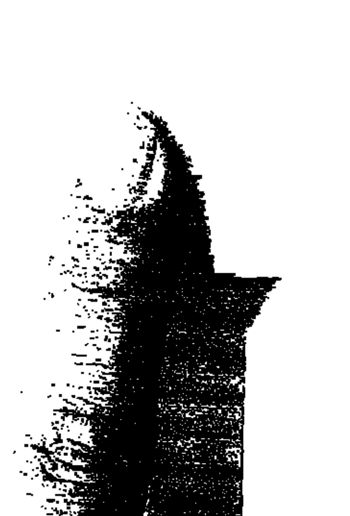
A la requête de M. le Procureur de la République, le nommé Bacalard Marcel, né le 24 janvier 1935 à Abbeville (80), demeurant 30 bis, avenue Daumesnil PARIS (12e), a été condamné à la peine de 10 000 F d'amende. Pour exercice illégal de la profession de comptable-agréé ou d'expert-comptable, banqueroute, absence de comptabilité.

Pour extrait conforme.





Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Chef de projet en automatique

Banlieue sud

Notre société, spécialisée dans la vente et la réalisation de systèmes et de services automatisés livrés clés en main, offre les moyens, l'envergure d'un grand groupe et la flexibilité d'une organisation en petits centres de profit. C'est pour l'un d'entre eux, orienté vers les automatismes à la mer que nous recrutons un chef de projet informatique et automatique. Il a pour mission de définir et de **développer des logiciels** dont la destination est de faire fonctionner des pilotes automatiques. Il s'agit de logiciels temps réel tournant sur systèmes multi-microprocesseurs (Motorola 68000) développés sur VAX sous VMS en langage C. Ce poste conviendrait à un ingénieur en automatique possédant une expérience de 3 à 5 ans en contrôle commande de systèmes continus et des asservissements acquise dans une SSII ou chez un équipementier militaire. Quelques déplacements à l'étranger impliquent la connaissance de l'anglais. Pour un candidat performant, on peut envisager, à terme, une évolution vers un poste d'ingénieur d'affaires.
Merci d'adresser votre candidature sous référence. A.156.88/M à notre Conseil Critère 12, rue Pergolèse 75116 Paris.



LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Chef de projet

Le groupe TROUVAY & CAUVIN (chiffre d'affaires 1,5 milliard de francs, 1.300 personnes), leader dans la distribution et fabrication de matériel industriel destiné à la "maîtrise des fluides", est largement implanté en France et à l'étranger. Il dispose de moyens informatiques puissants (télétraitement, réseau de communication national et international, 275 terminaux et postes micro-informatiques). Son schéma directeur en cours d'élaboration vise au développement ambitieux d'une informatique accessible à tous. C'est dans ce cadre qu'il souhaite renforcer son équipe avec un chef de projet. Rattaché à la direction organisation et informatique, il assure la maîtrise d'œuvre des développements en relation étroite avec les utilisateurs (études préalables, conception d'ensemble, cahier des charges). S'appuyant sur l'équipe interne de réalisation, il s'implique dans la mise en place des applications. Ce poste évolutif s'adresse à un chef de projet de haut niveau, diplômé d'une grande école (Supelec, ECP, HEC, ESSEC...) ayant acquis au moins 5 ans d'expérience en informatique et organisation dans un environnement télétraitement, de préférence en milieu commercial. Il doit avoir le sens du dialogue avec les utilisateurs. Pour ce poste, basé au Havre, un bon niveau d'anglais est indispensable. Ecrire à Christine BERNET en précisant la référence S/8289M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

MECANIQUE-AUTOMATISMES — VALENCE (DROME)

Importante filiale d'un groupe français, nous concevons et réalisons des grands systèmes automatiques utilisés dans l'industrie et les administrations. Notre usine de Valence (600 personnes) spécialisée dans les machines de codage et tri du courrier a diversifié son ativité de base et conçoit des machines spéciales adaptées aux besoins d'une clientèle variée. Dans ce cadre, 3 postes sont à pourvoir.

1 CHEF DE GROUPE

A&M, ENSI, INSA - 28/30 ANS ENVIRON

Expérience souhaitée : 4 années d'expérience déjà acquise en bureau d'études.
Le poste : vous prendrez en charge des projets complets relevant de la mécanique du mouvement et vous animerez une équipe de collaborateurs sous votre responsabilité. Anglais nécessaire. Réf. 106 R.

1 INGENIEUR ETUDES ET INDUSTRIALISATION

A&M, ENSI, INSA OU EQUIVALENT - 26/27 ANS ENVIRON

Expérience souhaitée : 2 ans dans un service de production ou de méthode d'industrialisation.
Le poste : vous serez chargé d'assister les chefs de groupe étude dans la phase d'industrialisation des projets avec l'aide d'une petite équipe que vous dirigerez. Anglais scolaire. Réf. 106 S.

1 INGENIEUR CHEF DE PROJET

A&M, ENSI, INSA - 25/30 ANS ENVIRON

Expérience souhaitée : 3/4 ans en bureau d'études, si possible sur machines automatiques.
Le poste : vous aurez la responsabilité de la conception et du suivi de mise en oeuvre de lignes de conditionnement (ensachage, convoyage, palettisation...), coordonnerez les ressources internes et celles des sous-traitants. Anglais nécessaire/allemand souhaité. Réf. 106 T.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature s/réf. choisie à HB, 66 Avenue Victor-Hugo 75116 PARIS.

6 bonnes raisons d'être notre consultant senior en logistique industrielle.

CdFi progiciels, filiale d'une des premières SSII françaises, est leader dans le domaine des progiciels de gestion pour grosses et moyennes entreprises.

CdFi progiciels développe son activité Gestion Industrielle.

CdFi progiciels commercialise en Europe la gamme de progiciels American Software de logistique intégrée.

PRENDRE LA RESPONSABILITE du support fonctionnel avant-vente et après-vente de la gamme.

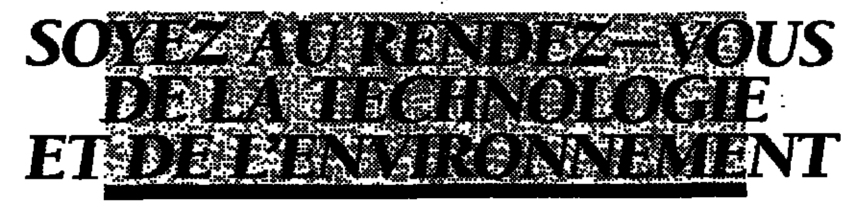
AVOIR UNE EXPERIENCE réussie en GPAO ou en logistique en entreprise ou en Cabinet Conseil.

FAIRE EVOLUER vos compétences en mettant à profit de bonnes connaissances de base en informatique, un réel dynamisme dans les contacts et votre maîtrise de l'anglais.

Pour ce poste basé à PARIS, et nécessitant des déplacements en France et à l'étranger
Ecrivez sous réf. 2496 à

HCA
1, place du Palais Royal - 75001 PARIS
qui transmettra en toute confidentialité.





TECHNOLOGIES ET INSTALLATIONS POUR L'EPURATION DE L'AIR ET DES GAZ
Qualité des hommes et avance technologique nous ont ouvert le Japon, l'Amérique du Nord, la RFA, la Suisse, l'Autriche...
Nous nous développons rapidement dans les pays industriels les plus avancés (70 % export), par implantation directe ou par accords de coopération avec des partenaires étrangers de premier plan.

SOYEZ AU RENDEZ-VOUS DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Ingénieurs d'affaires

France - Europe - Japon - USA

Rattaché à votre Directeur géographique, vous assumez toutes les phases des affaires qui vous sont confiées, de l'appel d'offres à la réception définitive des installations.
Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, 35 ans environ, vous avez acquis une solide expérience d'ingénierie incluant une compétence procédé dans un domaine proche.

A l'export, vous travaillez en anglais ou en allemand.
Pour la zone France, une bonne connaissance de l'une de ces langues est souhaitée
Ces postes sont basés à Lyon, avec 30 % de déplacements environ.
Merci d'adresser lettre manuscrite et CV en rappelant la référence IAM, à LAB SA, Tour Crédit Lyonnais, 129 rue Servient, 69431 Lyon cédex 03.

MEDIA-SYSTEM

SFENA — jeune ingénieur informaticien,

et déjà responsable d'applications de gestion

Nous venons de fêter nos 40 ans d'existence dans l'industrie aéronautique civile et militaire et équipons notamment ARIANE et AIRBUS. Nous nous sommes diversifiés vers d'autres secteurs (tests automatiques). Pour nous, avoir un bon outil informatique de gestion est capital. Pour développer notre schéma directeur, nous renforçons donc notre équipe études à Vélizy.

Après une formation d'ingénieur ou d'Ecole Supérieure de Commerce, vous avez acquis une expérience, même courte, sur gros systèmes IBM/MVS.

Venez prendre en main notre application "immobilisations comptables", de l'étude détaillée jusqu'à la réalisation dans un environnement technique performant (IBM 3090 et 4381/MVS-XA, IMS...). Et après ? Devenez chef de projet en titre !

Notre consultante, Mme E. PRIMAULT, vous remercie de lui écrire (réf. 5105 LM) à "Carrières de l'Informatique"



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

VISION ARTIFICIELLE

Nous sommes leader mondial de cette spécialité. Pour devenir numéro un en France, nous recherchons:

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Autonome, secondé par une équipe technique, il aura pour mission de conforter notre position sur nos marchés actuels et trouver de nouveaux débouchés pour nos systèmes.

INGÉNIEUR D'APPLICATIONS

Intégré à l'équipe technique, il aura pour mission l'évaluation des applications et leur réalisation.

Ayant une première expérience similaire dans la vision industrielle ou d'autres domaines techniques: CAO, biens d'équipement, robotique..., ils devront s'exprimer couramment en anglais pour s'intégrer au siège européen d'Automatix.

Pour un premier contact
envoyez votre candidature sous réf. IM
à AUTOMATIX, Philippe MINOT,
19, rue des Cressonnières
95500 GONESSE.



Debs

JEUNE INGENIEUR

(débutant ou 1ère expérience)

Vous voulez rejoindre une société leader et performante (1000 personnes, Val de Loire) et réussir au sein d'un des tous premiers groupes industriels français (électrique, électronique, électroménager...) ? Alors, devenez dans un premier temps,
L'INGENIEUR APPRO-ORDONNANCEMENT de notre Unité Tôlerie !

Vous aurez l'entière responsabilité des flux matières depuis l'entrée des matières premières jusqu'à la mise à disposition des unités Traitement de Surface et Montage des pièces dans les délais prévus en maintenant un niveau de stock minimum et en garantissant une utilisation optimum de l'outil industriel.

Il s'agit d'une fonction extrêmement vivante et riche, demandant en permanence des efforts d'organisation et d'imagination, du sens prévisionnel, mais aussi du pragmatisme.

Votre personnalité vous permettra de vous intégrer rapidement à une équipe de cadres jeunes et d'évoluer (2 ans environ) vers des fonctions élargies au sein de l'unité, de la société ou du groupe.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) à notre conseil, qui garantit toute confidentialité sous la référence CEO/06 M à KEY MEN - 29, Bd Jean Jaurès - 45000 ORLEANS.

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

eurodim

Tous issus d'un groupe renommé de Services Informatiques, l'équipe que nous constituons vient de réussir le lancement d'EURODIM sur le marché porteur de

l'informatique de santé.

NOS ACTIVITES : La mise en place • de SYSTEMES INFORMATIQUES de GESTION destinés aux LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES privés et hospitaliers. • de DOSSIERS MEDICAUX INFORMATISES destinés aux grandes organisations (CEA...). Nous sommes amenés à nous développer très rapidement ainsi nous recherchons un (e)

ingénieur commercial

300 KF +

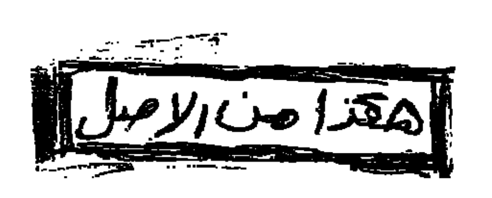
NOUS VOUS PROPOSONS : • de prendre en charge le développement et le suivi de notre clientèle. • d'intégrer une équipe d'hommes passionnés avec lesquels vous CONDUIREZ le développement rapide d'EURODIM. • **DE TRES REELLES POSSIBILITES D'EVOLUTION A COURT TERME.**

VOS ATOUTS : • ENVIRON 30 ANS, déterminé et dynamique, vous avez prouvé vos talents commerciaux dans la vente de systèmes informatiques. • DE FORMATION COMMERCIALE supérieure (Bac + 4), notre secteur vous attire et votre ambition est forte. • Autonome, vous êtes parfaitement à l'aise pour négocier face à des interlocuteurs de haut niveau.

Le poste est basé à PARIS et requiert mobilité géographique.

Intéressés ? Alors écrivez nous en adressant lettre, CV, photo et rémunération actuelle à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra s/réf. 53.1394 LM

Mercuri Urval



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

CHEFS DE PROJETS INFORMATIQUE

Vous possédez une solide expérience dans la conception et la réalisation de systèmes informatiques. Vous souhaitez affirmer et développer **vos compétences techniques, humaines et commerciales** dans les domaines de la Télématique, des Télécommunications, de la Défense, de l'Industrie et de l'Espace.

Nous recherchons des ingénieurs de formation grande école ayant une bonne connaissance de l'informatique.

Venez collaborer **à la réussite de nos projets et prendre des responsabilités au sein d'une entreprise en pleine expansion :** 1 600 personnes, près de 1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1987, une implantation nationale et internationale.

Le parfait simple.

La maîtrise d'un grand projet exige de réunir les meilleurs professionnels, conseils, experts, réalisateurs, chacun d'eux ayant la volonté et les moyens de réussir cette entreprise.

Nous avons développé des technologies et un savoir-faire exceptionnel dans le domaine des télécommunications, des réseaux télématiques et monétiques, des systèmes d'automatisation : annuaire électronique, péages de métro, systèmes de commandement pour les forces armées, Transpac...

Les succès que nous rencontrons dans le monde en témoignent.

Nous voulons vous faire partager notre conception du "Parfait Simple".

SESA -
Direction des Ressources Humaines
30, Quai de Dion Bouton 92806 Puteaux Cedex
Réf. 74 LM



ARTEFACT

TELIC ALCATEL

COMMUNICATION HIGH TECH : FORMEZ, VENDEZ, GAGNEZ

Télic Alcatel, leader sur le marché européen de la communication d'entreprise avec un chiffre d'affaires de plus de 5 milliards de francs, progresse dans un environnement hautement concurrentiel. Cette compétition stimulante nous amène, croissance oblige, à renforcer nos équipes par de jeunes talents prêts à innover, entreprendre et gagner avec nous.

INGENIEURS FORMATION DES EQUIPES COMMERCIALES

Votre culture informatique et commerciale vous permet d'assurer pleinement une double fonction de formation et d'assistance de nos commerciaux.

- *la formation commerciale sur les réseaux multiservices :* analyse des besoins, conception des modules, animation, création de documents, contrôle et suivi des actions,
- plus ponctuellement, sur le terrain, une assistance commerciale des équipes d'animation des ventes.

La trentaine de formation informatique (Bac + 2 à Bac + 4) *ou ESC + formation chez un constructeur.* Vous possédez une expérience d'architecture de réseaux sur IBM ou BULL et de solides aptitudes a la pédagogie et à la communication.

Réf.DVF - IF.

INGENIEUR TECHNIQUE ET COMMERCIAL

Homme de communication, de dialogue, de contact vous êtes l'interlocuteur privilégié de nos installateurs distributeurs que vous assistez chez eux et chez leurs clients (élaboration des *cahiers des charges, études des devis particuliers*).

Vous avez déjà une première connaissance de l'exploitation des systèmes de télécom dans les entreprises, et les services offerts par les systèmes de télécom des PTT vous sont familiers.

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou de formation informatique, vous avez prouvé vos compétences commerciales au cours d'une expérience professionnelle de 3 à 5 ans en vente de produits informatiques, bureautiques ou télécom.

Réf. DVF - TC.

Pour ces postes basés à Fresnes il vous suffit d'adresser les éléments clés de votre formation et de votre carrière à D. SAUBESTY, Direction des Ressources Humaines, TELIC ALCATEL, B.P. 54 - 92152 Suresnes Cedex.

VOCATION MEDIA



Dirigez un A.G.L.

"X", ESE, ENST, ENSAE...

SYSECA pilote la réalisation d'un nouvel Atelier de Génie Logiciel pour un ensemble de grandes Entreprises appartenant à un secteur de pointe.

Pour ce projet d'importance nationale, vous spécifierez les environnements de développement, choisirez les outils et animerez les équipes de réalisation.

Vous assurerez le déroulement du projet sur 3 années environ et veillerez au respect des délais, des coûts, des méthodes et de la qualité.

Votre formation de haut niveau alliée à 10 ans au *moins d'expérience en informatique et génie logiciel sera pour nous le garant de votre réussite.*

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 342 315, Bureaux de la Colline - 92213 Saint Cloud Cedex

SYSECA SELECTION

RANK XEROX

Division des Systèmes Bureautiques et Informatique

Ingénieurs vente systèmes

Provence-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Touraine

Vous êtes diplômé Grande Ecole et/ou professionnel de l'informatique passionné par les technologies de la bureautique.
Vous aurez la responsabilité :
- *de vendre des solutions bureautiques à travers nos stations de travail* (monopostes/multipostes, réseaux locaux) et nos environnements de gestion de P.A.O. et d'I.A. auprès des grandes entreprises.
- de dynamiser une équipe de commerciaux en vue d'assurer un bon *niveau de compétence et d'optimiser leurs réalisations commerciales.*

Si vous êtes intéressé par un poste sur la région Provence-Côte d'Azur ou Rhône-Alpes, adressez votre candidature sous réf. *D.G. 69 à* Marcel MARECHAL, RANK XEROX, 20, rue Garibaldi 69451 LYON CEDEX 06.

Pour la région Touraine, adressez votre dossier de candidature sous réf. S.L.M. 69, à Stéphane ROUSSEL, RANK XEROX, Direction Des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.

MEDIA-SYSTEM

EXPORTER sur les PAYS de langue ALLEMANDE,

La société (300 personnes, 130 millions de CA), conçoit et réalise des machines spéciales tournantes lourdes destinées à la fabrication de câbles sophistiqués (notamment à FIBRES OPTIQUES), et vendues sur le monde entier. Elle recherche un jeune

INGENIEUR MECANICIEN

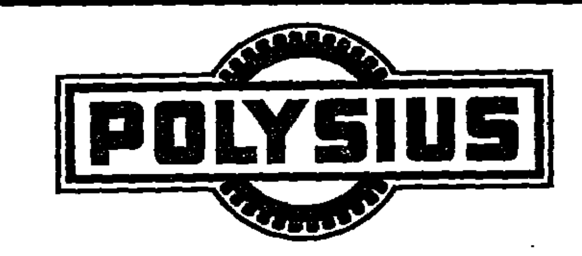
dont la mission sera, après formation, de prospecter, établir les offres, négocier, principalement sur les pays *de langue allemande.*

De formation ingénieur, il a environ 28-30 ans, une première expérience en B.E. de préférence, et souhaite évoluer vers une fonction d'ingénieur commercial
Langue allemande indispensable, anglaise souhaitée.
La société est basée en banlieue Est de PARIS.

Pour un premier contact, merci d'écrire sous réf. 8035, avec CV, photo et salaire actuel à

Gallos & Associés — *116, av. des Champs Elysées* **75008 PARIS**

CONTESSE



Société française membre d'un groupe international leader de sa spécialité dans l'industrie lourde et la cimenterie

recherche
pour son service projet-vente

INGÉNIEURS DE PROJET

AM - ENSI ou équivalent ; 2 à 3 ans d'expérience

Métier très formateur.
Langue : allemand et/ou anglais.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo sous référence 700/ANG au service du personnel de POLYSIUS S.A. 30, boulevard Bellerive, 92504 Rueil-Malmaison.

INGÉNIEURS ÉTUDES TELECOMS
ENST - ESE - INT...

TEKELEC TÉLÉCOMMUNICATION, *division industrielle de TEKELEC,* leader en France et à l'étranger dans son créneau d'activité, développe des matériels et logiciels destinés à des équipements télécommunications (tests, réseaux locaux en transmission de données, RNIS, transmission numérique, communication, téléphonie numérique...).

Sa croissance rapide la conduit à embaucher dans de nouveaux locaux pour *son service R et D plusieurs* **chefs de projets** *et* **ingénieurs d'études.**

Electroniciens et/ou spécialistes Télécoms débutants et confirmés (4 à 5 ans *d'études sur matériels et logiciels temps réels), ils participeront au sein de petites équipes à l'ensemble d'un projet, de sa conception au dossier* industriel en passant par toutes les phases du développement (développement de matériels, logiciels temps réels et d'application). Ils bénéficieront pour se faire d'outils performants et informatisés (CAO-DAO...).
Ils pourront évoluer à court terme vers des responsabilités élargies dans le domaine technique et/ou commercial.

Lieu de travail : ZI Courtaboeuf - Les Ulis (91).

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions sous réf. MON 302 à Mme Anglaret, TEKELEC AIRTRONIC - Cite des Bruyeres - rue Carle Vernet - 92310 SÈVRES.

Leader Européen dans le domaine de la conception, de la distribution életronique et informatique (850 pers. 950 MF de CA).

TEKELEC TA AIRTRONIC



Organisme rattaché à l'ONERA - Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales

Jeune INGENIEUR DE RECHERCHE

LILLE

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs (ENSAé, ENSICA, ENSMA, etc...), *vous avez effectué des stages ou acquis une formation orientée en Aéronautique. Vous avez peut-être déjà une première expérience dans ce secteur.*

Alors, nous vous confierons la responsabilité d'opérations d'études et de recherches *relatives à la dynamique du vol de l'avion :*

— Études expérimentales en soufflerie, organisation et suivi de programmes d'essais, développement d'outils et de méthodes.

— Études théoriques relatives à la simulation numérique du comportement de l'avion.

Vous rejoindrez une équipe d'une dizaine de personnes, spécialisées dans le domaine d'activité concerné, au sein d'une structure de 120 salariés.

■ Envoyez lettre + CV + photo avec prétentions à :
INSTITUT DE MECANIQUE DES FLUIDES DE LILLE - Service du Personnel
5, Boulevard Paul-Painlevé - 59000 LILLE.

COMMUNICO

COMMUNICATION DEFENSE TRANSPORT

La Compagnie de Signaux et d'Equipements Electroniques - CA 1,3 milliard dont 25 % à l'export, 2500 personnes dont 520 ingénieurs - réalise, en utilisant les techniques les plus avancées de l'informatique, des systèmes complets à dominante électronique et des produits formant les noyaux de ces systèmes.
Son développement est sous tendu par une politique ambitieuse de formation, de mobilité interne et de recrutement d'ingénieurs de haut niveau. Elle recherche pour les centres d'
ORSAY et de CHILLY MAZARIN des ingénieurs grandes écoles expérimentés.

- **ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE**
- **AUTOMATIQUE/SÉCURITÉ**
- **LOGICIEL SYSTÈMES SÉCURITÉ**
- **LOGICIEL SYSTÈMES EMBARQUÉS**
- **LOGICIEL TÉLÉMATIQUE/RÉSEAUX**
- **RESPONSABLE TECHNIQUE RÉSEAUX**
- **COMMERCIAL SYSTÈMES/RÉSEAUX**
- **CHEF DE PROJET ÉTUDES**
- **CHEF DE SERVICE LOGICIEL**
- **ASSURANCE QUALITÉ ÉTUDES**
- **SYSTÈME UNIX/RÉSEAUX**

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre précisant points forts et aspirations, rémunération actuelle et/ou souhaitée, la ou les fonctions envisagées), sous réf. M25K2, à Emile USANNAZ, CSEE, Service Emploi et Développement des Cadres, 99 avenue Aristide Briand 92542 Montrouge Cedex.



HAUTE FIABILITE — HAUTE SECURITE

Carré Turenne

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**



Telemecanique

les solutions de progrès

14.000 personnes - C.A. consolidé : 6 milliards F
LEADER EUROPÉEN DES CONSTITUANTS POUR AUTOMATISMES INDUSTRIELS
recrute (suite promotion) à RUEIL-MALMAISON (92)

JEUNE INGÉNIEUR en méthodes QUALITÉ - FIABILITÉ

Au sein de la Direction Centrale de la Qualité (file Maîtrise et Gestion de la Qualité), sa mission : CRÉER, ADAPTER et DÉVELOPPER les outils et méthodes liés à la maîtrise et la fiabilité des produits et processus (matériel et logiciel). FORMER à ces outils les services concernés. ANIMER et COORDONNER le réseau (dans les Usines) d'ingénieurs Qualité/Fiabilité opérationnels. PARTICIPER à l'élaboration du système Qualité de l'Entreprise.

INDISPENSABLE

• MOINS DE 30 ANS • Ingénieur diplômé préf. électricien/électronicien ou U.T.C. (Section CQI) avec solides connaissances STATISTIQUES/fiabilité • ANGLAIS pratiqué • EXPÉRIENCE (3 à 5 ans) DES APPLICATIONS DES OUTILS QUALITÉ/FIABILITÉ en milieu industriel

Discrétion absolue. Lettre manusc., C.V. dét., photo et rémunér. sous réf. 8802 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN

SOUHAITANT ELARGIR SES ACTIVITES A LA GESTION



Votre expérience minimum de 3 ans, vous permettra de participer aux décisions de gestion et à la définition fonctionnelle des applications informatiques.

Vous animerez un réseau de correspondants et vous utiliserez différents outils informatiques.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 37062 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.



CONTESSE

AVIONS MARCEL DASSAULT – BREGUET AVIATION

AM, INSA, ENSI...

Débutant ou première expérience

Filiale d'un important Groupe industriel de renommée mondiale, 350 personnes (C.A. 250 MF), nous sommes spécialisés dans la pyrotechnie civile et militaire.

Vous êtes créatif, astucieux et prêt à vous investir afin d'améliorer nos outils de production.

Soucieux d'apporter les solutions les mieux adaptées à nos problèmes, vous êtes capable d'autonomie, d'initiative et votre sens réel des responsabilités vous permet de prendre en charge la conception de chaînes automatisées, la réalisation et la mise au point des méthodes de fabrication nécessaires à notre production en grande et moyenne séries. Poste basé à Survilliers.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. 4080/M à notre Conseil Evelyne LEVY, qui l'étudiera en toute confidentialité. 2, avenue Hoche 75008 Paris.

CURRICULUM

SV&GM
CONSULTANTS D'ENTREPRISES

Valorisez votre double compétence, technique et commerciale avec Schlumberger

Schlumberger Industries

Groupe Eau et Gaz

■ **Première sur son marché, la Division Gaz de SCHLUMBERGER INDUSTRIES fabrique et commercialise des compteurs et des systèmes destinés à mesurer et à facturer la consommation de gaz. Pour répondre à notre développement nous souhaitons intégrer un**

INGENIEUR COMMERCIAL

Votre formation technique supérieure (Grande Ecole ou équivalent), votre expérience des produits industriels - 2 ans minimum vos qualités de négociateur vous permettront de promouvoir l'ensemble de nos produits gaz (domestiques et industriels), standards ou sur devis. Vous serez responsable du développement et du suivi des affaires et ce, jusqu'à la mise en place des équipements.

Homme de contact, vous travaillerez en étroite collaboration avec les services internes (marketing, études...). La pratique de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Vous souhaitez valoriser votre double compétence et évoluer dans un grand groupe ■

Adressez votre dossier de candidature sous référence IC/M22, à la Direction du Personnel,

SCHLUMBERGER INDUSTRIES, Groupe Eau et Gaz - Département Gaz France - BP 84 - 420 rue d'Estiennes d'Orves - 92700 Colombes Cedex.

MEDIA-SYSTEM

SCTI

Informatique

recherche

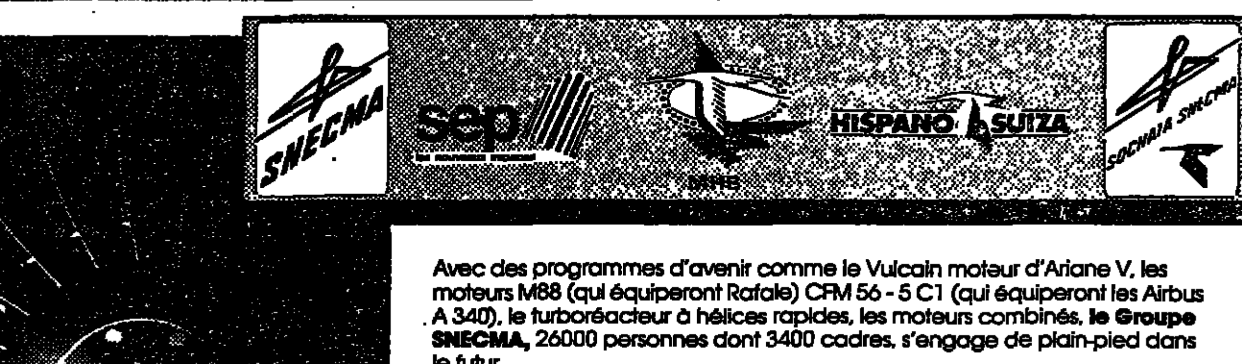
Pour la conception et le développement d'importants projets de **TÉLÉCOMMUNICATIONS et d'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (RNIS, traitement d'image, réseaux locaux, commutation, radio-téléphone)**

DES INGÉNIEURS OU UNIVERSITAIRES DIPLOMÉS EN INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

justifiant d'expérience dans les systèmes **TEMPS RÉEL.**

La connaissance des systèmes d'exploitation OS/2, UNIX, VMS, microprocesseurs 386, 68020 serait très appréciée, ainsi que les protocoles **S, X400, X 25.**

Envoyer c.v. à l'attention de M. MERED — SCII s.a. 11 *bis,* rue de Presbourg, 75116 PARIS.
Tél. : (1) 45-00-93-21.



Groupe SNECMA

Avec des programmes d'avenir comme le Vulcain moteur d'Ariane V, les moteurs M88 (qui équiperont Rafale) CFM 56 - 5 C1 (qui équiperont les Airbus A 340), le turboréacteur à hélices rapides, les moteurs combinés, **le Groupe SNECMA,** 26000 personnes dont 3400 cadres, s'engage de plain-pied dans le futur.
Avec ses cinq sociétés majeures : **SNECMA, SEP, MESSIER-HISPANO-BUGATTI, HISPANO-SUIZA, SOCHATA SNECMA,** le Groupe est l'un des 4 grands motoristes mondiaux et le premier groupe européen motoriste aéronautique et spatial.

Diplômés grandes écoles ou universités vous débutez ou avez acquis une première expérience,
vous vous passionnez pour les technologies les plus avancées en mécanique, matériaux hydrauliques, automatismes....
vous avez le sens des contacts et le goût de l'animation.
Rejoignez nos centres d'études situés en région parisienne (Ouest et Sud-Est).

Merci d'adresser votre candidature avec vos prétentions sous référence FGM/HB à SNECMA - 2, bld Victor, 75724 Paris Cedex 15.

CONTESSE



BECTON DICKINSON

Chargé de mission HF mutations technologiques

Nos programmes de R & D, de réduction des coûts, nos recherches sur des nouveaux produits et de nouvelles méthodes de travail transforment les métiers de nos personnels : nous préparons leurs métiers de demain.

Nous recherchons un jeune ingénieur généraliste à fort potentiel (Centrale, Mines, AM...).
Membre du comité Mutations Technologiques, il est chargé de l'analyse de nos évolutions technologiques et de leurs conséquences sur notre organisation et les qualifications nécessaires à moyen et long terme.

Vos qualités : écoute, analyse, imagination, rigueur, maîtrise de l'anglais vous serviront pour évoluer chez Becton Dickinson.

Nous vous remercions d'écrire à notre conseil (Réf. 6008 M),

DB SA Technologie
• Les 4M-Chemin du Petit Bois, BP 18, 69131 Ecully Cedex.
• 91, rue du Faubourg St Honoré, 75008 Paris.

DOMINIQUE BARRÉ S.A.
CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES

ENTREPRISE DE SANTE

MEDIA-SYSTEM

Product support directorate

Ingénieurs et techniciens systèmes et structures

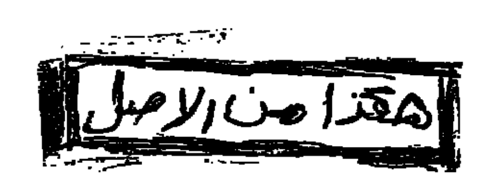
Toulouse

Avec près de 800 avions vendus fermes, la famille des avions AIRBUS est l'une des plus réputées jamais produites en Europe. Quelque 60 compagnies aériennes qui l'ont choisie vous confirmeront qu'elle est très rentable et l'une de celles qui a la meilleure image au monde.
La demande pour les AIRBUS est très forte et continue de l'être, le plan de charge étant entièrement rempli. L'intérêt croissant pour nos modèles A330 et A340 entraîne, en outre, une forte expansion de nos opérations d'après-vente à Toulouse.
Les INGENIEURS et les TECHNICIENS que nous recherchons seront avant tout chargés de veiller à la bonne marche des systèmes dans les secteurs structures avion, moteurs, commandes de vol, avionics. Ils devront ensuite mettre en œuvre les procédures correctives auprès des compagnies et de nos propres équipes de dessinateurs.
Pour ces postes de haut niveau, nous vous demandons au minimum deux années d'expérience professionnelle de préférence dans le secteur aéronautique ou des branches similaires. Votre langue de travail sera l'anglais tant écrit que parlé.
Le salaire (sur 13 mois) et les avantages proposés sont de nature à motiver les professionnels les plus expérimentés d'Europe.

Pour partager notre succès, veuillez écrire en joignant votre C.V. en anglais et une photo d'indentité à : Richard Nicol, Human Resources Manager, AIRBUS INDUSTRIE, B.P. 33, 31707 BLAGNAC CEDEX, FRANCE

AIRBUS INDUSTRIE

MEDIA-SYSTEM





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Importante Unité d'Electronique Professionnelle située en proche banlieue Parisienne

recherche un

INGENIEUR MECANICIEN

Mission :
Vous prendrez en charge la cellule technologie mécanique et matériaux composites de notre groupe de développement.
Vous serez le conseiller technique de deux bureaux d'études et vous aurez la responsabilité de la recherche, de l'introduction et de la validation de nouvelles technologies dans le domaine de l'aéronautique.

Profil :
Vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école (type ENSAM...) et vous justifiez d'une expérience réussie de 4/5 ans dans un domaine similaire (bureau d'études et matériaux composites).
Vous faites preuve de grandes capacités d'innovation et vous développez de réelles aptitudes au management.

Merci d'envoyer curriculum vitae et prétentions sous réf. 92424/LM à :

HCA - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS
qui transmettra.

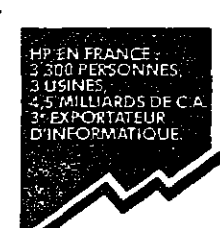
---

228 NOUVEAUX PRODUITS EN 1987, BIENVENUE AUX ACHETEURS QUI AIMENT L'ACTION

Une mission : garantir la performance de notre politique d'achats des sous-ensembles entrant dans la composition des produits réseaux.

Un rôle : vous recherchez, qualifiez, les fournisseurs, et négociez les contrats dans les meilleures conditions de coût, de qualité et de délai. A l'affût des derniers développements technologiques au plan mondial, vous communiquez votre excellente connaissance du marché à vos interlocuteurs internes.

Un style : un esprit ouvert et très communiquant (en français comme en anglais). De la rigueur, un sens inné de la négociation et une forte capacité à créer et à réaliser. Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou de Gestion (ou ingénieur possédant une double formation), vous avez déjà acquis une première expérience d'acheteur.
Vous cherchez un univers qui incite à se dépasser au sein d'une entreprise internationale, alors contactez-nous. Hervé Catta, Hewlett-Packard, 5 avenue Raymond Chanas, 38320 Eybens.







TECHNOLOGIE DE POINTE

INGENIEUR ELECTRONICIEN DEBUTANT

Importante filiale d'un grand groupe français, nous concevons et réalisons des grands systèmes automatiques et des produits pour l'industrie faisant appel à des technologies de pointe en électronique et en informatique (traitement de l'image, processeurs rapides notamment).

Au sein de notre division Développement et Industrialisation, nous souhaitons intégrer un jeune ingénieur débutant qui participera à la conception et à la mise au point d'ensembles ou de sous-ensembles électroniques.

Jeune diplômé d'une école d'ingénieurs (ENSI, INSA, ESME) option électronique ou équivalent, vous avez si possible des connaissances de langages évolués (C ou Pascal).

Les perspectives de carrière à l'intérieur du groupe peuvent être très motivantes. Poste à pourvoir à St Denis (93).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 106 P à HB, 66 Avenue Victor Hugo 75116 PARIS.

DESSEIN

---

techniphone

Hautes technologies vos terrains de compétences

Nous sommes une importante société (500 personnes, CA 260 MF) de haute électronique qui conçoit, fabrique et commercialise des équipements et des systèmes professionnels évolués d'acquisition, stockage, traitement, visualisation d'informations et de transmission de données ou d'ordres.

Nous recherchons pour notre activité Systèmes implantée à **15 km au Nord d'Aix-en-Provence** des

INGENIEURS CONFIRMES DE HAUT NIVEAU

dans les domaines :
- Télécommunications Réf. ICT/M
- Traitement du signal Réf. ICTS/M
- Informatique temps réel Réf. ICTP/M

Vous vous intégrerez dans nos équipes de développement et participerez à la conception des produits et systèmes dans le cadre de projets nationaux et européens.
L'anglais est indispensable.

Nous recherchons pour notre activité aéronautique et armement, **basée en proche banlieue Nord de Paris** des

INGENIEURS DE PRODUIT REF IP/M

Electronicien sous l'autorité de Directeur Technique :
Vous définirez techniquement les produits à partir du cahier des charges clients.
Vous confierez ensuite le projet à la section Etudes et en suivrez l'évolution jusqu'au dossier industrialisation.
Les techniques mises en œuvre sont du domaine de l'électronique analogique et numérique.

Une première expérience de même que l'anglais sont indispensables.

INGENIEURS D'ETUDES REF IE/M

Electronicien sous l'autorité du responsable des études
Eventuellement débutant, vous prendrez en charge progressivement un groupe de techniciens affectés au projet complet qui vous sera confié.
L'anglais est indispensable.

Les candidatures IMPERATIVEMENT constituées d'une lettre manuscrite et d'un CV indiquant les prétentions sont à adresser, en précisant la référence 28218 à Média System, 6-8 impasse des Deux Cousins, 75017 Paris, qui transmettra.

Nous sommes une importante filiale d'un grand Groupe Industriel Français basé en région lyonnaise et nous recherchons pour le Département Etudes et Recherches de notre DIVISION MECANIQUE SPECIALISEE (Secteur Armement) :

Jeune ingénieur d'études électroniques et automatismes

(Réf. 0. 1847)

De formation électronicien - automaticien (ESE, ENSERG, ENSIMAG, INSA ou équivalent), ce cadre sera chargé de la conception de systèmes d'automatismes à base d'électronique et de micro-informatique. Dépendant du Responsable de la section informatique industrielle, il animera une équipe de 2, 3 personnes.

Ingénieur d'études électro-mécanique

(Réf. 0. 1848)

De formation Mécanicien (A & M, ENI, INSA,...) avec quelques années d'expérience (5 ans environ), il sera chargé de la conception, la réalisation, la mise au point et les essais de prototypes faisant appel à la MECATRONIQUE. Fonction autonome et diversifiée pouvant déboucher sur une fonction de Chef de Projet.

Ces 2 postes impliquent une bonne maîtrise de l'Anglais ainsi qu'une mobilité sur le plan national et international. Salaire attractif.

Merci de nous adresser votre C.V. sans oublier de mentionner la référence du poste choisi, ou transmettez-le à CVCADRE en composant le 36-15 Code JCM, sur votre Minitel.



Jean-Claude Maurice Conseil
21, Bd Vivier Merle
69427 Lyon Cédex 03.

PARIS - LYON - BARCELONE

INGENIEURS LOGICIEL ET NUMERIQUE
TECHNICIENS SUPERIEURS EN ELECTRONIQUE

Société d'Electronique Professionnelle de taille moyenne, nous sommes filiale d'un Groupe international qui est un des leaders mondiaux sur les marchés de la «high tech». Notre projet est de devenir en 2 ans, n°1 mondial sur notre créneau, en développant des produits innovateurs, à partir de techniques proches du sonar.

Nous recherchons des **Ingénieurs Logiciel et Numérique (réf. 5464M)** ainsi que des **Techniciens Supérieurs en Electronique (réf. 5465M).**

Ils rejoindront une Direction des Etudes de très bon niveau, organisée en petites équipes de projets interactives, pour y être formés à une méthodologie de travail sophistiquée, intégrant la qualité totale dès le démarrage des études. Ils mettront au point des modules de bases, et prendront progressivement la responsabilité de sous-ensembles, avec une bonne visibilité sur la totalité des produits en développement.

Ces postes intéressent des ingénieurs généralistes en électronique (Supelec, Telecom, Grenoble, Toulouse, INSA...) et des diplômés des IUT de Créteil et Cachan, débutants ou ayant une première expérience de 2 ou 3 ans. La créativité et le sens de la communication seront déterminants dans ce recrutement. La pratique de l'anglais serait un «plus».



Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence du poste choisi à l'agence Dessein, 15 rue du Louvre, 75001 Paris, qui transmettra.

DESSEIN

AGENCE DE PRESSE INTERNATIONALE
PARIS–CENTRE, recherche un

AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL

ou un

INGENIEUR

pour les missions suivantes :

- Exploitation, maintenance et développement de systèmes informatiques
- Contrôle réseaux.

Expérience confirmée en informatique et en téléinformatique

Le poste comporte la participation à :
- La gestion opérationnelle d'un système rédactionnel ayant des ramifications sur toute l'Europe de l'Ouest. Environnement Digital. Connaissance VAX/VMS/DECNET indispensable.
- La maintenance de systèmes téléinformatiques.

Ce poste requiert la connaissance de l'anglais parlé et écrit et une bonne disponibilité. Déplacements de courte durée à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 20.070, à : **PUBLICITE ROGER BLEY**
101, rue Réaumur – 75002 Paris, qui transmettra.

SYNAPTEL

Société d'ingénierie en informatique et électronique recherche dans le cadre de son expansion des :

ingénieurs fort potentiel

1 à 5 ans d'expérience dans les domaines suivants :

- **Micro-informatique industrielle.**
- **Logiciel de base, temps réel** (UNIX, C, IRMX, OS9...).
- **Télécommunications** (X25, X32, X400, OSI, LAN...).
- **Electronique numérique et analogique.**

Compétences en **logiciel** nécessaires et en **matériel** vivement souhaitées.
Ayant le goût du challenge et désireux d'évoluer dans un milieu jeune et dynamique, ils seront amenés à prendre des responsabilités importantes sur des projets de pointe.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à SYNAPTEL
11, rue de Louvain, 92400 COURBEVOIE. Tél. : 47-89-50-00 (référence SY88/3).

FILIALE D'UN GROUPE ALLEMAND DE DIMENSION INTERNATIONALE, NOUS RECHERCHONS :

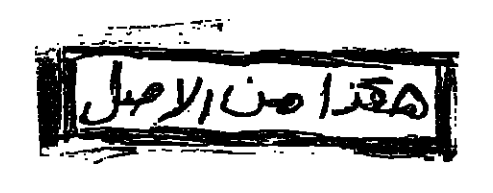
CHIMISTE ORGANICIEN

DOTE D'UN VRAI TEMPERAMENT COMMERCIAL

De formation Bac + 2 minimum, vous avez déjà fait vos preuves auprès d'une clientèle industrielle. Vous possédez une bonne pratique de l'allemand ou de l'anglais. Vous serez chargé de promouvoir nos ventes en France, notamment dans le secteur de la synthèse organique fine. De fréquents déplacements sont à prévoir. Ce poste évolutif, basé en région parisienne vous intéresse.

Adressez votre candidature (CV, photo, lettre manuscrite et prétentions) s/réf. 37079 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Boehringer Ingelheim France

Division Laboratoires Boehringer Ingelheim

recherche son

Adjoint H/F du chef de service biostatistiques

Au sein de la **Direction Médicale et du Développement** du groupe en France, il a la responsabilité :
- de l'analyse et de la validation de *données biologiques* issues des dossiers d'essais cliniques,
- de la rédaction des rapports biostatistiques,
- du conseil des collaborateurs du département (médecins, pharmaciens...) pour la mise en place des études de développement des molécules.

Votre formation en statistiques niveau Bac + 4 (éventuellement notions de biologie) vous a peut-être donné l'occasion de pratiquer SAS sur système centralisé IBM et/ou micro-ordinateur PC/PS.
Votre sens de l'organisation et de l'analyse est complété par une bonne capacité de synthèse pour la rédaction des rapports.
Vous maîtrisez l'anglais technique.
Vos aptitudes relationnelles devront enfin vous permettre d'assurer progressivement un rôle d'encadrement.

Merci d'adresser vos lettre de motivation, c.v., photo et prétentions en précisant la réf. MCDU/03 à **BOEHRINGER INGELHEIM FRANCE**, service recrutement, 12 rue André Huet, 51100 Reims Cedex.

BELIN NABISCO

Devenez les experts de notre ingénierie...

Une diversité de fabrications (plus de 400 produits), 6 unités de production, des projets d'extension... autant d'éléments qui mettent l'accent sur le rôle primordial de notre service ingénierie. Composé d'une vingtaine d'ingénieurs et techniciens, il est le garant de notre développement technologique et de l'accroissement de notre compétitivité. Son organisation permet à chaque ingénieur d'être un véritable expert dans sa spécialité, de jouer un rôle moteur dans l'initiation des projets, de se consacrer tout particulièrement aux projets-clés de l'entreprise.
Pour compléter cette équipe, nous recherchons :

UN INGENIEUR PROCESS

Diplômé d'une école d'ingénieur en agro-alimentaire, vous possédez déjà une expérience de 2 à 5 ans de la conduite de projets d'investissement dans un secteur industriel. Vous y avez acquis de solides connaissances en process et en techniques de cuisson en continu. Vous y avez également prouvé votre sens de l'initiative et votre esprit d'innovation. **Réf. JNA/1**

UN INGENIEUR PACKAGING

Ingénieur grande école, une première expérience industrielle vous a conféré des bases solides en électronique et éventuellement une spécialisation en synchronisation dynamique. Rejoignez-nous ! Nous vous donnerons la possibilité d'exprimer votre créativité et votre envie d'entreprendre. **Réf. JNA/2**

Ces deux postes, qui requièrent une bonne maîtrise de l'anglais, sont basés à Evry et impliquent des déplacements en France et à l'étranger.

Si l'une de ces opportunités vous intéresse, nous vous remercions de faire part de vos motivations, en précisant la référence, à notre conseil :
INFRAPLAN - 83, boulevard Raspail - 75006 Paris.

INFRAPLAN
Paris/Barcelone



A NANTES...

... faites de la monétique, un vecteur de développement.

chef de produit monétique

Une formation supérieure (technique, gestion ou commerciale), *des talents d'animateur, d'organisateur ou des expériences dans un poste similaire* : vous avez tous les atouts pour prendre en charge cette fonction novatrice et passionnante.

Vous participerez a l'élaboration de la politique monétique (paiement, crédit, banque automatique...) Vous assurerez sa *mise en œuvre avec des objectifs de rentabilité et de sécurité dans ces trois domaines de développement* : • Commercial (vente et après-vente) • Technique (relations avec les fournisseurs) • Comptable (responsabilité d'un service).

Si vous voulez participer à notre développement, *Patrick BRUNET étudiera, en toute confidentialité, votre candidature* (cv + photo + *pretentions) adressée* à B.P.B.A.,
Direction des Ressources Humaines
et de la Communication
14, boulevard Winston Churchill
44100 NANTES.

BANQUE POPULAIRE BRETAGNE ATLANTIQUE "Tellement banque"

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

HEC - ESSEC - SUP de CO

Venez construire le commerce de demain au sein d'un groupe pétrolier de dimension internationale



Après une période de formation sur le terrain, vous serez appelés à encadrer et animer des équipes. Vous participerez à la modernisation de notre réseau et contribuerez à nous classer parmi les leaders de la profession. La diversité des activités du Groupe vous permettra des évolutions stimulantes de carrière. Postes à pourvoir sur toute la France. **Mobilité géographique indispensable.**

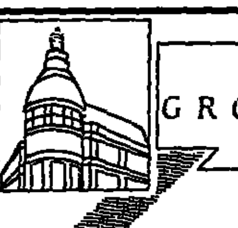
Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. M 463 à Lévi Tournay/Asscom Sud-Est 104, rue Garibaldi 69006 Lyon.

Un Organisme en Architecture et Urbanisme de la région Rhône-Alpes
recherche son

directeur

Agé de 30 ans minimum environ, vous avez une formation pluridisciplinaire de niveau 3e cycle *(Architecte, Urbaniste, Sciences Po etc...), une expérience de direction d'équipe*, de direction d'études et une bonne connaissance du milieu rural. Vos compétences techniques et votre grande aptitude à communiquer vous permettront, avec l'aide de votre équipe, *essentiellement constituée d'architectes, de développer des contacts* utiles avec vos interlocuteurs. Conseil précieux au service des collectivités locales et des organismes publics, vous saurez faire valoir des idées de qualité de vie et impulser des actions en aménagement. Salaire : 12.000/16.000 F. selon expérience et formation.

Adresser lettre manuscrite + CV + prétentions s/réf. M50
Cabinet WITTE et MOSSAN "Psychologie et Promotion SA"
15, Bd Maréchal Leclerc 38000 GRENOBLE



GROUPE PRINTEMPS

recherche

Assistant

pour sa Direction Juridique et Fiscale

Ce poste, très formateur, s'adresse à un jeune DJCE ou DESS droit des affaires, désireux de développer ses connaissances en matière de technique contractuelle et de fiscalité. Première expérience en entreprise ou en cabinet appréciée. *Poste basé à Paris.*

Merci d'écrire avec C.V., et photo s/réf. 690/M à la Direction des Ressources Humaines du Groupe PRINTEMPS, 61, rue de Caumartin, 75009 PARIS.

Nous sommes une Société de Services et de Commerces de luxe. Notre C.A. dépasse les 500 MF. Notre activité est liée à des secteurs en croissance, nos exploitations et nos filiales se multiplient en *France* et bientôt à l'étranger. Nous recherchons pour notre Siège - à Paris - le

Responsable du service juridique

Auprès du Président Directeur Général et en relation avec toutes les Directions, votre mission, à la tête d'une petite équipe, est d'étudier, de faire appliquer, de contrôler toutes les procédures statutaires des Sociétés. *Vous participez aux études et négociations des contrats, vous gérez les risques*, les dossiers d'assurance et le contentieux. Ce poste requiert : un DESS ou DEA en Droit des Affaires, un bon professionnalisme (environ 5 ans en entreprise ou en Cabinet Conseil), rigueur et perspicacité dans vos analyses, souplesse et efficacité dans vos interventions. Poste évolutif.

Adressez votre dossier (*CV détaillé*, photo, lettre man. motivée, sal. act.) *sous la réf.* : 50 RM à



Hervé Le Baut-Consultants
11, rue La Boétie - 75008 PARIS
Tél. : 42 65 38 39

Synthélabo

Important Groupe Pharmaceutique Français
à vocation internationale recherche

JEUNES DIPLOME(E)S DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

(Licence ou Maîtrise scientifique, Ecole de Commerce, Pharmacie...)

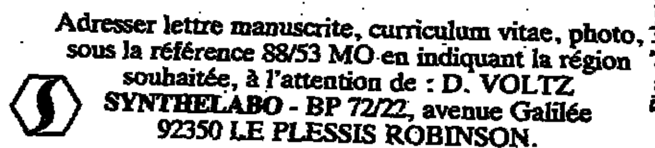
Intégrés(es) à une équipe de Délégués(es) *Médicaux*, ils apportent au Corps Médical une *information* scientifique *de qualité sur les produits* du Groupe.

Les candidats seront reçus dans le courant du mois d'avril et mai 1988.
Une première formation rémunérée sera assurée au siège de l'Entreprise, à partir de Juin 1988.

Possibilité d'évolution de carrière tant en France qu'à l'étranger. Salaire minimum de départ 115.000 F.

Postes disponibles :

- **Région Parisienne**
- **Bretagne**
- **Normandie**
- **Champagne**
- **Lorraine**
- **Sud Est**
- **Nord**
- **Provence Côte d'Azur**
- **Centre**
- **Aquitaine**
- **Pays de Loire**



Adresser lettre *manuscrite*, curriculum vitae, photo, sous la *référence* 88/53 MO en indiquant la région souhaitée, à l'attention de : D. VOLTZ
SYNTHELABO **- BP 72/22, avenue Galilée**
92350 LE PLESSIS ROBINSON.

Hasard ou fatalité ?

ARGOS grandit et change simultanément de locaux à LILLE, PARIS (et bientôt LYON).
Ses 22 consultants attendent impatiemment ceux qui vont les rejoindre prochainement...

ARGOS LILLE
1001, avenue de la République
BP 319 - 59701 MARCQ-EN-BAROEUL Cedex
Tél. 20.98.83.83

ARGOS PARIS
178, rue de Courcelles - 75017 PARIS
Tél. (1) 42.27.96.49

argos DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
PARIS - LILLE - LYON - MONTRÉAL

Importante société Rhône-Alpes de
CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX

RECHERCHE

JEUNE JURISTE SPÉCIALISÉ EN DROIT DES SOCIÉTÉS

ET FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Formation DESS, DCJE ou équiv., *expér. minimum* 3 ans.

Pour poste à responsabilité évolutive.
Missions variées auprès d'entreprises diverses comportant de courts mais fréquents déplacements.

Envoyer candidature (lettre manuscrite, c.v., prétentions et photo) s/nº 8 504 **LE MONDE PUBLICITÉ**,
5, rue Montessuy, 75007 PARIS, qui transmettra.
Votre dossier sera examiné avec soin et discrétion.

Jacques-Henry CANLER (49 ans), Sup de Co Lille, M.B.A. INSEAD *vient d'intégrer* notre Cabinet en tant que Consultant en recherche de cadres et dirigeants.
Il apportera à la structure existante ses compétences en recrutements *internationaux qu'il* effectuait depuis 5 ans déjà dans d'autres *structures. Son* expérience internationale (Marketing et Commerce International) *lui assure une* bonne maîtrise des problèmes *de recrutement et du développement* humain des multinationales et P.M.E.
Parallèlement à ses activités de *consultant*, J.H. CANLER enseigne à l'E.A.P., L'E.S.C.E., L'E.S.C.I., L'ILERI, Sup de Co REIMS.

PJB INTERNATIONAL MANAGEMENT
75, rue de Miromesnil - 75008 Paris - Tél. : 42.94.07.34.



Hay Management Consultants

Centre d'Information et de Promotion Technique
recherche un

Jeune ingénieur
Public Relations

Homme de communication, ce cadre sera appelé à diffuser auprès de décideurs et utilisateurs potentiels d'acier, toutes les informations techniques concernant la « protection anti-corrosion ».
Familier du Marketing, il devra « segmenter » son marché en vue de promouvoir efficacement le développement d'un système de protection dans les secteurs d'activités concernés.
Agé d'au moins 28 ans, sa formation de base (A. et M., CNAM, HEI...) sera complétée par une expérience liée à l'action commerciale, de préférence dans des entreprises de transformation de l'acier/produits sidérurgiques/engeneering de construction métallique/bâtiment/T.P., etc.
Les candidatures (avec C.V., photo, salaire actuel), sous la référence 880143, seront examinées par notre Conseil

Sonia Lipszyc
13, RUE ALPHONSE DE NEUVILLE - 75017 PARIS

MEDIA BA

PARFRANCE ANNONCES
AGENCE de PUBLICITE
recherche (H/F)
MAQUETTISTE/OPERATEUR
PHOTOCOMPOSITION SUR DIGITEK
Créatif et qualifié.
Place stable et évolutive. *Réf. 1* — ou Courte durée pour remplacement. *Réf. 2*

Téléphoner au 43.59.01.72 ou adresser CV, photo, prétentions à
La Direction du Personnel
PARFRANCE ANNONCES
4 rue Robert Estienne 75008 PARIS

IMPRIMERIE ARTS GRAPHIQUES société en pleine expansion recherche UN(E)
ATTACHÉ(E) COMMERCIAL(E)
Connaissance parfaite des produits de ROTATIVE OFFSET et MACHINE FEUILLES. Capables de gérer des dossiers complexes pour la clientèle, de la conception du produit imprimé jusqu'au routage. Portefeuille existant apprécié. Poste à potentiel important. Envoyer c.v. et lettre manuscrite sous le nº 2 811 à A.C.P. « PA », 6, bd Poissonnière, 75009 PARIS qui transmettra.

STÉ DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE
RECHERCHE
RESPONSABLE COMMERCIAL DIALECTICIEN et VENDEUR
acharné pour accroître notre clientèle dans la communication des entreprises. Trans. lettre, c.v. et prét.
sous nº 8 503 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

MENSUEL PROFESSIONNEL PARIS recherche
EXCELLENT VENDEUR(SE)
ESPACES dynamique pro
Fixe (% ap. période d'essai).
Envoyer c.v. et photo nº 37 611 Contesse Pub. 20, av. Opéra Paris-1er qui transmettra.

ADAPEI Ariège 8 étab. 219 Salariés budget 38 400 KF
recherche
DIRECTEUR
D'ASSOCIATION réf. 650 CC. MARS 1966 rémun. 152/223 KF. Le candidat aura une bonne formation universitaire, niveau 3e cycle (formation juridique indispensable) ou diplômé de l'ENSSP. Solide expérience. environ 35 ans. Il sera rompu à la gestion financière (type hospitalière) dans le cadre d'un service comptable informatisé. Il aura une solide expérience de la gestion des personnels de la négociation et une connaissance certaine du secteur administratif. Il devra être disponible et ouvert à la vie associative. Adresser lettre manuscrite avec motivation, c.v. très détaillé, photo avant le 15 avril 1988 à : Monsieur le Président ADPEI de l'Ariège. B.P. 133, 09100 PAMIERS.

HIGH-TECH
CABINET DE CONSEIL ET FORMATION
RECHERCHE
ANIMATEURS EN COMMUNICATION INTERNE, EN MANAGEMENT (conduite) DES HOMMES, PROFESSEUR D'ANGLAIS, expér. en entreprise souh.
Tél. pr r.-vs 42-56-28-72.

TH. de SARTROUVILLE
cherche un(e)
administrateur(trice) adjoint(e)
bonne maîtrise des techniques comptables et juridiques souhaitée.
Adresser candidature et c.v. au théâtre de Sartrouville, B.P. 93 78501 Sartrouville Cedex.

LE CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIÈRES (18 000 clients) organise un stage pour recruter CONSEILLERS CCIAUX H./F.
— Formation assurée.
— Rémunér. très motivante.
Tél. ce jour 45-53-20-00.

Centre technique
recrute
JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
Il appliquera ses conn. en ACCOUSTIQUE aux ESSAIS s/les mat. de CHAUFF. ET COND. D'AIR et aux RECHERCHES sur la combustion et l'aéraulique.
Il devra s'intégrer à une équipe de 14 ingénieurs et encadrer des techniciens de haut niveau (DUT).
Une première expérience ou une thèse est nécessaire.
Anglais indispensable. Allemand souhaité.
CETIAT B.P. 6084 69604 Villeurbanne Cedex.

secrétaires

ORGANISME DE PRÉVOYANCE quartier Saint-Lazare
recherche
UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
bilingue anglais (licence de lettres) sténodactylo, bonne maîtrise du traitement de texte, expérience exigée. Bonne présentation, esprit d'équipe.
Organisation, discrétion 30 ans minimum.
Poste stable dans cabinet présidence. Direction générale
Adresser lettre manuscrite + c.v. + photo à : U.N.I. Mme SCHEMBRI, 22, rue d'Aumale, 75009 PARIS.

Prochain
EMPLOIS CADRES
le 13 AVRIL 1988

DEMANDES D'EMPLOIS

Directeur administratif et financier
recherche pour PARIS et R.P.
DIRECTION FINANCIÈRE PME
études supérieures + DECS, 40 ans, 7 années d'expér. réussie dans la fonction dans société américaine, anglais excellent. Libre rapidement.
Contactez le cabinet Claude VITET, au cabinet 6, rue Lauriston, 75016 PARIS.

THANK YOU FOR READING

Vous qui cherchez un collaborateur sachant réaliser des études de marché, maîtriser l'outil informatique, gérer... Je me présente : 26 ans, diplômé IPAG, ancien président de Junior-Entreprise, deux ans d'expérience professionnelle en P.M.E.

Aujourd'hui je cherche un poste à responsabilités qui demande beaucoup de travail et d'initiative. J'aime Paris mais aussi la province. Je n'ai pas peur des défis. J'aime avancer. Avec vous ?
Frédéric LOSCUL, 11, rue E.-Péroux, 78600 Maisons-Laffitte.

J.H 25 a., CAP comptabilité expérience 1 an sérieux et travailleur cherche emploi de bureau. Tél. 45-55-91-71 p. 40-40.

Femme 40 ans, dynamique et autonome, expérience documentation presse et secrétariat de direction, rech. mi-temps. Étudiera ttes prop. 47-64-16-07 mat.

J.H. 27 a., doctorat géol. dégagé des O.M., ex-coop. milit Pérou, angl., esp., esprit sportif et ouvert., ch. 1er emploi ou stage en géol. appl., géotechn., équip., aménag. du terr., indust., étranger et form. acceptés. Ecrire Laurent Balmelle, 25, rue Philippe-Lebon, 95190 Goussainville.

H. 42 a., POLYGLOTTE (all., angl., ital, esp., néerl., grec), bonne présentation, excell. réf. dans industrie, tourisme, transp. et presse. Etud. ttes prop. Ecrire s/le nº 2 141, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

J.F. 37 ans, 16 ans exp. prof. dont 9 ans prof. d'enseig. techn., actuel. secrét. de direct., b. mait. angl., ch. en vue réorientation carrière poste à respons. secteur formation/ relations publiques/ communication. Dépl. et éventuels stages accept., 42-01-47-92.

Responsable BE sous-sol, 41 ans (VRS, hydrogéol., ENVT, FOGES...). Etudie toutes propositions. Mon objectif : EFFICACITÉ POUR GAGNER Ecrire sous nº 8 506 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

RÉALISATRICE VIDÉO CONCEPTRICE-DIALOGUISTE (proj. émissions TV) COMMUNICATION D'ENTREPRISE. Tél. 48-74-26-32.

CORRESPONDANCIERE ciale, tril. allemand langue maternelle, anglais, français, cherche emploi. M. SUMARA, 16, rue Raymond Losserand, 75014.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt
SAINT-PAUL
s/belle cour imm. 17e superbe volume tt cft 82 m², calme, clair, 42-72-40-19.

11e arrdt
ST-SÉBASTIEN
R.-de-ch. de charme 90 m² + terrasse, ÉTAT NEUF, 42-72-40-19.

14e arrdt
Porte d'Orléans 2 p., cuis., bains, chauf. cent., REF., 380 000 F. 43-20-80-51.

18e arrdt
RUE MARCADET
LUXUEUX 2 P. CFT
cuisine éq., 630 000 F imm. Marcadet 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine
COURBEVOIE pr. DÉFENSE
FRONT DE SEINE, VUE
réc., 5 p. logg. ét. élevé 45-08-53-84, 80-60-54-94.

94 Val-de-Marne
ST-MANDÉ
Bon imm. 1955, living + 4 chbres, 140 m² + parking. 1 820 000 F. Me voir jeudi-vendredi 15 h-19 h, 60, bd de la Guyane.

ST-MAUR LE PARC
600 m RER, 3-4 p., tt cft, cave, park. en s/sol. 880.000 F. U.I.U. - 45-38-65-68.

Fontenay-sous-Bois, (94). Particulier vend 2 p., 44 m², 4e et dern. éta., calme, soleil, tt. cft. bon état, prox. bois, RER, tous commerces. Prix 350 000 F. Téléphone. : 43-71-31-43.

95- Val-d'Oise
ENGHIEN à 100 m du lac à saisir, dans belle résidence, 4 p. tt cft, balcon, 2 parkg., 850 000 F, 43-55-44-88.

appartements achats

IMMO MARCADET
Recherche urgent toutes surfaces même à rénover, Paris ou portes. T. 42-52-01-82.

EMBASSY SERVICE
recherche achat APPARTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS, PARIS RÉSIDENTIEL.
T. (1) 45-62-78-99.

Recherche 2 à 4 pièces PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire, 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées offres

Paris
15e QUAI BRANLY TRÈS BELLE VUE S/SEINE 5 p. 110 m², tt ch, 6e asc., imm. p. de t., 10 500 F. ASM 48-24-63-66.

16e FAISANDERIE, EXCEPT., DUPLEX 400 m², 3 CH., DE SERV., UFE
TÉL. : 42-89-20-11.

A LOUER
ENTRE PARTICULIERS très grand choix locations HESTIA
Paris-15e : 43-06-09-10
Paris- 2e : 42-96-58-48.

Me GOBELINS ds imm. neuf de luxe, jam. occupés. Parkg compris + ch, stud. 24 à 28 m² 3 700 F, 2 p. 66 m² 6 700 F à 7 600 F, 3 p. 71 m² + terrasse 37 m² 8 700 F, 3 p. 84 m² 8 250 F et 9 500 F, 4 p. 127 m² 12 000 F et 12 300 F, box comp. + ch. Possib. box ou prkg sup. POG 45-87-71-00.

PROCHE LUXEMBOURG de résid. de luxe beau studio 31 m², libre de ste, 3 120 F + 300 F ch. + chauff. ind. POG 45-87-71-00.

Me GAMBETTA de rés. de stdt studio 1er ét., lib. de suite, 2 500 F + 250 F ch. POG 45-87-71-00.

Région parisienne
ARGENTEUIL ds résid. de stdg, beau 3 p., libre de suite, 2 360 F + 900 F charges. Tél. 39-82-72-93.

Me CHARENTON-ÉCOLES dans résid. stdt studio 31 m² parkg et cave comp., 2 920 F + 220 F charges. POG 45-87-71-00.

CHAMPIGNY ds résid. de stdg, lib. de ste, 3 p. 72 m² 4 000 ch. comp., chbres 16 m² 1 450 ch. comp. S'adr. chez la concierge, 15, rue ALBERT-VINÇON.

FRESNES dans résidence de stdg beau studio 1 797 F + 456 F chges, 42-37-95-67.

locations non meublées demandes

Paris
Collab. journal ch. 14e ou 15e studio ou 2 pièces vide pr début mai, juin ou juillet. Tél. 40-59-45-88.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Locat. - Vente - Gestion 5, rue Berryer, 75008 Paris. Rech. appts vides ou meubl. pr sa client. Loyer garanti.
TÉL. : 42-89-12-52.

échanges

PART. VEND ou ÉCHANGE c/appt PARIS : voilier 12,5 m., habitat. 5/6 personnes, équipement, agencement luxe, moteur 50 cv + ANNEAU MENTON. Tél. 16-93-50-72-65.

Pptaire échange 3 p. MONGE contre APPT plus grand PARIS CENTRE. Tél. 43-37-41-51.

bureaux

Locations

DOMICILIATION CCIALE 8e
Bureaux, secrét., télex, télécopie, trait. textes. AGECO 42-94-95-28.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATIONS
Forum des Halles - Bureaux Constitution de sociétés Télex - Secrétariat ACCESS 40-26-15-12.

NEUILLY MÉTRO
Loue direct. un bureau ou + de imm. nf 48-40-37-09.

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

locaux commerciaux

Ventes
Murs locaux Paris loués 160 000, 1 200 000 F Blin appt. 166, Acacias, 52, av. H.-Matisse, 06200 NICE.

fonds de commerce

Ventes
WIMEREUX station balnéaire A CÉDER cause retraite centre-ville BOUCHERIE-CHARCUTERIE 71, rue Carnot, 62 WIMEREUX. Tél. : 21-32-41-18.

JURA SUD
Vend hôtel-bar-restaurant « Logis de France », 8 ch. + appt 4/5 p. Fonds et murs, prix 1 300 000 F. Tél. : 84-42-71-63.

pavillons

A VENDRE rue Fernand-Taveno, Le Mans, 3 km gare et centre-ville, maison sur terrain 1 500 m², 5 pièces + cuisine, lingerie, cave, garage, salle de bains, w.-c., haut et bas, arbres fruitiers, jardin paysagé. 600 000 F. Tél.: 43-24-63-68.

A 2 km du golf de BUSSY-ST-GEORGES à vendre sur 760 m² pavillon traditionnel, 144 m² habitable + garage. Séjour 50 m² (poutres apparentes + cheminée), cuisine équipée, s. de bains et s. d'eau, 2 w.c., 3 chambres + mezzanine donnant sur le séjour.
Prix : 1.050.000 F. Tél. : 64-02-26-91 après 19 h.

terrains

Particulier vend
TERRAIN A BATIR
DANS L'YONNE 978 m² 20 m façade, eau, tout-à-l'égout, EDF. PRIX RAISONNABLE. Tél. : 60-15-71-85.

propriétés

BEAUMONT-LE-ROGER
Paris 120 km. Propriété normande authent., restaurée, meublée, parfait état, double séj., avec cheminée, 5 ch., 2 s. de bns, 2 w.-c., gde cuis. Beau terrain plat de 6 000 m² pouvant être divisé et vendu avec 2 000 m² env., 650 000 F. Larges facil. propriétaire. Tél. au (1) 42-66-00-08 le soir, ou laisser un message.

L'AGENDA

Badge
UN BADGE A ÉTÉ CRÉÉ
pour lutter contre la solitude et la timidité. Tél. : (16) 21-96-26-19.

Bijoux
ACHAT BIJOUX OR
brillants, pierres précieuses
PERRONO OPÉRA
boulevard des Italiens 4, Chaussée-d'Antin. Ventes - Occas. - Echanges

Cours
PROF. D'AMÉRICAIN. Résident. motivé, créatif, expérimenté, sté, école, particulier. Paris 47-04-92-45 universitaire, recommandé.

Teinturiers
TEINTURIER SPÉCIALISÉ Avant vos randonnées de printemps, d'été, faites nettoyer et raviver vos articles en DAIM et CUIR. VOUS qui avez des vêtements de valeur. VOUS qui aimez le travail impeccable retenez cette adresse où le travail est entièrement fait à la main : GERMAINE LESECHE TEINTURIER-DÉTACHEUR APRÊTEUR-COLORISTE 11 *bis*, rue de Surène, 75008 Paris, 42-65-12-28. Prise et livraison à domicile.

Vacances
Tourisme
Loisirs
Madrague-Lecques (Var) à louer juillet STUDIO STDG 4 personnes, confort, calme, verdure, plages, 5 800 F mois, tout compris. Tél. 91-33-37-77 bur. Mme Mollard, ou 91-49-53-55 dom.

TIGNES (VAL-CLARET) Particulier loue à Inter-Résidences studio 4 personnes, gd cft, 2.000 F la semaine, du 27 mars au 10 avril. Tél. 34-51-45-41 (après 20 heures).

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.
A VENDRE CITROEN 2,6 CV spéciale, 1985, 30 000 km, 15 000 F. T. 45-27-65-14 Vermeulen.

de 5 à 7 C.V.
Part. vend 4X4 Lada beige, très bon état, 1980, 67 000 km, 23 000 F. 45-88-33-50, 45-81-07-02.

de 8 à 11 C.V.
Part. vend ALFA ROMEO GTV 2 L., gris métal foncé, mod. 1984, ttes options, 1re main, état except., 47-70-85-33 hres bur., 42-09-28-78 à part. de 19 h.

ASSOCIATIONS

Appels

Associations LES ENFANTS de la GOUTTE D'OR (Paris 18e) recherche BÉNÉVOLES
1) Trésorier(e) ADMINISTRATEUR (TRICE) devenant membre du bureau (instruc. et suivi de demandes de subventions, paye).
2) ANIMATEUR (TRICE) CLUBS d'ENFANTS 4-12 ans pour samedi A.M. de 14 h à 18 h
Contact : Les enfants de la Goutte d'Or, 19, rue des Gardes, 75018 Paris. Tél. répondeur : 42-62-04-40 et 42-59-96-75.

L'ASSOCIATION FIDEV rassemble les personnes qui, à partir de 55 ans, se veulent responsables et projettent d'associer leur solitudes en fin de vie au sein d'une structure d'accueil autogérée, dans la sérénité et le respect de leur volonté. ASSOCIATION FIDEV R.S.L. 804, 9, rue Moreau 75012 Paris. Tél. : 43-42-57-80 (lundi, jeudi/AM)

Session et stages

MONTAGNE EN FÊTE + RANDO TENNIS + ALPES DU SOLEIL ° semaine en 1/2 pension = 1 255 F. LE PRIEURÉ 06470 Saint-Martin d'Entraunes. Tél. : 93-05-51-25.

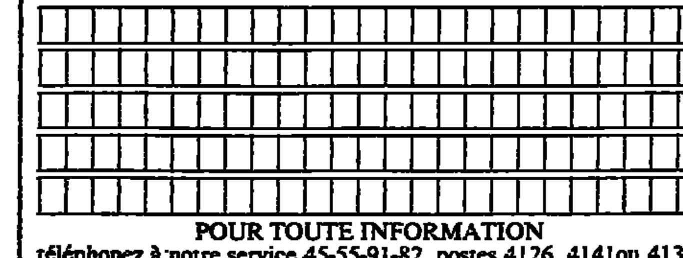
ITALIEN
● Stage à PARIS de 10 h 23/24 avril et 28/29 mai
● Pour vos vacances en ITALIE : 2 stages : 20 h sur 2 W. E. en mai et juin
● EN ITALIE : cours toute l'année, l'été stage en mer
Renseignements Association TRILOGOS 11e Mº Voltaire. Tél. : 48-07-83-36.

Séjours, ski soleil + nature à 100 km Côte d'Azur en famille, en groupe depuis 500 F/semaine. Le Prieuré 06470 St-Martin-d'Entraunes. Tél. : 93-05-51-25.

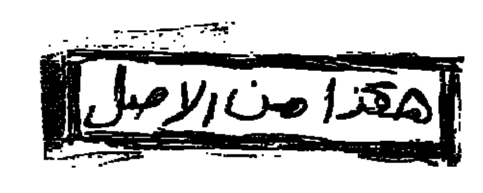
LOCATIONS DE VACANCES

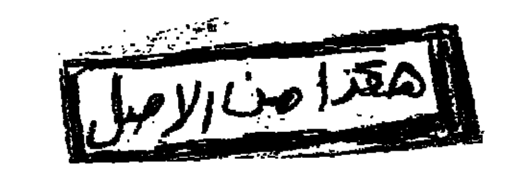
Le Monde
« SPÉCIAL PARTICULIER »
FORFAIT 5 LIGNES
2 parutions 700 F TTC

Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire, appartement, maison ou villa.
Vous désirez louer votre bien pour les vacances, *le Monde* vous propose d'insérer votre annonce le mercredi daté jeudi et le vendredi daté samedi de la même semaine.
Remplissez cette grille et renvoyez-la, accompagnée de votre règlement : chèque ou CCP libellé à l'ordre du *Monde* Publicité, service MKD, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS, avant le lundi 16 heures précédant la première parution.
La ligne se compose de 25 lettres minuscules, signes de ponctuation ou espaces.



POUR TOUTE INFORMATION
téléphonez à notre service 45-55-91-82, postes 4126, 4141ou 4137.





Economie

SOMMAIRE

■ Le Xᵉ Plan n'est plus celui de la nation mais celui de l'Etat *(lire ci-contre).* ■ Deux sondages, l'un en France, l'autre aux Etats-Unis, montrent que les opinions publiques acceptent mal les prises de participation étrangères dans des sociétés nationales *(lire ci-dessous).* ■ *Un tribunal de Francfort* refuse à IG Farben la possibilité de recevoir le produit de la vente aux Etats-Unis de l'ancien cartel chimique nazi *(lire ci-dessous).* ■ La traditionnelle offensive du printemps en Corée du Sud sera, cette année, vigoureuse et ne concernera pas uniquement les revendications salariales *(lire page 30).*

La privatisation de Volkswagen réussie

La privatisation du constructeur automobile ouest-allemand Volkswagen s'est achevée le 28 mars avec succès, malgré les troubles actuels de la Bourse. Un porte-parole de la Dresdner Bank, qui dirige le comité bancaire chargé de l'opération, a souligné que les 4,8 millions d'actions (soit 16 % du capital) mises en vente par l'Etat fédéral le 24 mars avaient été sur-souscrites avant même l'heure limite de lundi soir. Il n'a, en revanche, pas voulu confirmer les rumeurs selon lesquelles la Dresdner Bank aurait « *massivement* » acheté des actions Volkswagen pour empêcher le titre de glisser au-dessous de son prix d'émission de 238 DM (environ 810 francs).

En raison du nouvel accès de faiblesse boursière, le titre Volkswagen avait perdu 1 DM (à 239 DM) lundi, par rapport au cours de vendredi. A la veille de la privatisation, il cotait 254,80 DM.

Cette vente, qui rapportera 1,1 milliard de DM à l'Etat, lui permettra d'éponger une partie de son déficit budgétaire. En se dégageant du capital de Volkswagen – où il avait déjà réduit sa participation de 20 % à 16 % en 1986 en ne suivant pas une augmentation de capital, – l'Etat fédéral rompt ainsi ses derniers liens avec le constructeur, cinquante ans exactement après sa fondation par le régime hitlérien. Le Land de Basse-Saxe conserve sa participation de 20 %.

Cette opération de privatisation, prévue au départ en juin 1987, avait été repoussée une première fois en raison de la gigantesque escroquerie aux changes (480 millions de DM), dont avait été victime le groupe. Le krach boursier d'octobre 1987 avait ensuite conduit l'Etat à suspendre une seconde fois la vente de ses titres.

Suite d'une procédure vieille de vingt et un ans

L'IG Farben perd son procès contre l'Union de banques suisses

L'IG Farben in abwicklung (IG-a) a perdu le procès intenté contre l'Union de banques suisses (UBS) *à qui elle réclamait depuis vingt et un ans* une somme de 100 millions de marks (350 millions de francs) provenant de la vente aux Etats-Unis des avoirs de l'ancien cartel chimique nazi, démantelé à la fin de la seconde guerre mondiale. Le tribunal de Francfort vient en effet de débouter la société.

Une ténébreuse histoire au centre de laquelle se trouve l'IG Farben, *numéro un mondial* de la chimie durant les années noires du nazisme avec un chiffre d'affaires à l'époque évalué à 800 millions de dollars, et dont les origines remontent à 1942. Cette année-là, les intérêts possédés outre-Atlantique par ce puissant cartel, essentiellement composés de la société General Anilin and Film (GAF) avaient été mis sous séquestre comme patrimoine ennemi par l'Office américain des biens étrangers.

La guerre finie, une longue *bataille juridique, déclenchée par* l'IG-a, héritier de l'IG Farben, avait eu lieu pour tenter de tirer parti des actifs américains. L'objectif de la longue procédure entamée était moins de faire reconnaître les droits de *l'IG Farben sur son ancienne* filiale, ce qui eût été à peu près impossible vu le tour passionné pris par l'affaire, que de mettre en lumière les liens juridiques existant entre la GAF et Interhandel, un holding suisse créé en 1928 par le cartel chimique.

Finalement sur intervention directe du président John Fitzgerald Kennedy, pour des raisons restées aujourd'hui encore parfaitement obscures, le séquestre avait été levé *sur la GAF en 1963.* Deux ans après, cette société avait été vendue aux enchères à Wall Street pour 329 millions de dollars, un record à l'époque. Sur cette somme, 122 millions de dollars avaient été reversés à Interhandel. Puis l'UBS en avait hérité en rachetant Interhandel en 1967. IG-a espérait récupérer une partie (100 millions de DM) de cette somme et entamait un procès.

Le Zyklon B

Mais qui était exactement cette IG-a ? Fondée en 1953 après la reconstitution des six grandes sociétés constituant l'ancienne IG Farben (Hoechst, Bayer, BASF, Agfa, Kalle, Cassella), cette société holding avait été chargée, comme son nom l'indique *(in abwicklung)* de liquider tous les biens appartenant hors d'Allemagne à l'ancien empire chimique du IIIᵉ Reich, mais aussi de verser des pensions aux victimes des camps de la mort. C'est en effet la sinistre Kalle qui fabriquait et livrait le fameux Zyklon B, produit mortel issu de l'acide prussique, utilisé dans les chambres à gaz. IG Farben avait été aussi condamnée pour avoir exploité à bon compte la « main-d'œuvre » des camps de concentration.

Selon ses statuts, l'IG-a sera dissoute en 2002, année fixée par les liquidateurs alliés pour éteindre *définitivement* toutes les poursuites passées et à venir en dédommagement des terribles sévices subis.

En attendant l'IG-a était, jusqu'à une date récente, une société de placement très prisée par les spéculateurs. En 1980, M. Renatus Rueger, propriétaire d'une société immobilière de Cologne, l'Intergrund Grundstucks gesellschaft, avait lancé une OPA sur l'IG-a et en avait pris le contrôle à 56,6 %. *Nul ne voyait très bien son objectif,* à moins d'obtenir du gouvernement de Bonn l'autorisation de poursuivre l'activité au-delà de l'échéance fixée. M. Rueger s'était borné à dire qu'il voulait donner une nouvelle vie à l'IG Farben et accroître ses actifs. « *Nous voulons fonctionner comme une compagnie d'assurance* », avait-il déclaré en substance. Un ensemble immobilier de 3 millions de DM environ avait même été acquis.

Le but final de M. Rueger était de récupérer tout l'argent détenu par Interhandel et il réactivait le procès contre l'UBS. Ces 100 millions de DM n'étaient toutefois qu'un hors-d'œuvre. M. Rueger envisageait d'ouvrir ensuite un deuxième procès pour obtenir 900 millions de DM de réparation. Il vient d'échouer.

Mais ce roman noir n'est probablement pas achevé. Le litige reste entier sur les ayants-droit des sommes provenant *de la vente de* GAF. Certains assurent que cet argent aurait servi aux anciens nazis réfugiés en Amérique du Sud...

ANDRÉ DESSOT.

BILLET

Un Plan sur la comète

M. de Charette serait-il devenu le dernier des planificateurs ? Il est en tout cas pratiquement le seul à parler du Plan à quatre *semaines du premier tour de l'élection* présidentielle. Un peu comme un défi, le ministre de la fonction publique a lancé, en effet, lundi 28 mars, les bases de préparation du Xᵉ Plan, *celui qui devrait couvrir* la *période* 1989-1992 *(le Monde* du 29 mars).

Reconnaissons tout d'abord que M. de Charette est parvenu à *ses fins. Il n'a certes pas réussi* à supprimer le commissariat général. En revanche, il a obtenu que le Plan ne soit plus celui de la nation, mais celui de l'Etat, ce *qui représente* plus qu'une nuance, car il devient ainsi un élément de la stratégie du pouvoir. En clair, le Plan ne sera plus *ce qui s'impose au gouvernement* mais plutôt ce par quoi le gouvernement s'imposera. Belle inversion !

Cela pour *le* fond. Pour la *forme, la démarche du ministre ne* manque pas de sel. A moins qu'elle ne paraisse quelque peu surréaliste. Comme si aucun événement politique ne devait survenir *entre-temps, il est établi* que d'ici le mois de juin, le commissaire au Plan devra établir un rapport d'orientation dans lequel il déterminera les orientations de base *que l'Etat devrait se fixer* d'ici à 1992; qu'à partir de là fonctionnera la Commission de développement économique et social, dont les travaux serviront au gouvernement *pour établir le* rapport *qui le conduira,* au tout *début* de 1989, à la rédaction du projet de loi, de Plan dont le Parlement se saisira à la session de printemps.

Le ministre de la fonction publique indique sans ambage qu'il a *l'avenir devant lui. Qui lui reprocherait d'exprimer ce* sentiment ? La gauche socialiste, qui avait fait de la planification l'une des armes de sa campagne électorale en 1981, l'a *aujourd'hui purement et simplement* oubliée. Il n'en est nullement question en tout cas dans les Propositions pour la France que le PS diffuse en ce moment (1). Si l'on se *reporte à un document* plus *complet,* qui est le texte adopté à la convention nationale du 17 janvier, les quelques paragraphes consacrés au *Plan* sont à ce point lénifiants *qu'on* doute qu'il y ait de ce côté la volonté de renouer avec ce qui était considéré naguère comme le moyen de *« rompre avec la toute-puissance du marché et sa logique du profit ».*

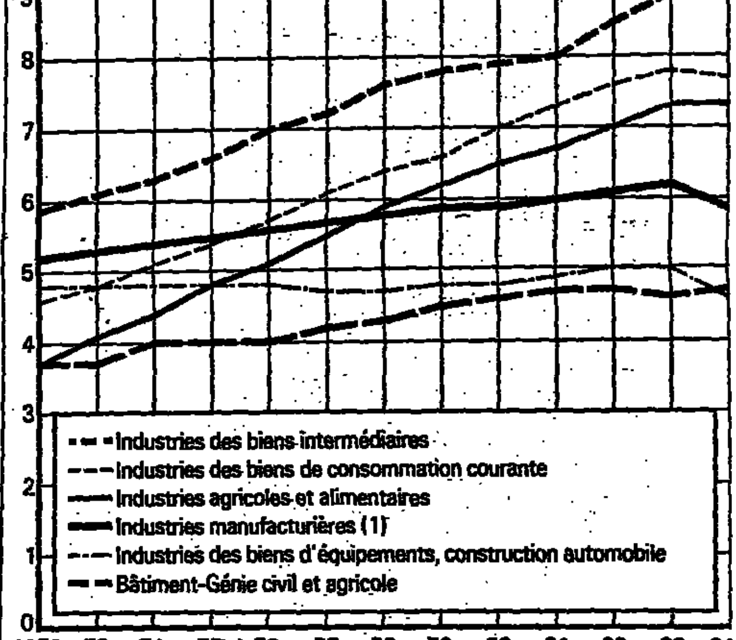
Convenons que le combat a cessé faute de combattants.

FRANÇOIS SIMON.

(1) *Numéro spécial* Convention nationale PS info, février 1988, 10 F.

ENTREPRISES

L'équipement industriel français vieillit



1. *Biens intermédiaires, biens d'équipement et construction automobile, biens de consommation.*

Selon une étude de l'INSEE *(le Monde* du 26 mars), l'âge moyen des biens d'équipement dans l'industrie manufacturière (biens intermédiaires, biens d'équipement et construction automobile, biens de consommation courante) reste à peu près stable, fluctuant de 5,2 ans en 1972 à 5,9 ans en 1984. Cependant, les biens intermédiaires et les biens de consommation voient leur âge moyen progresser régulièrement.

SOCIAL

2,2 % d'augmentation des salaires en 1988 à la SNCF

Au cours de la dernière séance de négociations salariales à la SNCF, lundi 28 mars, la direction a un peu amélioré ses propositions : les salaires seront augmentés de 2,2 % en 1988 (0,3 % déjà au 1ᵉʳ janvier, 1 % au 1ᵉʳ avril et 0,9 % au 1ᵉʳ octobre). Un rendez-vous est prévu entre les signataires au dernier trimestre 1988 « *à la lumière des résultats de l'entreprise et de l'économie du pays* », notamment de l'inflation.

La direction a, d'autre part, décidé de porter la part fixe du supplément familial de traitement au même niveau que dans la fonction publique : de 40 F à 70 F par mois pour deux enfants, de 60 F à 100 F pour trois et de 20 F à 30 F par enfant supplémentaire. Elle va aussi intégrer dans le traitement un point de l'indemnité de résidence (0,5 au 1ᵉʳ avril, 0,5 au 1ᵉʳ octobre). Globalement, selon la direction, la masse salariale progressera de 3,3 % en 1988 : 1,35 % par suite des augmentations générales, 1,3 % de GVT, 0,3 % par effet report des augmentations intervenues en 1987, 0,2 % d'indemnités et allocations diverses, 0,13 % de mesures catégorielles).

Les syndicats ont critiqué les augmentations inférieures à la hausse des prix prévue (2,5 %). Les principaux, CGT, CFDT et FCAAC (agents de conduite autonomes), ont annoncé qu'ils ne signeraient pas. La CGC a demandé la poursuite des négociations après l'élection présidentielle. FO jugeant les propositions « *négatives* », la CFTC et la FMC (cadres autonomes) vont consulter leurs sections.

● **L'emploi des handicapés.** – Une circulaire d'application de la loi sur l'emploi des handicapés a été publiée au *Journal officiel* de dimanche 27 mars. La proportion de handicapés employés dans les entreprises de plus de vingt salariés doit être de 3 % en 1988, 4 % en 1989, 5 % en 1990 et 6 % en 1991.

Dans une lettre aux candidats

7000 cadres supérieurs des P et T réclament une modification des statuts de France-Télécom

Les 7 000 cadres supérieurs de France-Télécom (nouveau nom de la Direction générale des télécommunications) ont officiellement demandé une modification des statuts de leur entreprise et de son personnel dans une lettre adressée aux différents candidats à la présidence de la République. Ils réclament également que les missions de service public incombant à France-Télécom soit « *clairement définies* » et que « *les conditions d'une concurrence équilibrée, pour les services non soumis à réglementation, soient édictées dans le cadre de directives européennes* ».

C'est la première fois que l'ensemble des associations des cadres supérieurs de France-Télécom signent un document commun. Cette démarche est une illustration de la fracture qui existe au sein de cette administration entre, d'une part, le personnel au bas de l'échelle – qui veut garder les choses en l'état – et, d'autre part, les cadres souhaitant le changement. Un problème dont la prochaine équipe au pouvoir ne pourra pas faire l'économie. Car, comme le remarque fort justement l'actuel ministre des P et T, dans un Livre blanc rendu public le lundi 28 mars, « *la DGT est au centre du débat* ».

« *Avec un chiffre d'affaires de 95 milliards de francs, cette administration serait, si elle était dotée d'un statut différent, l'une des cinquante plus grosses entreprises mondiales, et l'une des dix premières françaises* », remarque M. Gérard Longuet, qui résume ses deux ans d'action au ministère et trace les grandes lignes pour l'avenir. Pour lui, France-Télécom doit devenir « *une entreprise nationale des télécommunications* ».

« *Il reste encore du chemin à parcourir sur la voie du consensus. Mais les obstacles ne doivent pas masquer l'objectif* », note-t-il. « *Certains voient dans l'ouverture à la concurrence un abandon du service public, une menace intolérable pour France-Télécom. La réalité se révèle tout autre : à n'en pas douter, notre exploitant public aura un avenir à la mesure de ses compétences. Il faut simplement lui donner les armes qui sont celles de ses concurrents* », conclut le ministre qui persiste et signe dans ses convictions libérales.

F. V.

La SNCF dépose le rôle d'équipage de trois car-ferries

Aucune amélioration du trafic n'étant apparue pendant la journée du lundi 28 mars dans le conflit entre l'armement naval SNCF et les marins des car-ferries, la direction de la société nationale a décidé de déposer les rôles d'équipage de trois navires.

A la Fédération CGT des marins, on évoque, pour sortir de l'impasse actuelle, l'hypothèse d'une réunion de la commission régionale de conciliation qui serait présidée par un administrateur des affaires maritimes dépendant du secrétariat d'État à la mer.

[Le dépôt du rôle d'équipage auprès des autorités dépendant du secrétariat d'État à la mer est une mesure administrative qui permet à l'armateur de déclarer son navire « désarmé ». Il n'est donc plus en état d'être exploité et n'a plus besoin des personnels prévus à cet effet par les règlements. Les tâches d'entretien et de sécurité à bord des navires pourront être exécutées par d'autres marins que ceux qui les occupent. *Mais le dépôt du rôle d'équipage, évidemment,* ne rompt pas le contrat de travail avec les grévistes.]

● **Fin de la grève chez Land Rover en Grande-Bretagne.** – Les six mille ouvriers de l'usine Land Rover de Solihull, près de Birmingham, ont repris le travail, le lundi 28 mars, après cinq semaines de grève.

A RVI-Limoges

Un délégué CGT réintégré par les prud'hommes

LIMOGES
de notre correspondant

A l'usine RVI de Limoges, un conflit datant d'un an a pris fin la semaine dernière. Licencié au printemps 1987, M. Robert Merlin, quarante-cinq ans, P 2 outilleur et délégué CGT, a *repris son travail* le lundi 21 mars : le conseil des prud'hommes avait décidé le jeudi 17 mars non sa réintégration, mais le refus de l'autorisation de licencier, ce qui signifie que son contrat de travail n'a pas été interrompu.

OPA et opinions

Les habitants du monde entier ont des téléviseurs et des automobiles japonaises, des chemises faites à Singapour ou à l'île Maurice, portent des chaussures italiennes et des montres Swatch suisses. La plupart des firmes, grandes et moyennes, ont pris la mesure de cette mondialisation des marchés et des efforts qu'il leur faut faire pour y répondre : investir hors des frontières, acheter ailleurs des entreprises complémentaires ou des parts de marché, *s'internationaliser.* Si BSN se contentait de vendre des yaourts et des eaux minérales aux Français, Saint-Gobain du verre dans *le seul Hexagone, l'avenir de ces deux groupes serait bien sombre.*

Cette évolution, prise en compte par les stratégies des entreprises – ce qui explique pour partie la multiplication des rachats et des fusions sur la planète, – *reste très mal acceptée* par les opinions publiques, qu'elles soient française ou américaine. Deux sondages, l'un de *l'Expansion* (1), l'autre de la firme Smick-Medley, sur l'attitude à l'égard des investissements étrangers, viennent le confirmer.

A la question : *« D'une manière générale, estimez-vous que l'achat de grandes entreprises françaises par des capitaux étrangers est une bonne chose ? »,* 78 % des Français répondent par la négative *(même si, sans crainte de contradictions, ils sont* 48 % à être favorables à l'achat par des Français d'entreprises étrangères). Air France est la société dont la prise de contrôle par des *étrangers apparaît le plus insupportable* (du fait du nom ?), *et le Monde,* « journal devenu une institution tricolore », vient très près dernière (72 % par l'ensemble des personnes interrogées, 79 % par les porteurs de valeurs mobilières).

Plus approfondi, le questionnaire américain ne permet pas une réponse aussi lapidaire. Mais *l'inquiétude est bien présente :* 80 % *des personnes interrogées* craignent une crise financière du fait du retrait possible des dépôts étrangers des banques américaines, 75 % pensent que ces *investisseurs* accroissent *l'influence des étrangers sur le* gouvernement des Etats-Unis *et* 74 % craignent une perte de contrôle de l'Amérique sur son économie. Ils sont, de ce fait, 78 % *à être favorables à une loi* qui limiterait *l'extension des* investissements *étrangers dans* l'industrie et l'immobilier.

Les pays qui font le *moins peur* changent, bien sûr, d'un continent à l'autre. En France, les moins mal venus sont les Allemands (55 % contre 29 % pour), les Belges (56-26), les Suisses, les Espagnols, les Suédois et les Italiens. *Un faible réconfort pour l'Europe de 1992, mais les* Anglais viennent derrière les Américains et juste devant les Japonais. Les Britanniques, en revanche, apparaissent aux Américains comme leurs partenaires en affaires *« les plus loyaux »* (35 %) devant les Japonais (27 %) et les Allemands, ce qui n'empêche pas les personnes interrogées de penser que les investisseurs nippons sont ceux qui traitent le mieux leurs ouvriers (43 %) et qui font les meilleurs produits (60 %).

Reste à savoir si l'opinion *publique est à même de ralentir,* par son opposition, le *formidable* reclassement industriel qui se produit dans le monde. L'avenir le dira, mais les élites; elles, poussent au mouvement. Tous les patrons *interrogés par l'Expansion* prônent *« la logique de l'internationalisation de l'économie avec toutes ses conséquences »,* particulièrement dans l'optique du marché unique. Et les officiels *sondés par Smick-Medley,* parallèlement à l'opinion *publique,* ne sont plus que 13 % à *vouloir* limiter le développement des investissements étrangers. Sauront-ils, les uns et les autres, convaincre *leurs concitoyens ?*

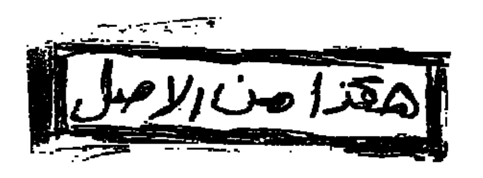
BRUNO DETHOMAS.

(1) *L'Expansion* du 18 mars.

Partout dans le monde, on peut constater que 25% du ruban informatique est fabriqué à partir de matériaux I.C.I.



Les produits I.C.I. sont fabriqués dans 40 pays et vendus dans plus de 150.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

legrand

LEGRAND : + 40 %

Le Conseil s'est réuni le 25 mars 1988 sous la présidence de M. François Grappotte pour arrêter *les comptes de l'exercice 1987.*

Comptes consolidés (en millions de francs)

	1987	1986	%
Chiffre d'affaires	4 936	4 557	+ 8,3 %
Bénéfice net (part du groupe)	457,8	327,8	+ 40 %
% du chiffre d'affaires	9,3 %	7,2 %	–
MBA	743,4	600,5	+ 24 %
% du chiffre d'affaires	15 %	13 %	

En fonction de ces résultats satisfaisants, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée générale, convoquée le 13 juin 1988 à Limoges, de majorer le dividende de 12 %, soit 38,00 francs par action ordinaire et 60,80 francs par action privilégiée. Compte tenu du versement d'un acompte intervenu le 1er février, le solde, soit 21,00 francs par action ordinaire et 33,60 francs par action privilégiée, sera mis en paiement à compter du 1er juillet 1988.

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS ET FONDS FRANÇAIS D'INVESTISSEMENT ASFFI

L'ASFFI a réalisé une étude sur le comportement des SICAV sur le marché des actions françaises au cours des *mois d'octobre et novembre* 1987, c'est-à-dire peu avant, pendant et après la turbulence boursière au cours de laquelle l'indice CAC des actions françaises a baissé rapidement de 33,6 %.

A partir d'un échantillon représentatif de 17 SICAV, choisies en dehors des SICAV court terme et parmi les plus impliquées sur le marché des actions françaises, il a été possible de procéder aux constatations suivantes.

Le montant des souscriptions d'actions de SICAV *n'a été inférieur* à celui des rachats qu'épisodiquement et pour des sommes faibles au regard de leurs actifs, en particulier de leurs investissements en titres du marché monétaire ou d'OPCVM de court terme. Sur les deux mois retenus, les souscriptions ont été supérieures de 8,8 % aux *rachats, lesquels n'ont représenté que* 1,4 % du niveau moyen de l'actif des SICAV.

Globalement, les SICAV ne se sont jamais trouvées dans la nécessité de vendre des titres pour faire face à des demandes de rachat. *En fait,* elles ont été le plus souvent en position acheteur sur le marché des actions françaises, notamment lors des décrochements brutaux en cours.

Il a été par ailleurs possible de définir une performance moyenne du groupe *Monory-CEA (qui représentait près de* 75 % des catégories retenues) et de la comparer à l'évolution de l'indice CAC *des actions françaises. Pour la période* du 1er octobre au 12 novembre (chute brutale et générale du marché), les per*formances individuelles de ces* SICAV sont assez groupées autour d'une moyenne de - 21,15 %, alors que l'indice a *baissé de 30,2 %.*

On peut conclure que les actionnaires de SICAV ont, au cours de la période troublée étudiée :

– d'une part, *conservé leur confiance* et même leur intérêt pour cette forme de placement, contribuant par là même à la stabilisation du marché ;

– d'autre part, *protégé dans l'ensemble* la valeur de leur avoir plus efficacement que les porteurs directs d'actions.



Réuni le 24 mars 1988 sous la présidence de monsieur Daniel Deguen, le conseil d'administration a arrêté *les comptes au 31 décembre* 1987 et *examiné la situation* et les conditions des développements futurs de la Banque.

Par suite des effets conjugués des remboursements anticipés qui liment les encours et l'effort sans précédent de la BHE pour la modernisation de son organisation et la rénovation de ses activités, les résultats 1987 consolidés du groupe BHE apparaissent à l'équilibre (bénéfice : 0,4 million de francs) et donc en retrait de 30,7 millions de francs par rapport à 1986.

Pour 1988 et 1989, la décision a été prise de poursuivre et même d'accentuer l'effort indispensable.

En vue d'accompagner cet effort, de soutenir la production et d'accélérer le retour à des conditions satisfaisantes de rentabilité et de rémunération du capital, la BHE et son principal actionnaire, la MAAF, ont décidé de renforcer les assises financières de la banque.

Ces décisions portent sur des cessions d'actifs de caractère immobilier permettant *de dégager d'importantes plus-values latentes et sur l'émission* d'obligations convertibles.

Au total, ces mesures mettront à la disposition de la banque, dès 1988, des ressources supplémentaires *pour un montant de l'ordre de 450 à 500 millions de francs.*

Le tableau ci-après fournit les principaux chiffres relatifs aux exercices 1986 et 1987.

(en millions de francs)	Groupe BHE		Société BHE	
	1986	1987	1986	1987
Produit net bancaire	515,6	496,8	398,6	409,4
Résultat d'exploitation	41,9	11,4	36,8	10,5
Résultat *exceptionnel*	6,2	(10,5)	19,9	(3,7)
Provisions libres taxées	(17,0)	(0,5)	(20,0)	(3,0)
Résultat net	31,1	0,4	36,7	3,8

Valeo

1987 a été une année record pour Valeo, qui, pour la première fois depuis 4 ans, réalise un bénéfice. Son montant de 440 millions de *francs est le plus élevé historiquement.*

L'ensemble des comptes de résultats et le bilan témoignent de l'ampleur du redressement opéré par Valeo au cours de l'exercice 1987.

Prenant acte de ces résultats, le conseil d'administration de Valeo, qui a arrêté les comptes, propose la reprise du versement d'un dividende après une interruption de trois ans.

I. *Résultats consolidés 1987.*

(En millions de francs)	1986	1987	Variation
Chiffre d'affaires	*12 150*	12 372	–
Résultat courant	505	969	+ 92 %
Résultat net	(388)	440	–
(% du CA)	(3,2 %)	3,5 %	–
Résultat net part du groupe	(308)	360	–
Actif net	2 571	3 522	+ 37 %
Investissements	596	816	+ 37 %
Effectifs	27 500	25 100	– 9 %

Evolution du périmètre de consolidation, recentrage sur l'automobile

Le périmètre de consolidation a fortement évolué en 1987. Il traduit la politique de recentrage et de redéploiement menée par Valeo afin de se développer dans son métier, l'automobile, et d'y concentrer toutes ses ressources et son savoir-faire.

Sont sorties du périmètre :

– les activités bâtiment (Isba), fonderie (Sam) et équipements industriels (Seud) : 130 millions de francs de chiffre d'affaires,

– les activités sidérurgie et ressorts (Allevard) : 870 millions de francs de chiffre d'affaires,

– *les activités ponts et transmissions (Soma) : 500 millions de francs de chiffre* d'affaires.

Sont entrées dans le périmètre les activités thermiques Chausson, prises en compte pour 8 mois, soit un chiffre d'affaires de 1 120 millions de francs.

Enfin, le chiffre d'affaires de 2 400 millions de francs et les résultats du groupe Neiman, acquis en décembre dernier, ne sont pas intégrés.

Progression du chiffre d'affaires automobile

Le chiffre d'affaires consolidé de 12 372 millions de francs en 1987 traduit par rapport à 1986, dans l'activité automobile, une progression de 11 % des ventes aux constructeurs et de 3 % des ventes de pièces détachées de rechange et de remplacement. Avec Neiman, le chiffre d'affaires consolidé 1987 aurait été de 14 800 millions de francs.

Doublement du résultat courant

Pour la deuxième année consécutive, le résultat courant double. Il atteint 8 % du chiffre d'affaires, notamment à la suite de la cession de filiales à faible rentabilité et du redressement des résultats du secteur des équipements électriques.

Résultat net : 440 millions de francs, 3,5 % du chiffre d'affaires

L'objectif de résultat de 2 % en 1987 est largement dépassé et un écart positif de 828 millions de francs a été obtenu par rapport à la perte de 388 *millions de francs de 1986.*

Renforcement du bilan

L'augmentation des capitaux propres a été de 1 milliard de francs et le ratio d'endettement sur actif net devient inférieur à 0,60 contre 0,90 en 1986.

Croissance de l'investissement et de la productivité

La croissance des ventes automobiles et les gains de productivité, soutenus par une augmentation de 37 % des investissements, ont fait passer le chiffre d'affaires annuel par personne de 440 KF en 1986 à 500 KF en 1987, soit + 14 %.

II. Valeo SA.

Le résultat net 1987 de la société mère s'élève à 42 millions de francs contre une perte de 377 millions de francs en 1986.

Dividende

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires un dividende de 6 francs par action, avoir fiscal compris.

III. Perspective 1988

Le renforcement des positions commerciales et industrielles et l'assainissement de la situation financière de Valeo devraient favoriser, en 1988, l'amélioration des résultats et permettre de saisir des opportunités de croissance.



SOCIÉTÉ EUROPEENNE DE PROPULSION

Le conseil d'administration de la Société européenne de propulsion s'est réuni le 22 mars 1988 et a arrêté les comptes sociaux de *l'exercice 1987 qui seront* soumis le 21 juin 1988 à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires.

Il ressort de ces comptes :

– Un chiffre d'affaires de 3 020 millions de francs, en progression de *15 % sur* celui de 1986 et réparti comme suit : propulsion à liquides et espace, 57 %; propulsion à poudre et composites, 39 %; traitement d'images, 4 %.

– Des résultats qui se comparent comme suit à ceux de *1986* après *reclassement* de ces *derniers pour prise* en charge de l'intéressement au niveau des frais de personnel :

– un résultat d'exploitation de 140 millions de francs pour *125 millions* de francs en 1986, après 139 millions de francs de dotations aux amortissements et provisions (131 millions de francs en 1986) ;

– un résultat courant de 109 millions de francs pour 100 millions de francs en 1986;

– un bénéfice net social de 48 millions de francs pour 37 millions de francs en 1986, en progression de 29 %.

Les comptes consolidés du groupe, qui se traduisent par un chiffre d'affaires de 3 150 millions de francs, en progression de 17 % sur celui de 1986, ont également été présentés au conseil d'administration.

Le résultat consolidé ressort, pour la part du groupe, à 49,6 millions de francs pour 28,3 millions de francs en 1986, en progression de 75 %.

Il sera proposé à l'assemblée générale un *dividende de 23 F par action* (*20 F en* 1986) qui, augmenté de l'avoir fiscal de 11,50 F, représentera un revenu de 34,50 F par action et une distribution de 14,7 millions de francs.

Le conseil d'administration a également décidé de convoquer les actionnaires en assemblée générale extraordinaire avec à l'ordre du jour : la division par quatre de la valeur nominale des actions, l'autorisation donnée au conseil d'augmenter le capital *par voie d'incorporation de réserves et de distribuer aux actionnaires les actions gra*tuites correspondantes, la possibilité de distribution de dividendes en actions.

GROUPE FININDUS

Les Conseils d'administration de la Banque Finindus et de la Banque Gallière, *réunis le 21-3-1988, ont approuvé* les comptes de l'exercice 1987.

Pour l'ensemble des deux banques, *l'activité peut se résumer ainsi :*

Les dépôts de la clientèle sont de 2 364 millions de francs, en progression *de 32 % par rapport au 31-12-1986. Les* crédits distribués s'élèvent à 1 442 millions de francs, en progression de 58 %. *La fortune gérée est de 1 970 millions* de francs.

Une première approche du résultat consolidé du groupe Finindus et de ses filiales, parmi lesquelles figurent, outre la banque Gallière, l'Union parisienne de gestion, Unifina établissement financier, SFC Crédifrance Factor, Letco et Locaplus, fait apparaître un bénéfice net de l'ordre de 16 500 000 francs dont *plus de 13 000 000 F pour la quote-part* du groupe hors intérêts minoritaires (plus 30 % par rapport à l'exercice 1986).




Les comptes de la Société Dumez S.A. pour l'exercice 1987 font ressortir un bénéfice net de 208 millions de francs (*205 millions en 1986*).

Le projet de répartition du résultat qui sera soumis à l'Assemblée générale du 29 juin 1988 prévoit le versement *d'un dividende net* de 14 francs par action nouvelle de 50 francs nominal à comparer aux 26 francs versés au titre *de l'exercice 1986 par action ancienne* de 100 francs de valeur nominale marquant ainsi une progression de la distri*bution de près de 8 %.*

DARTY

Chiffre d'affaires de l'exercice 1987/1988

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé de l'exercice 1987/1988 s'est élevé à F 6 441 916 000 contre *F 5 612 543 000 pour l'exercice précé*dent et à périmètre de consolidation identique, soit une progression de 14,8 %.

Conformément à ce qui avait été annoncé lors de la dernière assemblée générale du 15 janvier 1988, la progres*sion du résultat net consolidé sera supé*rieure à 25 %.

COMPAGNIE METALLURGIQUE ET MINIÈRE

Le conseil d'administration, réuni le *22 mars sous la présidence de* M. Roland Haas, a examiné les comptes de l'exercice 1987 et mis au point le rapport *qui sera présenté* à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le chiffre d'affaires de la société mère *(CMM) s'élève à 114 MF* contre 118 MF l'année précédente. Le chiffre d'affaires consolidé est de 128 MF contre *138 MF en 1986.*

Après provisions et impôts, et notamment 4,3 MF d'amortissements, le résultat net de CMM est un bénéfice de 305 322 F contre une *perte* de 4,5 MF l'année précédente. Le bénéfice consolidé (part du groupe) ressort à 202 418 F contre une *perte* de 4,6 MF en 1986.

Le conseil proposera à l'assemblée générale la mise en distribution d'un dividende de 5 F par action donnant droit à un avoir fiscal de 2,50 F, soit un revenu global de 7,50 F, identique à celui de l'exercice précédent.

Le conseil a pris acte du fait que l'exercice qui vient de s'écouler doit être considéré comme une année de transition, au cours de laquelle le secteur tôlerie fine pour l'électronique a continué à *se développer en dégageant d'excellents* résultats, mais où la réduction de certaines autres activités et le transfert à *Saint-Quentin-en-Yvelines* des bureaux du siège ont entraîné, et entraîneront encore en 1988, des charges exceptionnelles. *Les mesures prises et celles* en cours ainsi que l'évolution de la conjoncture laissent cependant prévoir le retour à *une rentabilité satisfaisante.*

IMMINVEST

Siège social : 27, rue Laffitte 75009 Paris

Le conseil d'administration réuni le 16 mars 1988 sous la *présidence* de M. Jacques Ruscon a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

Les recettes locatives se sont élevées à 26,65 MF contre 23,56 MF l'année précédente, les loyers d'habitation ayant augmenté de 5,1 %, la progression des loyers commerciaux étant due principalement aux bureaux de Levallois loués en *décembre 1986.*

En vue du rapprochement en cours d'étude avec la Compagnie lyonnaise immobilière et Simmor, une politique coordonnée d'amortissement et de provisions a, dès cette année, été mise en œuvre par les trois sociétés, et s'est tra*duite par une incidence positive* de l'ordre de 1,25 MF sur les résultats de l'exercice d'Imminvest. Un prochain conseil d'administration aura, courant avril, à approuver le projet de fusion.

Dans ces conditions, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 24,15 MF comprenant 6,17 MF de *plus-value exceptionnelle* provenant de la vente de bureaux effectuée dans le cadre de la politique d'arbitrage.

Le *résultat courant avant impôts* s'élève à 17 MF contre 14,54 MF en 1986.

L'assemblée générale ordinaire, convoquée *en même temps* que l'assemblée générale extraordinaire statuant sur la fusion, se verra proposer la distribution d'un dividende de *16,50 F.*

Économie

ÉTRANGER

Nouvelle phase des négociations salariales

L'« offensive » syndicale du printemps en Corée du Sud risque de prendre un caractère assez rude

L'une des conséquences de la libéralisation actuelle en Corée du Sud et du mouvement de revendication ouvrière de l'été dernier a été une refonte de la législation du travail. Les nouvelles lois qui visent à assurer une meilleure protection des ouvriers, assouplissent les conditions de création des syndicats et garantissent un salaire minimum, entreront en vigueur le 1er avril, au moment où commencera la traditionnelle *« offensive de printemps »* au cours de laquelle, comme au Japon, est déterminée l'augmentation annuelle des salaires.

SEOUL
de notre envoyé spécial

Tenant autrefois plus du rituel que de la revendication, étant donné le contrôle exercé par les entreprises sur les *syndicats,* l'*« offensive »* de ce printemps sera à la fois un test de l'étendue des libertés accordées au monde ouvrier et de l'attitude du gouvernement de M. Roh Tae Woo à l'égard de celui-ci.

Sur le papier, la nouvelle législation du travail introduit des changements importants pour un pays, où, *jusqu'à présent,* la notion de droits des ouvriers était pratiquement inexistante. Pour la première fois, un salaire minimum (de l'ordre de 120000 wons, soit environ 1000 F) est garanti. Cette nouvelle mesure concernera quelque cent mille personnes. Le principe des quarante-huit heures de travail hebdomadaires est en outre reconnu et les heures supplémentaires, limitées à douze, doivent être payées *1,5* fois plus cher.

Contenir les conflits

En ce qui concerne l'organisation des ouvriers, il n'est plus nécessaire de réunir comme par le passé 20 % des employés pour créer un syndicat, mais la loi interdit la création d'un syndicat dans une entreprise où il en existe déjà un. Le *principe* du syndicat d'entreprise, auquel tout employé est obligé d'appartenir, a été supprimé. La période de médiation, *sorte de préavis avant qu'une* grève ne soit déclenchée, a été ramenée de vingt à dix jours.

« Ces dispositions constituent un progrès plus formel que substantiel », estime le professeur Park Young Ki, directeur de l'Institut du travail et de la gestion à l'université Sogang, qui a représenté à plusieurs *reprises son pays auprès* du Bureau international du travail à Genève en tant qu'observateur, car la Corée du Sud ne fait pas partie de cette organisation. *« Le principe qui prévalait auparavant demeure : pour les auteurs des nouvelles lois, il n'y a pas de divergence d'intérêts entre l'employeur et ses ouvriers »,* nous dit-il. *« Les nouvelles dispositions légales visent à éviter et à contenir les conflits du travail mais non à promouvoir la justice sociale,* poursuit-il. *En d'autres termes, les conflits qui s'annoncent pour ce printemps vont fatalement se situer hors du contexte légal si le mouvement de revendication est important. Déjà, on a vu bourgeonner des revendications illégales : sit-in ou grève sans respecter la période de médiation, etc. »*

Au sujet de la formation des syndicats, M. Park précise que l'interdiction de créer un second syndicat dans une entreprise où il y en a déjà un revient à *maintenir,* quand ils existent, les syndicats dominés par la direction. La création d'un autre syndicat, libre, avait été l'une des revendications des *ouvriers* des grands groupes, comme Hyundai.

Tension et radicalisation

Dans un tel contexte, souligne M. Park, l'« offensive de printemps » risque de prendre un caractère assez rude : *« La leçon que les ouvriers ont retiré de leur lutte de cet été est que la grève est leur seule arme et je ne pense pas qu'ils soient prêts par exemple à respecter les périodes de préavis. »*

Depuis juin dernier se sont créés *quelque mille quatre cents nouveaux* syndicats (soit au total 4000) réunissant 1,5 million de membres. Facteurs de tension et de radicalisation, les anciens *leaders syndicaux se sen*tant en perte de vitesse ont tendance à suivre les plus radicaux dans la surenchère des revendications. C'est *ainsi que la Fédération des syndicats* coréens demande des augmentations de salaires de 12 % estimant que le salaire minimum mensuel pour une *employé célibataire doit s'élever à* 222000 wons.

L'année dernière, selon le ministère du travail, les augmentations de salaires avaient été de l'ordre de *17 %* en moyenne *: si* ces demandes étaient acceptées, entre septembre 1987 et avril 1988, les salaires devraient augmenter de 39 %... Ce qui semble peu probable : la Fédération des employeurs proposant des augmentations de 7 % au maximum. Du côté syndical, on fait valoir que M. Roh Tae Woo a promis qu'avant la fin de son mandat le revenu des Coréens aurait doublé et que le gouvernement doit tenir une politique conforme à ses promesses.

PHILIPPE PONS.

REPÈRES

Chômeurs indemnisés

Légère baisse en février

Le nombre de chômeurs indemnisés, passant de 2 333 700 fin janvier à 2 326 390 fin février, a diminué de 0,8 % en données corrigées *des variations saisonnières, selon un* communiqué de l'UNEDIC. En un an, la baisse est de 1,4 %. 1 376 900 personnes sont indemnisées par le *régime* d'assurance-chômage (recevant l'allocation de base ou celle de fin de droits), 289 700 *reçoivent l'allocation* de solidarité spécifique, et 190 400 l'allocation d'insertion, payées par *l'Etat.* En outre 431 050 personnes ont perçu une préretraite et 6 600 une allocation de conversion.

Dette

Conversion de créances brésiliennes en actions

Après s'être longtemps montrés *réticents à l'égard* des conversions de dettes en prises de participation déjà utilisées par le Chili et le Mexique, le gouvernement brésilien vient de *sauter le pas. Pour la première* fois, le mardi 29 mars, une adjudication a été lancée à la Bourse de Rio-de-Janeiro, permettant aux créanciers d'échanger une part de leur *portefeuille de dette brésilienne en* monnaie locale moyennant une décote. La banque centrale attend avec une certaine inquiétude le ver*dict du marché et la décote* qui sera finalement offerte.

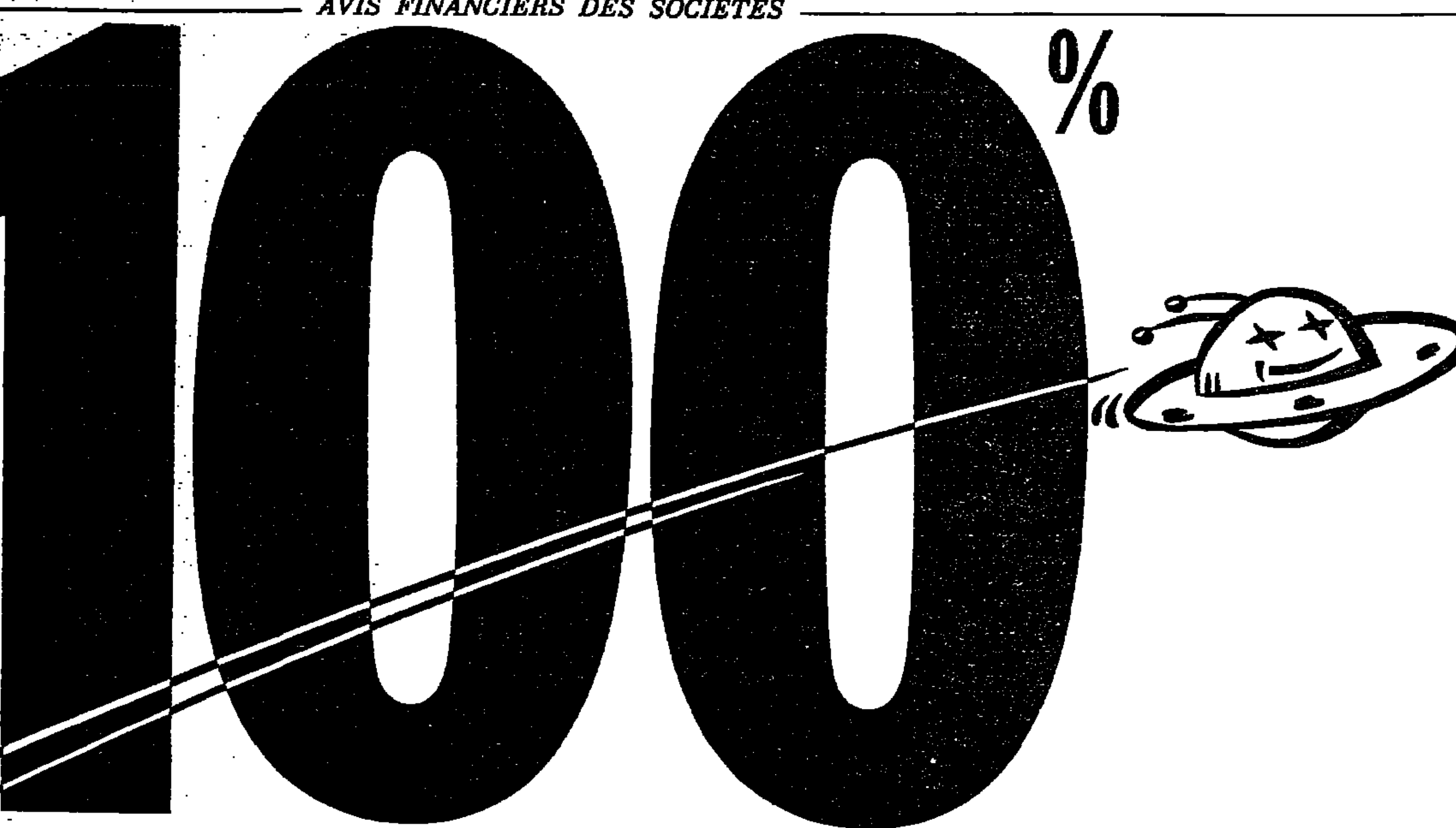
L'institut d'émission aura six mois pour approuver les opérations proposées, dégager les cruzados correspondant, et *permettre ainsi* l'acquisition d'une part de capital dans une entreprise brésilienne ou un placement *dans* un fonds spécial de conversion de dette. Dix-*neuf* fonds ont déjà été créés pour acheter des actions dans des entreprises cotées à la *Bourse.*

Des adjudications de ce *type sont* prévues chaque mois, en alternance à la Bourse de Rio-de-Janeiro et de Sao-*Paulo.* La première devrait, selon la Banque centrale, *permettre* de convertir 150 millions de dollars de dettes brésiliennes. Pour l'ensemble de 1988, un *total de 8 milliards* est avancé, les observateurs penchant plutôt pour une enveloppe limitée à 2 *milliards.* Un changement d'attitude du gouvernement de *Brasilia* ne représentant qu'une réponse très partielle à l'endettement global extérieur *du* pays, qui est de 112 milliards de dollars.

Production industrielle

Forte progression au Japon

La production industrielle du Japon a progressé de 2,3 % en février, après correction des variations saisonnières. En un an (février 1988 *comparé* à février 1987) la hausse a été de 12,5 %.



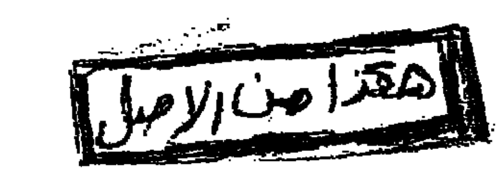
FRAMATOME UNE SOLUTION A 100 % CLAIRE POUR 100 % DES ACTIONNAIRES DE LA TELEMECANIQUE

Aujourd'hui, Framatome propose la seule solution qui respecte à 100% l'égalité des Actionnaires de la Telemecanique.

En s'engageant à racheter 100% des Actions qui seront présentées à l'offre au prix de 4 500 F, Framatome prend un engagement qui témoigne de sa détermination et surtout de sa volonté d'apporter toute la sécurité nécessaire à ceux qui ont fait confiance à la Telemecanique.



Une note d'information présentée conjointement par Framatome et Télémécanique Electrique (visa COB n° 8863 en date du 26/02/88) est disponible sans frais au siège des deux sociétés.
· Dans le cadre de cette dernière surenchère, si le nombre des titres présentés est inférieur à 810.000, Framatome se réserve la faculté de se porter acquereur de tout ou partie des titres présentés ou de renoncer à son offre.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Marchés financiers

NEW-YORK, 28 mars =

Stabilisation

La Bourse de New-York a réussi à se stabiliser lundi après avoir vécu à la fin de la semaine dernière ses plus mauvais moments depuis le début de l'année. L'indice Dow Jones, qui avait perdu près de 5 % en deux jours, et 19 points en début de séance, a, en définitive, gagné 0,82 % à 1 979,77, dans un marché modérément actif. En clôture, on dénombrait, néanmoins, deux fois plus de baisses que de hausses : 1 103 contre 437 pour 418 cours inchangés. Cette stabilisation a quelque peu rassuré les milieux financiers car elle écarte pour l'instant, l'ombre d'un « lundi noir », comme celui du 19 octobre dernier. Ce jour-là, le baromètre de Wall Street avait abandonné 508 points. Selon divers analystes, le mouvement de vente s'est ralenti, et quelques achats en fin de matinée d'actions tombées à des niveaux intéressants ont permis un redressement de la cote. La plupart des analystes restent toutefois très prudents dans leurs pronostics. « *Le marché est encore sur la corde raide* », estime M. Hugh Johnson, vice-président de la First Albany. Les boursiers soulignent, en effet, que les causes à l'origine de la brutale rechute du marché jeudi et vendredi sont plus que jamais d'actualité : crainte d'une surchauffe aux Etats-Unis avec risque de relance de l'inflation et de remontée des taux d'intérêt, et reprise de la chute du dollar après une accalmie de plus de deux mois.

VALEURS	Cours du 25 mars	Cours du 28 mars
Alcoa	42 1/4	42 1/4
Allegis (ex-UAL)	81 3/4	81 1/2
A.T.T.	27	26 3/4
Boeing	47	46 3/4
Chase Manhattan Bank	25	24 3/4
Du Pont de Nemours	80 1/2	80 3/8
Eastman Kodak	40 3/8	40 5/8
Exxon	41 5/8	42 5/8
Ford	42	42 1/4
General Electric	40 1/2	41
General Motors	69 1/4	69 1/2
Goodyear	61 3/4	62 3/8
I.B.M.	107	108
I.T.T.	44 3/4	44 1/2
Mobil Oil	43 5/8	43 1/2
Pfizer	56	54 7/8
Schlumberger	34 1/2	34
Texaco	45 1/4	44 7/8
Union Carbide	23 1/2	22 7/8
U.S.X.	29 3/4	29 3/4
Westinghouse	48 3/4	49 1/4
Xerox Corp.	54 5/8	53 3/4

PARIS, 28 mars ↓

Lundi gris

Le vent de la baisse s'est levé en début de semaine à la Bourse de Paris. Dès le *matin*, la tendance s'alourdissait sensiblement, et, à 11 heures, l'indicateur instantané donnait la note de la journée (– 3,2 %). A la clôture de la séance *principale*, l'écart n'avait guère bougé. En revanche, la liste des victimes de ce lundi gris était impressionnante. A de très rares exceptions près, toutes les valeurs inscrites à la cote du RM (règlement mensuel) ont été éprouvées, à commencer par les vedettes (Peugeot, CSF, Michelin, Lafarge, Midi, Paribas, CGE, L'Air liquide, Club Méditerranée, Carrefour, BSN et les autres).

Comme toutes les autres places, Paris a réagi aux deux secousses qui, à la fin de la semaine passée, avaient contraint Wall Street à se réfugier dans une prudente retraite.

Selon les professionnels, les investisseurs commencent déjà à tirer une croix sur 1988. « Rien ne sera fait cette année aux Etats-Unis à cause des élections présidentielles pour réduire les énormes déficits du budget et du commerce », assurait un spécialiste. Et d'ajouter : « Pour financer son déficit budgétaire, l'Amérique va devoir relever ses taux. » Les marchés anticiperaient donc une tension sur le loyer de l'argent, mais aussi des mesures probablement plus draconiennes en 1989 outre-Atlantique.

En attendant, rue Vivienne, le manque d'affaires a été le premier facteur de la baisse. En cette période de vacances pascales, nombre d'investisseurs ont déserté la place. Leurs remplaçants restent le plus souvent l'arme au pied. Les dégagements opérés çà et là, en prévision des règlements de fin de mois, jeudi prochain, suffisent à faire basculer les cours. Au premier étage, royaume des obligations, le *sentiment, contrairement* à celui recueilli sur le parquet, était assez bon. « Nos clients sont plutôt acheteurs un peu en baisse », nous disait un *spécialiste. Les cours ont été* généralement soutenus. Allez comprendre !

LONDRES, 25 mars ↓

Nouveau repli

Encore sous le choc de la publication des chiffres du commerce extérieur britannique, en forte dégradation, la Bourse de Londres a encore cédé du terrain lundi dans un marché animé.

La chute de Wall Street à la fin de la semaine dernière n'a fait qu'accentuer le pessimisme des milieux d'affaires qui n'ont pratiquement pas tenu compte des bons résultats annoncés par les sociétés.

L'indice *Financial Times* perdait 14 points à 1394,4 et l'*indice Footsie* des industrielles terminait à 1 746,5, contre 1 767,9 vendredi dernier.

Persuadés que la City est capable « *du pire comme du meilleur* » dans les prochaines semaines, les opérateurs ont également fait l'impasse sur le rapport mensuel du syndicat patronal britannique qui prévoit un creusement, en 1988, du déficit des paiements courants, à 5,3 milliards de livres sterling, contre 1,7 milliard en 1987, mais aussi un maintien du volume des exportations.

Les principales valeurs exportatrices ont enregistré des pertes importantes, notamment Glaxo, ICI, Reuters et BAT Industries.

TOKYO, 29 mars ↑

Nouvelle hausse

La Bourse de Tokyo a enregistré une nouvelle hausse mardi en dépit d'un recul du dollar, en partie jugulé par l'intervention, pour la quatrième séance consécutive, de la Banque centrale du Japon.

En fin de séance, l'indice Nikkeï des 225 valeurs industrielles gagnait 330,38 yens pour finir la séance à 25 953,09 yens, soit une hausse de 1,28 %.

La déclaration du ministre japonais des finances, M. Kiichi Miayazawa, selon laquelle le gouvernement prendrait toutes les mesures possibles pour stabiliser le taux de change des monnaies, a également rassuré les milieux financiers. Après cette déclaration, le dollar s'est stabilisé au niveau des 124 yens.

Parmi les titres en forte hausse, on relevait ceux des maisons de Bourse, de la communication, de l'immobilier, du secteur bancaire, de la distribution, des chemins de fer, du crédit-bail, des services publics et du bâtiment.

VALEURS	Cours du 28 mars	Cours du 29 mars
Akaï	575	570
Bridgestone	1 330	1 340
Canon	1 110	1 130
Fuji Bank	3 480	3 450
Honda Motors	1 680	1 700
Matsushita Electric	2 570	2 650
Mitsubishi Heavy	660	650
Sony Corp.	5 050	5 130
Toyota Motors	2 300	2 350

FAITS ET RÉSULTATS

● **Roussel-Uclaf : la baisse du bénéfice se ralentit.** – Le groupe pharmaceutique Roussel-Uclaf annonce pour l'exercice 1987 un bénéfice net consolidé de 282 millions de francs. Alors que les prévisions, en septembre dernier, portaient sur une nouvelle baisse des profits de 25 %, l'érosion par rapport à l'année précédente n'est que de 18,2 %. Compte tenu de la plus-value tirée de la vente de la participation dans les parfums Rochas (280 millions de francs), le bénéfice consolidé global atteint la somme de 482 millions de francs. De ce montant, il faut néanmoins retiré 94 millions de francs représentant la charge exceptionnelle due à des départs. Le chiffre d'affaires consolidé diminue de 1,8 % environ pour revenir à 9 683 millions de francs. Une fois encore le groupe a pâti de la baisse du dollar. Mais la direction pense que cet effet sera progressivement corrigé. L'année 1987 a été marquée dans sa dernière partie par les premiers lancements en France de nouvelles spécialités pharmaceutiques. Le dividende net pour 1987 a été fixé à 16 F sans changement. Il est de 21 F *(idem)* pour les actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

● **Progression de 20 % de l'activité de Devernois attendue en 1988.** – La firme de prêt-à-porter Devernois a enregistré en 1987 une progression de 31 % de son chiffre d'affaires qui s'est élevé à 200,6 millions de francs. Le bénéfice a gagné 49 % à 13,1 millions de francs. Pour l'exercice en cours, les dirigeants de cette société tablent sur une hausse de 20 % de l'activité. Le chiffre d'affaires avoisinerait les 240 millions. Quinze nouveaux magasins devraient être ouverts en franchise contre 28 l'année précédente.

● **Prouvost : hausse de 37 % des profits.** – Le bénéfice net consolidé (part du groupe) sera pour 1987 de 85 millions de francs, soit une progression de 37 % par rapport à 1986. Le chiffre d'affaires consolidé est resté quasi stable (+ 0,01 %) à 8,393 milliards de francs. Avant impôt, le bénéfice consolidé, intérêts minoritaires compris, devrait s'inscrire en baisse, à 160 millions de francs (contre 196 millions en 1986).

Par secteur d'activités, le négoce a progressé de 9,15 % (3,32 milliards de francs de chiffre d'affaires). En revanche, les activités filature ont décru de 7,34 % (2,5 milliards), tout comme la partie vêtement (– 2,71 %) à 1,42 milliards de francs.

« *Les restructurations importantes effectuées en 1987, qui se poursuivent actuellement, devraient permettre une nouvelle progression des résultats dès 1988 et plus encore lors des exercices 1989 et 1990* », assure la direction.

Prouvost a fait l'objet, durant l'été dernier, d'une intense bataille boursière qui a opposé le groupe Chargeurs SA, de M. Jérôme Seydoux, et la direction de Prouvost et de ses alliés. Au terme de cette bataille, Chargeurs SA n'a pas réussi à prendre le contrôle de Prouvost comme il le souhaitait. Le groupe de M. Seydoux détient cependant 46,8 % du capital.

● **Rallye : 13 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1987.** – Le groupe Rallye a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 13 milliards de francs dans 750 magasins et il emploie 12 000 personnes. Les investissements ont atteint 320 millions de francs. Le groupe comprend 26 hypermarchés Rallye, 80 supermarchés ; 50 cafétérias Marest, 55 magasins de prêt-à-porter Burton, 20 centres de bricolage Briker, 485 magasins de sport Athlete's foot (dont plus de 400 à l'étranger). Créé à Brest en 1945 par Jean Cam, père de l'actuel président, le groupe est une affaire familiale. La famille du fondateur possède 80 % du capital, le reste se partageant entre des parents ou alliés et des investisseurs institutionnels.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	262	232 o	Le gd livre du mois	219	227 80
Amault & Associés	401	384	Loca Investissement	261	251
Asystel	304	303	Locamic	153	155
B.A.C.	430	430	Marin Immobilier	289	297
B. Demachy & Assoc.	390	375	Metallurg. Minière	106	102 o
B.I.C.M.	620	621	Métrologie Internat.	281	269 80
B.I.P.	460	446	Métroservice	131	132
Bolloré Technologies	699	700	M.M.B.M.	413	400
Buitoni	740	....	Molex	225	217
Câbles de Lyon	995	994	Navale-Delmas	516	511
Calberson	600	598	Olivetti-Logabax	179	171 80
Canal Plus	446	435	Om. Gest.Fin.	288	....
Cardif	1120	1090	Presbourg (C. In. & Fin.)	99 70	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	247	247	Razel	720	700
C.A.T.C.	127	125 20	St-Gobain Emballage	1149	1145
C.D.M.E.	820	800	St-Honoré Matignon	146	148
C. Equip. Elect.	289 50	294	S.C.G.P.M.	147 80	132 30 c
C.E.G.I.D.	500	480	Segin	260	249 60
C.E.G.E.P.	159	156	Sema-Metra	575	....
C.E.P.-Communication	1100	1069	S.E.P.	1017	1025
C.G.I. Informatique	518	518	S.E.P.R.	1031	1029
Ciments d'Origny	444	426 30	Sligos	1180	1133
C.N.I.M.	292	280	S.M.T.Goupil	233	224
Concept	226	222	Sodinforg	680	675
Conforama	485 40	482	Sopra	245	236
Creeks	325	320	TF 1	175	168
Dafsa	147 60	141 60	Unilog	105	108
Dauphin	3430	3400	Union Financ. de Fr.	386 80	399
Devanlay	1106	1081	Valeurs de France	315	307
Devillé	636	640			
Duménil-Leblé	....	....			
Editions Belfond	121	121			
Elysées Investiss.	20 60	20 20			
Finacor	416	410			
Guintoli	565	543			
Guy Degrenne	885	870			
I.C.C.	230	235			
IDIA	155 20	155			
I.G.F.	140	145			
IM2	106 80	102 50			
Int. Metal Service	180	180			
La Commande Electro.	220	216			

Marché des options négociables le 28 mars 1988

Nombre de contrats : 10 078

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	280	0,10	10	18	23
Lafarge-Coppée	1 100	7	72	14,50	68
Michelin	160	8,50	20	0,70	10,50
Midi	1 000	230	–	–	29
Paribas	280	19,50	35	0,10	17
Peugeot	840	80	130	0,80	35
Saint-Gobain	400	4	28	4,25	22
Thomson-CSF	136	12	–	–	6,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 mars 1988
Nombre de contrats : 29 284

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	100,70	99,90	99,15
Précédent	100,45	99,70	99,10

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
102	0,84	1,19	2,10	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,64 F ↓

Après avoir de nouveau fléchi sur les indications de New-York, le dollar est remonté, le mardi 29 mars au voisinage de ses niveaux de la veille. Il a ainsi coté 5,64 F, contre 5,6490 F lundi). La Banque du Japon est intervenu pour empêcher le billet vert de tomber en dessous de 124 yens. Elle aurait pour cela dépensé 200 à 300 millions de dollars.

FRANCFORT	28 mars	29 mars
Dollar (en DM)	1,6654	1,6640

TOKYO	28 mars	29 mars
Dollar (en yens)	124,43	124,75

MARCHÉ MONÉTAIRE *(effets privés)*

Paris (29 mars)	7 7/16-7 9/16 %
New-York (28 mars)	6 1/2-6 9/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	25 mars	28 mars
Valeurs françaises	103	100,3
Valeurs étrangères	107,2	104,9

Cie des agents de change *(Base 100 : 31 déc. 1981)*

Indice général	292	287,3

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	25 mars	28 mars
Industrielles	1 978,95	1 979,77

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	25 mars	28 mars
Industrielles	1 408,3	1 394,4
Mines d'or	243,2	240,6
Fonds d'Etat	90,24	90,18

TOKYO

	28 mars	29 mars
Nikkeï Dow Jones	25 622,71	25 953,09
Indice général	2 097,29	2 121,41

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 3/4	6 1/8	6 3/4	6 7/8	7	7 1/8
DM	3 1/8	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2
Florin	3 1/4	3 1/2	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 1/2	6	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8	6 1/4	6 5/8
F.S.	1	1 1/4	1 7/16	1 9/16	1 1/16	1 11/16	2 1/16	2 3/16
L (1 000)	10	10 3/4	10 3/4	11 1/4	11	11 3/8	10 7/8	11 1/4
£	8 3/8	8 5/8	8 9/16	9 11/16	8 5/8	8 3/4	8 7/8	11 1/4
F. franç.	7 1/4	7 3/4	7 13/16	7 15/16	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 28 MARS

Cours relevés à 18 h 11

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1585	4,5 % 1973	....	....	....	....
....	C.N.E. 3%	3891	3891	3885	– 0 15
1024	B.N.P. T.P.	1039	1032	1033	....
1036	C.C.F. T.P.	1043	1044	1044	+ 0 10
1050	Créd. Lyon. T.P.	1057	1057	1057	....
1265	Renault T.P.	1250	1230	1230	– 1 60
1460	Rhône-Poul. T.P.	1490	1486	1481	– 0 60
1238	St-Gobain T.P.	1237	1237	1237	....
1176	Thomson T.P.	1176	1185	1185	+ 0 77
355	Accor	365	348	343	– 3 37
460	Air Liquide	464	453	456	– 1 71
1790	Alcatel	1780	1710	1735	– 2 53
1120	Als. Superm.	1181	1140	1140	– 3 47
205	A.L.S.P.I.	218 50	210	203	– 7 09
230	Alsthom ★	225 10	228	216	– 4 04
2010	Arjom. Prioux	2011	1950	1950	– 3 03
386	Aussedat-Rey	400	379 50	384 10	– 3 98
750	Aux. Entrepr. ★	750	750	700	– 6 67
670	Av. Dassault ★	692	676	656	– 5 20
315	BAFP	310	292	292	– 5 81
280	Bail-Equipem. ★	280	280	270	– 3 57
870	Bail Investiss.	870	860	840	– 3 45
225	B.N.P. C.I.	230	224	224 50	– 2 39
415	Cie Bancaire ★	419	409	410	– 2 15
320	Bazar H.-V.	306	303 50	293	– 3 93
375	Béghin-Say ★	381	374	362 90	– 4 75
720	Berger (Ma)	727	700	700	– 3 71
605	Bic ★	625	619	600	– 4
1020	B.I.S.	1024	996	955	– 6 74
2020	Bongrain S.A.	1995	1970	1970	– 1 25
750	Bouygues ★	750	739	735	– 2
65	B.P. France ★	66	65 80	62	– 6 06
3910	B.S.N. ★	3852	3800	3790	– 1 61
1650	Cap Gem. S. ★	1644	1620	1598	– 2 80
1310	Carnaud	1327	1260	1260	– 5 05
2080	Carrefour ★	2063	2060	2000	– 3 05
111	Casino	106 40	105	105	– 1 32
96	Casino A.D.P.	96	97 90	96	....
965	C.C.M.C.	980	970	980	....
680	Cetelem	700	680	656	– 6 29
485	Cerus	488	475	472	– 3 28
1180	C.F.A.O. ★	1164	1150	1120	– 3 78
225	C.G.E.	217 80	210	210	– 3 57
820	C.G.I.P. ★	820	800	762	– 7 07
800	Chargeurs S.A. ★	787	780	720	– 8 51
810	Ciments franç. ★	799	787	773	– 3 25
410	Club Méditer. ★	412	405	405	– 1 70
163	Codetel ★	161	160	159	– 1 24
295	Cofimeg	292	290	292	....
1730	Colas	1708	1680	1660	– 2 81
171	Compt. Entrepr.	170 10	170	170	– 0 06
560	Compt. Mod. ★	578	576	562	– 2 77
890	Créd. Foncier	890	875	881	– 1 01
380	Crédit F. Imm. ★	393	381	375	– 4 58
111	C.C.F.	109 30	107	107	– 2 10
460	Créd. Lyon. (CI)	462	457	456	– 1 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
800	Crédit Nat. ★	793	778	771	– 2 77
200	Crouzet ★	195 50	192	187 40	– 4 14
2000	Damart S.A.	2012	1876	1876	– 6 81
315	Darty ★	324	315	305	– 5 86
245	Darty (DP)	242	230	230	– 4 96
1470	De Dietrich	1475	1411	1410	– 4 41
191	Dév. P.d.C. (Li)	191 50	191 50	191 50	....
440	D.M.C.	422	400	403	– 4 50
290	Drouot Assur.	290	280	280	– 3 45
1520	Docks France ★	1501	1490	1445	– 3 73
625	Dumez ★	515	501	491	– 4 66
975	Eaux (Gén.)	985	975	965	– 2 03
960	Ecco ★	950	939	935	– 1 58
635	Electrofinanc. ★	625	615	600	– 4
....	El. S. Dassault	390	380	371	– 4 87
270	Elf-Aquitaine	268	265	263	– 1 86
225	– (certific.)	238	233	233	– 2 10
580	Epeda-B-Faure	592	574	571	– 3 55
2280	Essilor	2181	2114	2009	– 7 89
1450	Essilor Int. (DP)	1430	1380	1311	– 8 32
310	Esso S.A.F. ★	308	306	304	– 1 30
1150	Eurafrance	1199	1180	1142	– 4 76
915	Eurocom ★	920	915	870	– 5 43
2400	Euromarché	2360	2380	2300	– 2 54
460	Europe nº 1 ★	410	405	384	– 6 34
34	Eurotunnel ★	33 85	33 80	33 40	– 1 33
800	Exor ★	828	826	801	– 3 26
700	Facom	748	720	718	– 4 01
970	Fichet-bauche	960	927	927	– 3 44
210	Finextel ★	206	208	208 20	+ 1 07
75	Fives-Lille ★	79	79 50	75 70	– 4 18
1010	Fromageries Bel	999	975	970	– 2 90
790	Gal. Lafayette ★	750	750	700	– 6 67
230	Gascogne	225	235	235	+ 4 44
1220	Gaz et Eaux	1150	1130	1120	– 2 61
340	Géophysique ★	348	340	334 90	– 3 78
470	Gerland	470	452	452	– 3 83
460	GTM-Entrepose	440	440	420	– 4 55
515	Guyenne-Gas. ★	496	495 10	495	– 0 20
1720	Hachette ★	1630	1650	1700	+ 4 29
516	Havas ★	519	516	518	– 0 19
415	Hénin (La)	411	411	410	– 0 24
1040	Hutchinson ★	1020	1019	943	– 7 55
....	Imétal	153	148 70	148 70	– 2 61
....	Imm. Plaine-M.	332	331	301 50	– 9 19
1020	Ingénico	1016	946	965	– 6
3100	Inst. Mérieux	3160	3180	3001	– 5 03
516	Interbail ★	519	524	512	– 1 35
900	Intertechnique	935	935	895	– 4 28
685	J. Lefebvre	670	666	650	– 2 99
1040	Lab. Bellon	1020	1009	972	– 4 71
1120	Lafarge-Coppée	1130	1103	1095	– 3 09
1130	Lebon ★	1142	1122	1118	– 2 10
2310	Legrand ★	2359	2310	2203	– 6 61

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1870	Legrand (DP) ★	1852	1858	1840	– 0 65
530	Leroy-Somer ★	510	502	465	– 8 82
1800	Lesieur	1800	1760	1755	– 2 50
740	Locabail Immob.	748	748	759	+ 1 47
400	Locafrance ★	410	381	390	– 4 88
880	Locindus	870	870	860	– 1 15
240	Luchaire	241	239	230	– 4 56
1750	L.V.M.H. ★	1810	1755	1750	– 3 31
1190	Lyonn. Eaux ★	1137	1138	1129	– 0 70
46	Mais. Phénix	47 20	47	46	– 2 54
305	Majorette (Ly)	319	310	310	– 2 82
240	Mar. Wendel ★	233 20	232	217	– 6 95
141	Matra	140	135 20	135 20	– 3 43
1590	Merlin-Gerin ★	1600	1540	1520	– 5
179	Michelin	176	170	168	– 4 54
1300	Midi (Cie)	1277	1230	1230	– 3 67
184	Midland Bk SA ★	185	180	179	– 3 24
495	Min. Salsig. (Ma)	508	505	505	– 0 59
34	M.M. Penarroya	35	35 80	34	– 2 86
52	Moulinex	54	52 55	52 95	– 1 94
840	Navig. Mixtes	844	810	810	– 4 03
79	Nord-Est ★	83 20	81 40	80 30	– 3 49
320	Nordon (Ny)	316	310	310	– 1 90
360	Nouvelles Gal.	341 20	329	320	– 6 21
675	Occid. (Gén.) ★	677	670	664	– 1 92
910	Omn.F.Paris	860	860	860	....
205	Olida-Caby	218	212 10	216 50	– 0 69
....	Opfi-Paribas	303 50	300	286	– 5 77
2750	Oréal (L')	2744	2719	2688	– 2 04
305	Paribas	309	302	300	– 2 90
365	Paris-Réesc. ★	341	343	321 30	– 5 78
825	Pechelbronn ★	830	822	808	– 2 65
290	Penhoet	294	281	270	– 8 16
660	Pernod-Ricard ★	700	669	664	– 5 14
930	Peugeot S.A.	932	915	924	– 0 85
435	Poliet	435	410	412 10	– 5 26
615	P.M. Labinal	610	600	600	– 1 64
2580	Presses Cité ★	2680	2650	2560	– 4 48
1090	Prétabail Sic.	1120	1115	1105	– 1 34
560	Primagaz	599	578	570	– 4 84
395	Printemps ★	398	389	383	– 3 77
1260	Promodès	1234	1222	1205	– 2 35
845	Radiotechn.	833	778	784	– 5 88
....	Raff. Dist. Total	69	63	65	– 5 80
2300	Redoute (La) ★	2275	2245	2140	– 5 93
325	Robur financière	320	310	310	– 3 13
795	Roussel-Uclaf	787	750	741	– 5 84
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3300	R. Impériale (Ly)	3300	3250	3250	– 1 52
165	Sade	165	165 10	165 10	+ 0 06
1380	Sagem ★	1430	1357	1379	– 3 57
410	Saint-Gobain	402 80	399 50	399 20	– 0 88
1030	St-Louis	1019	976	990	– 2 85
1080	Salomon	1120	1085	1085	– 3 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
605	Salvepar	600	570	570	– 5
540	Sanofi ★	529	510	519	– 1 89
485	S.A.T. ★	510	475	472	– 7 45
....	Sauln.-Châtil. (6)	164	151	152	– 7 32
1030	Saupiquet (Na)	1030	1024	1024	– 0 58
260	Schneider ★	248	239	223	– 10 08
38	S.C.O.A.	39	37 20	37 30	– 4 36
595	S.C.R.E.G.	599	575	579	– 3 34
665	Seb ★	650	640	627	– 3 54
425	Sefimeg ★	416	415	415	– 0 24
1440	S.F.I.M.	1430	1361	1345	– 5 94
28	S.G.E.	28 50	27 85	26 20	– 8 07
500	Signaux ★	511	489	477	– 6 65
690	Silic	693	676	670	– 3 32
535	Simco-U.P.H. ★	526	525	524	– 0 38
305	Simnor (Li)	305	305	305	....
735	Skis Rossignol	740	720	710	– 4 05
670	Siminco	694	689	695	+ 0 14
285	Société Générale	285	275	275	– 3 51
167	Sodecco	174	176 50	176 50	+ 1 44
168	Sodero (Na)	169	165 50	165 50	– 2 07
2010	Sodexho ★	2000	1985	1980	– 1
94	Sogenal (Ny)	100	99	97 50	– 2 50
265	Sogerap	270	268	251 20	– 6 96
1960	Somm-Allib. ★	1910	1850	1810	– 5 24
575	Source Perrier	579	551	557	– 3 80
640	Sovac ★	605	605	582	– 3 80
325	Spie-Batignol.	326 80	325	325	– 0 55
430	Strafor ★	430	429 90	421	– 2 09
230	Suez	232	230	230	– 0 85
365	Synthélabo ★	368	365	368	....
670	Talcs Luzenac	680	680	680	....
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
159	Thomson-C.S.F.	155	151	150	– 3 22
335	Total (CFP) ★	333	326	319 10	– 4 17
70	– (certific.)	70 50	70	68	– 3 55
980	T.R.T. ★	1039	992	989	– 4 81
360	U.F.B.	365	368	360	– 1 37
785	U.I.C. ★	783	778	745	– 4 85
530	U.I.F. ★	524	520	515	– 1 72
860	U.I.S.	875	875	863	– 1 37
185	U.C.B. ★	189	185	185	– 2 12
725	Unibail	696	681	670	– 3 74
410	Valéo	424	400	399	– 5 90
69	Vallourec	74	70	69 20	– 6 49
320	Via Banque	320	318	300	– 6 25
605	Elf-Gabon	615	595	595	– 3 25
111	Amax Inc.	111 90	110	109	– 2 59
148	Amer. Express	145	133 20	135	– 6 90
161	Amer. Teleph.	159	151	153	– 3 77
104	Anglo Amer. C.	106 30	104	104	– 2 16
535	Amgold	532	525	525	– 1 32
855	BASF (Akt)	821	795	810	– 1 34
930	Bayer	915	875	870	– 4 92

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
105	Buffelsfont.	108 80	105	105 10	– 3 40
147	Chase Manh.	141 50	137 80	137 80	– 2 61
61	De Beers	62 10	60 10	61 10	– 1 61
1460	Deutsche Bank	1340	1325	1320	– 1 49
860	Dresdner Bank	817	785	785	– 3 92
67	Driefontein Ctd	67 50	68 20	68	+ 0 74
495	Du Pont-Nem.	461	459	459	– 0 43
240	Eastman Kodak	231 80	227	230 20	– 0 69
32	East Rand	34 05	34 25	34	– 0 15
230	Electrolux	219 60	214	214	– 2 55
220	Ericsson	219	216 20	216 20	– 1 28
245	Exxon Corp.	240	231	231	– 3 75
250	Ford Motors	242	233 70	233 70	– 3 43
61	Freegold	63 90	61 50	61 50	– 3 76
97	Gencor	97 60	94 90	94 90	– 2 77
250	Gén. Electr.	237 50	227 30	227 30	– 4 29
1320	Gén. Belgique	1280	1319	1318	+ 2 97
415	Gen. Motors	410	393	383	– 6 59
97	Goldfields	95 90	97 80	96	+ 0 10
52	GdMetropolitan	50 30	50	50	– 0 60
48	Harmony	49 90	49 15	49 15	– 1 50
63	Hitachi	61	61 20	61 20	+ 0 33
910	Hoechst Akt.	890	870	870	– 2 25
110	Imp. Chemical	107 10	105 10	105 10	– 1 87
645	IBM	623	601	601	– 3 53
270	ITT	257	250	250	– 2 72
188	Ito-Yokado	188	188 60	187	– 0 53
121	Matsushita	116	115 60	114 50	– 1 29
925	Merck	927	907	907	– 2 16
360	Minnesota M.	340	322	323	– 5
260	Mobil Corp.	252 30	242 20	242 20	– 4
194	Morgan J.P.	193	183	183	– 5 18
35600	Nestlé	35400	33900	33950	– 4 10
176	Norsk Hydro	173 90	169	169	– 2 82
155	Ofsil	156 40	153	152 80	– 2 30
1820	Petrofina	1790	1745	1740	– 2 79
535	Philip Morris	525	498 50	500	– 4 76
90	Philips	87 50	82 70	81	– 7 43
74	Placer Dome	74 80	73 30	73	– 2 41
340	Quilmès	345	330	330	– 4 35
480	Randfontein	473	477	477	+ 0 85
685	Royal Dutch	673	658	658	– 2 23
39	Rio Tinto Zinc	37 10	36	36 50	– 1 62
52	St Helena Co	53 50	52 50	52 50	– 1 87
205	Schlumberger	195 70	193 40	193 40	– 1 18
114	Shell transp.	110 30	109 70	109 70	– 0 54
1350	Siemens A.G.	1225	1190	1190	– 2 86
240	Sony	225	227	226 90	+ 0 40
205	T.D.K.	204 20	200 10	201	– 1 57
36	Toshiba Corp.	34 70	35 10	35 20	+ 1 44
350	Unilever	324 80	323	323	– 0 55
240	Unit. Techn.	227 50	221 20	221 20	– 2 77
530	Vaal Reefs	530	530	530	....
325	Volvo	322	317	317	– 1 55
225	West Deep	233	225	225	– 3 43
330	Xerox Corp.	323	307 50	307 50	– 4 80
1 36	Zambia Corp.	1 50	1 38	1 47	– 2

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 50	7 478
9,80 % 78/93	100 80	6 989
10,80 % 79/94	103 75	6 108
13,25 % 80/90	106 31	10 861
13,80 % 81/89	104 25	2 780
16,20 % 82/90	112 45	3 384
16 % juin 82	114 38	12 852
14,60 % fév. 83	114 05	1 476
13,40 % déc. 83	117 20	3 625
12,20 % oct. 84	110 95	5 767
11 % fév. 85	110 25	1 112
10,26 % mars 86	103 90	0 478
ORT 12,75 % 83	1866	..
OAT 10 % 2000	103 19	8 388
OAT 9,90 % 1997	105 50	2 894
OAT 9,80 % 1996	102 43	1 580
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 40	2 425
CNB Paribas	102 45	2 425
CNB Suez	102 40	2 425
CNI janv. 82	102 40	2 425
PTT 11,20% 85	107 20	3 443
CFF 10,30% 86	101 70	1 749
CNE 11,50% 85	108	8 484
CNT 9% 86	97 40	7 901
CRH 10,90% déc. 85	104 60	2 412
C.N.C.A. T.P.	1171 40	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2075	202
Mérologe L 6% 6/7	76 80	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	1500	1479
A.G.F. (St Cent.)	581	579
Applic. Hydraul.	625	625
Arbel	341	340
Astorg	180	180
Avenir Publicité	538	536
Ban C. Monaco	183	....
Banque Hypoth. Eur.	279	279
Béghin-Say (C.I.)	326 70	313
B.G.I.	761	760
Blanzy-Ouest	532	525
B.N.P. Intercontin.	203	200
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	745	738
B.T.P.	128 70	128
Cdif	640	630
Cambodge	580	604
C.A.M.E.	121	116 10
Campenon Bern.	164	....
Carbone-Lorraine	445	440
C.E.G.Frig.	450	435
Centen. Blanzy	1504	1611 d
Centrest (Ny)	198	....
Cerabati	113 80	113 80 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	150	144
C.I.C. (Financ. de)	165	165
C.I. Maritime	700	....
Citram (B)	630	630
Clause	560	....
Cofradel (Ly)	983	983
Cogifi	350	338
Comiphos	330	326 40
Cie Industrielle	2250	....
Comp. Lyon-Alem.	272 40	283 50
Concorde (La)	780	770
C.M.P.	14 40	15
Créd. Gén. Ind.	550	533
Cr. Universel (Cie)	574	575
Crédital	140 20	140
Darblay S.A.	551	555
Delalande S.A.	1010	1000
Delmas-Vielj. (Fin.)	1550	1540
Didot-Bottin	765	765
Eaux Bass. Vichy	1051	1009 o
Eaux Vittel	1986	1995
E.C.I.A.	572	549
Economats Centre	287	280
Electro-Banque	298	298
Elf-Antargaz	575	....
E.L.M. Leblanc	585	585
Ennill-Bretagne	221	220
Entrepôts Paris	499	495
Epargne (B)	2701	2701
Europ. Accumul.	36	37
Europe Soudure Indust.	80	83 20 d
Eternit	1677	1640
Finalens	176	172
FIPP	341 20	373 d
Fnac	530	540
Foncière (Cie)	423	423
Fonc. Lyonnaise	468	468
Foncina	435	435
Forinter	1070	1080
Fougerolle	241	241
France I.A.R.D.	285	282 70
France (La)	4500	4190 o
From. Paul Renard	528	528
GAN	837	803
Gaumont	340	....
Gévelot	462	....
Gr. Fin. Constr.	402	400
Gds Moul. Paris	275	294 50 d
Groupe Victoire	480	450
G. Transp. Ind.	390	380
Immindo S.A.	410	404
Imminvest	276	274
Immobail	388	389 20
Immobanque	683	670
Immob. Marseille	6740	6470 o
Immofice	445	445
Invest. (Sté Cent.)	795	780
Jaeger	95 80	92
Lafitte-Bail	440	440
Lambert Frères	201	193
Lille-Bonnières	520	515
Loca-Expansion	270	268
Locafinancière	331 50	328
Locatel	766	755
Louvre (Sté)	1290	1200

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lucia	751	745
Lyonnaise Immob. (Cie)	....	....
Machines Bull	138	132 50 o
Magasins Uniprix	130	130
Magnant S.A.	111	....
Maritimes Part.	225 50	222
Métal Déployé	429	412 o
Mors	50 70	50
Navig. (Nat. de)	51	49
OPB Paribas	199 10	196 20
Optorg	243 40	253
Oréal (L') C.I.	1745	1700
Origny-Desvroise	1100	1150
Palais Nouveauté	458	439 50 o
Parfinance	166	165
Paribas-CIP	355	330 50 o
Paris France	180	....
Paris-Orléans	240	245
[illegible]	242	235
Patrim. Risq. Div.	1150	....
Pathé-Cinéma	346	339 90
Pechiney (cert. inv.)	225	219
Piles Wonder	755	748
Piper-Heidsieck	905	903
P.L.M.	89	88
Poclain	27 20	31 80 d
Porcher	379	375
Promodès	1020	975
Providence S.A.	1102	1180
Publicis	2200	2120
Rhône-Poul. (c. inv.)	303	302
Ricqlès-Zan	201	....
Rochefortaise S.A.	530	533
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	502	500
Roudière	190	190
Rougier et Fils	64 60	62 o
Sacer	495	475 20
SAFAA	260	....
Safic-Alcan	795	794
SAFT	1248	1210
Sage	166	160
St-Gobain C.I.	580	557
Salins du Midi	485	470
Santa-Fé	109	110
Satam	80	78
Savoisienne (M)	249	246 70
SCAC	468	440 o
Senelle Maubeuge	321	320
S.E.P. (M)	160	160
Sicli	170	176 80 d
Sicotel	290	294
Sinvim	237	239
Siph (Plant. Hévéas)	358	344
Sté Générale-CIP	220	211 20
Sofal financière	1615	1615
Soficat	835	835
Sofio	542	520
Soficomi	710	705
S.O.F.I.P. (M)	126	....
Sofragi	805	805
Soudure Autog.	340	326 40
Sovabail	621	620
S.P.I.	500	500
Suez (Fin. de)-CIP	171	172
Stemi	760	761
Taittinger	1760	1725

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	304	255 60 o
Tour Eiffel	369	354 o
Uliner S.M.D.	515	536
U.A.P.	288	287
U.T.A.	990	967
Veuve Clicquot	2900	2900
Vicat	1150	1104
Viniprix	1080	1037 o
Virax	116	115
Waterman S.A.	690	663 o
Brass. du Maroc	166	158 40 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	900	....
Akzo	310	....
Alcan Alum	153	150
Algemeine Bank	120	120
American Brands	256	255
Am. Petrofina	365	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	125 20	....
Banco de Santander	287	287
Bco Pop Espanol	428	....
Banque Ottomane	1815	1950
B. Régl. Internat.	48490	48400
Br. Lambert	471	490
Canadian-Pacific	102	100 10
CIR	25	25
Commerzbank	730	710
Dart. and Kraft	300	....
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	480	465
Gén. Belgique	1280	1318
Gevaert	1190	1190
Glaxo	110	102 10
Goodyear	350	335 50
Grace and Co	145	142 50
Honeywell Inc.	375	372
I.C. Industries	200	189 20
Johannesburg	800	780
Kubota	31 20	31
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43	41
Mineral-Ressourc.	74 10	78
Nixdorf	1910	1910
Noranda	106	105
Olivetti	30 10	27
Pakhoed Holding	213 50	214
Pfizer Inc.	303	308
Procter Gamble	460	450
Ricoh Cy Ltd	52 50	53
Rolinco	249 10	256 50
Robeco	267 50	263 70
Rodamco	452 10	453
Saipem	9 60	9 10
Shell fr. (port.)	106	....
S.K.F. Aktiebolag	225	....
Steel Cy of Can.	110 60	....
Squibb	395	390
Tenneco	236 20	....
Thorn EMI	61 50	62
Toray indust. inc	35 80	35
Vieille Montagne	1020	970
Wagons-Lits	790	780
West Rand	13 70	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	300 d
Calciphos	145 10	137
Cochery	183	....
Cogenhor	142	153
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	336 50	338
Dubois Inv. (Casto.)	545	545
Gachot	69	68
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	10 80	11 80 d
Nicolas	760	....
Révillon	330	330
Rorento N.V.	173 90	173 50
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	306	....
Sté Lecteurs du Monde	738	736
Ufiner	380	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 28/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	705 14	687 94
Actilion	198 46	193 15 ◆
Actions France	389 51	375 43
Action Invest.	323 30	308 64 c
Actions sélectionnées	511 16	492 68
Aedificandi	583 32	562 24
A.G.F. Actions (ex-CIP)	992 20	968
A.G.F. 5000	485 33	473 49
A.G.F. ECU	1099 60	1088 71
A.G.F. Interfonds	428 17	417 73
A.G.F. Invest	99 13	96 71
A.G.F. OBLIG.	1107 46	1101 95
A.G.F. Sécurité	10651 14	10651 14
Agfimo	558 17	544 56
Altefi	225 04	216 91
A.L.T.O.	194 94	187 89
Ameri-Gan	4933 04	4709 35
America-Valor	661 01	631 04
Amplitude	491 36	467 34
Arbitrages court terme	5344 09	5333 41
Argonautes	345 71	334 83 ◆
Associc	1123 59	1123 59
Atout Futur	251 64	243 37
Aurecic	1410	1368 93
Axa Europe	116 70	111 41
Axa Investissements	102 77	98 11
Bred Associations	2534 98	2527 40
Bred International	80 09	78 52
Capital Plus	1757 33	1757 33
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterstraite	105 45	102 38
Convertimmo	333 43	320 61
Cortal court terme	1305 59	1305 59
Cortal intérêt trim.	1054 69	1044 33
Credinter	479 74	465 77
Drouot-France	547 04	522 23
Drouot-Investiss.	886 51	846 31
Drouot-Sécurité	248 87	237 58
Drouot-Sélection	138 64	132 35
Ecucic	1143 63	1128 73
Ecureuil Privatisations	317 83	308 57
Energie	225 35	215 13
Eparcic	2303 65	2300 75
Eparcourt Sicav	4267 35	4256 71
Epargne Associations	25516 19	25477 97 ◆
Epargne-Capital	7767 94	7691 03
Epargne-Croiss.	1387 47	1330 87
Epargne-Industr.	64 29	61 37
Epargne-Inter	588 08	572 34
Epargne J	52387 34	52387 34
Epargne Long-Terme	169 66	165 12
Epargne Monde	1029 48	1001 93
Epargne Première	12278 74	12278 74
Epargne-Oblig.	198 47	193 16
Epargne-Quatre	1051 71	1051 71
Epargne-Unie	1111 99	1071 80
Epargne-Valeur	391 44	380 96
Epicoblig	1254 96	1252 46
Epsilon	1054 73	1044 29
Eurinvest Croissance	1104 02	1053 96
Eurinvest Rendement	1104 20	1054 13
Eurocic	8915 12	8783 37
Eurodyn	955 01	923 61
Euro-Gan	4144 86	3956 91
Finord Placement	63484 49	63294 61
Finord Valorisation	13813 45	13542 60
Fonsicav (div. par 10)	11241 91	11241 91
Foncival	238 17	227 37
France-Gan	5110 13	4878 41
France-Garantie	292 24	291 66
France-Investiss.	379 61	362 40
France-Net	127 50	126 24 ◆
France-Obligations	452 76	448 28
Francic	329 35	319 76
Francic Pierre	92 36	89 67
Francic Régions	916 07	889 39
Fructi-Associations	1389 82	1389 82

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Epargne	26 11	25 47
Fructicapi	316 87	312 19
Frucacourt	109791 19	109791 19
Fructidor	243 15	239 56
Fructifrance	644 71	628 99
Fructimmo	231 91	226 25
Fructivar	85379 79	85168 87
Fructi ECU	583 38	574 76
Fructi-Première	11610 62	11439 03
Futurobli	1089 78	1053 95
Gestilion	60014 93	59885 27
Gestion Sécuricourt	11038 88	10929 58
Gestion Associations	142 22	139 09
Gestion Mobilière	597 87	570 76
Haussmann Associat.	1258 92	1258 92
Haussmann court terme	1245 58	1245 58
Haussmann Epargne	1447 12	1447 12
Haussmann Europe	2001 10	1928 77
Haussmann France	811 71	782 37
Haussmann Oblicroiss.	1341 48	1280 65
Haussmann Obligation	1486 71	1432 01
Horizon	1028 29	998 34
Interoblig.	12137 25	11670 43
IntersSelect France	372 24	361 40
Invest. net	14480 25	14451 35
Invest.Obligataire	17878 01	17842 33
Japacic	175 22	170 12
Jeune épargne	236 89	233 39
Laffitte-Amérique	237 75	226 97
Laffitte Europe	231 93	221 41
Laffitte-Expansion	247 51	236 29
Laffitte-France	267 03	254 92
Laffitte-Immobilière	218 94	209 01
Laffitte-Japon	353 80	337 76
Laffitte-Oblig.	144 66	138 10
Laffitte—Rend.	213 47	203 79
Laffitte-Tokyo	353 28	337 26
Lion-Associations	11141 51	11141 51
Lion court terme	114041 14	114041 14
Lion-Institutionnels	22381 18	22325 37
Lionplus	718 29	711 18
Livret Bourse Investis.	384 40	373 20
Livret portefeuille	595 43	578 09
Méditerranée	151 53	144 66
Minimax	26886 54	26886 54 ◆
Mondiale Investissem.	403 65	385 35 ◆
Monecic	5783 47	5783 47
Monedem	53282 92	53282 92
Mone J.	53921 87	53921 87 ◆
Mutuelle Unie Sél.	138 42	132 14
Natio.-Assoc.	8472 71	8459 79
Natio.-Epargne	14134 74	13994 79
Natio.-Court terme	208088	208088
Natio.-Immobilier	906 09	881 84
Natio.-Inter.	1209 67	1177 29
Natio.-Obligations	530 80	516 59
Natio.-Patrimoine	1258 21	1224 54
Natio.-Placements	63487 18	63487 18
Natio.-Revenu	1042 74	1032 42
Natio.-Sécurité	11218 29	11218 29
Natio.-Valeurs	596 04	580 09
Nippon-Gan	5234 34	4996 98
Nord-Sud Développ.	1238 94	1236 47
Normat IF	12723 21	12473 74
Obli Association	......	......
Oblicic Régions	1085 19	1069 15
Obligations Convert.	388 32	370 71
Oblilion	1074 60	1063 96
Optimavalor	171 57	167 39
Oraction	1127 69	1090 61
Orvalor	5488 89	5290 30
Paribas Croissance	547 99	525 65 ◆
Paribas Epargne	16247 15	16214 72 ◆
Paribas France	79 20	76 89 ◆
Paribas Oblimonde	980 79	966 30 ◆
Paribas Opportunités	98 89	96 01 ◆
Paribas Patrimoine	493 81	473 66 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Revenu	94 78	93 84 ◆
Parnasse-Valor	1066 25	1065 18
Patrimoine-Retraite	1694 05	1660 83
Pervalor	531 89	516 40
Phénix Placements	259 96	258 67
Pierre Investiss.	650 81	621 30
Placement A	785 62	785 62
Placement crt-terme	74587 23	74587 23
Placement J	57541 95	57541 95
Placement Premier	56181 80	56181 80
Placements Rendement	10898 45	10898 45
Placements Sécurité	109489 23	109489 23
Plénitude	105 95	103 11
Première Obligations	10958 64	10936 77
Prévoyance Ecureuil	105 27	102 45
Pro/Association	21802 17	21802 17
Provence Investiss.	414 41	395 62 ◆
Quartz	107 83	105 17
Quatre-quarts Retraite	1 01	1 01
Rentacic	161 57	159 18
Revenus Trimestriels	5533 82	5479 03
Revenu Vert	1153 60	1152 45
Rivoli Plus	1107 91	1057 67
St-Honoré Assoc.	13719 88	13651 62
St-Honoré Bio-aliment.	696 95	665 35
St-Honoré Pacifique	498 97	476 34
St-Honoré P.M.E.	405 21	386 84
St-Honoré Réel	11798 16	11741 20
St-Honoré Rendement	11897 64	11828 50
St-Honoré Services	446 52	429 35
St-Honoré Technol.	684 81	653 76
St-Honoré Valor	12477 79	12477 79
Sécuricic	11398 52	11387 13
Sécuri Taux	10385 55	10385 55
Sélection Croissance	456 05	442 77
Sicasden (Casden BP)	724 28	713 58
Sicav-Associations	1467 71	1455 53
S.F.I. fr. et étr.	578 88	562 02
Sicav 5000	305 71	298 50
S.I. Est	1164 48	1111 68
Sivafrance	468 06	455 53
Sivam	387 93	377 55
Sivarente	212 01	209 91
Sivastar	397 53	385 89
S.N.I.	1122 08	1089 40
Sogepargne	351 08	338 39
Sogevar	938 30	895 76
Sogintar	1244 26	1187 84
Soleil Investissement	458 86	438 05
Stratégie Actions	985 43	948 49 ◆
Stratégie Rendement	1095 77	1061 28 ◆
Technocic	1073 91	1042 63
Techno-Gan	5619 06	5364 26
Trilion	5229 39	5177 51
U.A.P. Investiss.	377 93	364 27
Uni-Associations	111 02	111 02 ◆
Unifrance	392 85	378 65 c
Unifoncier	1095 39	1055 80
Uni-Garantie	1287 59	1262 32
Uni-Régions	2362 43	2267 40
Unirente	2254 15	2180 03
Univar	180 68	180 66 ◆
Univers-Actions	1001 85	968 92
Univers-Obligations	1529	1478 72
Valorem	461 48	450 22
Valorg	1543 51	1541 97
Valmal	83195 60	83154 02

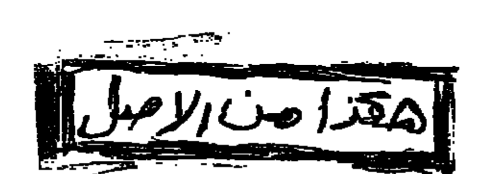
Cote des changes

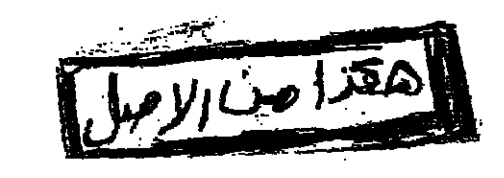
MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/3	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 702	5 649	5 450	5 850
ECU	7 029	7 025	....	....
Allemagne (100 DM)	339 450	339 120	328 500	349 500
Belgique (100 F)	16 219	16 202	15 650	16 750
Pays Bas (100 fl.)	302 350	301 870	293	313
Danemark (100 krd)	88 660	88 550	85	92
Norvège (100 k)	90 420	90 170	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 451	10 463	10 150	10 800
Grèce (100 drachmes)	4 250	4 240	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 586	4 582	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 300	410 300	398	418
Suède (100 krs)	96 050	95 610	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	48 328	48 265	46 850	49 850
Espagne (100 pes.)	5 088	5 082	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 144	4 135	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 589	4 547	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 533	4 542	4 410	4 630

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/3
Or fin (kilo en barre)	82800	82300
Or fin (en lingot)	82950	82000
Pièce française (20 fr)	515	511
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	556	550
Pièce latine (20 fr)	485	480
Souverain	605	600
Pièce de 20 dollars	3025	3020
Pièce de 10 dollars	1460	1450
Pièce de 5 dollars	825	.....
Pièce de 50 pesos	3190	3105
Pièce de 10 florins	500	491
Or Londres	451 50	453 10
Or Zurich	451 50	454 50
Or Hongkong	453 85	454 65
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu





Le Monde

Rumeurs et élection présidentielle

L'ombre des otages

Même si personne n'en parle publiquement dans l'entourage de M. Chirac, l'affaire des otages est en train de virer à la véritable obsession. *Chez les journalistes aussi, d'ailleurs,* qui s'attendent à un *« coup »* et qui interprètent tout incident de parcours comme une preuve supplémentaire de *l'imminence d'une ou deux libérations* (personne ne croit en tout état de cause que les trois otages restant détenus au Liban, les diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine, ainsi que le journaliste Jean-Paul Kauffmann puissent être libérés en même temps et avant l'élection présidentielle).

Comme jeudi dernier, où tout le monde cherchait Jacques Chirac en Algérie, la journée du lundi 28 mars a été un peu folle. La raison ? La décision de M. Charles Pasqua d'abréger la tournée *qu'il avait entreprise* pour porter la bonne parole aux Français résidant dans six pays africains et son retour à Paris mardi 29 mars. *Le ministre de l'intérieur n'est-il pas, avec son* collègue Robert Pandraud, l'homme de la négociation depuis qu'il a ravi ce dossier au ministre des affaires étrangères, *M. Jean-Bernard Raimond ? Pour tuer* l'explication d'un rapide retour à Paris pour cause de dénouement proche de l'affaire, il ne restait plus à *M. Pasqua qu'à démentir vigoureusement*. Ce qu'il fit lundi après-midi à Abidjan, en invoquant *« des raisons de politique intérieure »* et en expliquant que la décision d'abréger ce voyage avait été prise dès la semaine dernière.

En même temps, à Paris, l'entourage du ministre de l'intérieur expliquait à notre collaborateur Philippe Boggio que M. Pasqua avait été chargé par M. Chirac *de remettre de l'ordre* dans la campagne électorale malmenée par les attaques du président-candidat et ce pendant le déplacement *(maintenu) qu'entreprenait* le premier ministre dans les départements d'outre-mer. Espérons que ces explications auront satisfait les dirigeants du Togo, du Cameroun, *du Congo et* du Gabon qui se retrouvent « privés de Pasqua ».

Tractations

La tâche des porte-paroles gouvernementaux se compliqua encore *dans l'après-midi* de lundi lorsqu'on apprit que les diplomates iraniens en poste à Paris, sous protection de l'ambassade du Pakistan, transmettaient des *invitations à plusieurs rédactions* d'envoyer un journaliste à Téhéran ; départ prévu : mardi soir. Bien que ces invitations soient sans doute liées à la guerre des gaz (une *libération d'otages à Téhéran* est tout à fait impensable), on y vit dans l'entourage de M. Pasqua, une preuve supplémentaire de la volonté de Téhéran de *« manipuler les élections »*.

Il n'en demeure pas moins que les tractations ultra-secrètes se poursuivent dans l'espoir d'obtenir *la libération d'otages*. MM. Pasqua et Pandraud font bien sûr partie du secret mais aussi à Michel Roussin, l'ancien vice-directeur de *la DGSE qui officie à Matignon et qui est parti* jeudi dernier pour un mystérieux voyage, qui aurait pu le conduire notamment à Alger. Quelques jours avant, on signalait également la présence *à Beyrouth* de M. Jean-Charles Marchiani, qui a joué un rôle essentiel dans les deux précédentes libérations d'otages. M. Marchiani aurait eu *bon espoir d'aboutir au début* de la semaine dernière mais les tractations auraient capoté *in extremis*.

Elles auraient repris, mais plus on se rapproche de l'élection, plus certains conseillers politiques de M. Chirac s'interrogent sur les risques de se faire « piéger » par Téhéran *dans une telle opération*. On se souvient en effet de la détermination du président Mitterrand à n'approuver de telles tractations que si elles permettent la libération de *tous les otages*. Il *est probable* que le candidat Mitterrand partage cet avis.

JACQUES AMALRIC.

L'agitation dans les territoires occupés

Deux Palestiniens tués par l'armée à la suite de fausses informations fournies par des colons

Jérusalem (Reuter-AFP). – Des professeurs américains et d'Europe de l'Ouest ont accusé, le lundi 28 mars, l'armée israélienne d'avoir forgé de toutes pièces des *informations sur* le détournement du car à bord duquel ils se trouvaient afin d'intervenir dans un village de Cisjordanie occupée. Selon un porte-parole militaire, deux Palestiniens avaient été tués dimanche dans ce village, Salfit, au sud de Naplouse, par des soldats qui venaient d'y arriver précisément à la suite des informations faisant état du détournement de l'autobus dans lequel voyageaient une trentaine de professeurs des universités de Durham, de Montpellier, de Berkeley et de Harvard.

Dans la soirée de lundi, un porte-parole militaire israélien a reconnu que la première version donnée par l'armée sur l'incident de Salfit était inexacte. *« L'armée,* a-t-il dit, *a cru qu'un autobus de touristes était attaqué par des hommes masqués à Salfit, sur la foi d'informations erronées communiquées par des colons israéliens de l'implantation voisine de Tapouach ».* Le porte-parole a réaffirmé, toutefois, que les soldats israéliens envoyés sur les lieux à la suite de cette fausse information avaient été assaillis par des Palestiniens et avaient dû faire usage de leurs armes pour se dégager, tuant un jeune homme du village, âgé de quatorze ans.

(Lire nos informations page 3.)

Sur le vif

De l'atoll à l'école

Vous savez, Mafart, mais si, Mafart, le commandant du commando *qui a torpillé le Rainbow Warrior,* le faux époux Turenge, le plus tape-à-l'œil, le moins secret des agents secrets du septennat, pris *au collet* deux jours après l'attentat. Il faisait du camping, avec madame, dans les forêts trempées de la Nouvelle Zélande. Eh ben, il vient d'être *reçu au concours d'entrée* de l'Ecole de guerre, dites donc !

Même qu'il a passé l'écrit sur l'atoll d'Hao avant de souffrir de coliques, de flatulences – *oh ! que j'ai bobo à mon venventre !* – et d'être rapatrié d'urgence en avion sanitaire. A l'éructante et postillonnante fureur de Lange. *Non, pas Djack, l'autre, celui d'Oakland.*

Sa femme que c'était pas vrai, Dominique Prieur, son mari Joël a fait pareil. Lui, il a été reçu l'an dernier. *Dans un fauteuil. Et elle ? Ah non, pas elle.* Elle, on l'a laissée attachée par sa laisse à un cocotier. Toi, tu restes là, tu bouges pas, tu gardes la parole *donnée, O.K. ?*

Remarquez, moi, à sa place, je *serais pas jalouse.* Ça va pas être *de la tarte,* les cours de l'Ecole de guerre. Va falloir qu'il rame, Mafart, qu'il apprenne – là, je recopie *ce qui est marqué sur la dépêche d'agence* – à manœuvrer et à replacer la défense dans son contexte diplomatique et socio-culturel ! Tout un programme. *Dommage qu'il l'ait pas potassé avant. Avant la sinistre* explosion qui a secoué de rire le monde entier. A nos dépens.

Je comprends pas ce qu'il attend, Hernu, pour se recycler, lui aussi. Ce serait pas du luxe, avouez. Je lui demande pas *d'essayer d'entrer à l'ENA, faut pas rêver.* Mais si ses affaires l'accaparent pas trop – c'est pas ce qui manque à la mairie de Villeurbanne, je sais, – il pourrait *s'inscrire à Saint-Cyr. Des fois qu'il serait appelé à rejouer aux* petits soldats et à se remettre au garde-à-vous – Présentez larmes ! – devant son Mimi.

CLAUDE SARRAUTE.

Après le dépôt de bilan

FINACOR va reprendre la charge Baudouin

La société de services financiers FINACOR, après avoir formulé une proposition verbale de reprise de la charge d'agent de change Baudouin, a été considérée comme un *« repreneur sérieux »* par la Chambre syndicale des agents de change, et acceptée comme tel, la proposition verbale devant être confirmée par écrit.

Un plan de redressement va être établi, qui ne pourra être mis en œuvre qu'après dépôt de bilan, conformément aux dispositions de la loi de mai 1985. Le passif, susceptible de dépasser 100 millions de francs, sera pris en charge par le fonds de garantie de la compagnie, supérieur à 1,5 milliard de francs.

Les activités de la charge Baudouin avaient été suspendues provisoirement, le 14 mars, par la Chambre syndicale, après une enquête qui avait *« constaté de graves carences dans la gestion et dans la surveillance de cette société »*. Un administrateur judiciaire, M. Albert Chassagnon, avait été nommé par le président du tribunal de commerce *« afin de préserver le devenir de cette société de Bourse »*, nouveau nom des charges d'agent de change. Les autorités du marché avaient également relevé *« de graves irrégularités dans l'activité de la société de remisier IPGF, titulaire d'un compte auprès de la société Louis Baudouin »*. Ce sera la première fois, dans la longue histoire de la compagnie, qu'une charge d'agent de change déposera son bilan.

Pour FINACOR, n° un français et n° sept européen pour le courtage financier (euro-obligations, swaps, etc), avec 400 millions de francs de chiffre d'affaires annuel, sept mille clients et 40 millions de francs de bénéfices, l'intérêt de cette reprise est certain. Elle lui permet de joindre à ses interventions sur le MATIF (premier courtier avec *10 % du marché*) les *transactions sur* actions et obligations, regroupées sous la houlette de M. Michel Roche, directeur général de la société PETER, sa filiale opérationnelle.

Quant à la Compagnie des agents de change, elle n'aura plus à payer les salaires des cent quarante employés de Baudouin, mais il n'est pas exclu que son fonds de garantie soit mis à contribution pour de nouveaux « sinistres ».

F. R.

Les crues du Rhin et du Danube font huit morts en RFA

Huit morts, mille quatre cents personnes évacuées : tel est le bilan actuel des inondations en République fédérale d'Allemagne. A Ratisbonne, le Danube a atteint, le lundi 28 mars, la cote de 6,59 mètres, la plus haute depuis 1840. A Mayence, le Main (affluent du Rhin) est monté à 7,57 mètres : ce qui ne s'était pas vu depuis le début du siècle. Quant au Rhin, sur lequel la navigation est interdite et dont les eaux montent de 2 centimètres par heure, il ne lui manque plus que 40 centimètres pour inonder le centre de Cologne. Inondations aussi en République démocratique allemande où l'Elbe a atteint à Dresde son plus haut niveau depuis 1981.

En France, la plupart des cours d'eau ont amorcé une légère décrue, à l'exception de la Saône et de l'Oise qui continuent à monter.

Enfin, dans les hautes montagnes du nord du Pakistan, une cinquantaine de personnes auraient été ensevelies par une avalanche qui s'est abattue sur leur village. Et en Autriche, cinq skieurs ouest-allemands ont été tués par une avalanche. *(AFP, AP, Reuter).*

● **Vingt-deux morts dans des inondations en Argentine.** – Provoquées par des pluies torrentielles, des inondations ont fait ces derniers jours vingt-deux morts et soixante mille sans-abris à Buenos-Aires. La plupart des victimes ont péri noyées *ou électrocutées dans les bidonvilles* proches de la capitale. L'amélioration constatée le lundi 28 mars a permis à une partie des sans-abris de regagner leur domicile. – *(Reuter.)*

La CEE accepte le plan de M. Madelin

Renault devra changer de statut pour se désendetter

Le gouvernement français pourra désendetter Renault de 12 milliards de francs à condition d'en changer le statut dans l'année, a décidé le 29 mars, la Commission européenne. Bruxelles, qui devait examiner conjointement le contentieux ouvert sur les « aides » versées à la Régie de *1984* à *1986*, a jugé conforme au droit *communautaire les 8 milliards reçus de l'Etat français* au titre des dotations en capital mais demande le remboursement par Renault de l'avantage de taux sur 1 250 millions de prêts accordés par le Fonds industriel de modernisation (FIM), soit 25 millions environ.

Le désendettement par abandon de créances de 12 milliards et le règlement du contentieux avaient été liés par M. Madelin, dans ses négociations avec Bruxelles, avec le *changement de statut* de l'entreprise en société anonyme. Ce projet de statut auquel tenait le ministre de l'industrie, avait un moment été examiné par le Parlement pour être *écarté en dernière minute par* M. Chirac. M. Madelin l'estimait pourtant indispensable pour obtenir l'aval de Bruxelles sur l'apurement financier du constructeur automobile, et c'est pourquoi *il* avait présenté un « paquet global » (*le Monde* du 25 février). Bruxelles vient d'en approuver le principe, Renault devra abandonner son statut avant la fin de l'année sous peine *de ne pouvoir toucher un centime.*

E. L. B.

Les couches Peaudouce sous contrôle suédois

Le gouvernement a donné son feu vert, le lundi 28 mars, à la reprise des couches Peaudouce (groupe Boussac-Saint Frères) par la firme suédoise Svenska Cellulosa, filiale du groupe Moelnlycke, spécialisé dans le coton et les articles hygiéniques textiles ou de papiers. Moelnlycke fait lui-même partie du groupe de cellulose et de pâte à papier suédois SCA.

Pour justifier leur approbation à cette transaction de 1,96 milliard de francs, le ministre de l'économie, M. *Edouard Balladur*, et le ministre de l'industrie, M. Alain Madelin, ont estimé avoir reçu des assurances sur les perspectives industrielles de la société cédée et *de l'activité textile demeurant* au sein du groupe Boussac-Saint Frères.

La firme suédoise s'est ainsi engagée par écrit à augmenter en France les dépenses de Peaudouce consacrées *à la recherche et au développement*, tandis que ses achats de pâte à papier française progresseront.

De son côté, M. Bernard Arnault, PDG de la Financière Agache, qui contrôle Boussac-Saint Frères, a assuré qu'il ne procéderait plus qu'*exceptionnellement* à de nouvelles cessions. Il s'est en outre engagé à développer l'activité textile de Boussac.

Le numéro du « Monde »
daté 29 mars 1988
a été tiré à 521 472 exemplaires

A B C D E F G

La réunion du comité de surveillance de l'OPEP se tiendra le 9 avril à Vienne

La réunion du comité de surveillance des prix de l'OPEP, annoncée par le président de l'Organisation la semaine passée, aura lieu à Vienne, le 9 avril. Les cinq membres (Arabie saoudite, Nigéria, Venezuela, Algérie, Indonésie) devront examiner un rapport d'expertise demandé à une firme néerlandaise, sur la production effective de l'OPEP en janvier dernier. Ils devront aussi explorer la situation du marché après la chute des cours autour de 14-15 dollars le baril, depuis décembre dernier, soit 3-4 dollars de moins que le prix officiel de 18 dollars de l'OPEP.

Le comité de surveillance n'a aucun pouvoir sur les prix ou les productions : il ne peut qu'effectuer des recommandations. Toutefois, la seule annonce de sa réunion avait eu la semaine passée un effet apaisant sur le marché, contribuant à un léger raffermissement des cours (*le Monde* du 25 mars).

La glissade du dollar s'est arrêtée

Mardi 29 mars, la glissade du dollar sur les marchés des changes s'est arrêtée, après un nouvel accès de faiblesse, qui avait ramené les cours du « billet vert » à 123,60 yens, 165,40 DM et 5,6250 F. Après des interventions modérées de la Banque du Japon, la devise américaine a été cotée à 124,70 *yens*, un peu au-dessus de son cours de la veille, 166,40 DM et 5,64 F, sans changement.

A Tokyo, un porte-parole du ministère des finances a déclaré que les récentes pressions à la baisse sur le dollar étaient dues à des ventes spéculatives. Il s'attend à la stabilisation de la situation *économique* au Japon et aux États-Unis, dont le déficit commercial diminue. A Londres, la livre sterling s'est raffermie à nouveau, s'élevant de 3,08 DM à 3,10 DM, à la suite de gros achats *japonais*.

Sur le front des taux d'intérêt, les rendements des emprunts à long terme du Trésor américain ont repris leur ascension, atteignant 8,85 % contre 8,75 % auparavant, en route vers les 9 %.

(Lire nos informations page 32.)

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 mars

Légère reprise

Déprimée en début de semaine, la Bourse de Paris s'est un peu redressée dans la matinée de mardi. Le mouvement est allé crescendo et, initialement en progrès de 0,4 %, l'indicateur instantané enregistrait une avance voisine de 0,7 % à 11 heures. Hausse d'Immeubles Plaine Monceau (+ 6,1 %), Promodès, Cetelem, BP, Legrand, Schneider, Penhoët, Bouygues, Casino, Chargeurs.